

RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 1994

pnud

Publié pour le
Programme des Nations Unies
pour le développement (PNUD)
par



ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris

Titre original : *Human Development Report 1994*

Copyright © 1994
by the United Nations Development Programme
1 UN Plaza, New York, New York, 10017, USA

© Ed. ECONOMICA, 1994

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution
réservés pour tous les pays.

ISBN 2-7178-2662-9

Maquette et couverture : Gerald Quinn, Quinn Information Design, Cabin John, Maryland



Préface

Derrière les gros titres consacrés aux nombreux conflits et événements dramatiques que traverse le monde se cache une crise silencieuse : une crise faite de sous-développement, de pauvreté à l'échelle mondiale, de pressions démographiques toujours plus fortes, de dégradation inconsidérée de l'environnement. Ni les secours d'urgence ni les interventions ponctuelles ne constituent une réponse appropriée à cette crise. Celle-ci ne pourra être résolue que par un processus long et réfléchi de développement humain durable.

Le développement humain durable est une forme de développement qui ne se contente pas d'engendrer la croissance économique, mais qui en répartit équitablement les fruits. Il régénère l'environnement au lieu de le détruire. Il place le pouvoir entre les mains des gens au lieu de les marginaliser. C'est une forme de développement qui donne la priorité aux pauvres, qui élargit leur liberté de choix et leur champ de possibilités, qui leur permet de participer aux décisions influant sur leur vie. Cette forme de développement est axée sur les gens, sur l'emploi, sur la nature et sur les femmes.

Les Rapports mondiaux sur le développement humain ont eu le grand mérite de faire avancer le dialogue international sur ces modèles de développement. Le Rapport de 1994 poursuit et complète cette tradition. Il explore les nouvelles frontières de la sécurité humaine dans la vie quotidienne. Il cherche à définir des indicateurs de première alerte susceptibles de déclencher une intervention diplomatique et des mesures de développement préventives alors que la société considérée n'a pas encore atteint un seuil critique. Il esquisse une nouvelle conception de la coopération pour le développement adaptée à l'après-guerre froide. Enfin, il suggère un agenda concret qui pourrait être examiné par le Sommet mondial pour le développement social, qui doit avoir lieu en mars 1995 à Copenhague.

Ce Sommet social offre une occasion unique de redéfinir les priorités de développement de l'humanité. Il viendra à point pour répondre aux nouveaux impératifs de la sécurité humaine et pour réaffirmer très clairement que, faute d'encourager un développement axé sur les êtres humains, aucun de nos objectifs essentiels ne pourra être atteint, qu'il s'agisse de la paix, des droits de l'homme, de la protection de l'environnement, de la diminution de la croissance démographique ou de l'intégration sociale. Il viendra à point pour que tous les pays reconnaissent qu'il est beaucoup moins coûteux et beaucoup plus humain d'agir tôt et en amont des événements que d'essayer de sauver ce qui peut encore l'être en aval, et qu'il est préférable de s'attaquer aux racines de l'insécurité humaine qu'à ses tragiques conséquences.

Un tel diagnostic conduit nécessairement à renforcer de façon significative le rôle des Nations Unies dans le domaine du développement. Il faut enfin réunir l'agenda pour la paix et l'agenda pour le développement. L'absence de paix peut certes empêcher le développement, mais l'absence de développement est une menace pour la paix.

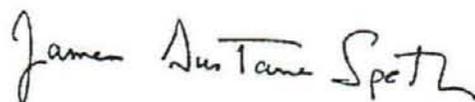
Il est aujourd'hui nécessaire de renforcer l'intégration, la capacité d'action et l'efficacité des Nations Unies en matière de développement, dans l'intérêt de l'évolution mondiale vers le développement humain durable. A cette fin, les instances des Nations Unies doivent recevoir un mandat plus clair, être dotées de cadres d'action intégrés et bénéficier de ressources supplémentaires.

Notre principal objectif est de restructurer et de renforcer le PNUD. Celui-ci doit en effet apporter une contribution essentielle à la satisfaction des nouvelles exigences du développement humain durable. Il doit être en mesure d'aider les pays à formuler leur propre stratégie de développement, de contribuer à ce que les

pays donateurs adaptent leur politique d'aide à cette nouvelle perspective du développement, de lancer des initiatives mondiales pour moderniser les concepts de coopération pour le développement, de travailler en association étroite avec les autres programmes et institutions de développement des Nations Unies pour identifier des missions communes et des démarches complémentaires, avec pour objectif commun d'aider les pays membres du PNUD à atteindre leurs objectifs de développement humain durable. En d'autres termes, le PNUD s'apprête à passer de la formulation des principes présentés dans les *Rapports mondiaux sur le développement humain* à leur concrétisation.

C'est dans cet esprit que je présente le *Rapport mondial sur le développement*

humain 1994 à la communauté internationale. Comme toujours, les opinions exprimées dans ce rapport sont issues d'une analyse menée avec impartialité et compétence par une équipe de grand talent. Celle-ci a travaillé sous la direction experte de Mahbub ul Haq, mon Conseiller spécial et maître d'oeuvre de ce Rapport. Ces opinions ne sont pas nécessairement partagées par le PNUD, son Conseil d'administration, ou les autres gouvernements membres du PNUD. Nous avons toujours respecté l'indépendance intellectuelle et l'intégrité professionnelle qui président à l'élaboration des rapports. Je suis convaincu que ce rapport exercera une grande influence dans le débat sur les grandes orientations mondiales et sur les activités futures du PNUD.



James Stuart Speth

New York
16 mars 1994

**Membres de l'équipe de préparation du
*Rapport mondial sur le développement humain 1994***

Conseiller spécial
Mahbub ul Haq

Equipe du PNUD

Directrice: Inge Kaul

Membres: Saraswathi Menon et Selim Jahan avec l'assistance de Babafemi Badejo, Moez Doraïd Yusuf, Beth Ebel, Terry McKinley, Melanie Beth Oliviero, Peter Stalker (édition) et Leo Goldstone, World Statistics Ltd., pour les statistiques, assisté de Laura Mourino.

Groupe de Consultants

Sudhir Anand, Meghnad Desai, Keith Griffin, Stephany Griffith-Jones, Edward Laurance, Amartya Sen, Hans Singer, Paul Steeten et Herbert Wulf.

Remerciements

La préparation du présent Rapport n'aurait pas été possible sans l'aide et les contributions remarquables d'un grand nombre d'individus et d'organisations.

Les auteurs tiennent à remercier les institutions et bureaux du système des Nations Unies qui ont mis sans compter à leur disposition leur vaste expérience pratique, leurs études et leurs statistiques. Le présent Rapport se fonde sur des informations statistiques tirées de bases de données et de matériaux fournis par la Division de statistique des Nations Unies, la Division de la population des Nations Unies, le Centre des Nations Unies pour le développement social, l'Office du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, la Sous-commission ACC sur la nutrition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international pour le développement agricole, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation maritime internationale, l'Union postale universelle, l'Union internationale des télécommunications, le Centre du commerce international, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement écono-

miques, l'Office statistique des Communautés européennes, le Centre international de recherches urbaines, l'Union interparlementaire, Macro International Inc. (sondages démographiques de santé), Penn World Tables, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, l'Agence de contrôle des armes et du désarmement des États-Unis, World Resources Institute et World Priorities Inc.

Les auteurs tiennent aussi à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du Rapport par des études spéciales, notamment Sam O. Adamu, Li An, Tengku Aziz, Russel Lawrence Barsh, Bréhima Bérédogo, Keyla Betancourt, Rundheersing Bheenick, Lech Boleslawski, Michael Brzoska, Cristovam Buarque, Radhika Coomaraswamy, Christopher Cosslett, Joseph DiChiaro, Heba El-laithy, Ping Fan, Oscar Fresneda, Mouza Ghubash, Brigitte Hamm, Esther Hanoomanjee, Ralph M. Henry, Michael Hopkins, Angang Hu, Helena Jakubowska, Ruth Klingebiel, Jeni Klugman, Atul Kohli, Michiko Kuroda, Soonwon Kwon, Yeah Kim Leng, Lexi Lenton, Peilin Li, Jianhua Lu, Neva Seidman Makgetla, Gustavo Márquez, Marina Mayer, Jadwiga Mijakowska, Sizwe Mmatli, Petra Müller, Vidula Nababsing, Nehemiah K. Ng'eno, Heinz-Herbert Noll, Franz Nuscheler, Jean Christian Obame, Andrzej Ochocki, Bade Onimode, Fanny Ortiz, Mmakgoschi Phetla, Won Hee Rhee, Kanchana Ruwanpura, Harald Sander, John Shaw, Selby Shezi, Elizabeth Sköns, Dan Smith, Jamil Sofi, Austregésilo Gomes Spíndola, Gabriele Winai Ström, LaMond Tullis, Adam Wagstaff, Rusong Wang, Yoon-Ha Yoo et Cai Zhizhou.

Plusieurs bureaux du PNUD ont fourni des informations et données inestimables qui n'étaient pas disponibles auprès d'autres sources internationales. Parmi eux figurent les bureaux extérieurs du PNUD dans les pays suivants : Afrique du Sud,

Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chine, Colombie, Costa Rica, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Fidji, Gabon, Ghana, Indonésie, Iran, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Malaisie, Malawi, Mali, Mongolie, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Paraguay, Pologne, République de Corée, République démocratique populaire lao, Sénégal, Tanzanie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie et Venezuela. Les bureaux régionaux du PNUD, le Bureau de la politique et de l'évaluation du programme et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ont fourni sans compter à l'équipe des informations et des données. Le Bureau des services d'appui a offert un soutien administratif permanent.

De nombreux collègues du PNUD ont émis des commentaires et des suggestions extrêmement utiles au cours de la rédaction du Rapport. Les auteurs expriment tout particulièrement leur gratitude à Stephen Adei, Ali Attiga, Denis Benn, Sharon Capeling-Alakija, Shabbir Cheema, Judy Cheng-Hopkins, Desmond Cohen, Ad de Raad, Yves de San, Soren Dyssegaard, Gustaf A. Edgren, Anne Forrester, Peter Gall, Luis Maria Gomez, Luis Gomez-Echeverri, Jean-Jacques Graisse, Reinhart Helmke, Nadia Hijab, Arthur Holcombe, Bruce Jenks, Ellen Johnson-Sirleaf, Henning Karcher,

Bahman Kia, Üner Kirdar, Anton Kruidierink, Carlos Lopes, Elena Martinez, Paul Matthews, Toshiyuki Niwa, Linda Pigon-Rebello, Rajeev Pillay, Elizabeth Reid, Ingolf Schuetz Mueller, Ivo Pokorny, Per Arne Stroberg, Sarah L. Timpson, Clay Wescott, David Walhey et Fernando Zumbado.

La préparation de la version française a été assurée par Michel Coclet, Nicolas Froeliger, Marielle Santoni, Martine Delibie, Karine Thomas, Annie Graindorge et Philippe de Lavergne.

Le secrétariat et le soutien administratif ont été assurés par Renuka Corea, Flora Aller, Gabriella Charles et Karia Svadlenak. En ce qui concerne les recherches de fond, l'équipe a été assistée par Nicole Blakely, Sandeep Kakar, Ulrike Neuhauser, Jasmine Rajbhandary et Maria Ventegodt.

L'équipe a largement profité des conseils avisés et des critiques expertes que lui ont adressés Armeane Choksi, Daan Everts, Dharam Ghai, James Grant, Thomas Homer-Dixon, Richard Jolly, Kees Kingma, Jacky Mathonnat, James H. Michel, Nafis Sadik, Alexander Shakow et Frances Stewart.

Les auteurs tiennent enfin à souligner tout ce qu'ils doivent à l'Administrateur du PNUD, James Gustave Speth. Son engagement enthousiaste envers le développement humain durable a été pour nous tous une grande source d'inspiration.

ABREVIATIONS

APD	Aide publique au développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAD	Comité d'aide au développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ECOSOC	Conseil économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE

Un agenda pour le Sommet social 1

CHAPITRE PREMIER

Vers un développement humain durable 13
L'universalité du droit à la vie 13
Perspective historique 14
Prosperité et développement humain 15
Confusion entre finalités et moyens 17
Développement durable et croissance économique 18
Durabilité et équité 19
Individus et institutions 20
Stratégie pour une politique 21

CHAPITRE DEUX

Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine 23
Les composantes de la sécurité humaine 25
La sécurité humaine à l'échelle mondiale 36
Les actions nécessaires 40
Mesures en faveur de l'intégration sociale 41
Annexe 1 Pays en crise 44
Annexe 2 Exemples d'intégration sociale réussie 47

CHAPITRE TROIS

Récolter les dividendes de la paix 50
Le désarmement dans les pays industrialisés 51
Le désarmement dans les pays en développement 53
L'avenir du désarmement dans le monde 54
Les dividendes de la paix 62

CHAPITRE QUATRE

Remodeler la coopération pour le développement 65
Au-delà de l'aide 65
Nouvelles formes de coopération pour le développement 68
De nouveaux motifs d'aide 74
Une aide au service d'objectifs spécifiques 77
Un pacte pour le développement humain 82

Un système mondial de protection sociale	83
Équilibrer aide d'urgence et aide au développement	84
Une réforme fondamentale de l'assistance technique	85
Une nouvelle présentation des données sur la coopération pour le développement	86
Un nouveau cadre institutionnel mondial	86
De nouvelles institutions pour le XXI ^e siècle	88

CHAPITRE CINQ

Un nouveau regard sur l'indicateur de développement humain	96
Modifications apportées à l'IDH initial	96
Ce que révèle l'IDH de 1994	99
L'évolution de l'IDH dans le temps	101
L'IDH ajusté selon les disparités entre les sexes	103
L'IDH ajusté en fonction de la répartition du revenu	104
Décompositions de l'IDH	104
Exploitation de l'IDH	107

Notes techniques	115
Notes bibliographiques	118
Sources	120

INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN 127

ENCADRÉS

1	Une charte sociale mondiale	6
2	Un projet de plan d'action pour le Sommet social	12
1.1	Réduire la pauvreté	20
1.2	Créer des emplois	21
1.3	Intégration sociale	22
2.1	La sécurité humaine vue par les gens	24
2.2	La faim au milieu de l'abondance – la famine de 1943 au Bengale	29
2.3	VIH et SIDA – L'émergence d'une pandémie	30
2.4	La marée montante des catastrophes naturelles	31
2.5	Le trafic international de stupéfiants	39
2.6	Quelques indicateurs de la sécurité humaine	41
2.7	Le partage du travail	42
2.8	L'accès au crédit pour tous	43
3.1	Les conflits armés qui se déroulent à l'intérieur des pays s'amplifient	50
3.2	La menace nucléaire persiste	52
3.3	Un accord pour le développement humain en Amérique centrale	55
3.4	Un nouvel horizon pour la Baie de Subic	57
3.5	Le coût des importations d'armes en termes de développement humain	58
3.6	« L'héritage » laissé par les mines terrestres	60
3.7	Le Registre des armements conventionnels des Nations Unies	60
3.8	Le mandat des Nations Unies en cas de conflits internes aux États	61
4.1	Les barrières commerciales coûtent 50 milliards de dollars au secteur des textiles et de l'habillement	70

4.2	Le coût de la protection de l'agriculture	71
4.3	La rémunération de services rendus – la préservation des forêts au Costa Rica	71
4.4	Des permis de polluer négociables	72
4.5	Des pactes de sécurité humaine à l'échelle mondiale	73
4.6	Les succès de l'aide étrangère	76
4.7	L'aide et l'opinion publique	76
4.8	Un pacte de type 20-20 pour le développement humain	83
4.9	Les voyages des économistes qui échouent	86
4.10	Les Nations Unies œuvrent-elles au développement ?	89
5.1	ABC de l'indicateur de développement humain	97

TABLEAUX

1.1	Revenu identique, IDH différent, 1991/1992	15
2.1	Indicateurs de sécurité alimentaire pour divers pays	28
2.2	Conflits ethniques et religieux	34
2.3	Rapport entre les dépenses militaires et sociales, 1990/1991	36
3.1	Dépenses militaires mondiales et dividendes de la paix	51
3.2	Pays pauvres à dépenses militaires élevées	54
3.3	Estimation de l'aide militaire mondiale	56
3.4	Ventes d'armes lourdes conventionnelles	58
3.5	Expéditions d'armes de dix pays fournisseurs aux pays en guerre, 1980-1989	58
3.6	Commerce des armes	59
4.1	Avantages potentiels de l'Uruguay Round en 2002	67
4.2	L'APD reçue par les personnes les plus pauvres	78
4.3	La Banque mondiale et les personnes les plus pauvres, 1980/1992	78
4.4	Aide bilatérale et priorités humaines	79
4.5	Aide multilatérale et priorités humaines, 1989/1991	79
4.6	Priorités humaines dans l'aide bilatérale dépensée	79
4.7	Montant de l'APD versée par les Etats-Unis à leurs alliés stratégiques et aux pays pauvres	80
4.8	Prêts de la Banque mondiale aux pays dans lesquels les dépenses militaires ont fortement monté ou baissé	80
4.9	Prêts de la Banque mondiale et démocratie	81
5.1	Maxima et minima fixés pour les composantes de l'IDH	98
5.2	Classement des pays industrialisés selon l'IDH	99
5.3	Classement des pays en développement selon l'IDH	100
5.4	Répartition des pays par groupe de développement humain, 1960/1992	101
5.5	Valeurs de l'IDH par région, 1960/1992	101
5.6	Les dix pays qui ont le mieux réussi dans le domaine du développement humain entre 1960 et 1992	102
A5.1	Classement des pays en développement par ordre d'indicateurs de développement humain	109
A5.2	Classement des pays industrialisés par ordre d'indicateurs de développement humain	111
A5.3	Valeur de l'IDH, 1960/1992	112
A5.4	IDH ajusté selon les disparités entre les sexes	113
A5.5	IDH ajusté selon la répartition du revenu	114

DIAGRAMMES

- 1.1 Revenu identique, développement humain différent 16
- 2.1 La baisse du revenu menace la sécurité humaine 27
- 2.2 Chômage important dans les pays industrialisés 28
- 2.3 Santé des enfants 29
- 2.4 Plus d'un milliard d'habitants des pays en développement manquent encore d'eau potable 30
- 2.5 Profil de la détresse humaine dans les pays industrialisés 32
- 2.6 Le creusement de l'écart entre les riches et les pauvres 37
- 2.7 La masse des réfugiés des trois dernières années pourrait peupler une grande ville ou un pays 37
- 3.1 Les dépenses militaires mondiales sont égales au revenu de près de la moitié de la population du globe 51
- 3.2 Le coût humain des dépenses militaires dans les pays en développement 54
- 3.3 Ce sont les membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui fournissent la plupart de leurs armes aux pays en développement 59
- 3.4 Les fournisseurs d'armes sur trois points chauds de la planète 59
- 3.5 Dépenses militaires et dividendes de la paix 62
- 4.1 Les flux de capitaux privés destinés aux pays en développement dépassent l'APD 66
- 4.2 Les envois de fonds des travailleurs immigrés dépassent l'APD 66
- 4.3 Disparités économiques mondiales 67
- 4.4 Les flux nets reçus par les pays en développement redeviennent positifs 68
- 4.5 Transferts nets reçus des institutions de Bretton Woods par les pays en développement 68
- 4.6 La charge de la dette se déplace vers les pays les plus pauvres 69
- 4.7 La répartition de l'APD n'est pas liée aux objectifs du développement humain 77
- 5.1 La majorité de la population mondiale est passée d'un développement humain faible à un développement moyen ou élevé 101
- 5.2 Amélioration globale, mais disparités grandissantes entre pays 102
- 5.3 Les dix pays qui ont le mieux réussi dans le domaine du développement humain entre 1960 et 1992 102
- 5.4 Afrique du Sud : l'écart entre Noirs et Blancs est quatre fois plus important qu'aux Etats-Unis 104
- 5.5 Disparités régionales au Brésil et au Mexique 105
- 5.6 Les disparités régionales au Nigéria méritent instamment l'attention 105
- 5.7 Le développement humain est en retard dans la Haute Egypte rurale 106
- 5.8 Chine : bons résultats d'ensemble, différences régionales extrêmes 107
- 5.9 Malaisie : amélioration pour tous, mais plus rapide pour certains 107

CONTRIBUTIONS SPÉCIALES DE LAURÉATS DU PRIX NOBEL

- La Décennie internationale des populations autochtones, par Rigoberta Menchu 35
- Un Fonds mondial de démilitarisation, par Oscar Arias 63
- Une taxe sur les transactions internationales en devises, par James Tobin 75
- Proposition pour une Fondation islamique de la science, par Abdus Salam 87
- Une administration mondiale pour le XXI^e siècle, par Jan Tinbergen 94



Un agenda pour le Sommet social

Le monde ne vivra jamais en paix tant que les gens ne connaîtront pas la sécurité dans leur vie quotidienne. A l'avenir, les conflits pourraient éclater plus souvent à l'intérieur d'un même pays qu'entre pays. Et leurs origines pourraient être profondément enracinées dans une misère et des disparités socio-économiques de plus en plus criantes. Dans un tel environnement, c'est du développement et non des armes que peut naître la sécurité humaine.

Plus généralement, la communauté des nations ne pourra atteindre aucun de ses objectifs majeurs - qu'il s'agisse de la paix, de la préservation de l'environnement, du respect des droits de l'homme et de la démocratisation, de la baisse de la fécondité ou de l'intégration sociale - sans se placer dans le contexte d'un développement durable favorisant la sécurité humaine.

L'heure est venue pour l'humanité de retrouver ses marques et de réviser son agenda. Le Sommet mondial pour le développement social de mars 1995 coïncidera avec la célébration mondiale du cinquantième anniversaire des Nations Unies. Cet événement fournira l'occasion de dresser le bilan des réalisations de ces cinquante premières années et de définir les objectifs des décennies à venir.

Un monde en transformation

Au milieu des incertitudes mondiales actuelles, il est facile de perdre ses repères. Une crise chassant l'autre, les plans d'action se concentrent de plus en plus sur les problèmes immédiats - et s'écartent des questions majeures.

Il est donc essentiel de prendre un peu de recul pour évaluer l'évolution de la situation au cours des cinquante années consécutives à la création des Nations Unies. On contemple alors un tableau saisissant, qui voit coexister un progrès

humain sans précédent et une misère humaine indicible ; des avancées de l'humanité sur plusieurs fronts et des reculs sur d'autres fronts ; une mondialisation prodigieuse de la prospérité, qui s'accompagne d'une mondialisation atterrante de la pauvreté. Comme il arrive si souvent dans les affaires humaines, rien n'est simple ni réglé une fois pour toutes. Le progrès doit rassurer l'humanité sur son aptitude au changement, et l'ampleur actuelle de la misère humaine doit continuer de l'inciter à imaginer un ordre mondial meilleur.

Au cours des cinquante dernières années, l'humanité a progressé sur plusieurs fronts essentiels.

- La plupart des pays ont aujourd'hui conquis leur liberté et les perspectives d'autodétermination n'ont jamais été aussi prometteuses dans les quelques régions qui marquent le pas, en particulier en Afrique du Sud et au Proche-Orient. En cinquante ans, la famille des Nations Unies est passée de 51 à 184 pays.

- Le monde est aujourd'hui davantage à l'abri d'un holocauste nucléaire. Avec la fin de la guerre froide et la conclusion de plusieurs accords de désarmement, on a peine à se souvenir que tant de générations ont vécu depuis la Seconde Guerre mondiale dans la crainte permanente d'un suicide nucléaire soudain et imprévisible.

- Le développement humain a progressé pendant cette période à un rythme sans précédent. Les pays en développement ont avancé trois fois plus vite que les pays industrialisés un siècle avant eux. L'allongement de l'espérance de vie à la naissance, la baisse de la mortalité infantile, l'augmentation du niveau d'éducation et l'amélioration considérable de la nutrition ne sont que quelques-uns des signes encourageants des progrès accomplis par l'humanité.

- Alors qu'en 1960, près de 70 % des hommes vivaient dans le dénuement le plus absolu (avec un indicateur de développement humain inférieur à 0,4), ils

La sécurité humaine naît du développement et non des armes

L'intelligence avec laquelle les nouveaux dividendes de la paix seront utilisés dépend désormais des gouvernants

n'étaient plus que 32 % dans ce cas en 1992. Dans le même temps, la proportion de la population mondiale bénéficiant de niveaux relativement satisfaisants de développement humain (avec un IDH supérieur à 0,6) passait de 25 % à 60 %.

- La richesse des pays a fortement augmenté pendant ces cinquante années. Le PIB mondial a été multiplié par sept, passant de 3 000 à 22 000 milliards de dollars. Sachant que la population mondiale a plus que doublé sur la même période, passant de 2,5 à 5,5 milliards d'individus, le revenu par habitant a donc plus que triplé.

- La technologie a elle aussi évolué de façon spectaculaire. En 1927, le premier vol transatlantique de Charles Lindbergh avait duré 33 heures. Aujourd'hui le Concorde franchit l'Atlantique en dix fois moins de temps. Presque toutes les parties du monde sont désormais accessibles en temps réel par téléphone, télévision ou télécopie. Grâce à l'informatique, plus de mille milliards de dollars s'échangent chaque jour sur les places financières mondiales.

- Le génie humain a produit de nombreuses innovations technologiques et permis d'impressionnantes percées. La révolution informatique a coïncidé avec l'enthousiasme des programmes d'exploration spatiale, les frontières de la médecine sont sans cesse repoussées et le savoir humain ne cesse de s'accroître. Les progrès sont parfois rapides au point que les institutions humaines ne parviennent pas à suivre le rythme.

- Les dépenses militaires mondiales diminuent considérablement depuis six ans, après une augmentation impressionnante au cours des quarante années précédentes. L'intelligence avec laquelle ces nouveaux dividendes de la paix seront utilisés dépend désormais des gouvernants.

- Entre la moitié et les trois quarts de la population mondiale vit dans le cadre de régimes relativement pluralistes et démocratiques. Pendant la seule année 1993, des élections ont été organisées dans 45 pays, parfois pour la première fois.

Cet inventaire des progrès de l'humanité revêt incontestablement un caractère sélectif. Il montre néanmoins qu'il est possible, et même impératif, de réaliser des changements. Il ne faut pas laisser les angoisses d'aujourd'hui paralyser les initiatives de demain. Pour autant, l'autosatisfaction n'est pas de mise. En effet, la liste des problèmes à résoudre pour mettre fin à la misère humaine ne cesse de s'allonger.

- Malgré toutes nos avancées technologiques, nous continuons de vivre dans un monde où un cinquième de la population des pays en développement connaît chaque jour la faim, un quart est privé de moyens de survie essentiels, à commencer par l'eau potable, et un tiers végète dans la misère la plus extrême, dans des conditions d'existence si précaires que les mots sont impuissants à les décrire.

- Nous vivons aussi dans un monde marqué par de troublants contrastes. Tant de gens ont faim alors que tant de nourriture est gaspillée. Tant d'enfants ne vivent pas assez longtemps pour profiter de leur enfance alors qu'il existe tant d'armes inutiles. Malgré une baisse opportune, les dépenses militaires mondiales restent égales au revenu annuel cumulé de la moitié des êtres humains. Les revenus cumulés du milliard d'individus les plus riches sont soixante fois supérieurs à ceux du milliard d'individus les plus pauvres.

- Riches ou pauvres, les pays voient la détresse humaine augmenter. Le tissu social se distend, la criminalité s'accroît, la sécurité personnelle est de plus en plus menacée, la toxicomanie se répand et l'individu se sent de plus en plus isolé.

- Les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine n'ont plus seulement un caractère personnel, local ou national. Elles se mondialisent avec les stupéfiants, le SIDA, le terrorisme, la pollution, la prolifération nucléaire. La pauvreté et la dégradation de l'environnement ignorent les frontières nationales. Aucune partie du monde n'est à l'abri de leurs sinistres conséquences.

- Avec l'accélération des flux qui concourt à l'unification du monde, de nombreux problèmes apparaissent à nos portes avec une soudaineté dévastatrice. Les trafiquants de drogue peuvent blanchir le produit de leurs activités en très peu de temps, en le faisant transiter par de nombreux pays, mais le temps nécessaire pour désintoxiquer leurs victimes est, lui, beaucoup plus long. Des terroristes, agissant en toute sécurité depuis un repère reculé, peuvent détruire des vies à l'autre bout de la planète.

- La question essentielle de la survie de l'humanité dans un écosystème fragile se pose, elle aussi, avec une acuité croissante. Au milieu du siècle prochain - à une époque que verront les enfants d'aujourd'hui - la population mondiale pourrait avoir doublé et l'activité économique mondiale quadruplé. Nourrir conve-

nablement le monde nécessite d'ici là un triplement de la production de denrées alimentaires. Or, les ressources nécessaires à une exploitation agricole durable sont en diminution. Le monde aura également besoin d'énergie, mais même au rythme de consommation actuel, les combustibles fossiles menacent déjà la stabilité climatique. La destruction des forêts de la planète et la perte de richesse et de diversité biologique se poursuivent inexorablement.

- Plusieurs Etats-nations commencent de se désintégrer. Si de nombreux facteurs - ethniques, religieux ou politiques - sont ici à l'oeuvre, les causes profondes de ces crises sont souvent l'absence de progrès économique et social et la faible participation des individus aux rares progrès réalisés.

Dans ce contexte, où les réussites côtoient la misère, il nous faut inventer un nouveau concept de sécurité humaine pour les décennies à venir. Il nous faut définir un nouveau paradigme du développement humain durable, capable de s'adapter aux nouvelles frontières de la sécurité humaine. Il nous faut élaborer un nouveau cadre de coopération pour le développement apte à unifier l'humanité par un partage plus équitable des perspectives et des responsabilités économiques mondiales. Enfin, il nous faut inventer un nouveau rôle pour les Nations Unies, afin que celles-ci puissent commencer de mettre en oeuvre l'agenda de l'humanité pour le développement, parallèlement à l'agenda pour la paix.

Une nouvelle conception de la sécurité humaine

Depuis trop longtemps, le concept de sécurité est formulé en termes de conflits susceptibles d'éclater entre différents pays. Depuis trop longtemps, les questions de sécurité sont réduites aux menaces contre l'intégrité territoriale des pays. Depuis trop longtemps, les pays cherchent à garantir leur sécurité par les armes.

Aujourd'hui, pour la plupart des gens, le sentiment d'insécurité naît plus souvent des inquiétudes de la vie quotidienne que de la crainte d'un cataclysme mondial. Sécurité de l'emploi, du revenu, sécurité sanitaire, sécurité de l'environnement, sécurité face à la criminalité : telles sont les formes que revêt aujourd'hui la problématique de la sécurité humaine dans le monde.

Cela ne doit pas nous surprendre. Dans leurs réflexions sur la sécurité, les fonda-

teurs des Nations Unies ont toujours accordé une importance égale aux territoires et aux personnes. Dès juin 1945, alors qu'il rendait compte à son gouvernement des résultats de la conférence de San Francisco, le Secrétaire d'Etat (ministre des Affaires étrangères) américain déclarait :

La bataille de la paix doit être menée sur deux fronts. Le premier est le front de la sécurité, où gagner signifie s'affranchir de la peur. Le second est le front économique et social, où gagner signifie s'affranchir du besoin. Seule une victoire sur ces deux fronts à la fois peut garantir au monde une paix durable... Aucune des clauses susceptibles d'être inscrites dans la Charte ne permettra au Conseil de Sécurité de préserver le monde de la guerre si les hommes et les femmes ne sont pas en sécurité chez eux et sur leur lieu de travail.

Plusieurs observations peuvent aider à redéfinir les principes de base de la sécurité.

- Le souci de la sécurité humaine est partagé par tous, dans les pays riches comme dans les pays pauvres. Les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine - faim et maladie dans les pays pauvres, toxicomanie et criminalité dans les pays riches - peuvent varier, mais en tout état de cause, elles sont bien réelles et vont croissant. Certaines d'entre elles sont communes à tous les pays, notamment l'insécurité de l'emploi et les dangers qui guettent l'environnement.

- Quel que soit l'endroit du monde où la sécurité des personnes est compromise, tous les autres pays du monde risquent d'en subir les effets. La famine, la maladie, la pollution, le trafic de drogue, le terrorisme, les conflits ethniques et la désagrégation du tissu social ne sont plus des phénomènes isolés, circonscrits à l'intérieur des frontières nationales : leurs conséquences touchent l'ensemble de la planète.

- Il est moins coûteux et plus humain de prévenir ces menaces que de les guérir : mieux vaut intervenir tôt que tard. Une aide humanitaire à court terme ne pourra jamais se substituer à une aide au développement à long terme.

La plupart des gens savent d'instinct ce qu'est la sécurité. Ils veulent être à l'abri des menaces permanentes de la famine, de la maladie, de la criminalité et de la répression. Nous aspirons aussi à être protégés contre tout événement soudain et préjudiciable susceptible de bouleverser

Il nous faut inventer un nouveau rôle pour les Nations Unies, afin de mettre en oeuvre l'agenda de l'humanité pour le développement, parallèlement à l'agenda pour la paix

Le développement humain durable est axé sur les gens, sur l'emploi et sur la nature

l'organisation de notre vie quotidienne, à domicile, sur notre lieu de travail, dans notre communauté et dans notre environnement.

Il importe de définir des indicateurs pertinents de la sécurité humaine. Le présent rapport avance des propositions concrètes pour l'élaboration d'un système de première alerte et identifie certains pays qui sont déjà en crise : Afghanistan, Angola, Haïti, Irak, Mozambique, Myanmar, Soudan et Zaïre. Des actions nationales et internationales énergiques, comprenant un développement à la fois préventif et curatif, doivent être entreprises pour étayer les processus d'intégration sociale.

Identifier les pays menacés par une crise n'équivaut pas à les mettre en accusation, mais fait partie intégrante d'une diplomatie axée sur la prévention et la contribution active à la paix. Le présent rapport ne mentionne certains de ces pays que pour illustrer les menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité humaine et de conduire à la désintégration de la société. L'important, pour la communauté internationale, est d'admettre qu'un système de première alerte reposant sur un ensemble précis d'indicateurs de la sécurité humaine pourrait éviter à ces pays d'atteindre le seuil critique.

Pour améliorer la sécurité humaine, il convient de renforcer les efforts nationaux et internationaux qui sont déployés actuellement dans plusieurs pays. Leur liste comprend des pays de toutes les régions du monde. Certains sont en pleine crise, comme le Burundi, la Géorgie, le Libéria, le Rwanda et le Tadjikistan ; d'autres sont la proie de graves tensions internes, comme l'Algérie, ou souffrent d'amples disparités régionales, comme l'Égypte, le Mexique et le Nigéria.

Un nouveau paradigme du développement

Relever l'immense défi que pose la sécurité humaine implique de définir un nouveau paradigme du développement. Celui-ci devra être axé sur les gens, considérer la croissance économique comme un moyen et non une fin, préserver les perspectives offertes aux générations actuelles comme aux générations futures, et respecter les écosystèmes dont dépend l'existence de tous les êtres vivants.

Ce paradigme du développement doit permettre à tous les individus de dévelop-

per pleinement leurs capacités pour les utiliser au mieux dans tous les domaines : économique, social, culturel et politique. Il doit aussi préserver les perspectives des générations à venir. Il doit éviter de ruiner le patrimoine naturel de la planète, sans lequel le développement ne saurait être durable, et de détruire la richesse de la nature, cet élément essentiel de la richesse de la vie humaine.

Le développement humain durable recherche l'équité au sein d'une même génération et entre les générations successives. Ainsi, chacun, aujourd'hui comme demain, doit pouvoir exploiter au mieux le potentiel dont il a hérité. Cependant, on ne peut faire l'impasse sur la répartition des possibilités dans le monde actuel. Il serait étrange de consacrer toute notre attention au bien-être des générations futures - encore à naître - sans nous préoccuper de la détresse des pauvres d'aujourd'hui. A dire vrai, aucun de ces deux objectifs ne bénéficie actuellement de la priorité qu'il mérite. La viabilité de toute stratégie de développement humain durable suppose au préalable une profonde restructuration des systèmes de production, de consommation et de répartition des revenus à l'échelle mondiale.

En dernière analyse, le développement humain durable est axé sur les gens, sur l'emploi et sur la nature. Il accorde une priorité absolue à la réduction de la pauvreté, aux emplois productifs, à l'intégration sociale et à la régénération de l'environnement. Il maintient l'équilibre entre les chiffres de la population, les capacités de résistance du tissu social et la capacité de charge de la nature. Il accélère la croissance économique et veille à ce qu'elle débouche sur une amélioration des conditions de vie de l'humanité, sans détruire le capital naturel nécessaire pour préserver les chances des générations futures. Il n'ignore pas que le progrès suppose d'améliorer de façon spectaculaire la condition des femmes et de leur ouvrir toutes les composantes de l'économie. Le développement humain durable vise à responsabiliser les gens. Il doit leur permettre de jouer un rôle de bâtisseur et de prendre une part active aux processus et événements qui régissent leur vie.

Une nouvelle conception de la coopération pour le développement

Les nouvelles exigences universelles de la sécurité humaine supposent l'établisse-

ment de relations plus constructives entre tous les pays du monde, afin de déboucher sur une ère nouvelle de coopération pour le développement. Dans cette démarche, les relations économiques doivent être fondées non sur la charité mais sur l'intérêt commun, non sur la confrontation mais sur la coopération, non sur le protectionnisme mais sur le partage équitable des possibilités offertes par le marché, non sur un nationalisme borné mais sur un internationalisme éclairé.

Le cadre actuel de la coopération pour le développement doit faire l'objet de plusieurs modifications fondamentales.

Tout d'abord, l'aide étrangère doit être liée à des objectifs définis en commun, concernant en particulier les stratégies de réduction de la pauvreté, l'élargissement des possibilités d'emplois productifs et les finalités du développement humain durable. Pendant la guerre froide, l'aide étrangère a plus souvent servi à soutenir des alliés stratégiques qu'à appuyer des objectifs consensuels. Il est temps de restructurer en profondeur les modes de répartition de l'aide étrangère.

Le deuxième objectif consiste à canaliser vers les pays les plus pauvres une certaine proportion de l'aide étrangère actuelle (0,1 % du PNB des pays donateurs, par exemple) sous la forme d'un système mondial de protection sociale. Cette aide devrait être explicitement affectée aux priorités essentielles du développement humain (en particulier l'éducation élémentaire et les soins médicaux de première nécessité). L'objectif est de permettre à tous les pays pauvres de franchir un seuil minimal de développement humain.

Troisième objectif, il faut cesser de réduire le concept de coopération pour le développement à l'aide. Celui-ci doit en effet englober toutes sortes de flux : échanges commerciaux, investissements, transferts de technologie et flux de main-d'oeuvre. Il convient de prêter une plus grande attention à la libéralisation de ces autres flux, car leurs effets sont plus décisifs que ceux de l'aide sur la croissance future des pays en développement. Il importe également de refondre les systèmes de comptabilisation de l'aide afin d'y inclure l'ensemble des flux et de les contrôler dans leur intégralité.

Le quatrième objectif consiste à débattre de nouvelles initiatives dans le domaine de la coopération pour le développement. Cela peut concerner l'intro-

duction de rémunérations pour services rendus ou de compensations pour dommages subis. Ainsi, les pays riches devraient se montrer disposés à dédommager les pays pauvres pour certains services d'intérêt mondial que ces derniers n'auraient pas les moyens d'assurer sur leurs propres ressources : mesures de protection de l'environnement, lutte contre la production et le trafic de stupéfiants, éradication des maladies transmissibles, destruction des armes nucléaires. Les pays industrialisés devraient aussi indemniser les pays en développement pour les préjudices économiques entraînés par la pratique des barrières limitant l'accès à leurs marchés. Il s'agit en particulier des obstacles commerciaux et des politiques restreignant l'immigration de main-d'oeuvre non qualifiée.

Cinquième point, il faut rechercher activement de nouvelles sources internationales de financement qui ne dépendent pas de la volonté politique - fluctuante - des pays riches. En tout état de cause, il faudra sans doute instaurer une fiscalité mondiale pour atteindre les objectifs de sécurité humaine sur la planète. Parmi les nouvelles sources prometteuses, citons la création d'un marché mondial des permis de polluer négociables, une taxe mondiale sur les énergies non renouvelables, la création de fonds de démilitarisation et une taxe d'un faible montant sur les opérations de change internationales à caractère spéculatif.

Enfin, à une nouvelle conception de la coopération pour le développement doit correspondre un nouveau cadre d'administration des affaires mondiales. La plupart des institutions internationales s'affaiblissent au moment précis où l'interdépendance augmente entre les parties du monde. Il faut considérablement renforcer et restructurer toutes les instances existantes - en particulier celles dépendant des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods - pour leur permettre de relever les nouveaux défis posés par la sécurité humaine. Il faut dans le même temps lancer un débat constructif sur la forme que les institutions mondiales devront prendre au XXI^e siècle.

Le chapitre 4 présente de nombreuses propositions concrètes sur ces différents aspects destinés à actualiser la coopération pour le développement.

Il faut cesser de réduire le concept de coopération pour le développement à l'aide

Un agenda pour le Sommet social

Telles sont les questions qui devront être examinées lors du Sommet mondial pour le développement social. Ce Sommet doit proposer une nouvelle perspective, une nouvelle orientation - et jeter des bases solides pour l'édification d'une nouvelle société.

ENCADRE 1

Une charte sociale mondiale

NOUS, LES HABITANTS DE LA TERRE, NOUS ENGAGEONS solennellement à édifier une nouvelle société civile mondiale, fondée sur les principes de l'égalité des chances, de la loi, d'une gestion démocratique de la planète et d'un nouveau partenariat entre tous les pays et tous les peuples.

NOUS PROPOSONS d'édifier une société dans laquelle le droit à la nourriture sera aussi sacré que le droit de vote, le droit à l'éducation élémentaire aussi profondément enraciné que le droit à la liberté de la presse, et le droit au développement considéré comme l'un des droits humains fondamentaux.

NOUS NOUS ENGAGEONS COLLECTIVEMENT à poser de nouvelles fondations pour la sécurité humaine, qui garantissent la sécurité des gens par le développement et non par les armes, par la coopération et non par la confrontation, par la paix et non par la guerre. Nous estimons qu'aucune clause de la charte des Nations Unies ne pourra jamais garantir la sécurité mondiale tant que chacun ne se sentira pas en sécurité à son domicile, sur son lieu de travail, dans sa communauté et dans son environnement.

NOUS SOMMES PLEINEMENT CONVAINCUS que la diversité de nos sociétés est une force et non une faiblesse, et nous entendons la protéger en garantissant la non-discrimination entre tous les êtres humains, sans distinction de sexe, de race, de religion ou d'origine ethnique.

NOUS CROYONS COLLECTIVEMENT que notre monde ne pourra assurer sa survie tant qu'il comptera un quart de riches et trois quarts de pauvres, tant qu'il sera à moitié démocratique et à moitié autoritaire, tant que des oasis de développement seront entourées de déserts de misère humaine. Nous nous engageons à entreprendre toutes les actions nécessaires, sur le plan national et

international, pour inverser la tendance actuelle à une accentuation des disparités au sein des pays et entre les pays.

NOUS SOMMES CONVAINCUS qu'il est possible d'éliminer de notre vivant les pires aspects de la pauvreté grâce à un effort collectif. Nous affirmons ensemble que notre premier acte en direction de cet objectif sera d'élaborer un accord mondial garantissant qu'aucun enfant ne sera privé d'éducation, qu'aucun être humain ne sera privé de soins médicaux élémentaires ou d'eau potable, et que tous les couples qui le désirent pourront choisir la taille de leur famille.

NOUS SOMMES CONSCIENTS de notre responsabilité envers les générations actuelles et futures, et résolu à transmettre à nos enfants un riche patrimoine naturel, ainsi qu'un environnement harmonieux et intact.

NOUS AVONS L'INTENTION de définir un modèle de coopération pour le développement fondé sur l'ouverture des marchés mondiaux et non sur le protectionnisme, sur un partage équitable des possibilités offertes par le marché et non sur la charité, sur un dialogue ouvert entre pays souverains et non sur la coercition.

NOUS NOUS ENGAGEONS à promouvoir de toutes nos forces une nouvelle philosophie économique et sociale qui place les gens au centre de nos préoccupations et crée des liens de solidarité humaine indéfectibles.

NOUS CROYONS FERMEMENT que les Nations Unies doivent devenir le principal gardien de la sécurité humaine dans le monde. A cette fin, nous sommes résolu à renforcer le rôle que les Nations Unies jouent dans le développement et à leur conférer d'importants pouvoirs de décision dans le domaine économique et social en créant un Conseil de sécurité économique.

A certaines époques, il arrive qu'une vision entièrement nouvelle vienne déterminer le destin de pays entiers. Les années 40 ont été l'un de ces tournants, avec la naissance des Nations Unies, le lancement du Plan Marshall, l'établissement des institutions de Bretton Woods, les prémices de la Communauté européenne, la négociation de nouveaux contrats sociaux à l'intérieur des pays industrialisés et un irrésistible mouvement de libération des pays colonisés. Ces années ont vu émerger un nouvel ordre mondial des décombres de la Seconde Guerre mondiale.

Cinquante ans plus tard, le monde se prépare-t-il à basculer dans une nouvelle ère ? Les premiers signes sont encourageants, comme en témoigne la transition démocratique qui intervient dans les ex-sociétés communistes et dans de nombreux pays en développement, la fin de la guerre froide, la baisse régulière des dépenses militaires mondiales, l'ouverture croissante des économies nationales, le renforcement des perspectives de paix en Afrique du Sud et au Proche-Orient. L'inattendu est en passe de devenir ordinaire.

En cette période propice, l'humanité peut-elle franchir une nouvelle étape décisive ? Le Sommet à venir en offre l'occasion. A l'évidence, il ne pourra résoudre tous les problèmes de l'humanité, pas plus qu'il ne pourra imposer une volonté politique à la place des dirigeants nationaux. Mais il peut et doit donner le sentiment que l'on s'engage dans une nouvelle direction.

Dans les faits, la seule façon d'y parvenir consiste à se concentrer sur un petit nombre de domaines. C'est dans cet esprit qu'est proposé l'agenda en six points qui suit.

- Une nouvelle charte sociale mondiale - jetant les bases d'une nouvelle égalité des chances entre les pays et entre les gens.
- Un pacte de type "20-20" pour le développement humain - destiné à mettre en oeuvre les objectifs essentiels du développement humain sur une période de dix ans (1995-2005).
- La fructification des dividendes de la paix - qui vise à fixer des objectifs concrets de réduction des dépenses militaires et à utiliser les dividendes de la paix pour renforcer la sécurité humaine.
- Un fonds mondial de la sécurité humaine - destiné à lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine à l'échelle mondiale.
- Un renforcement du rôle des Nations Unies dans le domaine du développement humain - pour approfondir l'intégration,

améliorer le fonctionnement et accroître l'efficacité du système des Nations Unies dans le domaine du développement.

• *La création d'un Conseil de sécurité économique des Nations Unies* - c'est-à-dire d'une instance de décision au plus haut niveau apte à traiter des problèmes mondiaux de sécurité humaine.

Chacune de ces propositions, qui sont longuement développées dans le présent rapport, est résumée ci-dessous.

Une charte sociale mondiale

Le moment est venu de formuler le concept nouveau de sécurité humaine en termes clairs et précis au moyen d'une charte sociale mondiale. De même que des contrats sociaux ont été mis en place au niveau national pendant les années 30 et 40 - le New Deal aux Etats-Unis et le Plan Beveridge mettant en place l'Etat providence au Royaume-Uni - l'émergence d'un consensus sur les impératifs mondiaux de la sécurité humaine impose aujourd'hui de définir des contrats sociaux planétaires.

Une grande partie des bases nécessaires à l'élaboration d'une telle charte existent déjà. Entré en vigueur en 1976, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels embrasse la plupart des objectifs quantifiables en termes sociaux - notamment le droit à la nourriture, à la santé, au logement, à l'éducation et au travail - ainsi que d'autres aspects plus abstraits. Les dirigeants mondiaux se sont réunis à plusieurs reprises dans des conférences internationales et des rencontres au sommet pour donner un contenu concret à ces droits et adopter des objectifs spécifiques de mise en oeuvre. Les engagements internationaux les plus complets à cet égard ont été exposés dans l'Agenda 21, adopté lors du Sommet de la Terre de 1992.

La difficulté consiste aujourd'hui à traduire dans la pratique ces principes et objectifs généraux. Le Sommet social devrait charger les Nations Unies de rédiger une charte sociale mondiale concrète, de chiffrer les coûts de réalisation des divers objectifs, de fixer les priorités et les calendriers de mise en oeuvre et de contrôler celle-ci par l'intermédiaire du Conseil de sécurité économique dont la création est proposée plus loin. L'encadré I illustre le contenu que pourrait avoir une telle charte sociale mondiale.

Un pacte de type "20-20" pour le développement humain

La charte sociale mondiale devrait embrasser un large éventail de questions relatives à la sécurité humaine à la fois dans les pays industrialisés et en développement. Son adoption devrait être immédiatement suivie de celle d'un pacte mondial par lequel tous les pays s'engageraient à faire accéder l'ensemble de leurs ressortissants à un niveau de développement humain satisfaisant - au minimum - leurs besoins essentiels. La plupart des pays ont les moyens de garantir ce niveau minimum en redéployant leurs priorités de développement. Cependant, certains des pays les plus pauvres devront recevoir une aide internationale substantielle pour épauler leurs propres actions.

Quels devraient être les objectifs généraux d'un tel pacte ? Longue est la liste des besoins parmi lesquels il faudrait choisir des engagements internationaux. Cependant, les objectifs suivants sont parmi les plus importants :

- *Une éducation élémentaire généralisée* - dispensée aux filles comme aux garçons.
- *Une réduction de moitié des taux d'analphabétisme des adultes* - le taux des femmes ne devant pas dépasser celui des hommes.
- *Des soins médicaux élémentaires pour tous* - avec un accent particulier sur la vaccination des enfants.
- *L'élimination des formes graves de malnutrition* - et une réduction de moitié des formes plus bénignes.
- *Des services de planification familiale pour tous les couples qui souhaitent en bénéficier.*
- *L'accès de tous à l'eau potable et aux services d'assainissement.*
- *L'accès de tous au crédit* - afin de garantir des possibilités de travail indépendant.

Ces objectifs ne représentent que le strict minimum. Il faut aller beaucoup plus loin, et notamment assurer à chacun des moyens d'existence durables. Cependant, la communauté internationale doit commencer par des objectifs acceptés par tous et réalisables.

On estime qu'il faudrait ajouter 30 à 40 milliards de dollars par an à l'aide actuelle pour atteindre ces objectifs sur les dix ans à venir. C'est une somme substantielle, mais elle pourrait aisément être dégagée par un redéploiement des priorités budgétaires.

En moyenne, les pays en développement ne consacrent que 13 % de leurs budgets nationaux (57 milliards de dollars

Le pacte de type "20-20" pourrait permettre à tous les pays d'atteindre leurs objectifs essentiels en matière de développement humain

Ce pacte de type "20-20" pour le développement humain serait fondé sur un partage des responsabilités

par an) aux aspects essentiels du développement humain. Leur potentiel de redéploiement budgétaire est considérable : réduction des dépenses militaires (environ 125 milliards de dollars par an), privatisation des entreprises publiques déficitaires et abandon de certains projets de développement non prioritaires. Il est proposé que ces pays affectent au moins 20 % de leurs budgets (88 milliards de dollars par an) aux priorités du développement humain. Les possibilités de redéploiement variant d'un pays à l'autre, l'objectif de 20 % ne représente qu'une moyenne.

Avec la fin de la guerre froide, les pays donateurs disposent eux aussi de marges considérables pour modifier les priorités de leurs budgets d'aide. En moyenne, ces pays ne consacrent que 7 % de leur aide aux diverses priorités du développement humain (éducation élémentaire, soins médicaux de première nécessité, systèmes d'alimentation en eau et planification familiale de masse). Le problème ne tient pas tant à la proportion de l'aide au secteur social (16 % en moyenne) qu'à sa répartition au sein même de ce secteur. Moins d'un cinquième de l'aide à l'éducation va à l'enseignement élémentaire, et une proportion semblable de l'aide à l'adduction d'eau et à l'assainissement est affectée aux zones rurales. Dans ce domaine, une part très réduite de l'aide est consacrée aux programmes qui permettraient de desservir à peu de frais un grand nombre de gens. Si les donateurs portaient à 20 % la part de leur aide consacrée aux priorités du développement humain, cette part atteindrait 20 milliards de dollars par an au lieu de 4 aujourd'hui. Là encore, le taux de 20 % est une moyenne : certains donateurs ont davantage de possibilités de redéploiement que d'autres.

Ce pacte de type "20-20" pour le développement humain serait fondé sur un partage des responsabilités. Les trois quarts des contributions proviendraient des pays en développement et un quart des pays donateurs. Le financement étant assuré par un redéploiement des priorités budgétaires, aucune somme supplémentaire ne serait nécessaire (voir chapitre 4).

Le pacte "20-20" pourrait permettre à tous les pays d'atteindre leurs objectifs essentiels en matière de développement humain d'ici à la fin du siècle. Ce pacte donnerait non seulement un nouvel espoir à la majorité de l'humanité, mais permettrait également de faire progresser de nombreux autres objectifs prioritaires.

- Il contribuerait à ralentir la croissance démographique, car l'expérience montre que le développement humain est le plus efficace des moyens de contraception.
- Il constituerait un facteur de stabilité, dans la mesure où le capital humain peut remplacer certaines ressources naturelles et où les modèles du développement humain représentent les paradigmes de développement les moins polluants.
- Il permettrait aux pays en développement d'entamer le XXI^e siècle dans des conditions favorables sur le marché mondial, et de tirer profit de l'accroissement de leur capital humain pour accroître leurs chances dans la course au développement.
- Il permettrait aux donateurs de convaincre leurs législateurs réticents et leurs opinions publiques sceptiques que l'aide qu'ils consentent est utilisée au mieux.

Ce pacte devrait être géré, contrôlé et coordonné au niveau international. Le Sommet social devrait demander aux Nations Unies d'élaborer un tel pacte de type "20-20" et de déterminer les instances et procédures qu'exigerait sa mise en oeuvre.

Récolter les dividendes de la paix

Les dépenses militaires mondiales ont diminué en moyenne de 3,6 % par an entre 1987 et 1994. Les dividendes de la paix ainsi dégagés se montent au total à 935 milliards de dollars : 810 dans les pays industrialisés et 125 dans les pays en développement. Cependant, il est difficile de savoir où ces sommes sont allées. La réduction des dépenses militaires ne se traduit pas automatiquement par une augmentation des dépenses consacrées au développement humain. De plus, les régions les plus pauvres du monde (en particulier l'Afrique subsaharienne) n'ont pas mis de frein à leurs dépenses militaires. Et pendant ce temps, d'autres pays poursuivent leur course aux exportations d'armements, dans une optique commerciale à courte vue.

Il importe à présent de continuer d'exercer des pressions pour que les dépenses militaires mondiales diminuent, de faire en sorte que les pays les plus pauvres réduisent eux aussi leurs dépenses d'armement et d'établir un lien solide entre la baisse des dépenses militaires et la hausse des dépenses sociales.

Le prochain défi du désarmement consiste à faire sortir le Tiers monde de la

guerre froide. Cela exigera de nouvelles alliances pour la paix et la mise en place d'instances internationales et régionales destinées à accueillir des pourparlers sur le désarmement. Il faudra également désamorcer les tensions qui existent actuellement dans le monde et les grandes puissances devront faire preuve d'une détermination nouvelle pour s'attaquer aux causes fondamentales des conflits dans le Tiers monde, en premier lieu par l'intermédiaire des Nations Unies.

Dans le même temps, une nouvelle déontologie de la paix est nécessaire de la part des principaux fournisseurs d'armes. En effet, 86 % des livraisons d'armement sont actuellement effectuées par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Ceux-ci doivent s'accorder pour supprimer leur aide et leurs bases militaires, réglementer la fourniture des armes sophistiquées et renoncer à subventionner leurs exportations d'armement. L'aide étrangère doit aussi donner des signaux appropriés. Ainsi, au lieu d'accorder, comme aujourd'hui, une sorte de prime aux pays ayant des dépenses militaires élevées, les pays donateurs devraient réduire leur aide publique au développement (APD) si le pays bénéficiaire persiste à dépenser davantage pour son armée que pour le bien-être social de sa population.

Dans cette perspective, le Sommet social offre une importante occasion d'abandonner la sécurité assurée par les armes au profit de la sécurité humaine. Lors de ce Sommet, il faudra agir collectivement pour :

- Convenir d'un objectif de réduction des dépenses militaires, par exemple de 3 % par an, entre 1995 et 2005.
- Etablir un lien clair et explicite entre la diminution des dépenses militaires et l'accroissement des dépenses sociales.
- Persuader tous les pays d'affecter une partie de leur gisement d'économies à un fonds mondial de la sécurité humaine (envisagé ci-dessous). Cette proportion pourrait représenter 20 % des dividendes de la paix dans les pays riches et 10 % dans les pays pauvres.
- Donner aux Nations Unies le mandat de tenir à jour une liste d'armes et de technologies sophistiquées dont l'exportation serait totalement interdite, sauf dans le cadre d'un accord international.
- Persuader les pays industrialisés de fermer leurs bases militaires, de supprimer leur aide militaire et d'éliminer les sub-

ventions qu'ils accordent aux exportateurs d'armes dans les trois ans qui viennent.

- Demander aux Nations Unies d'améliorer le système d'information de leur Registre des armements conventionnels, de façon à publier régulièrement des informations à jour sur le commerce des armes et des technologies.

Un fonds mondial de la sécurité humaine

La sécurité humaine est indivisible. En effet, famine, pollution ou violences ethniques ignorent les frontières. Cependant, les réponses restent encore largement nationales. Le Sommet social devrait donc envisager la création d'un fonds mondial de la sécurité humaine destiné à financer une action internationale dans le domaine du trafic des stupéfiants, du terrorisme international, de la prolifération des armes nucléaires, des maladies transmissibles, de la pollution de l'environnement, de l'épuisement des ressources naturelles, des catastrophes naturelles, des conflits ethniques et des exodes de réfugiés.

Différents pactes mondiaux pourraient être négociés dans chacun de ces domaines. Ils porteraient sur des "biens mondiaux" et des "maux mondiaux". Des précédents encourageants sont constitués par les pactes déjà conclus sur le changement climatique et la biodiversité, et par les négociations en cours en vue d'un pacte sur la désertification.

Ce fonds mondial pourrait être alimenté par trois grandes sources. La première est constituée par les dividendes de la paix, qui ont déjà été mentionnés. Un pourcentage fixe des réductions des dépenses militaires mondiales servirait à alimenter le fonds mondial de la sécurité humaine. Cela serait justifié par le fait que les menaces essentielles qui pèsent sur la sécurité humaine n'ont pas disparu, mais ont seulement changé de forme.

Les dividendes de la paix pourraient être substantiels : une réduction annuelle de 3 % des dépenses militaires mondiales permettrait en effet de dégager quelque 460 milliards de dollars entre 1995 et l'an 2000 : 385 dans les pays industrialisés et 75 dans les pays en développement. Cependant, l'intégralité de cette somme ne serait pas disponible pour un fonds mondial de la sécurité humaine, dans la mesure où une part importante des économies réalisées devrait servir à d'autres

Tous les pays devraient s'accorder sur une réduction de 3 % par an des dépenses militaires entre 1995 et 2005

*Il faudrait que
le Sommet
social
approuve l'idée
fondamentale
d'un fonds
mondial de la
sécurité
humaine*

tâches, notamment au financement des coûts de conversion de l'industrie militaire à des fins civiles.

Si, toutefois, comme il a été suggéré, les pays riches affectaient 20 % de leurs dividendes de la paix et les pays pauvres 10 % à ce fonds, celui-ci recevrait au moins 85 milliards de dollars entre 1995 et l'an 2000, soit environ 14 milliards de dollars par an. Ces chiffres sont purement indicatifs. Le point essentiel est que les contributions doivent être automatiques et réparties sur l'ensemble des pays du monde. Une des formes que pourrait prendre ce fonds a été proposée par le Prix Nobel de la Paix Oscar Arias (contribution spéciale, page 63).

Une deuxième source logique de financement d'une action mondiale répondant à des menaces, elles aussi mondiales, est constituée par un ensemble de redevances sur des transactions ou sur des émissions polluantes à l'échelle de la planète. Nous n'en sommes pas encore là, mais il est important d'examiner dès à présent quelques-unes des solutions les plus prometteuses, dont deux sont exposées au chapitre 4. La première, une taxe sur les mouvements internationaux de capitaux à caractère spéculatif, a été proposée par James Tobin, Prix Nobel d'Economie (contribution spéciale, page 75). Celui-ci avance un taux d'imposition de 0,5 % sur ces opérations, mais même un taux aussi faible que 0,05 % pourrait produire une somme de 150 milliards de dollars par an entre 1995 et l'an 2000. Cette taxe passerait largement inaperçue et n'aurait aucun caractère discriminatoire. La deuxième possibilité est une taxe mondiale sur l'énergie : un impôt de 1 dollar par baril de pétrole (ou son équivalent en charbon) permettrait de dégager quelque 66 milliards de dollars par an, sur la même période.

Une troisième grande source de financement pourrait être l'aide publique au développement (APD). L'objectif actuel est que les pays industrialisés y consacrent 0,7 % de leur PNB, soit le double de leur contribution réelle. Les premiers 0,1 % seraient affectés à un système de protection sociale pour les pays pauvres (chapitre 4). Le solde devrait toutefois être lié à des objectifs spécifiques, dont la sécurité humaine mondiale. Si les donateurs restructuraient l'APD actuelle et augmentaient leurs contributions, ils pourraient fournir environ 20 milliards de dollars à un fonds mondial de la sécurité humaine.

Ces trois sources de financement réunies pourraient apporter environ 250 milliards de dollars par an entre 1995 et l'an 2000. Ce montant semble ambitieux, mais il ne représente qu'environ 1 % du PIB mondial. L'humanité peut-elle faire moins pour sa survie collective, alors qu'elle a consacré jusqu'à récemment plus de 4 % du PIB mondial à son arsenal militaire ?

Plutôt que sur les formes spécifiques que pourrait prendre une fiscalité mondiale, c'est sur l'idée fondamentale de l'élaboration d'une politique et de la collecte de fonds à l'échelle planétaire que devrait se pencher le Sommet social. Il ne s'agit pas de mettre en place un fonds distinct ou une nouvelle institution. L'idée est en effet de créer un compte mondial rassemblant des contributions destinées à satisfaire les besoins en matière de sécurité humaine dans le monde.

Le Sommet social devrait approuver l'idée de principe d'un fonds mondial de la sécurité humaine et donner mandat aux Nations Unies d'élaborer un projet concret.

Renforcer le rôle des Nations Unies dans le développement humain

Les Nations Unies s'imposent comme l'institution la mieux à même de gérer ce nouveau fonds mondial. Cependant, pour assumer cette responsabilité supplémentaire, elles doivent renforcer leurs capacités dans le domaine du développement humain durable.

Les fonds de développement des Nations Unies (PNUD, UNICEF, FNUAP, FIDA et PAM) fournissent des ressources considérables - environ 5 milliards de dollars par an - aux pays en développement. Les ressources cumulées de ces fonds sont presque aussi importantes que celles de l'IDA (institution de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts à des conditions avantageuses). De plus, ces fonds versent des subventions et non des crédits, assurant ainsi un transfert net substantiel de ressources au profit des pays en développement, et examinent actuellement les meilleures solutions visant à renforcer leur action collective en faveur du développement et à coordonner leurs stratégies d'aide. A cet égard, ils admettent la nécessité d'améliorer l'intégration, l'effi-

cacité et les compétences des Nations Unies en matière de développement.

Trois mesures seront essentielles pour que les fonds de développement des Nations Unies assument les responsabilités accrues susceptibles d'émerger du Sommet social.

Premièrement, les programmes concernés des Nations Unies doivent identifier des missions communes et des démarches complémentaires pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement humain durable. L'incitation majeure viendra de l'Agenda pour le développement élaboré par le Secrétaire général et d'autres actions en cours visant à mieux définir des orientations communes et des thèmes unificateurs.

Deuxièmement, les responsables de ces institutions devront coopérer plus étroitement à l'avenir, à la fois au niveau de leur administration centrale et de chaque pays. Dans le même temps, le Conseil économique et social (ECOSOC), restructuré, devra donner une impulsion plus vigoureuse et vitale.

Troisièmement, si des ressources supplémentaires sont dégagées au profit des stratégies de développement humain - à travers le pacte de type "20-20" ou le fonds mondial de la sécurité humaine, évoqués plus haut -, les institutions des Nations Unies (renforcées dans le domaine du développement) seraient bien placées pour gérer et contrôler ces ressources et assumer les nouvelles responsabilités qu'appelle le développement humain durable. Le cadre institutionnel précis pourrait être déterminé par un ECOSOC restructuré. Quelle que soit la forme que prendront alors les institutions des Nations Unies, elles doivent s'appuyer sur les forces de chaque fonds de développement, ainsi que sur leurs grands groupes de soutien et leurs mandats complémentaires, et élaborer des réformes institutionnelles cruciales.

Un Conseil de sécurité économique

Pour pousser jusqu'à sa conclusion logique ce processus de renforcement du mandat des Nations Unies dans le domaine du développement, il serait également essentiel de créer un Conseil de sécurité économique. Il s'agirait d'un lieu de prise de décisions au plus haut niveau passerait en revue les menaces pesant sur la sécurité humaine dans le monde et définirait les

actions nécessaires. Outre les menaces évoquées plus haut, ce Conseil examinerait des questions essentielles, telles que la pauvreté mondiale, le chômage, la sécurité alimentaire, les migrations internationales et la mise en place d'un nouveau cadre pour le développement humain durable.

Le Conseil de sécurité économique qu'il est proposé de créer devrait se conformer à quelques-uns des critères suivants :

- *Axer son action sur le développement humain durable*, plutôt que sur les questions politiques et le maintien de la paix.
- *Se composer d'un petit nombre de membres formant une structure simple à gérer* : par exemple, 11 membres permanents formés par les principaux pays industrialisés et les pays en développement les plus peuplés, et 11 autres membres "tournants".
- *Disposer d'un mécanisme de vote protégé*, exigeant, par exemple, que toutes les décisions soient non seulement prises à la majorité, mais également ratifiées par une majorité au sein des pays industrialisés et une majorité au sein des pays en développement.
- *Comprendre un secrétariat spécialisé*, restreint et hautement qualifié, sous la direction d'une personne éminente, et qui serait chargé d'élaborer les options de politique devant être étudiées par le Conseil.
- *Faire appel à des délégués nationaux spécialisés* : les assemblées ordinaires réuniraient des représentants de pays possédant un savoir-faire dans le domaine des finances et de l'économie. Par ailleurs, des assemblées extraordinaires réuniraient à un haut niveau les ministres des Finances et du Plan, et des sessions annuelles seraient organisées au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.
- *Assurer le suivi des activités des organisations à l'échelle du globe* : le Conseil surveillerait très attentivement l'orientation des actions menées par chaque organisation internationale et régionale.

Le Conseil de sécurité économique se composerait ainsi de quelque 22 membres qui siègeraient tout au long de l'année. Il renverrait certains sujets à des groupes de négociation de plus faible dimension.

La création d'un tel Conseil de sécurité économique sera difficile car elle impose de modifier la charte des Nations Unies. Il serait donc peut-être plus réaliste de se lancer dans une entreprise moins

*Il serait
essentiel
de créer un
Conseil
de sécurité
économique*

ambitieuse et plus facile à gérer sur le plan administratif.

Une première possibilité serait d'étendre le mandat du Conseil de sécurité actuel, de sorte qu'il puisse examiner à la fois les menaces militaires et les risques que les crises économiques et sociales font courir à la paix. Cette solution serait conforme aux efforts actuellement déployés pour faire participer les Nations Unies non seulement au maintien de la paix, mais également, comme le sug-

gère l'Agenda pour la paix, à la prévention active des conflits.

Une autre possibilité serait de faire appel à l'ECOSOC. Actuellement assez peu "maniable" et composé de 54 membres, l'ECOSOC pourrait déléguer son pouvoir de décision à un conseil exécutif de plus faible dimension (15 membres, par exemple), qui se réunirait en session permanente. Les ministres des Finances et du Plan pourraient prendre part à l'examen des questions de développement les plus importantes, et les décisions pourraient être ultérieurement adoptées par l'ensemble du Conseil et par l'Assemblée générale. L'article 65 de la charte des Nations Unies prévoit de confier de tels pouvoirs à l'ECOSOC, si le Conseil de sécurité le demande.

Ces mesures auraient toutefois un caractère provisoire, et il n'en est pas moins vrai qu'un Conseil de sécurité économique à part entière serait préférable à des solutions moins ambitieuses. La création d'un tel Conseil ne devrait pas paraître aussi audacieuse si la communauté mondiale s'accordait sur l'urgence de la tâche et sur la nécessité d'une action internationale élargie. Le Sommet social offre une occasion de s'entendre sur le cadre dans lequel cette initiative hardie pourrait s'inscrire.

L'encadré 2 résume les propositions spécifiques destinées à être étudiées par le Sommet social et auxquelles les décideurs pourront se reporter directement. A première vue, ces propositions peuvent sembler exiger beaucoup de la communauté internationale, mais elles sont probablement plus réalistes qu'elles ne paraissent.

Gardons à l'esprit que les impératifs de la sécurité humaine rapprochent les gens, sur l'ensemble de la planète. Rappelons-nous aussi que ce qui semblait hier une hérésie est bien souvent accepté par tous aujourd'hui.

ENCADRE 2

Un projet de plan d'action pour le Sommet social

1. Adopter une charte sociale mondiale, qui aurait le statut d'un nouveau contrat social entre tous les pays et tous les individus.
2. S'accorder sur un nouveau paradigme du développement humain durable, dans lequel la croissance économique sera axée sur les gens et pourra perdurer d'une génération à l'autre.
3. Donner aux Nations Unies le mandat de dresser un plan général garantissant la sécurité humaine dans le monde et protégeant les individus des dangers qui les menacent dans leur vie quotidienne : pauvreté, chômage, drogue, terrorisme, dégradation de l'environnement et désintégration sociale.
4. S'accorder sur l'objectif d'une réduction de 3 % par an des dépenses militaires mondiales entre 1995 et 2005, et veiller à ce qu'une partie des économies en découlant - par exemple, 20 % dans les pays industrialisés et 10 % dans les pays en développement - soit portée au crédit d'un fonds mondial de la sécurité humaine.

5. Définir un pacte pour le développement humain pour les dix prochaines années (1995-2005) par lequel tous les pays s'engageraient à garantir un niveau élémentaire de développement humain à chacun de leurs habitants et adopter la proposition "20-20" selon laquelle les pays en développement et les donateurs affecteraient au moins 20 % de leurs budgets nationaux ou de leur fonds d'aide aux domaines prioritaires du développement humain.
6. Recommander à l'ECOSOC d'examiner les différentes formes possibles de fiscalité mondiale, en particulier des taxes sur la pollution à l'échelle planétaire et sur les mouvements de capitaux à caractère spéculatif, en vue de financer un fonds mondial de la sécurité humaine.
7. Inciter la communauté internationale à renforcer le rôle des Nations Unies dans le domaine économique et social et à leur accorder davantage de pouvoirs de décision en créant un Conseil de sécurité économique qui générerait les nouvelles dimensions de la sécurité humaine dans le monde.



Vers un développement humain durable

Les êtres humains naissent avec un certain potentiel. Le développement a pour objet de créer un environnement dans lequel chaque individu puisse accroître ses capacités. Il vise aussi à élargir les possibilités offertes aux générations actuelles et futures. Tout développement humain digne de ce nom est fondé sur la reconnaissance universelle du droit à la vie de chaque individu.

L'universalité du droit à la vie

Un modèle de développement humain durable accorde à la vie une valeur intrinsèque qui ne tient pas au seul fait que les hommes peuvent produire des biens matériels, aussi important que soit cet aspect. Ce modèle ne confère pas plus de valeur à telle vie plutôt qu'à telle autre. Aucun nouveau-né ne devrait être voué à une vie courte ou misérable pour la seule raison qu'il serait né dans la "mauvaise" classe sociale, le "mauvais" pays ou appartenirait au "mauvais" sexe.

Le développement doit permettre à chaque individu d'augmenter son potentiel et de l'exploiter au mieux dans tous les domaines : économique, social, culturel ou politique.

L'universalité du droit à la vie est le lien qui unit les exigences du développement humain d'aujourd'hui aux impératifs du développement de demain, notamment en ce qui concerne la nécessité de préserver et de régénérer l'environnement pour l'avenir. L'argument-clé en faveur de la protection de l'environnement est d'ordre éthique : il faut absolument léguer aux générations futures les mêmes possibilités que celles offertes aux générations qui les ont précédées. C'est cette garantie-même qui fonde le concept de "développement durable".

Cependant, la durabilité n'a que peu de sens si elle consiste à entretenir des conditions de vie misérable et l'indigence.

L'objectif ne peut être de pérenniser le dénuement. Nous ne devons pas non plus refuser aux plus défavorisés d'aujourd'hui l'attention que nous sommes prêts à accorder aux générations futures.

Le développement humain et la durabilité sont donc des éléments-clés du principe éthique consacrant l'universalité du droit à la vie. Les deux concepts sont compatibles, ils s'intègrent au même dessein global. Au sein de ce cadre conceptuel, la notion de durabilité correspond, à peu près, à l'idée de répartition équitable : il s'agit de partager les possibilités du développement entre la génération actuelle et les générations futures. Il serait toutefois pour le moins étrange de nous montrer très préoccupés du bien-être des générations futures, encore à naître, tout en ignorant la condition faite aujourd'hui aux pauvres. Une éthique de l'universalité exige sans aucun doute l'équité de traitement entre les différentes générations ainsi que l'équité au sein d'une même génération.

L'équité évoquée ici concerne l'égalité des chances, et non de réussite. Chaque être humain a droit à des possibilités équitables de développer au mieux son potentiel. Il en va de même pour chaque génération. Chacun est cependant libre de choisir la manière dont il exploitera ces possibilités et porte la responsabilité des résultats obtenus. Encore faut-il et faudra-t-il accorder à chacun le choix au départ.

L'universalité du droit à la vie, concept-force de la philosophie à l'origine de nombreuses politiques contemporaines, sous-tend la quête des moyens susceptibles de satisfaire les besoins humains fondamentaux. Ce concept exige un monde où tous les enfants ont accès à l'instruction, où aucun être humain ne se voit refuser des soins médicaux et où chacun peut développer le potentiel dont il a hérité. La doctrine universaliste implique que l'on donne aux individus les moyens d'agir. Elle englobe la protection de tous les droits humains fondamentaux, économiques et

Tout développement humain digne de ce nom est fondé sur la reconnaissance universelle du droit à la vie de chaque individu

C'est d'un
manque de
justice et non
de charité que
le monde
souffre

sociaux aussi bien que civiques et politiques, et affirme que le droit à la nourriture est aussi sacré que le droit de vote. Elle interdit toute discrimination entre les individus, quels que soient leur sexe, leur religion, leur race ou leur origine ethnique. Elle s'intéresse directement aux êtres humains et ne respecte les souverainetés nationales que dans la mesure où les États-nations respectent les droits de l'homme chez eux.

L'idéal d'universalité vise l'égalité des chances et non l'égalité des revenus, encore qu'une société "civilisée" doive garantir un revenu minimum à tous.

L'idée fondatrice à la base de l'universalité du droit à la vie vient de nombreux précurseurs. "C'est d'un manque de justice et non de charité que le monde souffre", écrivait Mary Wollstonecraft, l'une des premières féministes, dans *A Vindication of the Rights of Woman*, publié en 1792. La même année, son ami Thomas Paine publiait la seconde partie des *Droits de l'homme*. Tous deux souhaitaient que chacun - homme ou femme - puisse obtenir la maîtrise de son propre destin, ainsi qu'une chance de vivre conformément à ses valeurs et aspirations.

Perspective historique

L'intérêt porté au concept de développement humain n'est pas nouveau, pas plus que le souci de la durabilité. Le regain d'intérêt qui se manifeste aujourd'hui pour le développement humain est davantage la réappropriation d'un héritage ancien et indiscuté que l'importation ou l'introduction d'une nouvelle façon de voir.

Le concept de développement humain remonte bien souvent aux débuts de l'histoire de l'humanité et se retrouve dans de nombreuses cultures et religions. Aristote écrivait que "la richesse n'est manifestement pas le bien que nous cherchons, parce qu'elle n'a qu'une utilité pratique et ne sert que dans la quête d'autre chose". La même idée se retrouve dans les écrits des premiers théoriciens de l'économie quantitative (William Petty, Gregory King, François Quesnay, Antoine Lavoisier et Joseph Lagrange) et dans les travaux des précurseurs de l'économie politique (Adam Smith, Robert Malthus, Karl Marx et John Stuart Mill). Quand Adam Smith, apôtre de la libre entreprise et de l'initiative privée, souhaitait que le développement économique permette à

tout individu de se mêler librement aux autres sans "avoir honte de se montrer en public", il donnait au concept de pauvreté une acception allant bien au-delà d'un simple décompte de calories pour lui conférer l'acception d'intégration des pauvres dans le reste de la communauté.

Tout au long de cette première période, le concept de développement a assimilé le revenu et sa croissance à de simples outils et s'est concentré sur ce qui préoccupait réellement les gens, individuellement et collectivement, dans ce qui les rapprochait, comme dans ce qui les différenciail. Le souci essentiel du développement est alors devenu la qualité de vie des individus : qu'étaient-ils capables de réaliser et que réalisaient-ils effectivement ? A quelles formes de discrimination se heurtaient-ils ? Quels combats menaient-ils ? Bénéficiaient-ils d'une plus grande liberté de choix ? La liberté de choix n'était d'ailleurs pas seulement d'ordre économique, mais concernait toutes les décisions au travers desquelles chacun peut acquérir une plus grande maîtrise de son destin. La quête du bien-être matériel était au rang de ces choix, mais n'était pas encore devenue l'unique préoccupation.

C'est seulement au XX^e siècle que les sciences sociales ont montré un intérêt toujours croissant pour la science économique, et que l'économie s'est davantage souciée de la richesse que des individus, de la situation économique que de la société, de la maximisation du revenu que de l'accroissement des chances offertes à ces mêmes individus. Même si l'obsession matérialiste n'est apparue que récemment, le souci des économistes et des dirigeants d'accroître le "trésor national", ou d'avoir une balance commerciale excédentaire remonte quant à lui au moins au mercantilisme, qui avait choisi de se concentrer sur la réussite matérielle plus que sur le développement humain.

La prédominance d'une tradition moderne exclusivement attachée à des variables telles que le produit national brut par habitant ou la richesse nationale n'est jamais que la poursuite, plus marquée, de l'ancienne approche privilégiant l'idée d'opulence. Et c'est cette option, dépourvue de toute noblesse qui consiste à considérer l'humanité comme un simple moyen de production et s'oppose à une vision plus élevée reconnaissant le caractère universel du droit à la vie, qui a donné à l'économie sa réputation de "science funeste".

Prosperité et développement humain

Pourquoi devrait-il y avoir conflit entre maximisation des richesses et développement humain ? Le premier volet n'est-il pas indispensable au second ?

La richesse n'est pas sans importance pour l'homme, mais il n'est pas souhaitable de s'y concentrer exclusivement et ce, pour deux raisons.

En premier lieu, l'accumulation de richesses n'est pas la condition *sine qua non* de la liberté de choix. A vrai dire, les individus et les sociétés opèrent nombre de choix n'exigeant aucune richesse matérielle. Une société n'a pas besoin d'être riche pour pouvoir être démocratique. Une famille n'a pas besoin d'être riche pour respecter les droits de chacun de ses membres. Une nation n'a pas besoin d'être opulente pour respecter l'égalité entre hommes et femmes. Le respect de traditions socioculturelles estimables peut se rencontrer - et se rencontre effectivement - à tous les niveaux de revenu. La richesse d'une culture peut tout à fait se révéler indépendante de la richesse de la population.

En second lieu, les choix humains s'opèrent bien au-delà de la notion de bien-être économique. Les êtres humains aspirent peut-être à la richesse, mais ils veulent surtout vivre longtemps et en bonne santé, boire à la fontaine du savoir, participer librement à la vie de leur communauté, respirer un air pur, jouir des plaisirs simples de la vie dans un environnement propre, et goûter la tranquillité d'esprit qui accompagne le sentiment de sécurité ressenti au foyer, sur le lieu de travail et au sein de la société.

La richesse nationale peut accroître la liberté de choix des individus, tout comme elle peut ne pas le faire. C'est l'usage que font les nations de leur richesse, et non la richesse même, qui est le facteur décisif. A moins que les sociétés n'admettent que les individus qui les composent sont leur véritable richesse, l'obsession relative à la création de richesses matérielles occultera l'objectif ultime, l'enrichissement de toute vie humaine.

Ce conflit entre maximisation de la richesse et développement n'est pas seulement théorique. Il est ancré dans la réalité. Même s'il existe une corrélation avérée entre richesse matérielle et bien-être, elle ne transparait pas toujours et ce, dans un trop grand nombre de sociétés. Dans beaucoup de pays, le PNB par habitant est

élevé alors que les niveaux constatés par les indicateurs de développement humain sont faibles, et inversement. Des pays annonçant des PNB par habitant similaires peuvent avoir des indicateurs de développement humain très différents, selon l'usage qu'ils font de leur richesse nationale (tableau 1.1 et diagramme 1.1). Enrichissement économique et enrichissement humain ne vont pas toujours de pair.

Certains pensent que l'opulence ne doit pas être une fin en soi, mais qu'elle reste le principal moyen de promouvoir des objectifs fondamentaux, y compris l'objectif aristotélicien d'une "vie épanouie". Pour prendre un exemple éminent, W. Arthur Lewis, théoricien majeur du développement et Prix Nobel d'Economie, ne doutait pas que l'objectif à atteindre était l'élargissement de "l'éventail des choix humains". Il avait certes reconnu que les progrès dans la liberté de choix dépendaient de nombreux facteurs, mais il avait néanmoins décidé de se concentrer tout particulièrement sur "la croissance du produit par habitant", parce qu'elle "donne à l'homme une plus grande maîtrise sur son environnement et, du même coup, accroît sa liberté". Le thème central de son ouvrage, devenu un classique, était suffisamment précis pour qu'il pût affirmer : "Notre objet est la croissance, et non la répartition". Pourtant, en l'absence d'une répartition et de mesures publiques adéquates, la croissance économique peut ne pas se traduire par une amélioration de la qualité de vie.

L'accumulation de richesses n'est pas la condition sine qua non de la liberté de choix

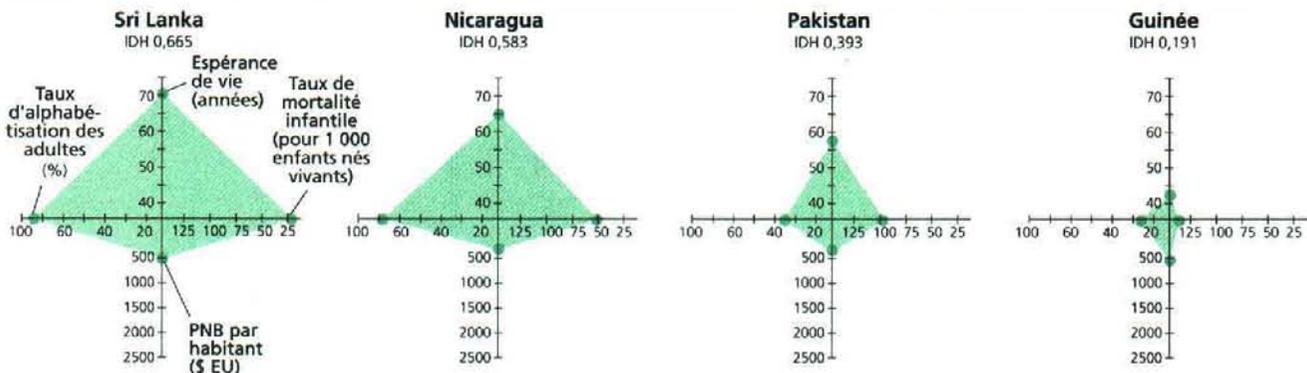
TABLEAU 1.1
Revenu identique, IDH différent, 1991/1992

Pays	PNB par habitant (\$ EU)	Valeur de l'IDH	Rang selon l'IDH	Espérance de vie (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (%)	Taux de mortalité infantile (pour mille enfants nés vivants)
<i>PNB par habitant compris entre 400 et 500 dollars</i>						
Sri Lanka	500	0,665	90	71,2	89	24
Nicaragua	400	0,583	106	65,4	78	53
Pakistan	400	0,393	132	58,3	36	99
Guinée	500	0,191	173	43,9	27	135
<i>PNB par habitant compris entre 1 000 et 1 100 dollars</i>						
Equateur	1 010	0,718	74	66,2	87	58
Jordanie	1 060	0,628	98	67,3	82	37
El Salvador	1 090	0,543	112	65,2	75	46
Congo	1 040	0,461	123	51,7	59	83
<i>PNB par habitant compris entre 2 300 et 2 600 dollars</i>						
Chili	2 360	0,848	38	71,9	94	17
Malaisie	2 520	0,794	57	70,4	80	14
Afrique du Sud	2 540	0,650	93	62,2	80	53
Irak	2 550	0,614	100	65,7	63	59

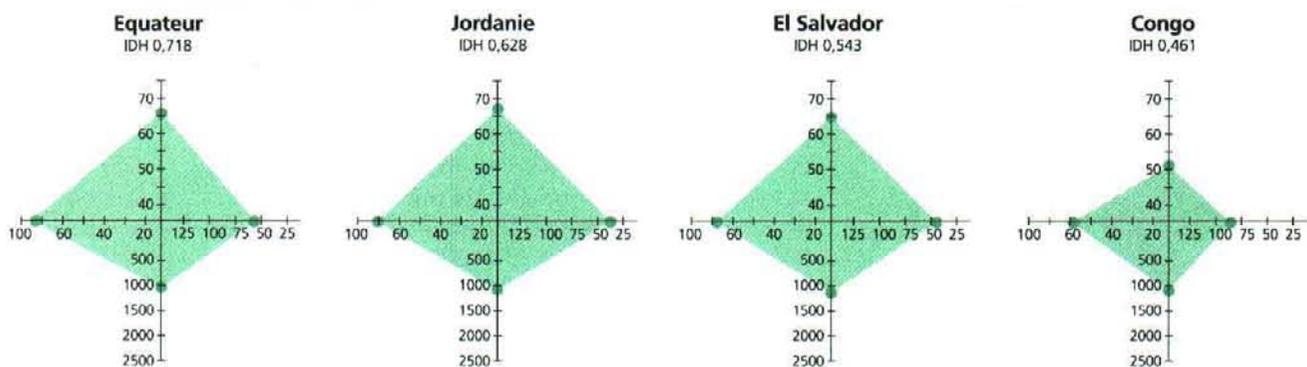
DIAGRAMME 1.1

Revenu identique, développement humain différent

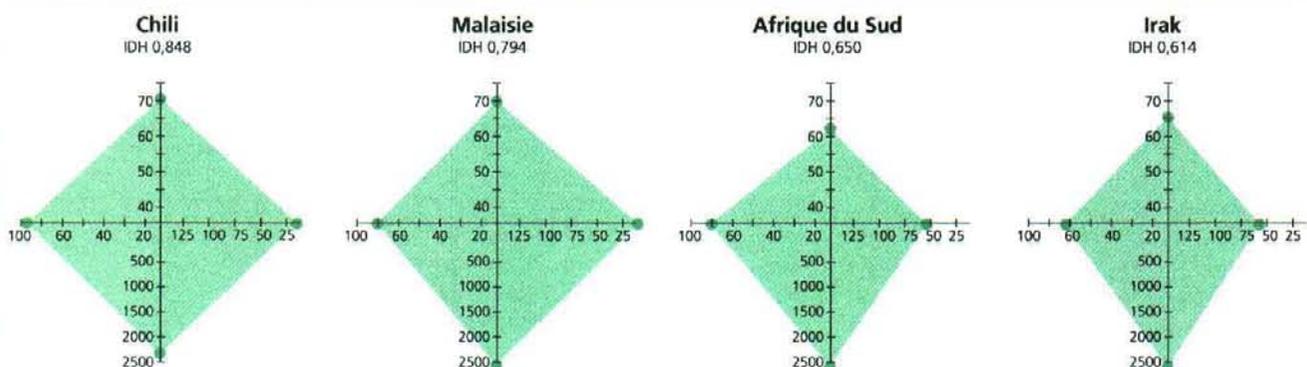
PNB par habitant compris entre 400 et 500 dollars



PNB par habitant compris entre 1 000 et 1 100 dollars



PNB par habitant compris entre 2 300 et 2 600 dollars



Des études récentes confirment que même lorsque les données internationales révèlent une corrélation généralement positive et statistiquement significative entre le PNB par habitant et les indicateurs de qualité de vie, cette corrélation dépend dans une large mesure de l'utilisation des excédents dans le sens d'une amélioration de l'enseignement public, de la santé et d'une réduction de la pauvreté absolue.

Certes, les pays où le revenu moyen est plus élevé tendent aussi à avoir une espérance moyenne de vie plus longue, des taux de mortalité infantile et juvénile plus faibles et des taux d'alphabétisation plus élevés, c'est-à-dire un niveau de développement humain supérieur. Il ne s'agit pas d'une loi immuable, loin s'en faut. Dans les comparaisons internationales, les écarts de revenu n'expliquent guère plus de la moitié des écarts d'espérance de vie, ou de la mortalité infantile et juvénile. En outre, ils expliquent une fraction encore plus faible des différences touchant au taux d'alphabétisation des adultes.

La façon dont la croissance du PNB influe sur le développement humain importe davantage. De très nombreux indices donnent à penser que la corrélation statistique entre PNB par habitant et développement humain tend à s'expliquer par le mécanisme qui veut que l'augmentation du PNB conduise à un accroissement des dépenses publiques et à une réduction de la pauvreté.

Ce phénomène ne signifie pas pour autant que la croissance économique n'exerce aucune influence sur l'amélioration de la qualité de vie. Il révèle plutôt que le lien est aléatoire. Le partage des fruits de la croissance économique est déterminant à plus d'un égard, de même que la part octroyée aux pauvres, et la fraction des ressources supplémentaires consacrée au renforcement des services publics, en particulier des soins médicaux de première nécessité et de l'enseignement élémentaire.

Bref, ce n'est pas seulement le niveau du revenu qui importe, mais aussi l'usage qui en est fait. Une société peut consacrer son revenu à l'armement ou à l'éducation. Un individu peut dépenser son revenu en achetant de la drogue ou des aliments de base. Ce qui est déterminant, ce n'est pas le processus de maximisation des richesses, mais ce sont les décisions que prennent les individus et les sociétés. Cette vérité élémentaire est trop souvent oubliée.

Il n'y a donc pas d'incohérence *a priori* à (1) considérer la croissance économique comme très importante et à (2) y voir une base insuffisante au développement humain. La croissance du revenu ne pourra améliorer les conditions de vie des pauvres que si ces derniers reçoivent une fraction des excédents, ou si ce revenu sert à financer des services publics auxquels certaines couches de la société n'auraient pas accès autrement. Une fois encore, l'impératif est de valoriser pleinement l'épanouissement des capacités humaines, et non de promouvoir la croissance globale en négligeant tout ce qu'il faut faire pour que ses fruits servent les intérêts des plus défavorisés.

Confusion entre finalités et moyens

On soutient souvent, à juste titre, que le fait d'investir dans les individus accroît leur productivité. On avance ensuite, à tort, que le développement humain équivaut au développement des ressources humaines, à l'augmentation du capital humain.

Cela revient à confondre les finalités et les moyens. Les individus ne sont pas seulement des instruments destinés à la production de marchandises, et la seule finalité du développement n'est pas de produire plus de valeur ajoutée sans se préoccuper de l'utilisation qui en sera faite. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est de considérer les êtres humains comme de simples moyens de production à l'origine de la prospérité matérielle, et de voir dans cette dernière la finalité de l'analyse causale. Ce serait là une étrange inversion des rôles.

Les dangers d'une démarche fondée sur l'idée de "capital humain" et n'attachant de prix à la vie humaine que pour autant qu'elle soit rentable sont patents. Sous sa forme la plus extrême, cette démarche débouche facilement sur les camps de travail, le travail forcé des enfants et l'exploitation des travailleurs par le patronat, comme cela s'est produit pendant la révolution industrielle.

Le concept de développement humain refuse l'assimilation des individus à un simple capital humain. Il admet que le capital humain joue un rôle essentiel dans l'accroissement de la productivité des individus. Cependant, il s'intéresse tout autant à la création d'un environnement économique et politique qui permette aux individus d'épanouir leurs capacités et de

Ce n'est pas seulement le niveau du revenu qui importe, mais aussi l'usage qui en est fait

*Tout
remboursement
différé d'une
dette, qu'elle
soit
économique,
sociale ou
écologique,
hypothèque la
durabilité du
développement*

les exploiter à bon escient. Il vise également des choix humains qui vont bien au-delà des choix touchant au bien-être économique.

Certes, l'amélioration du capital humain accroît la production et la prospérité matérielle, comme cela a été le cas au Japon et dans l'Est de l'Asie. Il est toutefois bon de se rappeler l'injonction d'Emmanuel Kant qui invitait à "traiter l'humanité comme une fin, jamais comme un simple moyen". La qualité de la vie humaine est bien une fin en soi.

Développement durable et croissance économique

Le développement humain durable nous donne l'obligation morale de faire au moins aussi bien pour les générations qui nous succéderont que ce que nos prédécesseurs ont fait pour nous.

Cela signifie que nous ne pouvons pas financer durablement notre consommation courante en contractant des dettes d'ordre économique que d'autres devront rembourser. Cela veut dire aussi que nous devons suffisamment investir dans l'éducation et la santé de la population actuelle pour ne pas léguer une "dette sociale" aux générations futures. Cela veut enfin dire que nous devons utiliser nos ressources selon des modalités qui n'engendreront pas de dettes écologiques liées à une surexploitation de la capacité de charge et de la capacité productive de la planète.

Tout remboursement différé d'une dette, qu'elle soit économique, sociale ou écologique, hypothèque la durabilité du développement. Ces dettes sont des traites tirées sur l'avenir. Elles privent les générations futures de leurs options légitimes. C'est la raison pour laquelle la stratégie du développement humain durable consiste à reconstituer l'ensemble du capital matériel, humain et naturel, de sorte que les générations futures aient au moins la même chance que la génération actuelle de satisfaire leurs besoins.

Le dilemme entre croissance économique et protection/régénération de l'environnement n'a pourtant pas forcément lieu d'être. Parce qu'elle offre davantage d'options, la croissance économique est vitale pour les sociétés défavorisées, dont l'environnement se dégrade largement à cause de la pauvreté et de la limitation des choix possibles. Cependant, la

nature que revêtent la croissance et la consommation dans ces sociétés jouent aussi un rôle important.

Les pays pauvres ne peuvent ni ne doivent imiter les modèles de production et de consommation des pays riches. En tout état de cause, cela n'est pas toujours possible, malgré les progrès technologiques, et cela n'est pas toujours souhaitable. La reproduction au Sud du modèle du Nord exigerait de multiplier par dix l'exploitation actuelle des combustibles fossiles et par deux cents celle des richesses minières. Et dans quarante ans, le doublement de la population mondiale multiplierait à nouveau ces besoins par deux.

De toute évidence, les pays riches devront modifier leur style de vie. Approximativement, le Nord abrite le cinquième de la population du globe et reçoit les quatre cinquièmes du revenu mondial. Il consomme 70 % de l'énergie, 75 % des métaux et 85 % du bois de la planète. Si l'écosphère était "tarifiée" à sa juste valeur plutôt que gratuite, ces modes de consommation ne pourraient se perpétuer.

Le développement humain durable implique des modèles de production et de consommation matérielles reproductibles et appropriés. Ces modèles ne considèrent pas les ressources naturelles comme un bien gratuit, que n'importe quelle nation, génération ou personne peut librement dilapider. Ils assignent un prix à ces ressources, prix qui reflète leur rareté relative présente et future. Ils traitent ainsi les ressources non renouvelables de l'environnement comme n'importe quel autre actif rare et appellent de leurs vœux des politiques raisonnables de gestion de ce patrimoine.

Un autre domaine important de la gestion de notre patrimoine est celui des sources d'énergie non renouvelables. Il existe d'extraordinaires possibilités de diminuer la quantité d'énergie utilisée par unité de production. Par exemple, pour créer 100 dollars de PIB, le Japon consomme une quantité d'énergie de 13 kilogrammes équivalent pétrole, l'Allemagne 18, les Etats-Unis 35, le Canada 50 et la Roumanie 254. La consommation énergétique est encore moins rationnelle dans les pays en développement : la Chine consomme 187 kilogrammes équivalent pétrole pour créer 100 dollars de PIB, l'Algérie 154, l'Inde 132, l'Egypte 105, le Zimbabwe 94 et le Venezuela 93. Une tarification correcte des énergies non renouvelables peut

susciter l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes de production. Ceux-ci peuvent à leur tour grandement contribuer à diminuer la quantité d'énergie consommée par unité de production et à réduire la quantité d'émissions dommageables pour l'environnement par unité d'énergie utilisée.

Durabilité et équité

Il est évident qu'obligation nous est faite d'offrir à la prochaine génération la possibilité de jouir d'un bien-être semblable au nôtre. Or, nous ne connaissons pas les préférences des générations à venir en matière de consommation. Nous ne pouvons pas non plus prévoir l'inflation démographique ni le capital supplémentaire qui sera peut-être nécessaire pour maintenir les mêmes possibilités par habitant. Enfin, il est par ailleurs difficile de deviner les percées technologiques susceptibles de faire diminuer le capital indispensable à la création du même niveau de bien-être. Face à toutes ces incertitudes, le mieux que puissent faire les générations actuelles est de remplacer l'ensemble du stock de capital qu'elles consomment.

Il est inutile de conserver exactement les mêmes ressources ou les mêmes formes de capital. S'il existe des produits de remplacement plus productifs, il faut les utiliser. Ce qu'il faut préserver, c'est la capacité globale à produire le même niveau de bien-être, fût-ce avec un capital entièrement différent. Un tel problème mérite certes des investigations plus poussées, mais une chose est claire : conserver intacte la capacité de production n'équivaut pas à maintenir le monde dans l'état où nous l'avons trouvé, dans tous ses détails. Ce qu'il faut préserver, c'est la possibilité pour les générations futures de mener une vie qui vaille d'être vécue.

Le souci de l'avenir attire immédiatement l'attention sur le présent. Notre bonne conscience nous interdit de soutenir qu'il faut maintenir les pays en développement dans leur état actuel de pauvreté, ou que les systèmes de production et de consommation des pays riches sont prédéterminés et ne peuvent ni ne doivent être modifiés.

Le concept de développement durable soulève la question de savoir si les modes de vie actuels sont acceptables et si un motif quelconque justifie de les transmettre à la génération à venir. Dans la mesure où

l'équité entre les générations doit aller de pair avec l'équité au sein d'une même génération, il se peut que toute stratégie viable de développement durable impose comme condition préalable une refonte mondiale des modèles de distribution du revenu et de consommation.

Il n'y a aucune raison de privilégier le partage actuel de l'héritage commun de l'humanité entre pays riches et pays pauvres. L'environnement étant considéré comme une ressource gratuite, les pays riches en ont profité pour devenir les principaux pollueurs de la planète. Si l'environnement faisait l'objet d'une tarification correcte et si des permis de polluer négociables étaient distribués à tous les pays (50 % sur la base du PIB et 50 % sur la base de la population), il se pourrait que les nations riches aient à transférer jusqu'à 5 % de leur PIB consolidé aux nations pauvres (chapitre 4). L'équilibre mondial des utilisations de l'environnement et la répartition des systèmes de consommation actuels commenceraient ainsi à s'orienter dans la bonne direction.

Il faudra aussi analyser avec soin le lien étroit entre pauvreté mondiale et durabilité globale si l'on veut que le concept de développement durable ait la moindre signification. Bien souvent, les gens très pauvres, qui chaque jour luttent pour leur survie, n'ont pas les ressources nécessaires pour éviter la dégradation de leur environnement. Dans les sociétés pauvres, les dangers ne guettent pas tant la qualité de vie que la vie elle-même.

En dépit des cris d'alarme, les pauvres ne s'inquiètent pas de la situation critique causée par le réchauffement de la planète ou l'amincissement de la couche d'ozone. Ils s'inquiètent de situations critiques dont on ne parle pas, de situations qui comme la pollution de l'eau ou la dégradation des sols, menacent leur vie et leurs moyens de subsistance. Il est impossible de garantir la durabilité de l'environnement si on ne s'attaque pas aux problèmes de pauvreté.

Une redistribution des ressources au profit des pauvres, destinée à améliorer leur santé, leur éducation et leur nutrition, n'a pas comme unique intérêt d'accroître leurs chances de mener une vie plus épanouissante. Elle exerce aussi une influence durable sur l'avenir en augmentant leur capital humain. Ainsi, une hausse générale du niveau d'éducation augmente la productivité et la capacité d'accroître les revenus, aujourd'hui et demain.

Les modes de développement qui perpétuent les inégalités actuelles ne peuvent être conservés et ne méritent pas de l'être

Réduire la pauvreté

La pauvreté constitue la menace la plus grave pour la stabilité politique, la cohésion sociale et la salubrité de l'environnement à l'échelle de la planète. Les stratégies destinées à la réduire devront nécessairement englober tous les aspects de la politique nationale. Citons quelques enseignements clés fournis par l'expérience de différents pays.

- *Services sociaux de base* - L'Etat doit veiller à garantir un accès aussi large que possible des personnes défavorisées aux services sociaux de base, et en particulier à l'enseignement élémentaire et aux soins médicaux de première nécessité.

- *Réforme agraire* - La pauvreté dans les pays en développement étant dans une large mesure concentrée en zone rurale, les stratégies qui visent à la réduire passent par une répartition plus équitable des terres et des ressources agricoles.

- *Crédit pour tous* - L'un des moyens les plus efficaces d'ouvrir le marché aux pauvres est de leur garantir un accès plus équitable au crédit. Il faut modifier les critères conditionnant l'octroi de prêts et décentraliser les organismes de crédit.

- *Emploi* - La meilleure façon de faire bénéficier les pauvres des fruits de la croissance et de les associer à

l'expansion de la production consiste à accroître rapidement les possibilités d'emplois productifs et à établir un cadre général garantissant à chacun des moyens d'existence durables.

- *Participation* - Toute stratégie viable de réduction de la pauvreté doit être décentralisée et participative. Les pauvres ne peuvent tirer parti du développement économique s'ils ne sont même pas admis à participer à sa conception.

- *Un système de protection sociale* - Tout pays a besoin d'un système de protection sociale approprié protégeant tous les exclus du marché.

- *Croissance économique* - Les efforts de développement doivent non seulement accroître la productivité générale mais aussi celle des pauvres. Cela aidera à garantir que les pauvres contribuent à la croissance économique en même temps qu'ils en bénéficient.

- *Durabilité* - En intensifiant les pressions sur l'écosystème, la pauvreté réduit la capacité des individus à utiliser les ressources dans une perspective durable. Pour garantir cette durabilité, il faut changer le contenu de la croissance en la rendant moins consommatrice de ressources et d'énergie et en la répartissant plus équitablement.

Dans la mesure où l'accumulation du capital humain permet le remplacement de certaines ressources non renouvelables, il faut considérer que le développement humain contribue fortement à la durabilité. Comme il a été souligné plus haut, il n'y a pas de contradiction entre développement humain et développement durable. Tous deux sont fondés sur l'universalité du droit à la vie. Les modes de développement qui perpétuent les inégalités actuelles ne peuvent ni ne méritent d'être conservés. C'est la raison pour laquelle le développement humain durable est un concept plus global que le développement durable.

Des interprétations trop hâtives du développement durable conduisent parfois à affirmer qu'il convient de léguer aux générations futures le niveau et les modèles actuels de développement. Ces interprétations sont évidemment erronées.

Le concept de développement humain durable place, lui, les individus au centre du développement. Il insiste fortement sur

le fait que les inégalités sont aujourd'hui si criantes que le maintien de la forme actuelle du développement ne pourrait que les perpétuer. L'essence du développement humain durable est que tous doivent bénéficier du même accès aux possibilités de développement, aujourd'hui et demain.

Individus et institutions

Seule une combinaison d'actions individuelles et de soutiens institutionnels permettra de concrétiser l'idée qu'il faut prendre en compte les droits et les intérêts de tous les êtres humains. Il faut marier l'initiative des individus à une politique gouvernementale judicieuse et à une participation des communautés.

Les accomplissements individuels dépendent de nombreuses circonstances sur lesquelles les individus n'ont pas toujours prise. Par exemple, un enfant qu'on n'envoie pas à l'école, auquel on ne transmet aucun savoir-faire et ne prête qu'une aide minimale peut certes réussir dans la vie, grâce à une initiative, un talent ou une chance sortant de l'ordinaire. Pour un tel enfant, les jeux sont toutefois généralement faits d'avance.

Si une fillette est victime très tôt de discriminations se manifestant par le fait qu'elle reçoit moins de nourriture que ses frères, n'est envoyée que plus tard ou pas du tout à l'école ou subit de mauvais traitements, les "cicatrices" ainsi laissées risquent de subsister toute sa vie et même de marquer ses propres enfants. De même, il n'est guère probable qu'on puisse respecter pleinement le droit à la vie d'un enfant noir des quartiers pauvres des Etats-Unis ou d'Afrique du Sud.

C'est alors que la politique gouvernementale et les organisations communautaires prennent toute leur importance. Les mesures sociales peuvent créer une différence cruciale dans l'épanouissement des êtres humains, en empêchant la discrimination, en intensifiant l'éducation et l'apprentissage de compétences, en accroissant les possibilités d'emploi et en sauvegardant les gains nés de l'initiative et de l'entreprise individuelles. Les Etats peuvent également restreindre nettement les choix qui seraient offerts autrement à la majorité de leurs citoyens, en dépensant davantage pour les soldats que pour les professeurs, pour la construction de coûteux hôpitaux urbains que pour les soins médicaux élémentaires, pour des groupes

particulièrement favorisés et bien implantés que pour les pauvres marginalisés.

Cette complémentarité entre action individuelle et politique gouvernementale a certes de l'importance pour les générations actuelles, mais elle en a davantage encore pour les générations futures et la durabilité du développement humain. Qu'on se préoccupe de limiter la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, d'éviter la destruction des forêts et des habitats naturels ou d'empêcher un épuisement prématuré des ressources non renouvelables, les institutions d'aujourd'hui doivent convaincre les générations actuelles de tenir convenablement compte des droits et des intérêts des générations à venir. Les institutions peuvent aussi encourager directement les gens à minimiser des comportements de consommation dommageables pour les générations futures par l'octroi de droits de propriété ou par l'intermédiaire d'impôts et de subventions.

Dans le cadre d'un développement humain durable exemplaire, les individus et les institutions doivent faire cause commune pour élargir le champ des possibilités de vie des générations présentes et futures. Pour y parvenir, il faut établir solidement les fondations de la société civile et rendre les gouvernants pleinement responsables devant le peuple. Le conflit entre les marchés et l'administration, entre les initiatives individuelles et la politique gouvernementale, doit cesser si l'objectif visé est d'élargir la liberté de choix des êtres humains, aujourd'hui et demain.

Stratégie pour une politique

Il est indispensable de garantir la durabilité dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les actions entreprises en faveur du développement, quel que soit le niveau de décision. Cela impose des changements profonds dans les politiques nationales et mondiales.

Les pays doivent trouver de nouveaux équilibres entre l'efficacité des marchés concurrentiels, les cadres juridiques et réglementaires qui relèvent de la seule autorité des pouvoirs publics, les investissements destinés à améliorer les capacités de tous les individus et l'édification de systèmes de protection sociale pour ceux qui ne bénéficient pas des mêmes facilités d'accès aux marchés. A cette fin, il importe aussi de trouver un équilibre entre les impératifs d'aujourd'hui et les nécessi-

tés de demain, l'initiative privée et l'action publique, la cupidité des individus et la solidarité sociale.

Les stratégies qui sous-tendent le développement humain durable ont fondamentalement pour objet d'assurer à chacun des moyens d'existence durables, et c'est à cette aune qu'on mesurera leur succès. Tout particulièrement au niveau national, elles devront être centrées sur trois grands thèmes : réduction de la pauvreté, création d'emplois et intégration sociale, en un mot sur la participation (encadrés 1.1, 1.2, et 1.3).

Au plan mondial, le développement humain durable n'exige rien moins qu'une nouvelle éthique. La reconnaissance de l'universalité du droit à la vie et le souci de la survie commune doivent déboucher sur des politiques qui instaureront un

*Les individus
et les
institutions
doivent faire
cause
commune pour
élargir le
champ des
possibilités de
vie des
générations
présentes et
futures*

ENCADRE 1.2

Créer des emplois

L'une des missions les plus importantes - et les plus difficiles - dont doit s'acquitter toute société consiste à créer un nombre suffisant de possibilités d'emplois productifs et à offrir des moyens d'existence durables à sa population. L'expérience montre que, pour être efficace, une stratégie nationale de l'emploi doit notamment se concentrer sur les points suivants.

- *Education et compétences* - Pour participer à la compétition économique dans un monde en transformation rapide, tous les pays doivent investir massivement dans l'éducation, la formation et le développement des compétences de leurs habitants.

- *Un environnement propice* - Les nouvelles possibilités d'emploi sont normalement offertes, dans leur majorité, par le secteur privé. Cependant, les marchés ne peuvent fonctionner de manière efficace si les autorités ne créent pas un environnement propice par une politique macro-économique juste et stable, par un cadre juridique équitable, des infrastructures adéquates et un système d'incitations approprié en faveur de l'investissement privé.

- *Accès aux biens de production* - Il est souvent vital de répartir plus équitablement les biens matériels, tels que la terre, et d'améliorer l'accès aux moyens de production, tels que le crédit ou l'information, pour garantir à tous des moyens de subsistance.

- *Technologies faisant largement appel à la main-d'oeuvre* - Les pays en développement doivent pouvoir utiliser au mieux leurs facteurs de production et exploiter l'avantage comparatif que leur procure l'abondance de la main-d'oeuvre. Les politiques fiscales et les politiques de prix doivent donc, là où c'est nécessaire, encourager les secteurs d'activité employant une main-d'oeuvre nombreuse.

- *Des programmes de travaux financés par l'Etat* - Lorsque, dans certaines régions et à certaines époques de l'année, le marché privé se révèle durablement incapable d'offrir un nombre d'emplois suffisant, l'Etat peut avoir à mettre en place des programmes de travaux afin de créer de tels emplois, et de permettre aux gens de survivre.

- *Groupes défavorisés* - Là où les marchés tendent à opérer une discrimination à l'encontre de groupes particuliers - selon des critères sexuels ou ethniques, par exemple - l'Etat peut avoir à étudier des interventions ciblées ou des programmes d'action énergiques.

- *Partage du travail* - A mesure que le phénomène de "croissance sans création d'emplois" prend de l'ampleur, il devient nécessaire de réexaminer le concept de travail et d'envisager des dispositifs plus novateurs et plus flexibles, notamment le partage du travail.

ordre mondial plus équitable. Cela ne pourra être fait que grâce à des réformes fondamentales de portée mondiale, dont certaines seront exposées au chapitre 4. La durabilité est très menacée dans un monde qui compte un quart de riches et trois quarts de pauvres, qui est partagé pour moitié entre des régimes démocratiques et des régimes autoritaires, où les pays pauvres se voient refuser un accès égal aux possibilités de développement économique, où l'écart de revenu entre le cinquième le plus riche et le cinquième le plus pauvre de la population du globe a doublé au cours des trente dernières années, où un quart de l'humanité est dans l'impossibilité de satisfaire ses besoins

humains fondamentaux et où les pays riches consomment les quatre cinquièmes du patrimoine naturel de l'humanité sans avoir à en payer le prix.

L'idée de l'unité du globe et de la planète ne peut émerger d'un monde marqué par l'inégalité, pas plus que le sentiment d'une responsabilité commune envers la sauvegarde du patrimoine de l'humanité ne peut apparaître sans un certain partage de la prospérité mondiale. En l'absence de justice, la durabilité restera toujours un objectif inaccessible.

Si le défi n'est pas relevé et abordé avec détermination, la sécurité humaine sera compromise dans l'ensemble du monde, comme l'expose le chapitre 2.

ENCADRE 1.3

Intégration sociale

Dans les années à venir, l'une des principales préoccupations de nombreux pays sera d'éviter une dislocation brutale de la société et plus particulièrement les conflits entre groupes ethniques. Pour y parvenir, ces pays devront prendre des mesures décisives pour offrir à chacun l'égalité des chances. Ces mesures pourraient notamment porter sur les aspects suivants.

- *Egalité devant la loi* - La première mesure essentielle en faveur de l'intégration sociale consiste à veiller à ce que la loi donne à chacun les mêmes droits fondamentaux.
- *Droits des minorités* - Afin de maintenir la diversité, l'Etat doit faire en sorte que la loi accorde aux minorités des droits spécifiques préservant leur culture et veiller au respect de ces droits dans la pratique.
- *Mesures antidiscriminatoires* - L'Etat doit prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre fermement la discrimination et

imposer des sanctions draconiennes en cas d'infraction.

- *Education* - L'un des meilleurs moyens d'encourager l'intégration sociale est de garantir l'accès de toutes les parties de la société à un enseignement élémentaire respectant la diversité des cultures et des traditions.
- *Emploi* - Pour éviter toute discrimination dans l'offre d'emplois, l'Etat peut avoir à prendre des mesures de discrimination positive en faveur des groupes les plus défavorisés et les plus marginalisés, notamment en faveur des femmes.
- *Administration* - Un rapprochement entre les pouvoirs publics et la population peut grandement améliorer l'intégration sociale. Pour y parvenir, il convient de renforcer la délégation des pouvoirs, la décentralisation et la transparence, d'encourager les organisations communautaires de base et de promouvoir une participation directe.



Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine

Il y a cinquante ans, Albert Einstein, avec la simplicité qui le caractérisait, faisait le bilan de la découverte de l'énergie atomique en ces termes : "Tout a changé". Et de poursuivre : "La survie de l'humanité va nous imposer de modifier radicalement nos modes de pensée". En dépit des explosions nucléaires qui ont dévasté Nagasaki et Hiroshima, l'humanité a survécu à une première épreuve critique : celle consistant à éviter un désastre nucléaire mondial. Cinquante ans plus tard, notre mode de pensée doit connaître une nouvelle évolution majeure : il nous faut passer de la sécurité nucléaire à la sécurité humaine.

Le concept de sécurité fait depuis trop longtemps l'objet d'une interprétation restrictive, la cantonnant à la sécurité du territoire face aux agressions extérieures, à la protection d'intérêts nationaux face à l'étranger, ou à la sécurité de la planète face à la menace d'un holocauste nucléaire. Il s'appliquait davantage aux Etats-nations qu'aux personnes. Prisonnières d'une lutte idéologique, les superpuissances imposaient la guerre froide au monde entier. Indépendants depuis peu, les pays en développement étaient sensibles à toute menace réelle ou supposée envers leur fragile identité nationale. Les préoccupations légitimes de chacun pour la sécurité dans sa vie quotidienne étaient oubliées. Pour beaucoup, la sécurité était synonyme de protection contre la maladie, la faim, le chômage, la criminalité, les conflagrations sociales, la répression politique et les catastrophes naturelles. A mesure que s'éloigne le spectre de la guerre froide, il apparaît aujourd'hui que de nombreux conflits surviennent à l'intérieur d'un même pays plutôt qu'entre des pays différents.

Pour la plupart des gens, le sentiment d'insécurité naît plus souvent des incertitudes du quotidien que de la crainte d'un cataclysme mondial. Eux-mêmes et leurs familles auront-ils les moyens de se nour-

rir ? Perdront-ils leur emploi ? Leurs rues et leur quartier seront-ils préservés de la délinquance ? Seront-ils soumis à la torture par un Etat répressif ? Subiront-ils des violences du fait de leur appartenance sexuelle ? Risqueront-ils d'être persécutés en raison de leur religion ou de leur origine ethnique (encadré 2.1) ?

En dernière analyse, le sentiment de la sécurité humaine, c'est un enfant qui ne meurt pas, une maladie qui ne se propage pas, un emploi qui n'est pas supprimé, une tension ethnique qui ne dégénère pas en violence, un dissident qui n'est pas réduit au silence. La sécurité humaine n'est pas une question d'armement, mais une question de vie humaine et de dignité.

En dépit de sa simplicité, le concept de sécurité humaine devrait révolutionner la société au XXI^e siècle. Il convient, pour mieux le cerner, de s'arrêter sur quatre de ses caractéristiques essentielles :

- La sécurité humaine relève d'un désir *universel*, partagé par tous, dans les pays riches comme dans les pays pauvres. Nombre de menaces sont ressenties par tous : le chômage, la drogue, la criminalité, la pollution et les violations des droits de l'homme. Leur intensité peut varier d'une région du monde à l'autre, mais partout, il s'agit de menaces tangibles et croissantes.

- Les composantes de la sécurité humaine sont *interdépendantes*. Quel que soit l'endroit du monde où la sécurité des personnes est compromise, tous les autres pays risquent d'en subir les effets. La famine, la maladie, la pollution, le trafic de drogue, le terrorisme, les conflits ethniques et la désagrégation du tissu social ne sont plus des phénomènes isolés, circonscrits à l'intérieur des frontières nationales : leurs conséquences touchent l'ensemble de la planète.

- En matière de sécurité humaine, il *vaut mieux prévenir que guérir*. Il est moins coûteux de traiter les menaces en amont qu'en aval. Ainsi, le coût direct et indi-

Notre mode de pensée doit connaître une nouvelle évolution : passer de la sécurité nucléaire à la sécurité humaine

rect du VIH et du SIDA (virus d'immunodéficience humaine et syndrome d'immunodéficience acquise) est de l'ordre de 240 milliards de dollars sur l'ensemble des années 80. Investir ne serait-ce que quelques milliards de dollars dans les soins médicaux élémentaires et la planification familiale aurait pu contribuer à limiter la progression de cette pandémie.

- La sécurité humaine est axée sur les individus. Comment les gens vivent-ils et respirent-ils dans la société ; de quel degré de liberté disposent-ils dans les nombreuses décisions qu'ils ont à prendre ; quelles sont leurs possibilités de saisir les occasions présentées par l'économie et la société - et vivent-ils en situation de conflit ou en paix ? Telles sont les questions qui touchent à la réalité humaine.

De nombreux analystes ont tenté de donner une définition rigoureuse de la sécurité humaine. Mais comme d'autres concepts fondamentaux, tels que la liberté humaine, elle est plus facile à identifier par ce qu'elle n'est pas que par ce qu'elle est : la plupart des gens comprennent d'instinct ce que signifie la sécurité.

Il peut néanmoins se révéler utile d'en donner une définition plus explicite. On peut lui reconnaître deux aspects principaux : d'une part, la protection contre les menaces chroniques, telles que la famine, la maladie et la répression et, d'autre part, la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne ou de porter préjudice à son organisation dans les foyers, sur le lieu de travail ou au sein de la communauté. Ce type de menace existe indépendamment du niveau de revenu et de développement d'un pays.

La sécurité humaine peut disparaître lentement et sans bruit ou sous l'effet d'un choc brutal et retentissant. Cette disparition peut être le fait de l'homme, par suite de choix erronés dans les politiques mises en oeuvre, ou de la nature. Elle peut encore résulter d'une combinaison de ces deux facteurs, comme c'est souvent le cas lorsque la dégradation de l'environnement entraîne une catastrophe naturelle, elle-même suivie d'une tragédie humaine.

Toute définition doit éviter de confondre sécurité humaine et développement humain. Ce dernier est en effet un concept plus large. Il a été défini dans les précédents *Rapports mondiaux sur le développement humain* comme un processus d'élargissement des possibilités de choix offertes aux individus. Le concept de sécurité humaine implique, quant à lui, que les individus peuvent exercer ces choix librement et sans risques, et en pouvant raisonnablement espérer que les perspectives présentes aujourd'hui ne s'évanouiront pas totalement demain.

Certes, il existe un lien entre sécurité humaine et développement humain : une avancée sur un front renforce les chances de progresser sur l'autre, tout comme un échec d'un côté accroît le risque d'échec de l'autre. L'histoire le démontre amplement.

Un échec, total ou partiel, en matière de développement humain engendre des privations, avec leur cortège de pauvreté, de faim, de maladie, d'inégalités persistantes entre communautés ethniques ou entre régions, dans l'accès au pouvoir et à

ENCADRE 2.1

La sécurité humaine vue par les gens

L'idée que les individus se font de la sécurité humaine dépend beaucoup de leur environnement immédiat. Voici quelques opinions sur la sécurité recueillies en divers points du monde, dans le cadre d'un sondage réalisé par les bureaux extérieurs du PNUD.

Un élève de l'école primaire au Koweït
"Je me sens en sécurité parce que je vis avec ma famille et que j'ai des amis. Cependant, je ne me suis pas senti en sécurité pendant l'invasion irakienne. Comment les gens peuvent-ils avoir ce sentiment lorsqu'un pays est en guerre ?"

Une femme nigériane
"Ma sécurité ne réside que dans le nom du Seigneur, créateur du ciel et de la terre. Je me sens en sécurité parce que je suis libre de vénérer qui je veux, comme je veux et aussi parce que je peux prier pour tout le monde et pour la paix dans tout le pays."

Une écolière de neuf ans au Ghana
"Je ne me sentirai en sécurité que lorsque je saurai que je peux marcher la nuit dans les rues sans me faire violer."

Un cordonnier en Thaïlande
"Nous sommes heureux et nous nous sentons en sécurité quand nous avons assez à donner à manger à nos enfants."

Un homme en Namibie
"Les vols me donnent un sentiment d'insécurité. J'ai parfois l'impression qu'on volera jusqu'à ma vie."

Une femme iranienne
"Je pense qu'une jeune fille ne peut se sentir en sécurité tant qu'elle

n'est pas mariée et qu'elle n'a pas quelqu'un sur qui s'appuyer."

Un fonctionnaire camerounais
"Pour moi, la sécurité signifie la sécurité de l'emploi, le maintien de mon statut ainsi que la possibilité de continuer à pourvoir aux besoins de ma famille, tout en ayant quelque chose à consacrer à mes investissements et à mes amis".

Une femme au Kirghizistan
"La sécurité humaine signifie la confiance dans le lendemain. Ce n'est pas tant une question de nourriture et d'habillement qu'un problème de stabilité politique et économique."

Un élève de l'enseignement secondaire en Mongolie
"Auparavant, l'éducation était entièrement gratuite dans mon pays. Depuis le début de cette année, elle est payante pour chaque élève. Aujourd'hui, je ne suis plus très sûr de finir mes études."

Une femme paraguayenne
"Je me sens en sécurité parce que mes désirs sont satisfaits et parce que j'ai confiance en moi. Je me sens aussi en sécurité parce que Dieu est grand et veille sur moi".

Un homme en Equateur
"Le sentiment d'insécurité provient surtout de la violence et de la délinquance, ainsi que de la crainte des agissements de la police. La satisfaction des besoins essentiels est également un élément important de la sécurité."

la vie économique. Autant de facteurs susceptibles de dégénérer en violence.

Dès que les individus sentent leur sécurité immédiate menacée, ils deviennent souvent moins tolérants. En témoignent la xénophobie et la violence en Europe. De même, s'ils voient se dégrader les fondements physiques de leur subsistance, comme l'accès à l'eau, des conflits politiques peuvent surgir : cela s'est produit dans certaines parties de l'Asie centrale et dans les Etats arabes. L'oppression, le sentiment d'injustice peuvent également engendrer de violentes protestations contre l'autoritarisme, comme au Myanmar ou au Zaïre, où la population a cessé de croire que les choses pourront s'améliorer progressivement.

Garantir la sécurité humaine, ce n'est pas priver les individus de la responsabilité et de la possibilité de maîtriser leur propre destin. Au contraire, c'est lorsque la sécurité fait défaut qu'ils deviennent une charge pour la société.

Le concept de sécurité humaine implique que les individus aient les moyens de se prendre eux-mêmes en charge. Tout être humain doit pouvoir satisfaire ses besoins essentiels et gagner sa vie. C'est la condition de sa liberté. Alors seulement, il est en mesure de contribuer pleinement à son développement et à celui de sa communauté, de son pays et du monde. La sécurité humaine est un élément essentiel du développement participatif.

Contrairement à la sécurité territoriale et militaire, la sécurité humaine n'est donc pas un concept défensif. Il s'agit plutôt d'un concept intégrateur, qui reconnaît le caractère universel des droits à la vie exposé au chapitre 1. Ce concept est ancré dans l'idée de solidarité entre les individus. La sécurité humaine ne peut être imposée par la force, ni résulter d'une confrontation armée. Elle ne peut prendre corps que si nous admettons que le développement est l'affaire de tous.

La sécurité humaine intègre donc de nombreuses composantes dont la mise en lumière nécessite un examen détaillé.

Les composantes de la sécurité humaine

La sécurité humaine a toujours signifié deux choses essentielles : se libérer de la peur et se prémunir contre le besoin. Les Nations Unies l'ont reconnu dès leur créa-

tion. Mais, au fil du temps, la première composante a pris le pas sur la seconde.

Dans leurs réflexions sur la sécurité, les fondateurs des Nations Unies ont toujours accordé une importance égale aux territoires et aux personnes. En 1945, alors qu'il rendait compte à son gouvernement des résultats de la conférence de San Francisco, qui a créé les Nations Unies, le Secrétaire d'Etat (ministre des Affaires étrangères) américain s'est montré très explicite sur ce point :

La bataille de la paix doit être menée sur deux fronts. Le premier est le front de la sécurité, où gagner signifie s'affranchir de la peur. Le second est le front économique et social, où gagner signifie s'affranchir du besoin. Seule une victoire sur ces deux fronts à la fois peut garantir au monde une paix durable.... Aucune des clauses susceptibles d'être inscrites dans la Charte ne permettra au Conseil de Sécurité de préserver le monde de la guerre si les hommes et les femmes ne sont pas en sécurité chez eux et sur leur lieu de travail.

Le moment est venu de passer du concept restreint de sécurité nationale au concept global de sécurité humaine.

La population des pays riches désire la sécurité face aux violences issues de la criminalité et de la drogue dans ses rues, à la propagation de maladies mortelles telles que le VIH et le SIDA, à la dégradation des sols, à l'augmentation de la pollution, à la crainte de perdre son emploi et aux nombreuses autres angoisses qui naissent de la désagrégation du tissu social. Les habitants des pays pauvres demandent, quant à eux, à être préservés de la menace permanente de la faim, de la maladie et de la pauvreté. Dans le même temps, ils sont eux aussi confrontés aux problèmes qui affectent les pays industrialisés.

Au plan mondial, la sécurité humaine ne se réduit plus à l'élaboration minutieuse de mécanismes destinés à éviter un holocauste nucléaire dont la fin de la guerre froide a fortement réduit la probabilité. Il s'agit plutôt de faire face à la menace d'une pauvreté qui se jouerait des frontières et se répandrait dans le monde entier par l'intermédiaire de la drogue, du VIH et du SIDA, du changement climatique, de l'immigration illégale et du terrorisme. La menace d'un suicide collectif de l'humanité dû à un recours irraisonné aux armes nucléaires a toujours été exagérée. *A contrario*, le danger que la pauvreté accablé tous les êtres humains, dans les pays riches comme dans les pays pauvres

Le monde ne saurait être préservé de la guerre si les hommes et les femmes ne sont pas en sécurité chez eux et sur leur lieu de travail

Seul un quart
de la
population
mondiale est
actuellement
en situation
de sécurité
économique

est bien réel - et durable. En outre, il n'existe aucun mécanisme mondial de protection contre cette menace pour la sécurité humaine.

Il est donc urgent d'apporter deux modifications majeures à notre conception de la sécurité :

- Il faut renoncer à mettre exclusivement l'accent sur la sécurité territoriale pour insister bien davantage sur la sécurité des personnes.
- Il faut passer d'une sécurité assurée par les armes à une sécurité garantie par le développement humain durable.

La liste des menaces qui pèsent sur la sécurité humaine est longue. Celles-ci peuvent néanmoins être classées en sept grandes rubriques :

- sécurité économique
- sécurité alimentaire
- sécurité sanitaire
- sécurité de l'environnement
- sécurité personnelle
- sécurité de la communauté
- sécurité politique.

Sécurité économique

La sécurité économique suppose la garantie d'un revenu minimum, qui provient normalement d'un travail productif et rémunéré ou qui peut être versé, en dernier recours, par un système de protection financé par les pouvoirs publics. Or, à l'heure actuelle, seul un quart de la population mondiale bénéficie d'une telle sécurité économique.

Nombreux sont les habitants des pays riches gagnés par un sentiment d'insécurité parce qu'il est de plus en plus difficile de trouver et de conserver un emploi. Depuis vingt ans, le nombre d'emplois dans les pays industrialisés augmente deux fois plus lentement que le PIB et s'est laissé distancer par le rythme de croissance de la population active. En 1993, plus de 35 millions de personnes, dont une forte proportion de femmes, étaient à la recherche d'un emploi dans ces pays.

Le chômage touche prioritairement les jeunes. En 1992, le taux de chômage des jeunes atteignait 14 % aux États-Unis, 15 % au Royaume-Uni, 33 % en Italie et 34 % en Espagne. Dans bien des cas, le taux de chômage est lié à l'appartenance ethnique. Ainsi, au Canada, le taux de chômage des populations autochtones avoisine 20 %, deux fois plus que pour les autres Canadiens. Aux États-Unis, le taux

de chômage des Noirs est deux fois supérieur à celui des Blancs.

Même ceux qui possèdent un emploi peuvent se sentir en insécurité lorsque celui-ci est temporaire. En 1991, les travailleurs temporaires représentaient 13 % de la main-d'œuvre finlandaise, et les chiffres étaient encore plus élevés ailleurs : 15 % en Grèce, 17 % au Portugal, 20 % en Australie et 32 % en Espagne. Certes, le travail temporaire est parfois un choix personnel. Cependant, en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Belgique et aux Pays-Bas, plus de 60 % des travailleurs temporaires n'acceptaient ce statut que faute de trouver un emploi permanent à plein temps. Afin que tous puissent accéder à l'emploi, les pays industrialisés se lancent dans des expériences de partage du travail.

Les problèmes sont encore plus graves dans les pays en développement : les chômeurs recensés y dépassent généralement 10 % de la population active et la proportion totale des sans emploi est sans doute bien supérieure. Là encore, les jeunes sont particulièrement touchés. Au cours des années 80, le taux de chômage déclaré des jeunes Africains dépassait 20 %. C'est l'une des causes profondes de la montée des tensions politiques et des violences ethniques dans plusieurs pays. Cependant, les chiffres du chômage sous-estiment l'ampleur réelle de la crise. Nombreux sont en effet les travailleurs largement sous-employés. En l'absence d'un système de protection sociale, les plus pauvres ne peuvent survivre, même pendant peu de temps, sans disposer d'un revenu. Même si beaucoup d'entre eux peuvent encore compter sur le soutien de leur famille ou de leur communauté, cette structure est en train de disparaître. Les chômeurs doivent donc souvent accepter le premier travail venu, aussi peu productif et aussi mal rémunéré soit-il.

Les conditions de travail les plus précaires se rencontrent habituellement dans le secteur informel, qui absorbe une grande partie de l'ensemble de la main-d'œuvre. En 1991, ce secteur fournissait 30 % des emplois en Amérique latine et 60 % en Afrique.

Le glissement vers une "précarité" accrue dans le monde entier reflète une évolution structurelle de l'économie. Les emplois industriels se raréfient, tandis qu'un grand nombre des créations de postes se situe dans le secteur tertiaire qui fait davantage appel au travail temporaire

ou à temps partiel - et dans lequel les syndicats sont moins bien implantés.

Pour beaucoup, la seule solution est le travail indépendant. Cependant, celui-ci peut s'avérer encore moins sûr qu'un emploi salarié, et les personnes qui se trouvent au bas de l'échelle ont du mal à joindre les deux bouts. Dans les zones rurales, les agriculteurs les plus pauvres ont de grandes difficultés à trouver des terrains à cultiver. L'inégalité de la répartition des terres peut être mesurée par le coefficient de Gini, qui va de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité absolue). Ce coefficient est de 0,77 au Kenya, de 0,83 en Arabie Saoudite et de 0,86 au Brésil. En outre, même ceux qui disposent de terrains ou ont connaissance de possibilités d'investissement productives éprouvent souvent des difficultés à exploiter leurs terres ou à investir efficacement, faute de pouvoir obtenir des crédits. Et cela, malgré l'abondance des preuves attestant que l'on peut faire crédit aux pauvres. Dans un grand nombre de pays en développement, 40 % des individus reçoivent moins de 1 % de l'encours total des crédits.

La précarité croissante du travail s'accompagne d'une insécurité grandissante des revenus. Les salaires stagnent ou ne progressent que lentement en valeur nominale, alors que l'inflation sape leur valeur réelle. Au cours des années 80, l'inflation a atteint 584 % au Nicaragua, 417 % en Argentine, 328 % au Brésil, et 107 % en Ouganda ; et au cours des années 90, 1445 % en Ukraine, 1353 % dans la Fédération de Russie et 1194 % en Lituanie.

Ce phénomène a entraîné une baisse des salaires réels dans de nombreuses régions du monde. En Amérique latine, cette baisse a été de 20 % pendant les années 80. Au cours de la même période, la valeur du salaire minimum diminuait fortement dans de nombreux pays africains : de 20 % au Togo, 40 % au Kenya et 80 % au Sierra Leone. Les personnes les plus touchées sont les femmes : à travail égal, leurs salaires sont généralement inférieurs de 30 à 40 % à ceux des hommes. Au Japon et en République de Corée, les femmes qui travaillent dans l'industrie gagnent environ moitié moins que les hommes.

La sécurité des revenus est également menacée dans les pays industrialisés. Sur le territoire de l'Union européenne, quelque 44 millions de personnes (28 % de la population active) reçoivent moins

de la moitié du revenu moyen perçu dans leur pays. Aux Etats-Unis, les revenus ont baissé de 3 % en termes réels au cours des années 80. Les groupes ethniques minoritaires sont généralement parmi les plus touchés. Au Canada, près de la moitié des populations indigènes vivant dans les réserves doit aujourd'hui compter sur les transferts sociaux pour satisfaire ses besoins fondamentaux.

Certaines catégories de la population vivent dans des conditions particulièrement difficiles. En 1994, environ 65 millions d'handicapés attendent d'être formés et d'obtenir un emploi pour accéder à la sécurité économique. Seulement 1 % d'entre eux bénéficieront d'une assistance suffisante. Dans leur grande majorité, les handicapés font partie du quart le plus pauvre de la population. Le taux de chômage des handicapés atteint 84 % sur l'île Maurice et 46 % en Chine.

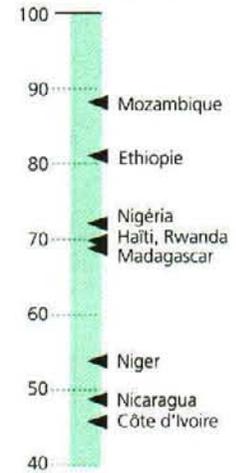
Le bas niveau et l'incertitude du revenu conduisent de nombreuses personnes à chercher un soutien auprès des pouvoirs publics. Mais cette démarche est souvent vaine. La plupart des pays en développement n'ont pas de systèmes de sécurité sociale, aussi rudimentaires soient-ils, et les déséquilibres budgétaires mettent en péril les systèmes de protection sociale dans les pays industrialisés. Entre 1987 et 1990, les pensions en termes réels versées aux retraités ont chuté de 40 % aux Etats-Unis et de 50 % en Autriche. En Allemagne, où les allocations maternité ont déjà été ramenées à 25 % du salaire plein, le gouvernement a décidé de réduire les allocations chômage et d'aide sociale de 45 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. Cette réduction est la plus forte dans l'histoire de l'Allemagne de l'après-guerre.

Résultat : la pauvreté s'accroît. Aux Etats-Unis comme dans l'Union européenne, près de 15 % de la population vit en deçà du seuil de pauvreté. Cette situation varie selon l'origine ethnique. Ainsi, en Allemagne, on estime que la pauvreté touche 24 % des résidents nés à l'étranger contre 11 % de la population dans son ensemble. Mais les problèmes les plus aigus se posent dans les pays en développement, où plus d'un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et où plus d'un milliard de personnes survit avec un revenu quotidien inférieur à 1 dollar.

L'un des effets les plus graves de l'insécurité économique est la perte de domicile.

DIAGRAMME 2.1
La baisse du revenu menace la sécurité humaine

PNB par habitant de 1991 en pourcentage de celui des années 80



La faim n'est pas due à l'absence de nourriture mais à un manque de moyens

Près de 250 000 New-Yorkais, soit plus de 3 % de la population (et plus de 8 % des enfants noirs) de la ville, ont recours aux asiles de nuit depuis cinq ans. A Londres, on recense environ 400 000 personnes sans domicile fixe. Ils sont plus de 500 000 en France, dont près de 10 000 à Paris. La situation est bien pire dans les pays en développement. Plus de 25 % des habitants de Calcutta, Dacca et Mexico forment ce que l'on appelle parfois une "population flottante".

Les diagrammes 2.1 et 2.2 présentent des indicateurs de l'insécurité économique. Pour les pays industrialisés, le critère retenu est la sécurité de l'emploi. Pour les pays en développement, en raison du manque de données, l'indicateur concerne uniquement la sécurité du revenu.

Sécurité alimentaire

On entend par sécurité alimentaire le fait pour toute personne de disposer à tout moment - matériellement et économiquement - d'une alimentation de base. Cela ne se limite pas à l'existence de réserves alimentaires suffisantes. Cela implique que chacun puisse accéder facilement à la nourriture, ait un "droit" aux aliments - que ceux-ci proviennent d'une agriculture de subsistance, d'achats sur le marché ou d'un système public de distribution alimentaire. Condition nécessaire de la sécurité, la présence de nourriture n'est donc pas une condition suffisante. Des personnes peuvent mourir de faim alors même que de la nourriture est disponible, comme cela s'est produit lors de nombreuses famines (encadré 2.2).

La quantité de nourriture disponible à l'échelle planétaire est parfaitement suffisante. Même dans les pays en développement, la production alimentaire par habitant s'est accrue en moyenne de 18 % au cours des années 80. Le monde produit suffisamment de denrées alimentaires pour offrir à chacun environ 2 500 calories par jour, soit 200 calories au-dessus du minimum de base.

Tout le monde ne mange pas pour autant à sa faim, souvent du fait de circuits de distribution médiocres et d'un pouvoir d'achat insuffisant. Quelque 800 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. En Afrique subsaharienne, malgré une forte augmentation de la quantité de nourriture disponible au cours des dernières années, près de 240 millions de personnes (soit environ 30 % de la population totale) sont sous-alimentées. En Asie du Sud, 30 % des bébés ont un poids insuffisant à la naissance. Ce taux, le plus élevé au monde, exprime de façon dramatique les déficiences dans l'accès à la nourriture. Les femmes, qui sont souvent les dernières de la famille à manger, en sont les premières victimes. Le tableau 2.1 présente divers indicateurs de la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Les organismes nationaux et internationaux s'efforcent de bien des manières d'accroître la sécurité alimentaire, au niveau national et planétaire. Cependant, les programmes mis en place n'ont que des effets limités. L'accès à la nourriture suppose en effet que l'on dispose de moyens, d'un travail et d'un revenu assuré. Dès lors que la question de la sécurité des moyens de production, de l'emploi et du revenu n'est pas traitée en amont, les interventions publiques en aval sont de peu d'effet face à l'insécurité alimentaire.

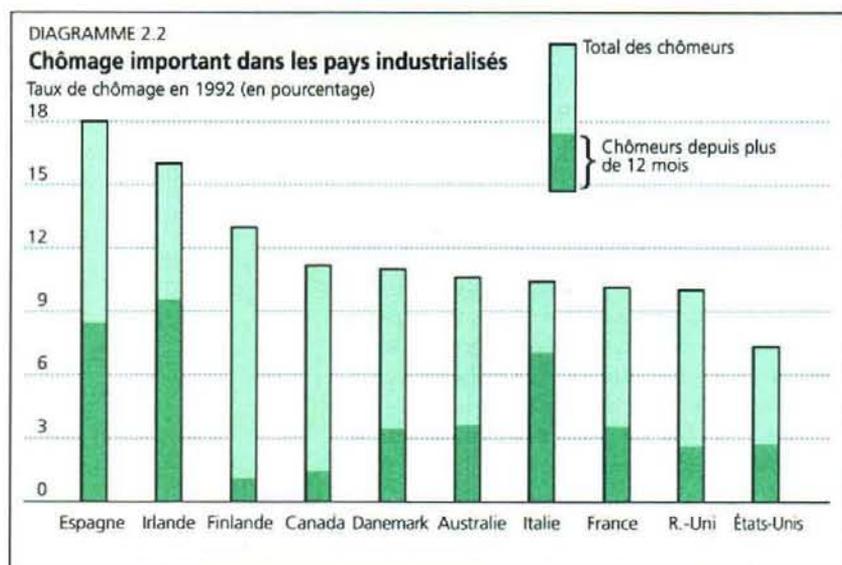


TABLEAU 2.1
Indicateurs de sécurité alimentaire pour divers pays

Pays	Indice de la production alimentaire par habitant en 1991 (1978/81 =100)	Indice du coefficient de dépendance envers les importations alimentaires en 1988/90 (1969/71 =100)	Nombre de calories disponibles par jour en % des besoins en 1988/90
Ethiopie	86	855	71
Afghanistan	71	193	76
Mozambique	77	300	77
Angola	79	366	80
Rwanda	84	322	80
Somalie	78	134	81
Soudan	80	156	83
Burundi	91	165	85
Haiti	84	364	94

Les principales causes de décès dans les pays en développement sont les maladies infectieuses et parasitaires. Celles-ci tuent chaque année 17 millions de personnes, dont 6,5 millions par suite d'affections respiratoires aiguës, 4,5 millions de maladies diarrhéiques et 3,5 millions de la tuberculose. Ces décès sont, pour la plupart, liés à la malnutrition et à un environnement insalubre, notamment à la pollution de l'eau, qui contribue fortement au nombre de cas de diarrhée enregistrés chaque année dans le monde : près d'un milliard.

Dans les pays industrialisés, les principales causes de décès sont les maladies cardio-vasculaires (5,5 millions de décès par an). Elles sont souvent liées au régime alimentaire et au mode de vie. Viennent ensuite les cancers, dont l'origine est souvent liée à l'environnement. Aux Etats-Unis, on recense dix-huit risques majeurs, liés à l'environnement, susceptibles d'entraîner un cancer. La pollution à l'intérieur des bâtiments figure en tête de liste.

Dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés, c'est généralement la santé des individus les plus pauvres, en particulier des enfants et des habitants des zones rurales, qui est la plus menacée (diagramme 2.3). En 1990, dans les pays en développement, 85 % de la population urbaine disposait d'eau

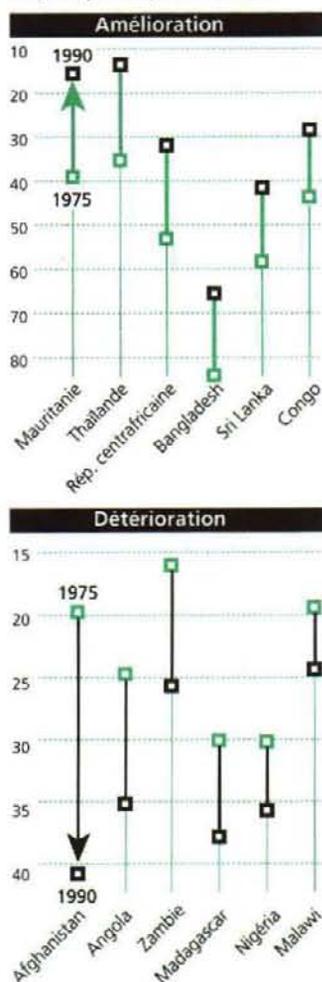
potable, contre seulement 62 % de la population rurale. Dans les pays industrialisés, les pauvres et les minorités raciales sont plus exposés à la maladie. Aux Etats-Unis, un tiers de la population blanche vit dans des zones polluées par le monoxyde de carbone, contre près de 50 % de la population noire. En 1991, l'espérance de vie était de 72 ans pour les populations indigènes du Canada, contre une moyenne nationale de 77 ans.

Ces disparités entre riches et pauvres se retrouvent dans l'accès aux services de santé. Les pays industrialisés comptent en moyenne 1 médecin pour 400 habitants, contre 1 pour près de 7 000 habitants dans les pays en développement (le chiffre tombe même à 1 pour 36 000 habitants en Afrique subsaharienne). On rencontre également de fortes disparités dans les dépenses de santé entre pays en développement. La République de Corée dépense chaque année 377 dollars par habitant en soins médicaux, le Bangladesh seulement 7 dollars.

Les habitants des pays industrialisés ont davantage de chances d'accéder aux soins médicaux. Cependant, les inégalités dans la sécurité sanitaire y sont fortes - et s'aggrave pour un grand nombre de gens. Aux Etats-Unis, le nombre de personnes dépourvues d'assurance maladie est passé de 35 millions à 39 millions entre 1989 et 1992.

DIAGRAMME 2.3
Santé des enfants

Pourcentage des enfants de moins de cinq ans ayant un poids insuffisant



ENCADRE 2.2 La faim au milieu de l'abondance - la famine de 1943 au Bengale

Les famines sont souvent considérées comme une vengeance de la nature contre une humanité sans défense. Or, même si la nature peut sans aucun doute être à l'origine de disettes locales, ce sont les êtres humains qui transforment ces pénuries en famines de grande ampleur. La faim n'est pas due à l'absence de nourriture mais à un manque de moyens pour se procurer cette nourriture.

La famine de 1943 au Bengale illustre ce mécanisme. Entre deux et trois millions de vies humaines ont été perdues, alors même que les réserves de nourriture étaient suffisantes dans cette province. De fait, en 1943, les ressources en céréales alimentaires par habitant dépassaient de 9 % le niveau de 1941.

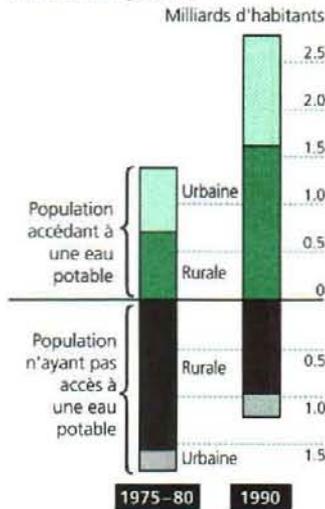
Cette famine résulte en partie d'une période de croissance économique très rapide. L'augmentation soudaine de l'effort de guerre a entraîné de fortes pressions inflationnistes et fait monter les prix des denrées alimentaires. Dans les zones urbaines, les personnes possédant un emploi avaient les moyens d'acquiescer ces prix. Cependant, dans les zones

rurales, les travailleurs - notamment la main-d'œuvre agricole - n'étaient plus en mesure d'acheter de quoi manger. Des milliers d'entre eux gagnèrent alors les villes, en particulier Calcutta, dans l'espoir de sauver leur vie. La spéculation et les achats réalisés sous l'empire de la panique firent alors encore monter les prix.

Une intervention des pouvoirs publics conduite à temps aurait sans doute permis d'éviter la famine. Cependant, l'administration coloniale ne fit rien pour arrêter la constitution de stocks par les producteurs, les commerçants et les consommateurs. Le mot d'ordre général était de "voir venir". Les secours étaient totalement insuffisants et la distribution de céréales alimentaires en zone rurale inefficace. Même en octobre 1943, alors que 100 000 personnes malades et sans ressources erraient dans les rues de Calcutta, le gouvernement persistait à nier l'existence d'une famine.

Il en a résulté l'une des plus graves catastrophes d'origine humaine de notre temps.

DIAGRAMME 2.4
Plus d'un milliard d'habitants des pays en développement manquent encore d'eau potable



Si la santé des pauvres est d'une manière générale plus vulnérable, la situation des femmes se révèle particulièrement difficile dans ce contexte. L'un des risques les plus graves auxquels elles sont exposées survient lors de l'accouchement : plus de 3 millions de femmes meurent chaque année en couches. La plupart de ces décès pourraient être évités si les femmes se voyaient offrir des services de planification familiale sûrs et abordables, et si elles bénéficiaient d'une assistance de base à domicile pendant la grossesse et l'accouchement, avec possibilité d'un accueil en hôpital ou en clinique en cas de complications manifestes.

Tous indicateurs confondus, l'écart le plus grand entre le Nord et le Sud concerne la mortalité maternelle : celle-ci est dix-huit fois plus importante au Sud. Le miracle de la vie se transforme souvent en cauchemar mortel simplement parce que la société n'a pas les moyens de fournir une assistance à la naissance, au moment de la plus grande vulnérabilité et de la plus forte anxiété dans la vie d'une femme.

La propagation du SIDA et du VIH constitue une autre source d'insécurité croissante pour les deux sexes (encadré 2.3). On estime à 15 millions le nombre de séropositifs dans le monde, dont 80 % dans les pays en développement. En l'an

2000, ce nombre pourrait atteindre 40 millions (dont 13 millions de femmes).

Sécurité de l'environnement

L'homme a besoin d'un environnement salubre. Dans le même temps, il s'imagine curieusement que la terre finira par se remettre de tous les dommages qu'il pourrait lui infliger. Or, c'est loin d'être le cas : l'industrialisation intensive et la croissance rapide de la population font peser sur la planète des tensions intolérables.

Les menaces sur l'environnement des différents pays sont dues pour partie à la dégradation des écosystèmes locaux et à la détérioration de l'environnement à l'échelle planétaire. Nous aborderons ces derniers risques plus loin pour nous concentrer ici sur les menaces à l'échelle des pays.

Dans les pays en développement, l'un des risques les plus graves concerne l'eau. Le volume d'eau disponible par habitant dans le monde n'atteint plus aujourd'hui que le tiers du niveau de 1970. La rareté de l'eau joue un rôle croissant dans les conflits ethniques et les tensions politiques. En 1990, dans le monde en développement, environ 1,3 milliard de personnes n'avaient pas accès à l'eau potable (diagramme 2.4). La pollution de l'eau est largement due à de mauvaises conditions sanitaires : près de 2 milliards de personnes ne disposent pas de systèmes d'assainissement satisfaisants.

Dans ces pays, la population met aussi la terre à rude épreuve. Quelque 3 à 4 millions d'hectares de forêts - l'équivalent de l'Autriche en superficie - disparaissent chaque année. La désertification s'accroît sous l'effet du déboisement, du surpâturage et d'une mauvaise préservation des sols. Dans la seule Afrique subsaharienne, 65 millions d'hectares de terres productives ont été transformés en déserts au cours des cinquante dernières années.

Même les terres irriguées sont menacées par les résidus salins. La salinisation affecte 25 % des terres irriguées en Asie centrale et 20 % au Pakistan.

Dans les pays industrialisés, l'une des principales menaces est la pollution atmosphérique. Chaque année, Los Angeles rejette 3 400 tonnes de polluants et Londres 1 200 tonnes. Nocives pour la santé, ces émissions menacent également l'environnement naturel. La dégradation

ENCADRE 2.3

VIH et SIDA - L'émergence d'une pandémie

Le nombre cumulé de personnes infectées par le VIH dans le monde avoisine aujourd'hui 15 millions, dont plus de 12,5 millions dans les pays en développement : 9 millions en Afrique subsaharienne, 1,5 million en Amérique latine et 2 millions en Asie.

La plupart des personnes infectées par ce virus vivent en zone urbaine, et 70 % ont entre 20 et 40 ans, période normalement la plus productive chez l'individu. Ce virus touche également un million d'enfants. Aux Etats-Unis, le SIDA est aujourd'hui la première cause de décès chez les hommes âgés de 25 à 44 ans et la quatrième chez les femmes de la même classe d'âge. Les estimations basses chiffrent à 240 milliards de dollars les coûts directs et indirects cumulés du VIH et du SIDA pendant les années 80. Bien qu'impossible à évaluer, le coût social et psychologique supporté par les individus, les

familles, les communautés et les pays est lui aussi immense.

Les prévisions sont là aussi alarmantes. D'ici l'an 2000, le VIH devrait toucher entre 30 et 40 millions de personnes, dont 13 millions de femmes. A cette date, plus de neuf millions d'enfants africains seront devenus orphelins par suite de cette épidémie.

La répartition géographique du VIH et du SIDA évolue. Au milieu des années 80, le centre de gravité de l'épidémie se trouvait en Amérique du Nord et en Afrique, mais en l'an 2000, la plupart des nouveaux cas apparaîtront en Asie. La Thaïlande compterait aujourd'hui 500 000 cas d'infection par le VIH et l'Inde plus d'un million.

En l'an 2000, le coût global (direct et indirect) du VIH et du SIDA pourrait atteindre 500 milliards de dollars par an, soit plus de 2 % du PIB mondial.

des forêts européennes causée par la pollution atmosphérique fait perdre 35 milliards de dollars par an à l'économie. On estime que la pollution atmosphérique entraîne une perte annuelle de production agricole de 1,5 milliard de dollars en Suède, 1,8 milliard de dollars en Italie, 2,7 milliards de dollars en Pologne et 4,7 milliards de dollars en Allemagne.

Bien que les dommages à l'environnement ne soient pas de même nature dans les pays industrialisés et en développement, leurs effets sont quasiment identiques d'une région à l'autre. Ainsi la salinisation est également un problème majeur aux Etats-Unis, et les villes du monde en développement souffrent fortement de la pollution atmosphérique. Mexico produit 5 000 tonnes de polluants atmosphériques par an et, à Bangkok, la pollution de l'air est tellement importante que 40 % des policiers chargés de la circulation souffriraient de problèmes respiratoires.

Nombre de menaces pesant sur l'environnement ont un caractère chronique et durable. D'autres sont plus soudaines et plus violentes. Bhopal et Tchernobyl sont les exemples les plus criants de ces catastrophes environnementales soudaines. De nombreuses catastrophes "naturelles" chroniques survenues au cours des dernières années sont en fait dues à l'action de l'homme. La déforestation amplifie sécheresses et crues. La croissance démographique a poussé les gens à s'installer dans des zones sujettes aux cyclones, tremblements de terre ou inondations, alors que ces régions avaient toujours été considérées comme dangereuses et étaient jusqu'alors restées inhabitées (encadré 2.4). La pauvreté et le manque de terre aboutissent au même résultat : ils repoussent les populations vers des terres de moindre qualité et les exposent davantage aux risques naturels. En conséquence, les catastrophes se font plus graves et plus fréquentes. Entre 1967 et 1991, celles-ci ont touché trois milliards de personnes, dont 80 % en Asie. Ces catastrophes ont fait sept millions de morts et deux millions de blessés.

La plupart des pays en développement disposent de plans de lutte contre les catastrophes naturelles. Ainsi, au Bangladesh, un système d'alerte sophistiqué prévient de l'arrivée des cyclones dans le Golfe du Bengale. La dimension des problèmes dépasse parfois la capacité des ressources nationales et appelle une action internationale. Cependant, les réponses sont souvent lentes, insuffisantes et mal coordonnées. Les

actions humanitaires actuellement menées, notamment dans le cadre des Nations Unies, rencontrent de graves difficultés de financement. Et nombre des personnes les plus vulnérables périssent avant l'arrivée de l'aide internationale.

Sécurité personnelle

La sécurité contre la violence physique est sans doute l'aspect numéro un de la sécurité humaine. Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, la vie humaine est de plus en plus la cible de violences soudaines

ENCADRE 2.4

La marée montante des catastrophes naturelles

La fréquence et la gravité des catastrophes naturelles ont fortement augmenté au cours des vingt dernières années. Il y a eu 16 grandes catastrophes pendant les années soixante, 29 pendant les années 70 et 70 pendant les années 80.

D'après la Fédération internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, les principales causes de décès dues à des calamités naturelles pendant les années 1967-1991 ont été la sécheresse (1,3 million), les cyclones (0,8 million), les tremblements de terre (0,6 million) et les inondations (0,3 million). Cependant, sur cette période, le nombre de catastrophes naturelles le plus grand a été celui des inondations (1358), avant celui des accidents (1284). Une catastrophe naturelle peut être définie comme un événement faisant au moins 100 victimes, dont dix morts.

Selon toute probabilité, la cause la plus importante de l'augmentation du nombre et des effets des catastrophes naturelles est la croissance démographique, qui contraint les individus à vivre dans des lieux plus reculés et plus dangereux, tels que les basses terres sujettes aux inondations ou les régions proches de volcans en activité. Et la probabilité que des tremblements de terre frappent des zones habitées augmente à mesure qu'une partie de plus en plus importante de la surface de la terre est occupée. L'accroissement de la population et le développement économique ont aussi entraîné une dégradation de l'environnement. Ainsi, le déboisement et le surpâturage ont augmenté le nombre et la gravité des sécheresses et des inondations.

Les pauvres sont beaucoup plus exposés aux catastrophes naturelles

que les riches. Ce sont eux qui occupent les flancs des collines sensibles aux glissements de terrain, ou les îles fragiles des deltas qui se trouvent sur le passage des cyclones. Ce sont eux qui vivent dans des taudis surpeuplés et mal bâtis, qui s'effondrent sous le choc des tremblements de terre.

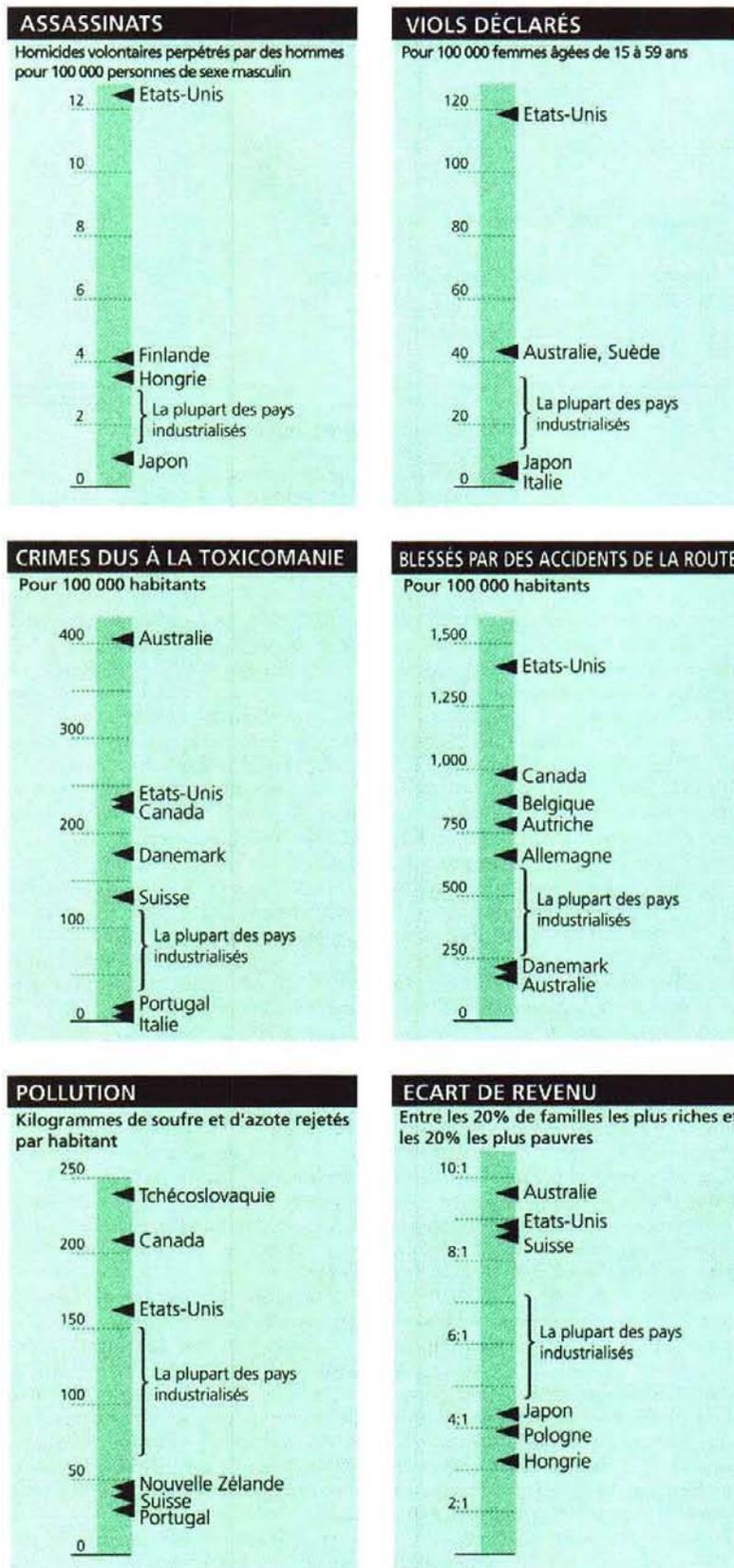
Il existe aussi des disparités internationales. Les sécheresses ou les inondations causent beaucoup plus de dommages en Afrique qu'en Amérique du Nord. Sur l'ensemble des catastrophes naturelles survenues dans le monde entre 1967 et 1991, 22 % étaient situées dans les Amériques et 15 % en Afrique. Cependant, 6 % des décès sont intervenus dans les Amériques contre 60 % en Afrique. A l'évidence, les pays pauvres sont moins bien équipés pour parer aux catastrophes naturelles.

Celles-ci causent également des dommages économiques considérables et en augmentation. Le coût économique mondial de ces événements a été estimé à 10 milliards de dollars pendant les années 60, 30 milliards pendant les années 70 et 93 milliards pendant les années 80. Le plus gros de ces pertes (plus de 60 %) est intervenu dans les pays industrialisés. Cependant, rapporté au PNB, ce coût économique est supérieur dans les pays en développement.

Dans ces pays, les catastrophes naturelles font partie intégrante du cycle de la pauvreté. Celle-ci engendre les catastrophes naturelles, et ces dernières aggravent la pauvreté. Seul un développement humain durable, qui augmente la sécurité des êtres humains et de notre planète, peut réduire la fréquence et les effets de ces catastrophes.

DIAGRAMME 2.5

Profil de la détresse humaine dans les pays industrialisés



et imprévisibles. Ces menaces prennent différentes formes :

- violence étatique (torture physique)
- violence émanant d'autres Etats (guerre)
- violences causées par d'autres groupes de la population (tensions ethniques)
- violences provoquées par des individus ou des gangs contre d'autres individus ou gangs (criminalité, violence urbaine)
- violences dirigées contre les femmes (viol, violence conjugale)
- violences contre les enfants fondées sur leur vulnérabilité et leur situation de dépendance (mauvais traitements à enfants)
- violences dirigées contre soi-même (suicide, toxicomanie)

Dans de nombreuses sociétés, la vie humaine est plus exposée que jamais (diagramme 2.5). Pour bien des gens, c'est la criminalité, en particulier lorsqu'elle est liée à la violence, qui est la principale source d'inquiétude. Des évolutions préoccupantes sont signalées dans de nombreux pays. En 1992, 14 millions de délits ont été déclarés à la police aux Etats-Unis. On estime à 425 milliards de dollars par an le préjudice économique causé par ces actes. La même année, les délits enregistrés en Allemagne augmentaient de 10 %. Dans la seconde moitié des années 80, le nombre d'homicides volontaires a doublé en Italie et au Portugal, triplé en Allemagne. L'augmentation de la criminalité est souvent liée au trafic de drogue. Au Canada, 225 personnes sur 100 000 sont chaque année victimes de délits liés à la toxicomanie. Cette proportion atteint 400 personnes sur 100 000 en Australie. Dans la seconde moitié des années 80, la délinquance liée à la drogue a quasiment doublé au Danemark et en Norvège, tandis qu'elle était multipliée par plus de trente au Japon.

La criminalité et la violence sont aussi monnaie courante dans les pays en développement. Chaque jour, quatre enfants sont assassinés au Brésil, pays dans lequel les crimes de sang perpétrés sur les mineurs ont augmenté de 40 % en 1993. La même année, au Kenya, on enregistrait 3 300 vols de voiture, soit un accroissement de 200 % par rapport à 1991. Même en Chine, les crimes avec violence et les viols sont en augmentation.

Les accidents survenant dans l'industrie et les transports représentent également des risques considérables. Dans les pays industrialisés, les accidents de la route sont la principale cause de décès des

personnes âgées de 15 à 30 ans. L'Autriche, la Belgique, le Canada et les Etats-Unis sont particulièrement touchés par ce phénomène. Dans les pays en développement, les accidents de la route sont à l'origine de plus de la moitié des morts accidentelles. En 1993, les accidents de la route ont tué 10 000 personnes en Afrique du Sud, soit trois fois plus que les violences politiques.

La violence augmente également sur le lieu de travail. En 1992, plus de 2 millions de travailleurs américains ont été agressés dans le cadre de leur activité professionnelle, près de 6,5 millions d'autres ont fait l'objet de menaces violentes ; et 16 millions ont été victimes de différentes formes de harcèlement. Le coût total - journées de travail perdues et frais de justice - découlant de ces actes dépassait 4 milliards de dollars. La même année, les homicides représentaient environ le sixième des décès enregistrés sur les lieux de travail.

Les femmes sont les plus menacées. Nulle part, elles ne jouissent de la sécurité ou de l'égalité de traitement avec les hommes. L'insécurité individuelle les suit de la naissance à la mort. Au sein de la famille, ce sont elles qui mangent en dernier. A l'école, elles sont les dernières à bénéficier d'un enseignement. Au travail, elles sont les dernières à être embauchées et les premières à être licenciées. Dès l'enfance, elles sont exposées à des mauvais traitements du fait de leur appartenance sexuelle.

Certes, les femmes reçoivent aujourd'hui une meilleure éducation, et accèdent au marché du travail. Elles sont même souvent le premier contributeur au revenu du ménage. Des millions de femmes ont aujourd'hui une responsabilité de chef de famille. C'est le cas dans un tiers des foyers de la planète, dans plus de la moitié des foyers dans certains pays africains, où les femmes produisent près de 90 % de la nourriture. L'insécurité et la violence physique dues à l'appartenance sexuelle n'en demeurent pas moins des réalités attestées par de nombreux indicateurs. Récemment, on estimait à un tiers la proportion des femmes battues dans les pays en développement, tandis qu'une femme sur 2 000 a été victime d'un viol dans le monde. Aux Etats-Unis, plus de 150 000 viols ont été déclarés pour la seule année 1993. Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est un phénomène courant. En Inde, des associations féminines affirment qu'environ

9 000 décès sont causés chaque année par des problèmes de dot. L'estimation des pouvoirs publics est de 5 000 cas pour 1992.

Les enfants, qui devraient être les mieux protégés dans toutes les sociétés, sont victimes de différentes formes de mauvais traitements. Des études récentes indiquent que près de trois millions d'enfants subissent des mauvais traitements et sont livrés à eux-mêmes aux Etats-Unis. En 1992, près de 7 000 enfants américains (20 par jour) décédaient de blessures par balle. Dans les pays en développement, la pauvreté contraint beaucoup d'enfants à effectuer des travaux pénibles dès leur plus jeune âge, souvent au péril de leur santé. Au Brésil, plus de 200 000 enfants vivent dans la rue. Même les estimations les plus basses chiffrent à 500 000 le nombre cumulé des enfants prostitués en Thaïlande, au Sri Lanka et aux Philippines.

Sécurité de la communauté

L'appartenance à un groupe - famille, communauté, organisation, groupe racial ou ethnique - joue un rôle sécurisant pour la majorité des gens. Le groupe procure une identité culturelle et un ensemble de valeurs rassurantes. Il dispense également une aide pratique à ses membres. Ainsi, le système de la famille étendue offre une protection aux plus faibles de ses membres et, dans de nombreuses sociétés, les chefs de famille ont par principe droit à suffisamment de terrain pour nourrir les personnes dont ils ont la charge. La répartition des terres est alors organisée en conséquence.

Cependant, les communautés traditionnelles peuvent aussi perpétuer des pratiques oppressives : servage, esclavage, traitements particulièrement cruels réservés aux femmes. En Afrique, pas une année ne se passe sans que des centaines de milliers de jeunes filles ne subissent une mutilation sexuelle du fait de la pratique rituelle de l'excision.

Certaines de ces pratiques traditionnelles disparaissent sous les coups de la modernisation. Le système d'assistance fournie par les familles étendues à leurs membres en difficulté se délite. Langues et cultures traditionnelles dépérissent sous les assauts de la communication de masse. Dans le même temps, de nombreuses pratiques oppressives sont prises sous les feux

*Nulle part,
les femmes
ne jouissent
de la sécurité
ou de l'égalité
de traitement
avec les
hommes*

Les tensions ethniques s'aggravent, souvent alimentées par de faibles perspectives d'accès aux services sociaux et à l'emploi

croisés des mouvements de soutien et de défense et des actions en justice intentées à cette fin.

Les communautés traditionnelles, en particulier ethniques, peuvent aussi être victimes d'attaques beaucoup plus directes - lorsqu'elles se dressent les unes contre les autres. Environ 40 % des pays abritent plus de cinq grands groupes ethniques, dont un au moins souffre de discrimination. Dans de nombreux pays, les tensions ethniques s'aggravent, souvent alimentées par les faibles perspectives d'accès aux services sociaux dispensés par l'Etat ou aux emplois offerts par le marché. Dans la concurrence qui s'ensuit, certaines communautés se sentent - à tort ou à raison - défavorisées. De ce fait, près de la moitié des pays du monde ont connu des troubles inter-ethniques dans un passé récent. Ceux-ci étaient d'autant plus graves que les luttes entre nationalités étaient exacerbées par la guerre froide.

Les troubles ethniques ont souvent de lourdes conséquences (tableau 2.2). Au Sri Lanka, depuis 1983, plus de 14 000 personnes ont péri dans le conflit qui oppose les Tamouls aux Cinghalais. Dans l'ex-Yougoslavie, plus de 130 000 personnes ont été tuées depuis 1981 et plus de 40 000 femmes sans défense auraient été violées dans le cadre de ce que l'on n'a pas craint d'appeler la "purification ethnique", tandis que la plus grande partie du monde se cantonnait dans un rôle d'obser-

vateur. En 1993, en Somalie, les heurts entre factions rivales ou avec les forces de maintien de la paix des Nations Unies ont fait 10 000 morts, dont deux tiers de femmes et d'enfants.

Les Nations Unies avaient décidé de faire de 1993 l'Année internationale des populations autochtones, afin de mettre en relief la vulnérabilité permanente des 300 millions d'aborigènes vivant dans soixante-dix pays du monde. Au Venezuela, les indiens Yanomami étaient encore 10 000 en 1986. Aujourd'hui, leurs chances de survie sont de plus en plus minces. Les groupes autochtones perdent souvent leur liberté traditionnelle de mouvement. Pendant la sécheresse des années 70, les Touareg du Sahara, population nomade d'un million de personnes, se sont heurtés à des difficultés croissantes les empêchant de mener leurs troupeaux vers des points d'eau plus éloignés. Quelque 125 000 d'entre eux sont morts de faim.

Les peuples indigènes sont aussi victimes de l'escalade de la violence. Au Canada, le risque d'être assassiné est six fois plus élevé pour les autochtones que pour les autres Canadiens. Dans ces communautés, la dépression et le désespoir sont une réalité quotidienne. En 1988, le taux de suicide atteignait 40 personnes pour 100 000 autochtones, soit près de trois fois la moyenne nationale. Le Prix Nobel de la Paix Rigoberta Menchú a exprimé toute l'importance qu'elle attachait à la Décennie internationale des populations autochtones (voir contribution spéciale, page de droite).

TABLEAU 2.2
Conflits ethniques et religieux

Pays	Rébellions collectives ^a en 1980-1989	Grands conflits armés ^b en 1989-1992	Réfugiés vivant hors de leur pays en 1992 en milliers
Afghanistan	oui	oui	4 720
Mozambique	non	oui	1 730
Irak	oui	oui	1 310
Somalie	oui	oui	870
Ethiopie	oui	oui	840
Libéria	non	oui	670
Angola	oui	oui	400
Myanmar	oui	oui	330
Soudan	oui	oui	270
Sri Lanka	oui	oui	180

a. Des rébellions collectives interviennent quand des groupes relevant d'autres communautés que l'Etat s'arment, organisent plus de 1 000 combattants et s'engagent dans des actions violentes contre d'autres groupes de même nature.

b. Les grands conflits armés se définissent comme des conflits violents concernant le gouvernement ou le territoire, dans lesquels les deux parties utilisent des forces armées, dont au moins une relève du gouvernement (ou de fractions du gouvernement) d'un Etat, et ayant causé directement la mort de plus de 1 000 personnes.

Sécurité politique

Les gens doivent pouvoir vivre dans une société respectueuse de leurs droits fondamentaux. C'est un aspect essentiel de la sécurité humaine.

Sur ce point au moins, des progrès considérables ont été enregistrés. A bien des égards, les années 80 ont été une décennie de transition vers la démocratie : de nombreuses dictatures militaires ont cédé la place à des administrations civiles et les pays gouvernés par un parti unique se sont ouverts aux élections multipartites.

Pour autant, il reste beaucoup à faire pour protéger les gens de la répression d'Etat. Amnesty International indique en effet que la répression politique, la torture systématique, les mauvais traitements ou

les disparitions étaient encore pratiqués dans cent-dix pays en 1993.

Les violations des droits de l'homme se font plus fréquentes en période de troubles politiques. Selon Amnesty International, ces troubles se sont traduits par des violations des droits de l'homme dans 112 pays en 1992, tandis que des détentions et incarcérations pour motifs politiques étaient signalées dans 105 pays. Les troubles politiques débouchent fréquemment sur une intervention militaire : cela a été le cas dans 64 pays. La répression peut aussi être confiée aux forces de police : celles-ci sont souvent citées comme responsables de violations des

droits de l'homme en Europe de l'Est comme en Europe de l'Ouest.

Outre la répression qu'ils exercent sur les individus et sur les groupes, les gouvernements tentent fréquemment d'exercer leur contrôle sur les idées et l'information. L'indice de la liberté de la presse établi par l'UNESCO désigne l'Afrique du Nord, l'Asie occidentale et l'Asie du Sud comme zones où cette liberté est la plus restreinte.

L'un des indicateurs les plus pertinents de l'insécurité politique dans un pays est la priorité que les Etats accordent à la puissance militaire. Il arrive en effet que les gouvernements fassent appel à l'armée

CONTRIBUTION SPECIALE

La Décennie internationale des populations autochtones

Nous croyons en la sagesse de nos ancêtres et des sages qui nous ont transmis leur force et nous ont enseigné l'art du langage, nous permettant de réaffirmer la valeur de notre histoire millénaire et la justice de notre combat.

La cause que je soutiens n'est pas issue d'un bien : elle est née de la misère et de l'amertume. Elle s'est radicalisée sous l'effet de la pauvreté dans laquelle vit mon peuple. Elle s'est radicalisée sous l'effet de la malnutrition que moi-même, en tant qu'indienne, j'ai observée et éprouvée ; sous l'effet de l'exploitation et de la discrimination dont j'ai souffert dans ma chair ; sous l'effet de l'oppression qui nous empêche de nous livrer à nos cérémonies et qui ne montre aucun respect pour notre mode de vie, notre façon d'être. Dans le même temps, on a assassiné les personnes qui m'étaient les plus chères. Voilà pourquoi je me suis vouée à notre combat sans admettre ni frontières ni limites. Voilà pourquoi j'ai voyagé dans autant d'endroits pour pouvoir parler de mon peuple.

Le combat que nous avons mené sur la scène internationale revêt une importance cruciale, en particulier depuis dix ans. Il nous a permis de trouver une audience mondiale aux Nations Unies. La promotion des droits des peuples indigènes était un défi formidable, tant pour ces populations elles-mêmes que pour les Etats membres des Nations Unies. Mais avec le temps et la détermination, d'importants succès ont été remportés. Citons ainsi la création du Groupe de travail sur les populations autochtones, la proposition de déclaration des Nations Unies sur les populations autochtones, la proclamation de 1993 comme Année internationale des populations autochtones et, plus récemment, la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de 1994 comme année préparatoire à la Décennie internationale des populations autochtones.

La célébration du cinquième centenaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique a fourni l'occasion, non seulement, de réitérer la justice des droits historiques des populations autochtones, mais aussi de démontrer que nous sommes prêts à continuer le combat pour faire valoir ces droits. Dans le même temps, elle nous a permis de mieux faire comprendre aux institutions internationales et aux moyens de communication de masse les problèmes auxquels sont confrontées les

populations autochtones et d'affirmer explicitement l'importance de notre présence à l'échelon national et planétaire.

L'Année internationale des populations autochtones nous a permis de renforcer l'unité de nos organisations, de réunir nos aspirations et nos plans et, par dessus tout, de témoigner du vide de notre existence et de la douloureuse situation de misère, de marginalisation et d'humiliation dans laquelle nous continuons de vivre. Cette Année internationale des populations autochtones a permis à ces populations de déployer entre elles un nombre énorme d'activités et d'initiatives, notamment les deux sommets de Chimaltenango et de Oaxtepec. Ces assemblées nous ont aidé à rassembler les exigences et les résolutions que nous espérons voir prises en compte par la communauté internationale. En même temps, nous avons pu diffuser des informations sur la situation actuelle de notre peuple - et commencer de surmonter un grand nombre de préjugés culturels et historiques de longue date.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à toutes les organisations et communautés, à tous les dirigeants et représentants des populations autochtones qui m'ont donné la merveilleuse possibilité de témoigner de leurs aspirations, de leurs désirs de justice et de leurs espoirs de paix, dans le monde marqué par l'incertitude, la mort, les conditions éprouvantes qui sont aujourd'hui le lot de la plupart des êtres humains. J'aimerais aussi réaffirmer, avec les populations autochtones qui m'accompagnent, notre détermination à poursuivre notre lutte. La Décennie internationale des populations autochtones est une étape de plus dans l'établissement de rapports fondés sur le respect mutuel entre les Etats et les populations autochtones.

Rigoberta Menchú, Prix Nobel de la Paix 1992

TABLEAU 2.3

Rapport entre les dépenses militaires et sociales, 1990/91
(dépenses militaires en pourcentage des dépenses combinées d'éducation et de santé)

République arabe syrienne	373
Oman	293
Irak	271
Myanmar	222
Angola	208
Somalie	200
Yémen	197
Qatar	192
Ethiopie	190
Arabie saoudite	151
Jordanie	138

pour réprimer leur propre population. Lorsqu'un gouvernement se soucie davantage de son armée que de ses citoyens, ce déséquilibre apparaît dans le rapport entre dépenses militaires et dépenses sociales (tableau 2.3). En 1980, les deux pays dans lesquels le rapport entre dépenses militaires et dépenses d'éducation et de santé était le plus élevé étaient l'Irak (de 8 à 1) et la Somalie (de 5 à 1). Dans ces conditions, faut-il s'étonner que ces deux pays aient connu de graves troubles au cours des années 80 et que ceux qui leur fournissaient des armes il y a dix ans tentent aujourd'hui de les désarmer ?

Les sept composantes de la sécurité humaine que nous avons analysées sont très largement interdépendantes. Une menace contre une seule d'entre elles risque fort de se communiquer à toutes les autres - comme un typhon déchaîné.

La sécurité humaine à l'échelle mondiale

Certains des dangers de portée mondiale contre la sécurité humaine sont dus au fait que les menaces survenant à l'échelle nationale sont promptes à se jouer des frontières. Les menaces contre l'environnement en offrent un excellent exemple. La dégradation des sols, la déforestation et les gaz à effet de serre modifient les conditions climatiques de la planète entière. Le trafic de drogue est aussi un phénomène transnational, qui force des millions de personnes, producteurs et consommateurs, à entrer dans un cycle de violence et de dépendance.

D'autres menaces se mondialisent parce que les disparités entre pays incitent des millions de personnes à abandonner leur foyer dans l'espoir d'une vie meilleure dans un autre pays, que celui-ci soit disposé ou non à les accueillir. Dans certains cas, la frustration ressentie devant l'inégalité peut prendre la forme du fondamentalisme religieux, voire du terrorisme.

Ainsi, dès lors que la sécurité humaine est menacée en un point de la planète, les conséquences peuvent s'en faire sentir partout dans le monde. On ne peut plus contenir les famines, les conflits ethniques, la désintégration sociale, le terrorisme, la pollution et le trafic de drogue à l'intérieur des frontières nationales. Aucun pays ne peut s'isoler du reste du monde.

Cette indivisibilité de la sécurité humaine pèse aussi sur les effets de la prospérité et de la pauvreté. Les échanges internationaux accroissent la liberté de choix des individus. La transmission instantanée de l'information permet à davantage de personnes de participer en temps réel aux événements mondiaux. A chaque minute, les réseaux informatiques transfèrent des milliards de dollars d'un pays à l'autre au moyen d'un simple clavier.

Cependant, si la prospérité se mondialise, il en va de même de la pauvreté, même si ce phénomène fait l'objet de beaucoup moins de publicité. Les échanges internationaux sont aussi une source de chômage. Des millions de personnes s'expatrient pour chercher du travail. Les trafiquants de drogue disposent aujourd'hui d'un des réseaux internationaux les mieux organisés et les plus richement financés au monde. Et un individu peut propager une maladie incurable - le SIDA, par exemple - aux quatre coins du globe.

La pollution, elle aussi, ignore les frontières. Et le monde pourrait bien être confronté au spectacle effrayant d'une arme nucléaire de faible puissance détenue par un terroriste international déterminé.

Au cours du siècle prochain, la sécurité humaine sera davantage menacée par les actions de millions de gens que par les agressions d'une poignée de nations. Ces menaces prendront diverses formes :

- Croissance démographique incontrôlée
- Disparités dans les perspectives économiques
- Pressions migratoires massives
- Dégradation de l'environnement
- Production et trafic de drogue
- Terrorisme international.

Il est dans l'intérêt de tous les pays de trouver de nouveaux axes de coopération pour réagir à la montée de ces six périls (et des autres menaces susceptibles de venir s'y ajouter) qui constituent le cadre mondial de l'insécurité humaine.

Croissance démographique incontrôlée

Le rythme rapide de la croissance démographique - auquel vient s'ajouter la rareté des perspectives de développement - se traduit par une surpopulation de la planète qui aggrave à son tour les contraintes énormes pesant sur des ressources non renouvelables et en voie d'épuisement.

Cette croissance de la population, qui est à l'origine de la pauvreté mondiale, des migrations internationales et de la dégradation de l'environnement, est sans précédent dans l'histoire. Il a fallu un million d'années pour que la population mondiale atteigne un milliard d'habitants. Il suffira de dix ans pour ajouter un milliard supplémentaire aux 5,5 milliards d'individus peuplant aujourd'hui la planète.

La réponse comporte de multiples facettes. Il faut en tout état de cause dispenser à tous ceux qui le souhaitent des informations et services relevant de la planification familiale. Cela concerne en particulier les 100 à 200 millions de couples dont les demandes ne sont pas actuellement satisfaites. Cependant, traiter la croissance démographique comme un problème clinique serait une folie. Il s'agit bien davantage d'un problème de développement. De fait, dans beaucoup de sociétés, on constate que le moyen de contraception le plus efficace est le développement humain (et en particulier l'éducation des jeunes filles et des femmes).

Tout programme visant à freiner la croissance démographique doit recevoir un soutien à la fois national et international et comporter à la fois des services de planification familiale et des programmes ciblés de développement humain. La Conférence internationale sur la population et le développement, qui se tiendra au Caire en septembre 1994, fournira une occasion majeure pour la mise au point de cette réponse.

Le financement des programmes démographiques n'est pas à la hauteur des flots de paroles déversés à l'échelle internationale sur la croissance démographique incontrôlée. Selon la Banque mondiale, et sous réserve d'une rationalisation des méthodes, il suffirait de 2 milliards de dollars supplémentaires par an pour fournir aux 120 millions de femmes qui le souhaitent des services de planification familiale dans les pays en développement. Cependant, cette somme reste à trouver, tout comme les 2,5 milliards de dollars supplémentaires qui seraient chaque année nécessaires pour supprimer les disparités d'éducation entre les sexes.

Disparités dans les perspectives économiques

Au cours des cinquante dernières années, le revenu mondial (en termes de PIB réel) a été multiplié par sept et le revenu par

habitant (en termes de PIB par habitant) a plus que triplé. Mais cette progression est très inégalement répartie - à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale - et cette inégalité va croissant. On observe que les 20 % d'individus les plus riches du globe ont vu leur part du revenu mondial passer de 70 % à 85 % entre 1960 et 1991, alors que celle de tous les autres quintiles de population diminuait. Les 20 % d'individus les plus pauvres ont vu leur part déjà étiq ue passer de 2,3 % à 1,4 % (diagramme 2.6).

Un cinquième de l'humanité, qui vit essentiellement dans les pays industrialisés, absorbe ainsi plus des quatre cinquièmes du revenu mondial et des autres perspectives de développement. Ces disparités en reflètent bien d'autres - dans le commerce international, l'investissement, l'épargne et les prêts commerciaux. D'une manière générale, elles sont aussi l'expression d'une inégalité d'accès aux marchés mondiaux. Elles se répercutent enfin sur d'autres aspects de la sécurité humaine en favorisant la surconsommation et la surproduction au Nord, et en perpétuant le cycle pauvreté-dégradation de l'environnement au Sud. Ces inégalités ne peuvent donc qu'alimenter le ressentiment et encourager l'émigration d'habitants des pays pauvres vers les pays riches.

Pressions migratoires

L'amplification des migrations internationales est l'une des conséquences premières de la croissance démographique et de l'aggravation de la pauvreté dans les pays en développement. Au cours des trente dernières années, au moins 35 millions de personnes ont quitté le Sud pour le Nord. Ce chiffre s'accroît d'un million par an. Il faut y ajouter environ un autre million de personnes travaillant à l'étranger dans le cadre de contrats à durée déterminée. Le nombre des immigrants en situation irrégulière est de l'ordre de 15 à 30 millions pour le monde entier.

La planète compte également un grand nombre de réfugiés. Les déplacements de populations à l'intérieur d'un même pays touchent près de 20 millions de personnes dans les pays en développement. Dans le monde, le nombre des réfugiés ayant quitté leur pays atteint probablement 19 millions (diagramme 2.7).

Il faut s'attendre à une aggravation de ces tensions. La croissance des populations,

DIAGRAMME 2.6
Le creusement de l'écart entre les riches et les pauvres

Rapport entre les parts de revenu des 20% d'individus les plus riches et des 20% les plus pauvres de la population.

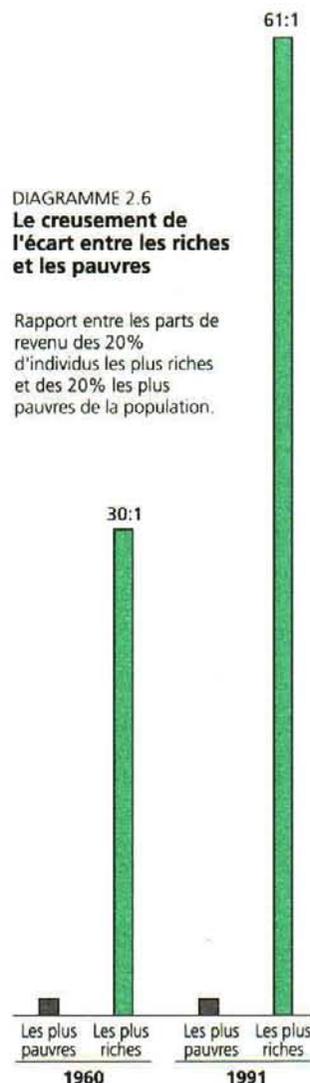
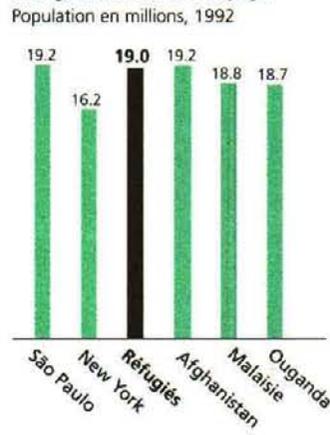


DIAGRAMME 2.7
La masse des réfugiés des trois dernières années pourrait peupler une grande ville ou un pays



*Le commerce
des stupéfiants
est l'une des
menaces
les plus
redoutables
pour la société
humaine*

la rareté des emplois, les difficultés d'accès aux marchés internationaux et la poursuite de la dégradation de l'environnement contraindront des millions d'autres personnes à s'expatrier. Dans le même temps, les pays prospères ferment leurs portes pour faire face à la stagnation économique, à un chômage élevé et à la perspective d'une "croissance sans création d'emplois".

Ce sont parfois les décisions des pays industrialisés qui accentuent les pressions migratoires, en premier lieu lorsqu'ils renforcent leurs barrières commerciales et douanières qui limitent le potentiel d'exportation des pays en développement, réduisant de ce fait le nombre d'emplois dans ces pays. Si les possibilités d'emploi ne vont pas vers les travailleurs, ce sont les travailleurs qui se déplaceront vers les possibilités d'emploi.

En second lieu, les pays industrialisés ont un réel besoin de main-d'oeuvre concernant, d'une part, des scientifiques diplômés de l'enseignement supérieur et, d'autre part, des travailleurs non qualifiés auxquels sont destinés les emplois manuels pénibles que la main-d'oeuvre nationale refuse d'occuper. Ce besoin suscite des attitudes très ambiguës à l'égard de l'immigration : la réprobation officielle cohabite avec des moyens d'application d'une efficacité toute relative, permettant ainsi à un nombre suffisant de travailleurs du bâtiment, de ramasseurs de fruits et de nourrices de passer entre les mailles du filet.

Le contrôle des migrations internationales n'est pas une simple affaire administrative. C'est avant tout un problème économique, qui exige un nouveau cadre de coopération pour le développement portant sur l'aide étrangère, la libéralisation des échanges, les transferts de technologie, les investissements étrangers et les flux de main-d'oeuvre (chapitre 4).

Dégradation de l'environnement

C'est généralement à l'échelle locale que la dégradation de l'environnement fait sentir ses effets les plus graves. Cependant, d'autres effets ont tendance à se propager. La pollution atmosphérique ignore les frontières nationales et le gaz sulfurique produit dans un pays retombera dans un autre pays sous forme de pluies acides. Environ 60 % des surfaces boisées exploitables en Europe présentent des dépôts de soufre trop importants. La Suède compte 90 000 lacs. Environ 20 000 d'entre eux sont acidifiés à un degré ou à un autre.

L'acidification touche 40 000 lacs canadiens. La source de ces problèmes n'est jamais purement nationale.

Les rejets de chlorofluorocarbones se répercutent eux aussi à l'échelle internationale, ou plus exactement planétaire puisque les gaz rejetés par différents pays attaquent la couche d'ozone qui entoure la terre. En 1989, des chercheurs ont constaté une diminution de 50 % de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique par rapport à 1979. En 1993, des mesures par satellite effectuées au niveau des latitudes moyennes de l'hémisphère Nord, à forte densité de population, ont montré que la couche d'ozone n'avait jamais été aussi mince, faisant peser de graves menaces sur la santé humaine. En effet, l'ozone filtre les rayons ultraviolets, qui peuvent entraîner divers cancers de la peau. Entre 1982 et 1989, aux Etats-Unis, le nombre de cas de mélanomes, forme la plus dangereuse de cancer de la peau, s'est accru de plus de 80 %.

L'émission de gaz à effet de serre dans différents pays a elle aussi des effets planétaires. Ces gaz - gaz carbonique et méthane, notamment - s'accumulent dans les couches supérieures de l'atmosphère et contribuent au réchauffement du globe en réfléchissant vers la surface du sol les rayons infrarouges qui, autrement, se redifuseraient dans l'espace. En 1989, les Etats-Unis et l'Union soviétique étaient les principaux producteurs de ces gaz, avec respectivement 18 % et 14 % du total des émissions. Les effets, quant à eux, sont ressentis sur l'ensemble du globe, les pays les plus pauvres étant les plus menacés. Ainsi, le Bangladesh (qui n'est responsable que de 0,3 % des émissions mondiales) verrait ses terres émergées diminuer de 17 % dans l'hypothèse d'une élévation d'un mètre du niveau des mers.

La diversité biologique n'a jamais été aussi menacée qu'aujourd'hui. La déforestation dans les zones tropicales en est la première responsable, suivie par la disparition des zones humides, des barrières coralliennes et des forêts des régions tempérées. L'Allemagne et les Pays-Bas ont perdu près de 60 % de leurs terres marécageuses entre 1950 et 1980. Une analyse récente des biotopes de la forêt tropicale, qui abrite entre 50 et 90 % des espèces du globe, conclut qu'au rythme actuel, la terre pourrait voir disparaître 15 % de ses espèces vivantes d'ici vingt-cinq ans. Il ne subsiste aujourd'hui que 45 % des forêts pluviales tempérées du globe.

Sur les vingt dernières années, on observe une accélération de la destruction

des habitats marins du littoral, une aggravation de la pollution côtière et, dans de nombreuses régions, une raréfaction des bancs de poisson. En 1990, le total des prises mondiales de poisson a baissé pour la première fois en treize ans, en raison d'une pêche excessive, de la destruction des habitats côtiers et de la pollution de l'eau.

Les récifs coralliens sont également de plus en plus menacés. Environ 1 milliard de personnes habiteront des villes côtières en l'an 2000, ce qui accroîtra les dangers de surexploitation des récifs, de pollution et d'érosion des sols.

Lorsque les habitats sont fragmentés, altérés ou détruits, ils ne parviennent plus à remplir leur fonction dans l'écosystème : épuration de l'eau, régénération des sols, protection des bassins hydrographiques, régulation des températures, recyclage des nutriments et déchets, préservation de l'atmosphère. Chacun de ces facteurs constitue une menace pour la sécurité humaine mondiale.

Trafic de drogue

Le commerce des stupéfiants est l'une des menaces les plus redoutables pour la société humaine. Au cours des vingt dernières années, l'industrie des stupéfiants a quitté le stade artisanal pour devenir une activité multinationale hautement organisée, employant des centaines de milliers de personnes et générant plusieurs milliards de dollars de bénéfices (encadré 2.5). Une étude récente estime que le chiffre d'affaires réalisé par la vente de drogue au détail dépasse aujourd'hui le montant des échanges internationaux de pétrole - et n'est devancé que par les ventes d'armes. Les principaux pays producteurs sont l'Afghanistan, la Bolivie, la Colombie, l'Iran, le Pakistan, le Pérou et la Thaïlande. Même si la consommation se répand rapidement dans le monde entier, c'est aux Etats-Unis et au Canada qu'elle est la plus élevée par habitant. Pour les seuls Etats-Unis, on estime que les dépenses consacrées à la consommation de stupéfiants dépassent le PIB cumulé de plus de 80 pays en développement. Les pays d'Europe de l'Est ont récemment acquis un rôle majeur dans le trafic de drogue : au moins 25 % de l'héroïne consommée en Europe occidentale transitent actuellement par l'Europe orientale.

Malgré l'ampleur de la menace, la communauté internationale a jusqu'ici été

incapable d'élaborer une réponse cohérente. Certains pays ont toutefois établi leur propre plan d'action. En Bolivie, les agriculteurs se sont vu offrir 2 000 dollars

ENCADRE 2.5

Le trafic international de stupéfiants

Les stupéfiants sont aujourd'hui une des composantes majeures du commerce international : on estime que le trafic de drogue représente chaque année quelque 500 milliards de dollars. Selon l'OCDE, 85 milliards de dollars issus des profits de ce trafic sont blanchis chaque année sur les marchés financiers, dont 32 milliards via le Royaume-Uni.

La production et le commerce de la quasi totalité de ces drogues étant illicites, les statistiques manquent notoirement de fiabilité. Le premier pays exportateur de cocaïne est probablement la Colombie, suivi du Pérou et de la Bolivie, alors que le Myanmar semble être la principale source d'héroïne. Le Pakistan est l'un des principaux exportateurs de cannabis. Une étude estime la production annuelle des neuf principaux pays producteurs à 300 tonnes de cocaïne, 250 tonnes d'héroïne et largement plus de 25 000 tonnes de cannabis.

La toxicomanie engendre une immense détresse humaine. La production et la distribution illicites de drogues se traduisent par des flambées de criminalité et de violence dans le monde entier. Les actions internationales visant à éliminer ce néfaste commerce ont débuté il y a plus de quatre-vingts ans, lorsque le commerce de l'opium a été placé sous le régime d'une juridiction internationale. Depuis lors, la toxicomanie et le trafic de stupéfiants ont fait l'objet de nombreuses conventions et conférences. En 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé les années 90 "Décennie des Nations Unies contre la drogue".

Cependant, à ce jour, les efforts visant à éliminer la menace de la drogue ont suscité davantage d'indignations vertueuses que d'actions efficaces, essentiellement parce que réduire la production ou la consommation de façon significative coûterait trop cher. Pour réussir à éliminer la culture du pavot ou du coca, il faut offrir aux agriculteurs la possibilité d'entreprendre d'autres cultures d'égale valeur. Or, le prix élevé des stupéfiants rend cette opération quasiment impossible. En Bolivie, on estime que

l'industrie du coca et de la cocaïne représente jusqu'à 20 % du PNB.

La majorité des efforts entrepris contre la production de stupéfiants n'obtiennent que des succès limités. L'éradication des cultures en un endroit tend à déplacer la production ailleurs. Ainsi, lorsque le Mexique a interdit la production de marijuana, celle-ci s'est rapidement développée en Colombie. Lorsque la Thaïlande a entrepris de lutter contre la culture de l'opium, les producteurs se sont déplacés au Myanmar et dans la République démocratique populaire lao.

Réduire la consommation est tout aussi difficile. De nombreuses personnes possédant richesse et éducation font usage de petites quantités de drogue comme ils consomment de l'alcool ou du tabac - et sont prêts à en assumer les risques. Cependant, bon nombre de très gros consommateurs vivent dans la pauvreté et le désespoir et cherchent à s'anesthésier pour oublier cette situation. Pour eux, les drogues représentent certes un danger, mais ils n'ont plus grand chose à perdre. Ces laissés pour compte ne se rencontrent pas que dans les pays industrialisés. Même si les Etats-Unis constituent le plus gros marché de la drogue, les pays en développement, en particulier les pays producteurs de stupéfiants, ont aussi de graves problèmes de toxicomanie. Ainsi, le Pakistan compterait plus d'un million d'héroïnomanes et la Thaïlande environ 500 000 toxicomanes.

Une solution radicale serait la dépénalisation. Elle diminuerait la criminalité et la violence associées à la drogue et placerait la production et la consommation dans un cadre moins sordide et moins dangereux. Cette mesure risque en revanche d'accroître la consommation globale.

En définitive, la seule solution consistera probablement à éliminer les formes de malaise social qui alimentent la toxicomanie et à promouvoir le développement humain, qui peut renforcer les structures familiales et communautaires et offrir aux jeunes des débouchés plus productifs pour dépenser leur temps et leur énergie.

*Des indicateurs
de première
alerte
pourraient
contribuer au
déclenchement
d'actions
préventives en
temps voulu*

par hectare pour abandonner la production de coca au profit d'autres cultures. Depuis 1989, plus de 5 000 hectares de terrain sont ainsi reconvertis chaque année.

Cependant, ces efforts isolés ne constituent pas une réponse efficace et durable. Tant qu'il y aura une demande, l'offre suivra. La véritable solution impose de s'attaquer aux causes de la toxicomanie et d'éradiquer la pauvreté qui pousse les agriculteurs à se lancer dans la production de stupéfiants.

Terrorisme international

La violence peut se communiquer d'un pays à un autre par la guerre sous sa forme classique, mais aussi par le terrorisme.

Entre 1975 et 1992, chaque année a connu en moyenne 500 actes de terrorisme international. Les attentats à la bombe figurent en tête de liste (60 %), suivis par les attaques à main armée. Certaines années ont été marquées par un grand nombre d'incendies volontaires ou de détournements d'avions. En nombre d'attentats, l'année 1987 a été la plus violente (672 cas). En 1992, ce nombre est tombé à 362, chiffre le plus bas depuis 1975.

Entre 1968 et 1992, le nombre de victimes a toujours été supérieur à 1 000 par an. La pire année a été 1985, avec 3 016 victimes (816 tués et 2 200 blessés). Il s'agit le plus souvent d'actes aveugles. Cependant, entre 1980 et 1983, les diplomates ont été particulièrement visés et, au cours des deux dernières années, la plupart des attaques ont été dirigées contre des entreprises. Même si le nombre des victimes peut sembler peu élevé, la crainte que ces attentats ne se multiplient dans le monde entier est immense.

Le point focal de l'activité terroriste tend à se déplacer. Jusqu'au début des années 70, la plupart des attentats avaient lieu en Amérique latine. Le centre de gravité s'est ensuite déplacé vers l'Europe. Au milieu des années 80, la plupart des actes terroristes sont intervenus au Proche-Orient. Aujourd'hui, ils se situent partout dans le monde. Le terrorisme n'a pas de nationalité et devient un phénomène mondial.

Les actions nécessaires

Ce tableau démoralisant de l'insécurité à laquelle sont confrontés les êtres humains

appelle l'adoption de mesures nouvelles à l'échelle nationale et internationale. Au cours des cinquante dernières années, l'humanité a progressivement édifié un système de sécurité mondiale dans lequel interviennent la dissuasion nucléaire, l'équilibre entre puissances, les alliances stratégiques, les pactes régionaux de sécurité et le rôle de gendarme assuré par les superpuissances et les Nations Unies.

Une bonne partie de ce cadre de sécurité mondial doit être modifiée. Il faut lui substituer - ou au moins lui adjoindre - une nouvelle structure, plus générale, capable d'assurer la sécurité de tous dans le monde entier. Certains problèmes mondiaux doivent être traités au niveau national, d'autres exigent une réponse internationale coordonnée.

Indicateurs de première alerte

L'expérience montre que la conjugaison de problèmes de sécurité personnelle, économique, politique, ou environnementale risque d'entraîner un phénomène de décomposition nationale (encadré 2.6).

La communauté internationale se préoccupe notamment de savoir s'il est possible de repérer à l'avance des signaux avertisseurs d'un tel risque. Ces signaux pourraient contribuer au déclenchement d'actions préventives en temps voulu, afin d'éviter conflits et guerres, au lieu d'attendre qu'il ne soit trop tard, comme en Bosnie et en Somalie.

Certains des indicateurs exposés précédemment dans ce chapitre peuvent être utilisés pour déterminer les pays dans lesquels ces risques multiformes s'accumulent. Parmi ces indicateurs de première alerte, on peut citer l'aggravation de la situation alimentaire, un fort taux de chômage conjugué à une baisse des salaires, les violations des droits de l'homme, les flambées de violence ethnique, le renforcement des disparités régionales et un poids excessif des dépenses militaires.

Identifier les pays menacés par une crise n'équivaut pas à les mettre en accusation, mais fait partie intégrante d'une diplomatie axée sur la prévention et la contribution active à la paix. Un système de première alerte fondé sur un ensemble précis d'indicateurs pourrait éviter à ces pays d'atteindre un point critique.

Considérons l'Afghanistan, l'Angola, Haïti, l'Irak, le Mozambique, le Myanmar, le Soudan et le Zaïre. Comme l'indique l'annexe 1, ces pays sont déjà en situation

de crise plus ou moins profonde. Des actions résolues des autorités nationales et internationales - et notamment des programmes de développement à titre préventif et curatif - sont indispensables pour étayer les processus d'intégration sociale.

Les efforts nationaux et internationaux actuellement déployés doivent être renforcés pour améliorer la sécurité humaine dans un grand nombre d'autres pays. La liste de ces pays englobe toutes les régions du monde et concerne aussi bien des pays en pleine crise - Burundi, Géorgie, Libéria, Rwanda et Tadjikistan, notamment - que des pays en proie à de graves tensions internes - Algérie, par exemple - ou à des disparités régionales importantes - comme l'Égypte, le Mexique et le Nigéria.

La prévention peut aussi éviter à la communauté mondiale d'avoir à supporter ultérieurement des coûts plus élevés. Ainsi, les opérations des Nations Unies en cours en Somalie ont coûté plus de 2 milliards de dollars pour la seule année 1993. Si la même somme avait été investie dix ans plus tôt dans le développement socio-économique de la Somalie, la crise actuelle aurait pu être évitée. Les soldats de l'ONU ne peuvent se substituer aux réformes économiques et sociales. L'aide humanitaire à court terme ne peut pas davantage remplacer le soutien au développement à long terme.

Mesures en faveur de l'intégration sociale

Si la communauté internationale peut contribuer à prévenir les crises futures, c'est aux pays, voire aux individus eux-mêmes, qu'échoit souvent cette responsabilité. Aujourd'hui, en Somalie, depuis la disparition du gouvernement central, les populations et les communautés locales ont accompli davantage que les autorités gouvernementales ne l'ont fait par le passé. Plusieurs pays offrent toutefois des exemples encourageants de politiques d'intégration sociale réussies : en Malaisie, sur l'île Maurice et au Zimbabwe, l'État a pris au niveau national des mesures courageuses pour surmonter des schismes potentiellement dangereux pour la nation (annexe 2).

Ces politiques confirment nombre des enseignements exposés au chapitre 1 et décrits en détail dans les encadrés 2.7 et 2.8. Premièrement, il importe de donner à

chacun, quelle que soit son origine raciale ou ethnique, la possibilité de s'épanouir, en particulier grâce à des services de santé et d'éducation efficaces. Deuxièmement, il convient de veiller à ce que la croissance profite au plus grand nombre, que les mêmes possibilités économiques soient offertes à tous. Troisièmement, il faut élaborer soigneusement des programmes d'action volontaristes qui profitent à l'ensemble de la société, mais plus encore aux groupes les plus défavorisés. La conclusion la plus importante des études consacrées à la Malaisie et à l'île Maurice est que là où sécurité humaine et intégration sociale sont assurées, la croissance économique et le développement humain peuvent aussi progresser.

De nombreux pays ont malheureusement choisi une voie différente et laissé

ENCADRE 2.6

Quelques indicateurs de la sécurité humaine

Même s'il est impossible de traduire la sécurité humaine en chiffres précis, certains indicateurs peuvent annoncer très tôt si un pays est confronté à un problème d'insécurité et s'oriente vers une désintégration sociale, voire vers une décomposition de l'État. Les indicateurs suivants sont particulièrement révélateurs à cet égard :

- **Insécurité alimentaire** - mesurée par le pourcentage de calories disponibles chaque jour par rapport aux besoins humains fondamentaux, par l'indice de la production alimentaire par habitant et par l'évolution du ratio de dépendance envers les importations de denrées alimentaires.

- **Insécurité de l'emploi et du revenu** - mesurée par des taux de chômage élevés et prolongés, une chute brutale du revenu national ou des salaires en termes réels, des taux d'inflation extrêmement élevés et de fortes disparités de revenu entre riches et pauvres.

- **Violations des droits de l'homme** - mesurées par les incarcérations à caractère politique, la torture, les disparitions, la censure de la presse et d'autres violations des droits de l'homme.

- **Conflits ethniques ou religieux** - mesurés par le pourcentage de la population engagée dans ces conflits et par le nombre de victimes.

- **Inégalité** - principalement mesurée par la variation de l'indice de

développement humain entre les divers groupes de population.

- **Dépenses militaires** - mesurées par le rapport entre les dépenses militaires et l'ensemble des dépenses d'éducation et de santé.

Cet ensemble n'appréhende qu'un petit nombre d'aspects, mais permet néanmoins de déterminer que le pays concerné est menacé lorsque plusieurs de ces indicateurs pointent dans la même direction.

Ces indicateurs déclencheraient une alarme si on les appliquait à des pays tels que l'Afghanistan, l'Angola, Haïti, le Mozambique, le Myanmar, le Soudan ou le Zaïre, qui sont envisagés dans les divers tableaux de ce chapitre et font l'objet d'études de cas. La même alarme pourrait aussi se déclencher si on les utilisait pour mesurer la sécurité humaine dans certains des pays héritiers de l'ancienne Union soviétique, notamment en Asie centrale.

Dans l'idéal, il faudrait aussi disposer d'un ensemble d'indicateurs pour identifier les menaces pesant sur la sécurité humaine à l'échelle du globe. La combinaison d'indicateurs nationaux et mondiaux mettrait en relief la corrélation entre formes d'insécurité nationale (un taux de chômage élevé, par exemple) et d'insécurité mondiale (migrations internationales de grande ampleur).

les inégalités s'accroissent de façon inquiétante. Les données présentées au chapitre 5 sur l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Mexique et le Nigéria illustrent les risques d'une telle dérive.

Le Sommet mondial pour le développement social offre à la communauté internationale une nouvelle chance de mettre l'accent pour les cinquante ans à venir, non plus sur la notion de sécurité

territoriale, comme elle le fait depuis cinquante ans, mais sur celle de sécurité humaine. À la lumière de l'analyse présentée ici, le Sommet pourrait souhaiter prendre en considération les aspects suivants :

- Faire de la sécurité humaine le défi du XXI^e siècle.
 - Appeler les gens à contribuer pleinement à la sécurité humaine dans le monde entier et à nouer entre eux des liens de solidarité.
 - Demander aux gouvernements de tous les pays de prendre des mesures en faveur de la sécurité humaine. Ils doivent veiller à permettre l'épanouissement de tous, et l'égalité des chances, notamment l'accès aux biens de production et à un travail productif et rémunérateur. Ils doivent aussi garantir que les individus bénéficient des droits humains fondamentaux et de la liberté politique.
 - Recommander à tous les pays de collaborer pleinement à cette entreprise, au plan régional et mondial. À cette fin, il convient de mettre en place un nouveau cadre de coopération internationale pour le développement, qui prenne en compte l'indivisibilité de la sécurité humaine sur l'ensemble de la planète et repose sur le principe que nul n'est en sécurité tant que l'insécurité subsiste quelque part.
 - Demander que les Nations Unies redoublent d'efforts de diplomatie préventive - tout en admettant qu'aujourd'hui, ce sont la pauvreté, l'injustice sociale et la dégradation de l'environnement qui sont le plus souvent à l'origine des guerres et conflits - et soutiennent leurs efforts par des initiatives de développement préventif.
 - Recommander également que soit revu et redéfini le cadre actuel des institutions internationales, afin de les préparer à jouer pleinement leur rôle et contribuer à relever les défis urgents en matière de sécurité humaine, le tout dans le cadre d'un développement humain durable.
- Le chapitre 4 reviendra sur la question d'un nouveau cadre de coopération internationale pour le développement et de nouvelles institutions mondiales. Auparavant, le chapitre 3 abordera une des causes essentielles de l'insécurité, qui mérite un traitement plus approfondi, et qui découle d'une préoccupation ancienne des pays d'assurer une dissuasion efficace et de garantir la sécurité territoriale - à savoir la militarisation excessive et le commerce international des armes.

ENCADRE 2.7

Le partage du travail

Lavorare meno, lavorare tutti - travailler moins pour que tous travaillent - ce slogan est apparu récemment dans les entreprises italiennes. De fait, dans l'ensemble des pays industrialisés, l'idée d'un partage du travail commence à prendre corps.

Son principe est simple. Actuellement, certains travaillent cinq jours par semaine tandis que d'autres sont au chômage. Il s'agirait donc de ramener la durée hebdomadaire du travail, par exemple à quatre jours, moyennant une baisse en conséquence du salaire, pour partager le travail disponible entre un plus grand nombre de personnes.

En 1990, le constructeur automobile allemand BMW a mis en place la semaine de 4 jours et de 36 heures dans l'une de ses usines, avec une plus grande flexibilité dans les horaires de travail. Les gains de productivité étant supérieurs au coût de l'embauche d'un plus grand nombre de travailleurs, aucune réduction de salaire n'a été nécessaire.

Volkswagen, autre constructeur automobile allemand, a conclu plus récemment un accord prévoyant une semaine de quatre jours assortie d'une réduction de salaire de 10 %. Sans créer de nouveaux emplois, cette mesure a permis d'en sauvegarder 31 000.

En France, une filiale de la société informatique Hewlett-Packard a introduit la flexibilité du travail avec une semaine de quatre jours pour ses employés, permettant ainsi de faire fonctionner l'usine sept jours par semaine vingt-quatre heures sur vingt-quatre au lieu de cinq jours sans travail nocturne. La production a triplé, l'effectif a augmenté de 20 % et les rémunérations sont restées inchangées.

Au Japon, les grandes aciéries ferment deux jours par mois et

offrent aux salariés 80 à 90 % de leur rémunération.

Il est difficile de dire avec précision combien d'emplois pourraient être sauvés si de tels systèmes étaient adoptés au niveau national. Cependant, en France, on estime que la généralisation d'une semaine de quatre jours et 33 heures de travail, assortie d'une réduction moyenne de salaire de 5 %, créerait environ deux millions d'emplois - et ferait économiser 28 milliards de dollars aux caisses d'assurance-chômage.

Le partage des emplois fait aussi l'objet de critiques. Certaines entreprises pourraient se contenter d'utiliser les réductions d'horaires pour diminuer leurs coûts et les programmes de cette nature pourraient être plus difficiles à mettre en oeuvre dans les petites entreprises, qui disposent d'une moindre marge de manoeuvre.

Travailleurs et syndicats craignent également que cette démarche aboutisse *in fine* à concentrer le travail dans un petit nombre d'emplois bien rémunérés et à forte productivité, laissant ainsi un bien plus grand nombre de travailleurs sans emploi ou sans revenu.

Le partage du travail porte néanmoins en germe une idée qui offre aux travailleurs une plus grande liberté en même temps qu'une amélioration de leur vie privée, tout en contribuant fortement à réduire le chômage.

En tout état de cause, la question du travail et de l'emploi mérite un réexamen fondamental, au plan national et mondial. Ce sera sans aucun doute un thème central des discussions du Sommet mondial pour le développement social de 1995.

L'accès au crédit pour tous

Les unes après les autres, les études des mécanismes de crédit en faveur des populations défavorisées confirment que ceux-ci méritent la confiance des organismes de prêt.

- Les pauvres sont capables d'épargner, aussi minimes soient les sommes mises de côté.
- Ils sont à même de choisir entre différentes possibilités d'investissement rentables, et ils investissent leur argent avec sagesse.
- Les pauvres sont des emprunteurs très fiables et représentent donc un risque très faible. Des taux de remboursement atteignant ou dépassant 90 % ne sont pas rares.
- Ils ont la possibilité et la volonté de payer les taux d'intérêt du marché, de sorte que les mécanismes de crédit instaurés en leur faveur ont une bonne chance d'assurer leur viabilité et de s'auto-financer.

Le bon fonctionnement des systèmes de crédit en faveur des populations défavorisées tient au fait que ces mécanismes améliorent de façon substantielle leurs revenus - généralement de 20 %, mais parfois de 100 % voire davantage.

Des prêts d'un faible montant reviennent plus cher en frais administratifs que des prêts d'un montant supérieur. Cependant, la littérature consacrée aux mécanismes de crédit en faveur des populations défavorisées abonde d'exemples montrant comment certaines organisations et certains programmes parviennent à limiter ces frais administratifs. Les mesures efficaces à cet égard comprennent les prêts groupés, la standardisation des conditions de prêt, la coopération avec des organisations communautaires ou d'autres organisations de développe-

ment non gouvernementales, la mise entre parenthèses des exigences et des procédures bancaires traditionnelles, une implantation au sein de la communauté et la connaissance des gens et des possibilités d'investissement locales.

Aujourd'hui, de nombreux mécanismes d'épargne destinés aux pauvres mobilisent les maigres fonds que leurs communautés peuvent mettre de côté. Cependant, la totalité de ces sommes est rarement réinvestie sur place. Il faut inverser cette tendance. Non seulement l'épargne des populations défavorisées devrait être réinvestie dans les communautés défavorisées, mais il faudrait aussi encourager l'épargne des riches à s'orienter vers celles-ci.

Des mesures publiques d'incitation peuvent y contribuer. Ainsi, les pouvoirs publics pourraient subventionner pendant une période intermédiaire déterminée l'augmentation des frais généraux supportée par les banques lorsqu'elles prêtent aux pauvres. Cette mesure coûterait environ 10 milliards de dollars par an pour l'octroi de prêts à quelque 120 millions de pauvres, soit environ 1 pauvre sur 10.

Ce sont les pauvres qui connaissent le mieux leurs possibilités de travail productif et rémunéré. C'est d'un capital de départ modeste leur permettant de créer leur micro-entreprise qu'ils ont véritablement besoin.

Comme l'indique une étude, le vieux dicton expliquant que l'on peut nourrir les gens pendant une journée en leur donnant un poisson et les nourrir toute leur vie en leur apprenant à pêcher doit, au XX^e siècle, être assorti d'un post-scriptum : ce qui compte réellement, c'est de savoir qui possède le vivier.

Des crédits même minimes peuvent faire la différence

Programme de développement rural intégré en Inde

- Soixante quatre pour cent des bénéficiaires ont vu leur revenu familial annuel augmenter d'au moins 50 %.
- Quelque 70 % des familles aidées appartenaient aux couches les plus défavorisées de la population. Cependant, leur part dans les prestations versées dans le cadre du programme ne se montait qu'à 29 %.
- Dans 71 % des cas, le patrimoine acquis grâce à ce programme est resté intact au bout de deux ans.

Programme de fourniture de moyens de subsistance dans la métropole de Manille, Organisation pour le progrès social aux Philippines

- Un prêt d'un montant moyen de 94 dollars des États-Unis se traduit par une augmentation moyenne du revenu de 41 %.
- Chaque 80 % des prêts ont été consentis aux femmes.
- Chaque emprunteur a en moyenne 5,7 personnes à charge.

Fonds de crédit relais, République dominicaine

- L'augmentation moyenne du revenu est de 27 % par an pour 101 prêts.
- Le taux de création d'emplois est plus de vingt fois supérieur parmi les emprunteurs qu'au sein d'un groupe de contrôle de non emprunteurs.

Fonds de crédit relais, Costa Rica

- L'augmentation moyenne du revenu dépasse 100 % par an pour 450 prêts d'un faible montant.
- Un emploi a été créé chaque fois que 1000 dollars des États-Unis étaient prêtés.

Annexe 1

Pays en crise

Afghanistan

De nombreuses parties du pays sont aux mains de différentes factions de moudjahidines. Rien ne semble présager l'arrêt de la sanglante guerre civile en cours. La nourriture est rare, et une grande partie des infrastructures du pays est en ruine.

- **Sécurité alimentaire** - Quatorze années de guerre ont anéanti l'agriculture. Les exploitations sont abandonnées et les ouvrages d'irrigation détruits. Les facteurs de production agricoles et les pièces détachées sont rares, et les approvisionnements alimentaires sont contrôlés par des groupes armés. Entre 1980 et 1991, la production alimentaire par habitant a diminué de 29 %. En 1990, les Afghans ne pouvaient satisfaire que 76 % de leurs besoins quotidiens en calories par habitant. Malgré le triplement des prix alimentaires en 1992, les agriculteurs ne parviennent pas à obtenir des prix rémunérateurs pour leurs excédents de production (en raison de l'insécurité et de l'effondrement des infrastructures), sauf en ce qui concerne l'opium.
- **Sécurité de l'emploi et du revenu** - Entre 1965 et 1980, le revenu par habitant n'a augmenté que de 0,6 % par an.
- **Violations des droits de l'homme** - Des milliers de prisonniers politiques ont été relâchés à la suite du changement de gouvernement en mai 1992. Cependant, le sort de centaines de prisonniers détenus dans des prisons contrôlées par certains groupes de moudjahidines reste inconnu. Avec la poursuite de la guerre civile, certaines factions combattantes ont introduit des châtiments particulièrement cruels.
- **Conflits, y compris ethniques** - Les conflits entre ethnies et factions ont persisté après la défaite du pouvoir communiste par les moudjahidines islamiques en avril 1992. Des millions de mines ont fait d'un Afghan sur six un handicapé.
- **Dépenses militaires** - Parmi les pays pauvres, l'Afghanistan est celui qui reçoit le plus d'armes par habitant. Entre 1983 et 1992, il a reçu pour plus de 600 dollars d'armes conventionnelles par habitant.

Angola

L'Angola est ravagé par un conflit de longue date, au cours duquel quelque 500 000 personnes auraient trouvé la mort. Des dizaines de milliers d'autres ont été mutilés, et 1994 pourrait être une année de famine pour trois des dix millions d'habitants du pays.

- **Sécurité alimentaire** - Entre 1980 et 1990, l'indice de la production alimentaire nationale est tombé de 100 à 79. En 1990, les aliments disponibles ne couvraient que 80 % des besoins quotidiens en calories par habitant. La reprise des combats en 1993 a désorganisé l'agriculture et la distribution

de secours alimentaires. Si un cessez-le-feu n'intervient pas, quelque trois millions de personnes connaîtront la famine en 1994.

- **Sécurité de l'emploi et du revenu** - Entre 1980 et 1991, l'inflation a dépassé 90 % par an. Les deux tiers de la population vivent aujourd'hui en deçà du seuil de pauvreté.
- **Violations des droits de l'homme** - Les forces gouvernementales sont responsables d'exécutions sommaires d'opposants politiques présumés. Dans les zones qu'elles contrôlent, les forces d'opposition de l'UNITA tuent quant à elles les individus soupçonnés de soutenir le gouvernement.
- **Conflits, y compris ethniques** - Le *Movimento por Popular Libertacao de Angola* (MPLA) tire une grande partie de son soutien des zones urbaines, alors que le parti d'opposition, l'*Uniao Nacional para Independencia Total de Angola* (UNITA), rassemble en majorité des populations rurales Ovimbundu, qui craignent pour leur survie. Des élections ont eu lieu en 1992, mais l'UNITA a refusé d'admettre la victoire du MPLA, et le conflit a repris. En 1993, la famine, la maladie et les mines auraient tué des milliers de personnes.
- **Dépenses militaires** - En 1990, l'Angola a consacré 20 % de son PIB aux dépenses militaires. A la fin des années 80, il y avait deux cents militaires pour un médecin.

Haïti

Haïti continue de traverser des troubles politiques et économiques, après l'échec des tentatives récentes visant à permettre le retour du président constitutionnellement élu.

- **Sécurité alimentaire** - Entre 1980 et 1991, l'indice de la production alimentaire nationale est tombé de 100 à 84. L'embargo actuel s'est traduit par un renchérissement des denrées alimentaires, du carburant et d'autres produits de première nécessité. La faim et la malnutrition sont largement répandues : on estime que mille enfants en meurent chaque mois.
- **Sécurité de l'emploi et du revenu** - Entre 1980 et 1990, le revenu par habitant a chuté en moyenne de 2,4 % par an. En 1991, le PNB par habitant s'élevait à 380 dollars. Le chômage et l'inflation sont en forte augmentation.
- **Violations des droits de l'homme** - Après un coup d'Etat militaire en 1991, une junte continue de gouverner en recourant à une répression violente. Toutes les formes d'organisation populaire ont été impitoyablement supprimées.
- **Conflits, y compris ethniques** - Le principal conflit oppose l'élite représentée par les militaires à la majorité de la population civile. Quelque 1 800 personnes ont été tuées au début de 1992 et 300 au début de 1993. Par crainte de la guerre civile, des milliers de personnes ont fui dans les campagnes.

En octobre 1993, les Nations Unies ont réimposé un embargo pétrolier et commercial afin de rétablir le président expulsé.

Irak

Après des années de guerre extérieure et de conflits ethniques incessants, les infrastructures de l'Irak sont dévastées, le pays se retrouve isolé et la population subit de fortes privations sous un gouvernement autoritaire et les sanctions imposées par la communauté internationale.

- **Sécurité alimentaire** - Entre 1980 et 1991, la production nationale de denrées alimentaires par habitant a baissé de 32 %. De vastes parties du pays ont été soumises à des blocus visant à empêcher que les aliments (ainsi que le carburant et les médicaments) ne parviennent jusqu'aux populations assiégées. En temps normal, le pays est très dépendant des importations alimentaires, financées par les exportations de pétrole. La récolte de 1992 a été particulièrement mauvaise et n'a couvert que 20 % des besoins de 1992-1993. Il faudrait importer quelque cinq millions de tonnes de denrées alimentaires pour combler le déficit. Sachant qu'une telle opération est peu probable, la faim et la malnutrition vont augmenter. Le taux de mortalité des enfants irakiens de moins de cinq ans a triplé depuis la Guerre du Golfe.

- **Sécurité de l'emploi et du revenu** - Entre 1965 et 1980, le revenu par habitant a augmenté en moyenne de 0,6 % par an. En l'absence de statistiques récentes, on peut penser que la guerre a entraîné une croissance négative.

- **Violations des droits de l'homme** - Des milliers d'opposants politiques sont incarcérés. Des centaines de personnes ont "disparu" et la torture est une pratique courante.

- **Conflits, y compris ethniques** - Depuis 1974, le pouvoir est en conflit avec les Kurdes, qui représentent environ 20 % de la population. En 1991, une guerre civile a éclaté avec les rebelles chiites dans les terres marécageuses du Sud du pays. En 1992, environ 1,3 million d'Irakiens étaient réfugiés à l'étranger.

- **Dépenses militaires** - Entre 1983 et 1992, l'Irak a dépensé 28 milliards de dollars en armement. En 1990, les importations d'armement représentaient près de 1 500 dollars par habitant et le pays comptait 105 militaires pour un médecin. En 1990, les dépenses militaires représentaient 271 % des dépenses sociales.

Mozambique

L'avenir du Mozambique est suspendu au respect de l'actuel accord de paix. Si celui-ci n'est pas respecté, c'est-à-dire si la guerre civile se poursuit, les coûts humains seront énormes.

- **Sécurité alimentaire** - La production alimentaire nationale par habitant a diminué de 23 % entre 1980 et 1991. En 1990, les denrées alimentaires disponibles ne couvraient que 77 % des besoins en calories par habitant. Alors même que le Mozambique a connu une bonne récolte en 1992, il continuera longtemps de dépendre de l'aide alimentaire, du fait de la désintégration sociale due à la guerre.

- **Sécurité de l'emploi et du revenu** - Le PIB par habitant du Mozambique est l'un des plus bas au monde. Pendant les années 80, cet indicateur a baissé de 1,1 % par an, pour atteindre 80 dollars en 1991. Cette même année, le taux moyen d'inflation était de 38 %. Aujourd'hui, environ 60 % de la population vit en deçà du seuil de pauvreté.

- **Conflits, y compris ethniques** - Depuis 1976, le Mozambique est déchiré par la guerre civile entre le *Frente de Libertação de Mozambique* (FRELIMO) et la *Resistência Nacional Moçambicana* (RENAMO), groupe de guérilla initialement soutenu par la Rhodésie et l'Afrique du Sud. Un cessez-le-feu a été signé en octobre 1992. Quelque 4 millions d'habitants sur les 16 que compte le pays ont été chassés de leurs foyers par quinze ans de combats. En 1992, 1,7 millions d'entre eux étaient réfugiés dans d'autres pays.

- **Dépenses militaires** - Entre 1983 et 1992, le pays a importé pour 425 millions de dollars d'armes conventionnelles. En 1990, les importations d'armement représentaient à 27 dollars par habitant et le pays comptait 180 militaires pour un médecin.

Myanmar

Au Myanmar, un grand nombre de groupes ethniques luttent depuis des décennies pour l'autonomie ou l'indépendance. En dépit de changements politiques récents, ces conflits pourraient se poursuivre pendant de nombreuses années.

- **Sécurité alimentaire** - Les conflits et leurs conséquences entraînent un taux élevé de malnutrition infantile. Un tiers des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition.

- **Sécurité de l'emploi et du revenu** - Environ 35 % de la population rurale vit dans une extrême pauvreté.

- **Violations des droits de l'homme** - Des élections nationales ont été organisées en 1990, mais le pouvoir militaire a refusé d'accepter les résultats et le pays reste régi par la loi martiale. Plus de 1 000 opposants politiques sont emprisonnés. Mme Aung San Suu Kyi, une des figures de l'opposition et lauréate du Prix Nobel de la Paix en 1991, est assignée à résidence depuis plus de quatre ans. On signale dans diverses parties du pays des violations brutales et persistantes des droits de l'homme, notamment des tortures.

- **Conflits, y compris ethniques** - Le Myanmar compte une bonne dizaine de minorités ethniques importantes, dont beaucoup luttent contre le pouvoir central depuis l'indépendance. La plus nombreuse est celle des Karen (10 % de la population), suivie par les Arakaniens (7 %) et les Shan (7 %). Plus de 1 000 personnes sont mortes au cours de combats depuis 1989. En 1992, plus de 250 000 membres de la minorité musulmane de l'Etat d'Arakan (les Rohingas) se sont réfugiés au Bangladesh. Au total, entre 5 et 10 % de la population ont dû quitter leurs foyers, soit pour une autre région du Myanmar, soit pour l'étranger.

- **Dépenses militaires** - Le budget militaire a augmenté de 10 % en 1992-1993 et représente désormais 35 % du budget de l'Etat, soit 6 % du PIB. Les armes constituent plus d'un cinquième des importations totales du pays.

Soudan

Le Soudan est confronté à l'une des plus graves crises humanitaires au monde. Il n'y a guère de perspective de mettre fin au cycle infernal de la guerre et de la famine.

- *Sécurité alimentaire* - Entre 1980 et 1991, la production alimentaire nationale par habitant a diminué de 29 % dans le sud du pays. La production agricole a été mise à mal par la guerre et le minage des terres agricoles. Les deux côtés se servent de la nourriture comme d'une arme en bloquant l'aide alimentaire. Dans le sud du pays, les villes de Kongor, Ame et Ayod sont connues sous le nom de "triangle de famine". Les taux de sous-alimentation dépassent 80 % et les taux de mortalité sont supérieurs à 250 pour 1 000 habitants.
- *Violations des droits de l'homme* - En réaction à la guerre civile qui ravage le pays, le pouvoir militaire a interdit les partis politiques. Des centaines d'opposants supposés sont détenus sans jugement.
- *Conflits, y compris ethniques* - Le pays a été dévasté par deux guerres civiles entre la majorité du Nord (75 % de la population) et la minorité du Sud. La première guerre, entre 1955 et 1972, a coûté la vie à 500 000 personnes. Le conflit actuel a commencé en 1983 et a fait à ce jour 260 000 morts. La principale force d'opposition est l'Armée populaire de libération du Soudan, qui s'est scindée en deux factions en 1992. Les conflits entre ces factions ont aussi entraîné la mort de milliers de personnes et le déplacement de centaines de milliers d'autres. Plus de 250 000 Soudanais se sont réfugiés à l'étranger.
- *Dépenses militaires* - Entre 1983 et 1992, le Soudan a importé pour 532 millions de dollars d'armes conventionnelles.

Zaire

Le Zaire sombre dans l'anarchie à mesure que la plupart des infrastructures gouvernementales se désintègrent. Pillages et émeutes sont une réalité quotidienne.

- *Sécurité alimentaire* - Le prix d'un sac de riz ou de manioc, qui double tous les quinze jours, est désormais hors de portée de la plus grande partie de la population. A Kinshasa, la capitale, de nombreuses personnes vivent de l'aide alimentaire, et partent vers les zones rurales en quête de nourriture.
- *Sécurité de l'emploi et du revenu* - Pendant les années 80, le revenu annuel par habitant a diminué en moyenne de 1,3 % par an et 70 % de la population vit en deçà du seuil de pauvreté. Le gouvernement est pratiquement en cessation de paiement depuis dix ans, en grande partie du fait d'une corruption effrénée et d'erreurs de gestion. Les changements répétés d'unités de compte ont déclenché des émeutes dues au refus des commerçants d'accepter les nouveaux billets. La dernière émission en date, en 1993, a fait s'effondrer des pans entiers de l'économie. Une bonne partie du secteur moderne a été détruite par les pillages et la violence.
- *Violations des droits de l'homme* - L'absence d'un gouvernement efficace constitue le problème politique central du pays. Le président, qui aurait détourné plus de 5 milliards de dollars, n'a cédé que le strict minimum aux forces réclamant une transition vers la démocratie, avant de refuser d'abandonner le pouvoir. Il est protégé par une garde d'élite de 20 000 soldats.
- *Conflits, y compris ethniques* - Le Zaire est confronté à de nombreuses menaces de sécession et à deux guerres ethniques prolongées : au Kivu, dans l'est du pays, et au Shaba, dans le sud. Pour éviter la sécession du Shaba, riche en cuivre, le pouvoir s'est engagé dans une forme de "nettoyage ethnique". A la fin de 1993, des milliers de personnes ont trouvé la mort dans des luttes ethniques. Au total, plus de 800 000 personnes ont été chassées de chez elles par de tels conflits.

Exemples d'intégration sociale réussie

SUCCES DANS L'INTEGRATION SOCIALE

Malaisie

La Malaisie offre l'un des exemples les plus frappants de politique constructive en faveur d'un groupe ethnique défavorisé. En parvenant à un large consensus national sur cet objectif, elle bâtit une société plus unie et plus prospère.

La diversité raciale de la Malaisie remonte à l'administration britannique. Le pouvoir colonial a en effet encouragé l'immigration chinoise afin de développer le commerce et l'exploitation minière. Plus de quatre millions de Chinois se sont installés dans le pays, dont deux millions dans l'intention d'y rester. Les Britanniques ont aussi fait appel à la main-d'oeuvre indienne pour exploiter les plantations de caoutchouc, de canne à sucre et de café, et pour faire fonctionner certains services publics tels que l'adduction d'eau et l'électricité et les télécommunications. Il en résulte que la population de la Malaisie se compose à 61 % de Bumiputras (populations autochtones), à 30 % de Chinois et à 8 % d'Indiens.

La politique coloniale a polarisé le développement économique selon les clivages raciaux. Les Chinois et les Indiens ont acquis une position dominante dans le secteur moderne urbain, tandis que la plupart des Malais de souche se cantonnaient dans les activités traditionnelles, essentiellement rurales, telles que la culture vivrière du riz et la pêche. En 1970, les populations chinoise et indienne possédaient 33 % des actifs des sociétés commerciales contre 2 % seulement pour les Bumiputras (le reste était détenu par des étrangers). Ainsi, alors que la population bumiputra, majoritaire, contrôlait le système politique, elle n'avait qu'une faible prise sur l'économie.

Ce déséquilibre a produit des tensions croissantes qui, en mai 1969, ont débouché sur des émeutes raciales suivies d'une dissolution du Parlement, de la création d'un Conseil national des opérations pluri-ethnique et, en 1971, de la mise en place d'une "nouvelle politique économique" (NEP).

La NEP avait deux objectifs principaux : restructurer la société de façon que le revenu et les activités ne soient plus répartis en fonction des clivages ethniques, et éradiquer la pauvreté.

Il s'agissait d'accroître le poids économique des Bumiputras par le biais de quotas de propriété établis selon des critères ethniques. D'autres quotas ont été fixés pour les

emplois de l'administration fédérale, la participation aux forces armées, la propriété foncière et les bourses scolaires.

La pauvreté étant concentrée dans les zones rurales, les pouvoirs publics ont institué des agences de développement rural et injecté des fonds dans ce secteur d'activité, notamment sous forme de projets d'irrigation, de services sociaux et d'infrastructures rurales. Les pouvoirs publics ont également continué d'investir fortement dans l'éducation.

Les résultats ont été impressionnants. Entre 1970 et 1990, la proportion des actifs des sociétés commerciales possédés par les Bumiputras est passée de 2,4 % à 20,3 % et le nombre de foyers touchés par la pauvreté a enregistré une chute vertigineuse, passant de 49 % à 16 %.

Entre 1980 et 1991, la croissance économique moyenne par habitant a atteint 2,9 % par an. Les progrès accomplis par la Malaisie sur la voie de l'intégration sociale reposent pour une large part sur une répartition aussi large que possible des fruits de l'expansion économique.

Cette amélioration se reflète clairement dans les indicateurs du développement humain du pays. Entre 1970 et 1991, l'indicateur de développement humain a progressé pour chaque communauté, mais l'amélioration a été plus forte pour les Bumiputras (38 %) que pour les Chinois (20 %). Cependant, l'indicateur de développement humain des Bumiputras reste inférieur (0,730) à celui des Chinois (0,896).

En 1991, pour prolonger cette réussite, le gouvernement a adopté une nouvelle politique de développement (NDP). Celle-ci a assoupli les quotas précédemment établis en faveur des Bumiputras, mais continue d'opérer une redistribution des ressources à leur profit. Quelque 56 % des 1,3 million d'emplois qui devraient être créés entre 1990 et l'an 2000 devraient être attribués aux Bumiputras.

Si la stimulation de la croissance est le point focal de la NDP, celle-ci reconnaît également que certains groupes et régions ne bénéficient pas encore d'un accès égal aux possibilités offertes. L'élimination de la pauvreté impose donc de se concentrer sur les plus pauvres d'entre les pauvres afin d'améliorer leurs qualifications et d'élever leurs revenus.

Maurice

Société multiraciale, l'île Maurice s'est résolument employée à maintenir sa diversité culturelle, tout en favorisant l'égalité des chances par l'intermédiaire d'un programme social de grande ampleur.

L'île Maurice ne possède pas de population autochtone. Aussi, lorsque les Français ont colonisé l'île, ils ont fait venir d'Afrique et de l'île voisine de Madagascar des esclaves pour travailler dans les plantations de canne à sucre. Après l'abolition de l'esclavage, les propriétaires fonciers firent appel à des travailleurs sous contrat venus de Chine et du sous-continent indien. Ces vagues d'immigration ont abouti à la formation d'une grande variété de groupes ethniques. Selon le recensement de 1990, la population compte 51 % d'hindous, 16 % de musulmans et 2 % de sino-mauriciens, les 31 % restants étant d'origine franco-mauricienne, africaine ou métisse.

L'île Maurice s'est résolument appliquée à garantir des droits égaux à chacun de ses groupes ethniques. Comme dans beaucoup d'autres pays, l'égalité est inscrite dans la loi : la constitution interdit explicitement toute forme de discrimination fondée sur la race, le sexe ou la religion et prévoit une représentation nationale pour les minorités.

Le pays a également entrepris de préserver son patrimoine culturel. Les langues en offrent un bon exemple. La langue officielle est l'anglais, mais le français et le créole sont parlés par davantage de gens. Les langues asiatiques, notamment l'hindi, le tamoul, le télougou, l'ourdou et le chinois mandarin, sont enseignées comme matières à option dans les écoles. La radio et la télévision réservent à ces langues un temps d'antenne à peu près proportionnel au nombre de locuteurs.

C'est toutefois l'éducation qui constitue le principal facteur de cohésion sociale et de progrès économique. L'enseignement primaire et secondaire est gratuit et les taux de fréquentation scolaire sont élevés. En 1991, lorsqu'il est apparu que les enfants pauvres recevaient une éducation inférieure à la normale, le Schéma directeur de l'éducation a réservé une aide spéciale aux écoles enregistrant des résultats médiocres.

La réussite de l'île Maurice dans la promotion d'une société diversifiée n'est pas imputable aux seuls pouvoirs publics. Le pays compte également de nombreuses associations civiles représentant une myriade de groupes sociaux,

qui défendent son patrimoine culturel et ont voix au chapitre lors des campagnes électorales.

Les pouvoirs publics mettent également l'accent sur les dépenses sociales et n'ont jamais entretenu d'armée permanente. Moins de 5 % du budget de l'Etat - soit seulement 0,2 % du PNB - sont consacrés à la défense, ce qui permet d'appliquer un programme social de grande ampleur. L'accès aux soins médicaux est facile et gratuit pour tous. La malnutrition persiste, mais le gouvernement a pris des mesures pour la réduire, notamment par une distribution de lait gratuit pour les femmes enceintes et les nourrices ainsi qu'un programme de cantines scolaires.

Entre 1975 et 1990, la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition est tombée de 32 à 17 %. Outre la gratuité de l'éducation et des soins médicaux, l'île Maurice a instauré un régime de retraites pour les personnes âgées, des subventions réduisant le prix du riz et de la farine et un début d'assistance-chômage.

Ces dépenses sociales forment l'assise d'une bonne santé économique. Entre 1960 et 1991, le revenu par habitant est passé d'environ 300 dollars à 2380 dollars. Suite à une période d'ajustement structurel, l'économie s'est considérablement diversifiée. Alors que le chômage avoisinait 30 % au début des années 80, il était retombé à 3 % en 1992.

Ces résultats ne doivent pas occulter la persistance de fortes disparités économiques. Plus de 50 % des terres cultivées appartiennent à 19 grandes exploitations, contrôlées par quelques grandes familles. Le reste des terrains est partagé entre 33 000 petits cultivateurs dont les lopins ont en moyenne une surface voisine d'un hectare.

En tout état de cause, la croissance et la diversification de l'économie ont contribué à accroître les salaires réels et à redistribuer les revenus. Entre 1980-1981 et 1991-1992, le coefficient de Gini exprimant la répartition du revenu est tombé de 0,45 à 0,38.

L'île Maurice connaît encore des problèmes économiques et sociaux, mais elle offre un modèle remarquable alliant progrès économique et diversité sociale.

Zimbabwe

Le Zimbabwe a obtenu des résultats impressionnants en matière d'intégration sociale. Après l'indépendance, le gouvernement a entrepris de rassurer les Blancs en garantissant que leur patrimoine serait respecté, mais il a aussi concentré les dépenses publiques sur les services sociaux de base, orientant ainsi des ressources vers la communauté noire défavorisée.

Malgré un long passé colonial, facteur de division, une âpre guerre de libération et des tensions entre les deux principaux groupes politiques, le Zimbabwe, suite à son indépendance, a connu une transition relativement douce vers un gouvernement à majorité noire. D'autres pays africains nouvellement indépendants ont connu des effusions de sang ou un exode massif des Blancs, mais d'emblée, le Zimbabwe a offert à sa population blanche la sécurité, la liberté et une protection juridique, tout en renforçant les investissements en faveur de la population noire.

L'une des clauses du traité mettant fin à la guerre civile au Zimbabwe interdisait l'expropriation des exploitations agricoles détenues par les Blancs. Le gouvernement a honoré cet engagement et accordé aux Blancs certains postes ministériels stratégiques, notamment le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce et de l'Industrie. Ces mesures ont rassuré la communauté blanche en lui montrant que sa présence était la bienvenue dès lors qu'elle était prête à travailler dans le nouveau cadre démocratique.

Cependant, les garanties offertes aux Blancs ont aussi pérennisé des inégalités considérables. Cette communauté possède encore près de la moitié des terres et presque tous les moyens de production minière et industrielle. En 1989, elle a reçu 70 % des crédits à l'agriculture, des services de vulgarisation agricole et d'autres services.

Outre la réconciliation entre les communautés noire et blanche, le nouveau parti gouvernemental (ZANU) devait résoudre les conflits qui l'opposaient au ZAPU, groupe rival qui avait aussi combattu pour l'indépendance. Ces divergences ont finalement été surmontées en 1987, avec la signature d'un Accord d'unité offrant une amnistie générale aux dissidents.

Bien qu'il n'y ait pas eu de redistribution directe des terres et autres ressources, le gouvernement a donné la priorité aux dépenses sociales dans les terres municipales qui abritent la plus grande partie de la communauté noire.

Depuis 1980, environ 2 000 écoles primaires et 1 200 écoles secondaires y ont été construites.

Entre 1982 et 1988, les programmes de soins médicaux élémentaires ont été largement diffusés dans les zones rurales. Le gouvernement a aussi réorienté les services agricoles vers les terres municipales, et sa politique de soutien des prix a amélioré le revenu des petits exploitants.

Malgré un investissement considérable consacré au développement humain, la croissance économique a été décevante pendant les années 80. L'investissement privé a chuté par rapport au PIB et la population active a augmenté plus vite que l'emploi : seul un élève sur trois trouvait un emploi dans le secteur formel à la sortie de l'école. A la fin des années 80, la nécessité de profondes réformes économiques est devenue évidente. Ainsi, en 1991, les pouvoirs publics lançaient un programme d'ajustement structurel.

Ce programme a contribué à stabiliser l'économie, moyennant un coût humain important. Le gouvernement a notamment mis fin à la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux. En conséquence, les abandons scolaires et le taux de mortalité infantile ont augmenté. Le Zimbabwe a un niveau de développement humain supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance y est plus longue de huit ans. Cependant, le pays ne dispose pas d'un système de protection sociale efficace pour les plus pauvres, qui voient leur niveau de vie baisser depuis plusieurs années. Le gouvernement a certes instauré un Fonds social pour atténuer les effets de l'ajustement pour les populations défavorisées, mais rares sont ceux qui en ont bénéficié. En 1992, leurs difficultés se sont aggravées après qu'une terrible sécheresse accablante eût anéanti la plupart des cultures dans les terres communales.

Le Zimbabwe a accompli des progrès remarquables en matière d'intégration sociale. Son principal succès a consisté à élever le niveau de développement humain de la communauté noire sans limiter les possibilités offertes à la population blanche, faisant ainsi l'économie de tensions sociales.



Récolter les dividendes de la paix

Martelez les épées et transformez-les en socs de charrue, martelez les lances et transformez-les en ébranchoirs. Les nations ne doivent plus porter le glaive contre les nations. Les nations doivent désapprendre à faire la guerre.

Avec la fin de la guerre froide, il a semblé que le moment était venu de concrétiser cette prophétie. Cependant, cet espoir s'est pour l'instant révélé illusoire. La disparition des oppositions idéologiques a suscité une certaine réduction des dépenses militaires, mais ce mouve-

ment reste encore de faible ampleur. Environ 30 millions de personnes restent employées dans les forces armées sur la planète. Les vastes arsenaux d'armes nucléaires qui subsistent sont suffisants pour détruire plusieurs fois toute vie sur terre. Enfin, on recense à tout moment des dizaines de conflits militaires dans les points chauds du globe (encadré 3.1).

De plus en plus, ces conflits ne menacent plus seulement la vie des militaires, mais aussi celle des populations civiles. Au début de ce siècle, environ 90 % des victimes de guerre étaient des soldats. Aujourd'hui, environ 90 % sont des civils. Cette inversion des proportions est un véritable désastre.

La militarisation de sociétés entières est devenue l'un des plus graves sujets d'inquiétude de ce siècle. Dans les pays industrialisés, le développement d'armes coûteuses et sophistiquées se traduit par une interpénétration croissante du progrès technologique et du progrès militaire. En 1990, les activités de recherche et de développement occupaient entre 5 et 7 millions de personnes dans le monde. Environ 1,5 million d'entre elles travaillaient dans le secteur militaire.

Assurément, cette militarisation du processus politique suscite des oppositions. Dans de nombreux pays industrialisés, des groupes pacifistes combattent vigoureusement le principe même de la course aux armements. Cependant, l'inexorable logique de l'équilibre de la terreur a fermement maintenu au premier plan les considérations militaires, si bien que le complexe militaro-industriel a pu conserver une influence étendue sur des sociétés entières, encourageant l'idée qu'il n'y avait de sécurité que militaire.

Les militaires tiennent également une place centrale dans les pays en développement. Cependant, dans ce cas, leur rôle a tendance à peser directement sur la sphère politique, sans nécessairement passer par le domaine technologique. Là où

ENCADRE 3.1

Les conflits armés s'amplifient à l'intérieur des nations

Les conflits semblent changer de nature : les guerres entre Etats cèdent la place à des conflits au sein même des nations. Sur les 82 conflits armés recensés entre 1989 et 1992, trois seulement opposaient des Etats. S'ils naissent souvent de divisions ethniques, beaucoup ont également un caractère politique ou économique.

Pour l'essentiel, ces conflits surviennent dans des pays en développement. En 1993, 42 pays étaient aux prises avec des conflits majeurs, et 37 autres étaient en proie à des violences politiques. Soixante-cinq de ces 79 pays étaient des pays en développement.

Aucune région du monde n'est épargnée. En Europe, sont touchés la Bosnie, la Géorgie, le Royaume-Uni et la Turquie ; au Proche-Orient, l'Irak, Israël et le Liban ; en Amérique latine, la Colombie et le Guatemala ; en Asie, le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Myanmar, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique populaire lao, Sri Lanka, et le Tadjikistan ; en Afrique, l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Ethiopie, le Maroc, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Zaïre et le Zimbabwe.

Les conflits qui se déroulent à l'intérieur des pays sont souvent de

longue durée. Plus de la moitié des conflits qui faisaient rage en 1993 avaient débuté plus de dix ans auparavant et avaient causé la mort de 4 à 6 millions de personnes. Entre 1989 et 1992, ces conflits ont fait plus de mille morts par an dans huit pays : Afghanistan, Angola, Inde, Pérou, Philippines, Somalie, Soudan et Sri Lanka.

Ces conflits ont aussi contraint des millions d'individus à fuir leur pays pour échapper à la répression et à la mort. En 1983, neuf pays avaient connu un exode de population supérieur à 50 000 personnes. En 1992, ils étaient 31 dans ce cas. Au cours des dix dernières années, les réfugiés provenaient essentiellement des pays suivants : l'Afghanistan (4,3 millions de réfugiés), l'ex-Yougoslavie (1,8 million) et le Mozambique (1,7 million).

Depuis 1945, les guerres et autres conflits armés ont causé la mort de plus de 20 millions de personnes. En ces temps de "paix", le nombre des victimes ne semble pourtant pas vouloir diminuer. A moins que les Etats et la communauté internationale ne prennent des mesures énergiques, le tribut payé en vies humaines continuera d'augmenter.

les institutions démocratiques ne sont que faiblement développées, les forces armées reçoivent généralement davantage de fonds et sont mieux organisées que les autres corps de l'Etat - et sont souvent en position de force pour régenter le processus politique et subvertir la démocratie.

Cette omniprésence de la culture militaire dans les pays industrialisés et en développement s'est reflétée dans les dépenses militaires mondiales, qui ont atteint un record historique en 1987. La réduction de ces dépenses, intervenue au cours des dernières années, est un signe encourageant. Cependant, il reste à parcourir un long chemin à parcourir. Les dépenses militaires demeurent très élevées, dans un contexte mondial d'insécurité humaine croissante (diagramme 3.1). Pour l'essentiel, les réductions des dépenses militaires interviennent dans les pays industrialisés. Entre 1987 et 1991, les dépenses militaires mondiales sont passées de 995 milliards à 855 milliards de dollars (tableau 3.1). Dans les pays industrialisés, elles sont tombées de 850 milliards à 725 milliards de dollars (soit un recul de près de 15 %) ; dans les pays en développement, elles sont passées de 145 milliards à 130 milliards de dollars (soit une baisse de 10 %).

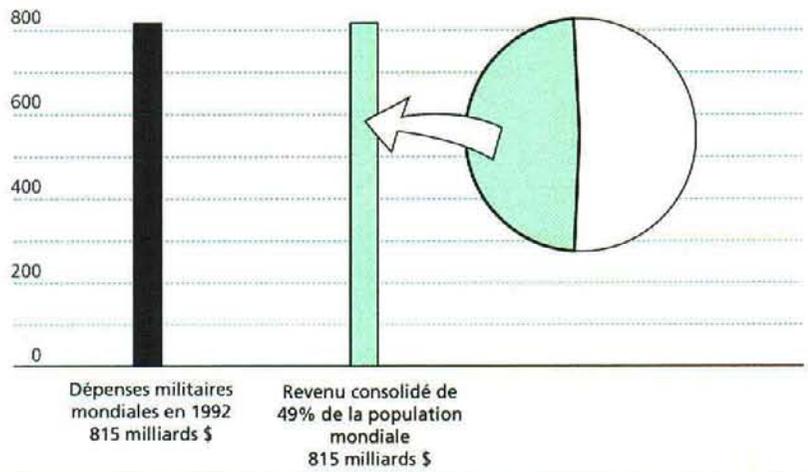
Le désarmement dans les pays industrialisés

Les changements spectaculaires qui ont marqué le climat politique international n'ont été que partiellement répercutés en

DIAGRAMME 3.1

Les dépenses militaires mondiales sont égales au revenu de près de la moitié de la population du globe

En milliards de dollars des Etats-Unis



termes de réduction des dépenses militaires dans les pays industrialisés. La politique générale consiste à poursuivre les programmes des années 70 et 80. Certains achats d'armes ont été différés et certains projets annulés. Cependant, dans l'ensemble, la politique consiste "à faire la même chose, mais en moins grand". Peu d'efforts sont accomplis pour concevoir un système de sécurité totalement nouveau.

C'est en partie une question de taille et en partie une question d'inertie. Les énormes organisations commerciales et militaires manquent considérablement de souplesse, si bien qu'une réduction de la production et des achats d'armement peut

TABLEAU 3.1

Dépenses militaires mondiales et dividendes de la paix

(en milliards de \$ EU aux prix et aux taux de change de 1991)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993 (est.)	1994 (est.)	Total 1987-94
<i>Dépenses militaires réelles</i>									
Monde	995	970	945	890	855	815	790	767	7 027
Pays industrialisés ^a	850	835	815	760	725	690	669	649	5 993
Pays en développement	145	135	130	130	130	125	121	118	1 034
<i>Dividendes réels de la paix cumulés</i>									
Monde	0	25	50	105	140	180	205	228	933
Pays industrialisés ^a	0	15	35	90	125	160	181	201	807
Pays en développement	0	10	15	15	15	20	24	27	126
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Total 1995-2000		
<i>Dépenses militaires projetées^b</i>									
Monde	744	722	700	679	659	639	4 143		
Pays industrialisés ^a	630	611	593	575	558	541	3 508		
Pays en développement	114	111	107	104	101	98	635		
<i>Dividendes potentiels de la paix cumulés</i>									
Monde	23	45	67	88	108	128	459		
Pays industrialisés ^a	19	38	56	74	91	108	386		
Pays en développement	4	7	11	14	17	20	73		

a. La Chine est incluse dans le groupe des pays industrialisés aux fins de la présente comparaison.
b. A supposer une réduction annuelle de 3 %.

susciter de sérieux problèmes. Les coupes budgétaires tendent à être encore plus lentes dans la recherche et le développement. En effet, même s'ils achètent moins d'armes, les gouvernements entendent conserver leur capacité à se procurer les systèmes les plus sophistiqués. Ils s'inquiètent également de nouvelles menaces potentielles - en particulier les conflits ethniques et territoriaux en Europe. Dans ces condi-

tions, dirigeants et militaires sont tentés de s'accrocher aux structures existantes.

L'opposition au changement peut provenir de différentes directions. Agitant le spectre des pertes d'emplois, les fabricants d'armes font pression sur leurs gouvernements pour qu'ils achètent davantage d'armes, accroissent leurs subventions et soutiennent davantage les exportations. Par crainte du chômage, les responsables politiques locaux dénoncent eux aussi la fermeture des usines et des bases militaires. Enfin, au sein des forces armées, officiers et soldats ne souhaitent guère être rendus à la vie civile.

Cette résistance ralentit le processus sans toutefois l'arrêter : les contraintes budgétaires ont elles aussi voix au chapitre. Ainsi, la politique adoptée aux Etats-Unis privilégie la réduction des dépenses militaires pour diminuer un déficit budgétaire gigantesque. La montée des difficultés économiques entraîne également de fortes baisses dans les douze pays membres de la Communauté des Etats Indépendants. Même si les premières réductions sont généralement les plus faciles, les tensions auxquelles sont soumis les budgets nationaux devraient se traduire par de nouvelles baisses des dépenses militaires. Sachant que les pays industrialisés ont réduit leur budget militaire d'environ 4 % par an entre 1987 et 1992, un objectif de réduction de 3 % par an ne semble pas hors de portée sur la période comprise entre 1993 et 2000.

L'Europe occidentale n'a pas encore beaucoup réduit ses dépenses. Le projet d'armement le plus coûteux - celui de "l'hélicoptère européen de combat", développé par quatre pays et conçu pour combattre l'ennemi communiste - se poursuit malgré la fin de la confrontation Est-Ouest. Ailleurs, on assiste même à une hausse de la production d'armes. Ainsi, l'Australie et le Japon se sont engagés à maintenir, voire à développer leurs industries d'armement sur le long terme.

Il ne faut pas non plus écarter la menace nucléaire. Si elle a diminué, elle n'a nullement disparu. Les traités START I et II, par exemple, prévoyaient de supprimer plus de 20 000 ogives des arsenaux des pays possédant l'arme nucléaire. Or, pas une seule n'a été détruite à ce jour. Plusieurs pays poursuivent leurs programmes d'armement nucléaire, ce qui pourrait repousser les espoirs d'une disparition de la menace nucléaire dans un avenir lointain (encadré 3.2).

ENCADRE 3.2

La menace nucléaire persiste

L'effet le plus positif de la fin de la guerre froide a été de réduire les risques de catastrophe nucléaire. La menace n'a pas pour autant disparu. La réduction de l'arsenal nucléaire constitue aujourd'hui l'un des principaux sujets de préoccupation. Les Etats-Unis et l'Union soviétique (ou les Etats qui lui ont succédé) ont signé le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (1987) et les deux accords concernant la réduction des armes stratégiques offensives : START I (1991) et START II (1993). S'ils ont contribué à la détente, ces accords ont néanmoins d'importantes limites. Par exemple, ils spécifient que les ogives nucléaires doivent être détachées de leurs vecteurs, mais ne précisent pas qu'elles doivent être détruites. En réalité, ni les Etats-Unis ni la Russie n'ont élaboré un programme techniquement ou politiquement réalisable de démantèlement des ogives ou de destruction de leurs composants nucléaires, si bien que ces ogives pourraient représenter une menace pour les générations à venir. L'éclatement de l'Union soviétique a également compliqué les choses, puisqu'il faut désormais passer des accords avec les Etats qui lui ont succédé. Cependant, l'Ukraine a récemment ratifié le traité START I, ce qui permet à START II d'entrer en vigueur.

La prolifération nucléaire constitue l'autre grand sujet de préoccupation. Outre les cinq puissances nucléaires reconnues (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) et les trois Etats successeurs de l'Union soviétique sur le territoire desquels des armes nucléaires sont stationnées (Biélorus, Kazakhstan et Ukraine), trois pays seulement posséderaient de telles armes ou seraient capables d'en déployer dans un bref délai (Inde,

Israël et Pakistan). On pense qu'au moins quatre autres Etats aspirent au statut de puissance nucléaire (Algérie, République populaire démocratique de Corée, Irak et Iran). On soupçonne la Libye et la Syrie d'avoir la même ambition, mais de manquer des ressources nécessaires pour rendre cette menace crédible. Point positif, trois autres Etats semblent avoir mis un terme au développement d'armes nucléaires (Afrique du Sud, Argentine, Brésil).

Jusqu'ici, 157 pays ont signé le Traité de non-prolifération de 1967, que d'aucuns proposent de proroger pour une durée indéterminée, après 1995. On peut toutefois se demander si ce traité sera maintenu. Certains pays expriment un désaccord de principe et déplorent que le traité crée un "apartheid nucléaire" en conférant un net avantage aux premiers pays qui se sont dotés de l'arme nucléaire. Par ailleurs, certains pays en développement éprouvent des réticences à l'idée d'accepter des restrictions susceptibles de les empêcher d'acquérir une technologie majeure qui a également des applications civiles.

Des problèmes d'ordre pratique se posent également. Le traité repose essentiellement sur le contrôle des transferts de technologie. Or, ce contrôle s'est révélé difficile à coordonner entre pays exportateurs. Il repose aussi trop sur les menaces que font peser les grandes puissances, et pas assez sur un système d'incitations communes.

Problème plus crucial, certains pays se sentent encore menacés par leurs voisins et considèrent la possession d'armes nucléaires comme un moyen de dissuasion efficace. Comme pour les pays industrialisés, la seule façon de décourager la production d'armes nucléaires est d'éliminer les causes de conflit.

Le désarmement dans les pays en développement

La réduction des dépenses militaires est encore plus lente dans les pays en développement. Entre 1960 et 1987, les dépenses militaires de ces pays ont augmenté trois fois plus vite que celles des pays industrialisés, passant de 24 à 145 milliards de dollars. Étrangement, très peu de voix se sont élevées contre cette évolution, qui représente une hausse de 7,5 % par an, contre 2,8 % pour les pays industrialisés. La part des pays en développement dans les dépenses militaires mondiales est ainsi passée de 7 à 15 %. Une large fraction de ces dépenses (un tiers) est imputable aux pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Le reste - c'est-à-dire la vertigineuse somme de 95 milliards de dollars par an - est dépensé par certains des pays les plus pauvres du globe.

Les pays en développement ont souvent justifié le montant de ces dépenses militaires en arguant qu'elles constituaient un élément de dissuasion face aux menaces d'intervention des superpuissances ou des pays voisins, et qu'elles leur permettaient de se faire respecter sur la scène internationale. Ils font également valoir que l'armée constitue une source importante d'emplois et donne lieu à des retombées technologiques pour l'industrie civile.

Il n'est pas sûr que ces dépenses aient accru la sécurité du citoyen ordinaire de ces pays. Dans les pays en développement, les risques de décès dus à des carences de la politique sociale (malnutrition ou défaut de prophylaxie) sont 33 fois supérieure aux risques de décéder au cours d'une guerre d'agression lancée par un pays étranger. Pourtant, ces pays comptent en moyenne 20 soldats pour chaque médecin. En tout état de cause, les soldats auraient plutôt tendance à faire diminuer la sécurité personnelle qu'à la faire augmenter. Les pays en développement sont rarement impliqués dans des conflits entre États, mais un grand nombre d'entre eux ont recours aux forces armées pour réprimer leur propre population.

Les dépenses d'armement renferment une autre menace pour la sécurité humaine : elles absorbent de précieuses ressources qui auraient pu servir au développement humain (diagramme 3.2). Pendant la seule année 1987, le monde en développement a puisé plus de 34 milliards de dollars dans ses maigres réserves en devises pour importer des armes (la

même année, 75 % du commerce mondial d'armement s'est orienté vers les pays pauvres).

A eux deux, l'Inde et le Pakistan ont réalisé plus de 18 % des importations mondiales d'armement, soit pratiquement deux fois plus que l'Arabie saoudite. L'Afrique subsaharienne offre un exemple encore plus frappant : la part du PIB régional consacrée aux dépenses militaires y est passée de 0,7 % en 1960 à 3 % en 1991. Sur une période marquée par d'importants ajustements structurels, les dépenses sociales ont beaucoup plus souffert que les dépenses militaires.

Les dépenses militaires privent ainsi les programmes de développement humain de sommes énormes. Même certains des pays les plus pauvres dépensent beaucoup plus pour leur armée que pour l'éducation et la santé de leurs habitants. C'est le cas de l'Angola, de l'Éthiopie, du Mozambique, du Myanmar, du Pakistan, de la Somalie et du Yémen.

Il est réconfortant de constater que les pays qui dépensent très peu pour leur défense et bien davantage pour leur développement humain parviennent mieux à protéger leur souveraineté nationale que ceux qui consacrent des sommes massives à l'armement. Il suffit de comparer les expériences relativement pacifiques du Botswana, du Costa Rica et de l'Île Maurice aux conflits que connaissent l'Irak, le Myanmar et la Somalie.

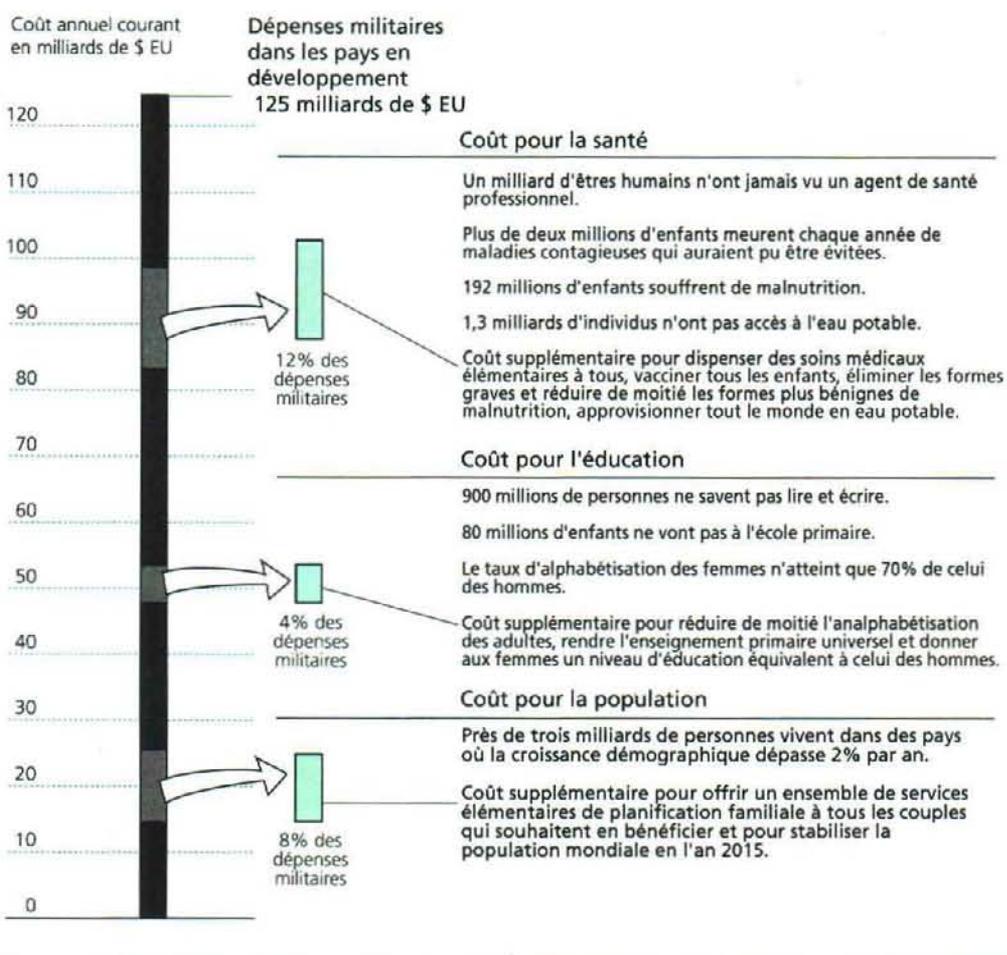
Certaines régions en développement réduisent néanmoins leur dépenses d'armement. Parfois, notamment au Proche-Orient, cette évolution ne résulte pas d'un choix raisonné, mais d'un embargo sur les armes. Cependant, certains pays d'Amérique latine en plein ajustement structurel réduisent eux aussi ces dépenses. En revanche, la situation s'est aggravée en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, où les armées ont continué à s'étoffer sur un arrière-plan de misère humaine (tableau 3.2). Bien qu'elles comptent 800 millions de personnes vivant dans la pauvreté absolue, ces deux régions n'ont cessé de consacrer des sommes considérables aux armements : 19 milliards de dollars en Asie du Sud et 8 milliards de dollars en Afrique subsaharienne.

Cette situation est en partie imputable aux pays industrialisés, qui n'ont pas encore mis fin à leur aide militaire ou à leurs exportations d'armes. De fait, au cours des trois dernières années, par crainte de perdre des emplois dans les

Les dépenses d'armement absorbent de précieuses ressources qui auraient pu servir au développement humain

DIAGRAMME 3.2

Le coût humain des dépenses militaires dans les pays en développement



industries de la défense, plusieurs pays industrialisés ont même accru les subventions accordées aux exportateurs d'armement et les ont encouragés à augmenter leurs ventes dans les pays en développement. Derrière les discours de façade, les chefs d'Etat ou de gouvernement de certains pays industrialisés s'intéressent de

près au développement des ventes d'armes à l'échelle internationale.

L'avenir du désarmement dans le monde

La fin de la guerre froide et la réduction consécutive des dépenses militaires avaient laissé croire qu'un désarmement mondial s'ensuivrait automatiquement. A l'évidence, il en va tout autrement. L'élimination d'une source de conflit en a dévoilé beaucoup d'autres. Certaines avaient été étouffées par la rivalité majeure - celle entre les superpuissances. D'autres sont des luttes âpres et de longue date, qui coûtent des vies humaines depuis des décennies, mais qui avaient été éclipsées par les conflits de plus grande ampleur.

Du fait de la diversité de ces luttes et des facteurs qui les sous-tendent, le renforcement de la sécurité humaine dans le

TABLEAU 3.2

Pays pauvres à dépenses militaires élevées

Pays	PNB par habitant (\$ EU) en 1991	Dépenses militaires par habitant (\$ EU) en 1990/91
Soudan	400	23,3
Ethiopie	120	14,9
Tchad	210	10,7
Burkina Faso	290	10,5
Mozambique	80	9,5
Mali	270	6,8

monde sera un processus long et difficile. Il n'existe pas de formule toute faite pour réussir. Cependant, tout progrès exigera à l'évidence une coopération plus étroite entre pays industrialisés et pays en développement. Il s'agit de créer des instances destinées à accueillir des négociations de paix dans différentes parties du monde, de réglementer le commerce des armes et de redéfinir d'un commun accord le rôle des Nations Unies.

Le désarmement est encore plus nécessaire dans le Tiers monde qu'ailleurs. La guerre froide n'est pas encore terminée : la moitié du travail reste à faire. A ce jour, en effet, les pourparlers sur le désarmement n'ont été menés qu'entre l'Est et l'Ouest, sans associer de représentants du Tiers monde. Dans la prochaine phase du désarmement mondial, il faudra donc accorder une attention particulière aux problèmes des pays en développement.

Les mesures suivantes permettraient de faire avancer à grands pas le désarmement dans le monde.

- Créer des forums pour le désarmement
- Désamorcer les tensions dans le monde
- Supprimer graduellement l'aide militaire
- Réglementer le commerce des armes
- Définir les termes d'un nouveau dialogue sur la politique d'aide
- Convenir de critères de médiation des Nations Unies en cas de conflits internes aux pays
- Imaginer des systèmes d'information plus efficaces.

Créer des forums pour le désarmement

A ce jour, les discussions sur le désarmement rassemblent essentiellement les pays industrialisés. Les négociations bilatérales ou régionales dans le monde en développement ont beaucoup moins d'impact. L'une des priorités est la mise au point de nouveaux cadres institutionnels pour le désarmement. Il faudrait à l'évidence commencer au niveau des lieux de rencontre existants, tels que l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Organisation des Etats américains (OEA), l'Association pour la coopération régionale en Asie du Sud (SAARC) et l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ASEAN). L'OUA, par exemple, joue déjà un rôle majeur dans la résolution du conflit que traverse le Libéria. Une autre possibilité est offerte par le Mouvement des pays non

alignés, qui rassemble la grande majorité des pays en développement.

Certaines de ces instances ont formellement exclu toute discussion sur les questions de défense. Cependant, le moment paraît venu de reconsidérer cette politique. Ces organisations pourraient accueillir des discussions diplomatiques bilatérales dans un cadre apaisant, et permettre à des pays voisins d'exercer des pressions constructives en faveur d'une normalisation des relations. A cet égard, l'accord signé en décembre 1991 à Tegucigalpa par six chefs d'Etat d'Amérique centrale constitue un précédent encourageant (encadré 3.3).

Les Nations Unies pourraient aussi intervenir plus activement. Elles pourraient, par exemple, prêter les services de leur administration performante dans la mise en oeuvre concrète de toute mesure allant dans le sens d'un désarmement du

La guerre froide n'est pas encore terminée : la moitié du travail reste à faire

ENCADRE 3.3

Un accord pour le développement humain en Amérique Centrale

Pendant des décennies, l'Amérique centrale a été l'une des régions du monde les plus déchirées par les conflits. Guerres civiles, rébellions et confrontations de la guerre froide y ont transformé bon nombre de ces petits pays en champs de bataille. A la fin des années 80, plus de deux millions de personnes avaient été déplacées, soit 10 % de la population de la région.

Depuis lors, une action concertée des dirigeants nationaux et de la communauté internationale a suscité de remarquables changements. Une série de quatorze sommets présidentiels a largement contribué à faire taire la plupart des canons, à désamorcer les tensions et à favoriser la coopération pour le développement humain.

La Déclaration d'Esquipulas d'août 1987 constitue un tournant. Cet engagement réciproque a servi de fondement à l'appel lancé à la communauté internationale en faveur d'un soutien à la paix et au développement dans toute la région et dans tous ses pays, quelle que soit leur couleur politique.

La résolution de l'Assemblée générale de mai 1988, qui crée le Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale (PEC), constitue une autre étape clé. C'est dans ce cadre que certains des problèmes les plus difficiles ont été réglés, via deux programmes

bénéficiant d'un soutien international : le plan d'action concertée de la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale (CIREFCA) et le Programme de développement en faveur des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés (PRODERE). Ces programmes visaient à encourager l'intégration sociale dans les régions touchées par la pauvreté et les conflits armés. Au total, ils ont aidé 210 000 réfugiés à rentrer chez eux et ont permis à 470 000 personnes de bénéficier de crédits et d'autres programmes destinés à reconstituer leurs communautés.

Ces actions, qui visent à asseoir un développement durable, ont été consolidées par l'Engagement de Tegucigalpa de 1991, qui a fixé pour la région des objectifs de développement humain jusqu'à l'horizon 2000. Sept plans d'action nationaux ont été élaborés. Ils réorientent les priorités budgétaires vers les secteurs sociaux. Le récent sommet qui s'est tenu au Guatemala, en octobre 1993, a affiné la définition des priorités et appelé à une participation démocratique.

De nombreuses organisations civiles et professionnelles ont gagné en assurance et en efficacité, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme. Plusieurs pays s'acheminent en outre vers l'adoption de procédures électorales démocratiques.

Sécheresse et maladie peuvent être aussi impitoyables que les armes de guerre

Tiers monde. A ce jour, le désarmement s'est concentré sur les armes de haute technologie, alors que le vrai problème porte sur les armes légères. Les Nations Unies ont déjà lancé des initiatives concernant l'une des armes les plus dangereuses : les mines terrestres.

Désamorcer les tensions dans le monde

Dans un grand nombre de pays en développement, l'intensification de l'effort de défense est motivée par le souci de répondre à des tensions géopolitiques bien réelles. Or, certaines de ces tensions sont en passe d'être désamorcées, comme en témoigne l'acheminement vers un règlement du conflit israélo-palestinien, le processus de paix en Amérique centrale et les élections démocratiques en Afrique du Sud. Chacun de ces cas a fait l'objet d'une attention soutenue et constructive de la part des grandes puissances, du Mouvement des pays non alignés et des Nations Unies. A l'évidence, il existe beaucoup d'autres possibilités de médiation du même ordre.

Les grandes puissances pourraient considérer qu'il est de leur devoir moral de nouer de telles alliances pour la paix - à titre de compensation pour les torts causés par leur stratégie antérieure, qui consistait à se faire la guerre par pays du Tiers monde interposés. L'accueil que les pays en développement réserveraient à cette aide est une autre affaire. Il se peut que les gouvernements accueillent à bras ouverts ces nouvelles perspectives de paix, mais les partis d'opposition et l'opinion publique des mêmes pays pourraient considérer ces initiatives comme une intervention injustifiable.

Sachant que l'engagement des pays industrialisés suscite bien souvent des réserves, il pourrait être préférable d'utiliser le forum offert par les Nations Unies.

TABLEAU 3.3
Estimation de l'aide militaire mondiale
(en milliards de \$ EU de 1993)

Pays ou région	1987	1993	Réduction totale (1987-93)
Etats-Unis	5,4	3,4	2,0
Europe occidentale	1,3	0,9	0,4
Etats arabes	0,3	0,2	0,1
Chine	0,3	0,1	0,2
Ex-URSS	13,5	0,0	13,5
Total	20,8	4,6	16,2

Normalement, celles-ci n'interviennent qu'après le déclenchement des hostilités - à l'intérieur d'un même pays ou entre deux pays. Cependant, il existe des arguments convaincants pour que cette organisation intervienne lorsqu'elle s'attend à de graves problèmes. (Le chapitre 2 du présent rapport mentionne plusieurs points chauds et insiste sur la nécessité d'une action diplomatique préventive pour désamorcer les crises prévisibles.)

Ces crises ne sont pas toutes provoquées par des troubles politiques : la dislocation de la société peut aussi résulter d'un effondrement économique ou de catastrophes naturelles. Le Secrétaire Général des Nations Unies est très explicite sur ce point dans son *Agenda pour la paix* :

Sécheresse et maladie peuvent être aussi impitoyables que les armes de guerre. C'est pourquoi, à l'heure où s'ouvrent de nouvelles perspectives, les efforts de l'Organisation en vue d'instaurer la paix, la stabilité et la sécurité doivent dépasser le domaine de la menace militaire afin de juguler les luttes et les guerres qui ont caractérisé le passé.

Pour que les Nations Unies puissent contribuer à éviter que de telles situations ne débouchent sur des conflits intérieurs violents, il faut considérablement renforcer leur rôle dans le domaine du développement. Ce sujet est exposé au chapitre 4.

Supprimer graduellement l'aide militaire

L'une des pierres angulaires de la guerre froide était l'aide militaire au Tiers monde, qui voyait les superpuissances épauler leurs alliés par toutes sortes de matériels coûteux. Cette aide avait aussi des motivations commerciales : elle soutenait la production des industries d'armement en subventionnant l'exportation et en permettant aux superpuissances de se débarrasser de leurs matériels obsolètes.

Cette forme d'aide est en forte diminution depuis quelques années (tableau 3.3). Entre 1987 et 1993, elle est tombée de 21 milliards à 5 milliards de dollars. Cependant, il faut souligner que cette réduction touche essentiellement les ventes d'armes conventionnelles de grande puissance : les ventes d'armes légères se poursuivent, elles, au même rythme.

La baisse la plus brutale provient des pays qui ont succédé à l'Union soviétique, dont l'aide militaire, principalement destinée à l'Europe de l'Est et à Cuba, a car-

rément cessé. L'aide militaire américaine a diminué plus lentement, passant de 5,4 à 3,4 milliards de dollars entre 1987 et 1993. Cette modeste dégrèvement s'explique par le fait que les deux tiers de l'aide consentie par les États-Unis au titre de la sécurité sont concentrés sur Israël et l'Égypte, qui demeurent des alliés stratégiques des États-Unis. Ceux-ci ont aussi réduit leurs efforts de formation destinés à l'armée de quelque cent pays : de 56 000 en 1975, le nombre de militaires étrangers formés par les États-Unis est tombé à 4 500 en 1992.

Les bases militaires, en rapport étroit avec cette aide, contribuent à militariser les pays en développement et introduisent des distorsions dans le développement économique et social de nombreuses villes et régions. Certaines de ces bases sont en passe d'être supprimées.

Les deux exemples les plus importants à ce jour concernent d'importantes bases de l'armée américaine aux Philippines. Cependant, dans aucun de ces deux cas, la fermeture ne découle d'une décision délibérée des États-Unis. La base navale de la Baie de Subic a été fermée en 1992, après le refus du Sénat philippin de renouveler le bail. En 1991, la fermeture de la base aérienne de Clark a été précipitée par l'éruption du mont Pinatubo, tout proche (encadré 3.4). Cependant, nombre des fonctions assurées par ces bases ont été redéployées dans la région : sur l'île de Guam, au Japon ou à Singapour, notamment.

L'aide militaire a de nombreux effets dommageables pour les pays pauvres. Non contente d'alimenter la course aux armements à l'échelle régionale, elle engendre également des distorsions. Les armes, même cédées à bas prix, imposent d'importantes dépenses annexes en infrastructures, en entretien et en pièces détachées, détournant ainsi des ressources qui auraient pu être affectées à des usages plus productifs. L'aide militaire a également un impact politique et social considérable. Elle renforce l'armée et ouvre de vastes possibilités de corruption chez les acheteurs comme chez les vendeurs. Elle peut aussi se traduire par un fort endettement. En effet, l'Union soviétique, en son temps, accordait souvent son aide militaire sous forme de prêts. L'Inde doit aux États héritiers de l'Union soviétique quelque 11,3 milliards de dollars, le Viet Nam 11,6 milliards, la Mongolie 12,1 milliards et Cuba 19,7 milliards. Plus de la moitié de ces dettes correspondent apparemment à des livraisons d'armes.

Le climat international actuel offre une occasion unique de parvenir à un accord international en vue de supprimer toute aide militaire en l'espace, par exemple, de trois ans. Cette proposition se heurtera sûrement à des oppositions, notamment de la part des groupes de pression internationaux du secteur de l'armement. Une telle initiative pourrait par exemple être lancée à l'occasion du Sommet social.

Réglementer le commerce des armes

La vente d'armes est l'une des activités les plus répréhensibles du commerce international. Les marchands d'armes n'ont aucun scrupule à faire des profits sur le dos des pauvres, en vendant des avions de chasse sophistiqués ou des sous-marins nucléaires à des pays dans lesquels des millions de personnes manquent des moyens les plus élémentaires de survie (encadré 3.5). Les cinq premiers pays exportateurs, qui vendent 86 % des armes conventionnelles destinées

ENCADRE 3.4

Un nouvel horizon pour la Baie de Subic

La base navale américaine de la Baie de Subic, aux Philippines, était l'une des plus importantes bases militaires implantées à l'étranger. Sa transformation illustre certains des principaux problèmes posés et quelques-unes des possibilités offertes par la reconversion de bases militaires à des fins civiles.

Outre quelque 6 000 militaires américains, la base employait 27 000 Philippines et fournissait du travail à de nombreuses entreprises locales. La petite ville voisine d'Olongapo dépendait fortement de cette base : elle proposait toute une série de services aux marins, dont une dizaine de bars et des milliers de prostituées.

A leur départ, les États-Unis estimaient la valeur de la base à 1,4 milliard de dollars. Au port en eau profonde et à l'aéroport s'ajoutaient 1 607 logements, un hôpital de 198 lits, six cinémas et un terrain de golf. Cette base a cependant laissé un héritage bien plus sinistre, la contamination de l'environnement. Les résidus des produits chimiques utilisés pour la lutte anti-incendie étaient directement déversés dans la baie. Les métaux lourds provenant des activités du chantier naval étaient également rejetés dans la

baie ou enfouis dans des décharges. Par ailleurs, la centrale électrique rejetait des substances chimiques dans l'atmosphère. L'essence et le pétrole s'échappaient de réservoirs souterrains et s'infiltraient dans le sol.

A la date de fermeture de la base, en 1992, le maire d'Olongapo avait contribué à la création d'une Autorité métropolitaine de la Baie de Subic, qui avait pour mission de transformer l'ancienne base en un "Hong-Kong" des Philippines. A la fin de 1993, l'Autorité avait drainé vers la base 340 millions de dollars et 33 investisseurs, dont une entreprise d'électricité américaine qui exploite désormais la centrale, une compagnie pétrolière américaine qui se sert des réservoirs de carburant pour la distribution, des entreprises philippines de confection et des investisseurs étrangers intéressés par la construction de centres de loisirs.

Cependant, l'incertitude qui pèse sur le degré de contamination de l'environnement est probablement le principal obstacle à de nouveaux progrès. Elle dissuade déjà certains investisseurs internationaux, et pourrait, à l'avenir, engendrer de sérieux problèmes de santé.

TABLEAU 3.5
Expéditions d'armes de dix pays fournisseurs aux pays en guerre, 1980-89

(en % du total de leurs expéditions d'armes lourdes conventionnelles)

République arabe syrienne	99
Jamahiriya arabe libyenne	96
Egypte	90
Brésil	47
Chine	40
Ex-Union soviétique	35
France	23
Royaume-Uni	9
Etats-Unis	5
Allemagne ^a	2

a. République fédérale seulement.

aux pays en développement, sont, par ordre décroissant, l'ancienne Union soviétique, les Etats-Unis, la France, la Chine et le Royaume-Uni. Tous sont membres permanents du Conseil de sécurité (diagramme 3.3). Ils vendent les deux tiers de ces armes à dix pays en développement, parmi lesquels se trouvent certains des plus pauvres du globe, notamment l'Afghanistan, l'Inde et le Pakistan, qui importent à eux trois près de 30 % des armes destinées aux pays en développement.

Il est encore plus regrettable que les marchands d'armes continuent d'expédier des armes vers des points chauds potentiels sans craindre de jeter de l'huile sur le feu. Pendant les dix dernières années, plus de 40 % des exportations d'armes lourdes conventionnelles ont été expédiées vers de tels points chauds (tableau 3.4). Parmi les principaux fournisseurs, les plus en faute en cette affaire sont le Brésil, la Chine, l'Egypte, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Jamahiriya arabe libyenne, la Roumanie et l'ex-Union

soviétique (tableau 3.5 et diagramme 3.4). Ironie du sort, les pays fournisseurs ont fini par perdre le contrôle de la dissémination des armes et ont depuis lors été contraints de déployer d'importants efforts pour récupérer les armes qu'ils avaient expédiées auparavant.

Le commerce des armes est sans conteste une activité trouble. On sait rarement quand et pourquoi des armes sont vendues et achetées. Serviront-elles à satisfaire des besoins légitimes de sécurité nationale, à déclencher des guerres d'agression à l'extérieur, à mener des campagnes de répression à l'intérieur ou seulement à satisfaire la cupidité de ceux qui tirent profit des transactions (tableau 3.6) ? Ni les citoyens des pays acheteurs et vendeurs, ni la communauté internationale n'ont encore reçu d'explications satisfaisantes sur les ventes d'armes.

Ces armements ne causent pas seulement des ravages dans les pays acheteurs : elles se retournent parfois contre les soldats des pays vendeurs. On l'a constaté lors des conflits récents avec l'Irak et en Somalie.

L'un des grands défis de l'après-guerre froide consiste à concevoir un cadre global régissant la production et la vente d'armes. A l'évidence, une bonne partie des pressions en faveur des exportations d'armes émanent de producteurs désireux de vendre à l'étranger pour couvrir leurs frais généraux et maximiser leurs profits. Si les pays industrialisés se préoccupent vraiment de la paix mondiale, ils doivent s'intéresser non seulement au niveau de leurs achats militaires, mais aussi à celui de leur production nationale. Il en va de même pour les pays en développement producteurs d'armes : l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la République de Corée, l'Inde et la Turquie développent actuellement leurs industries d'armement.

ENCADRE 3.5

Le coût des importations d'armes en termes de développement humain

Nombre de pays continuent d'importer des armes coûteuses, alors même qu'ils sont confrontés à toute une série de besoins plus urgents. C'est ce que révèlent les chiffres des livraisons et des commandes d'armes pour les catégories couvertes par le Registre des armements des Nations Unies. Voici quelques-uns des choix opérés par les pays en développement en 1992 :

- La Chine a acheté 26 avions de combat à la Russie pour un prix total qui aurait permis d'alimenter en eau potable, pendant un an, 140 des 200 millions de personnes qui n'en disposent pas actuellement.
- L'Inde a commandé 20 chasseurs Mig-29 à la Russie pour un prix qui aurait permis de dispenser un enseignement élémentaire aux 15 millions de jeunes Indiennes non scolarisées.
- L'Iran a acheté deux sous-marins à la Russie pour un prix qui aurait permis de distribuer plusieurs fois les médicaments de première nécessité dont l'ensemble du pays a besoin : 13 % de la population iranienne n'a pas accès aux soins médicaux.
- La République de Corée a commandé 28 missiles aux Etats-Unis pour un prix qui aurait permis de vacciner la totalité des 120 000 enfants qui ne le sont pas, et d'ali-

menter en eau potable, pendant trois ans, les 3,5 millions de personnes qui n'en disposent pas.

- La Malaisie a commandé deux navires de guerre au Royaume-Uni pour un prix qui aurait permis d'alimenter en eau potable, pendant près de vingt-cinq ans, les cinq millions de personnes qui n'en disposent pas.
- Le Nigéria a acheté 80 chars de combat au Royaume-Uni pour un prix qui aurait permis de vacciner la totalité des 2 millions d'enfants qui ne le sont pas et de fournir des services de planification familiale à près de 17 millions de couples sur les 20 millions qui n'y ont pas accès.
- Le Pakistan a commandé à la France 40 chasseurs Mirage 2000E et trois avions Trident pour un prix qui aurait permis d'alimenter en eau potable, pendant deux ans, la totalité des 55 millions de personnes qui n'en disposent pas ; de fournir des services de planification familiale aux couples qui en ont besoin et dont le nombre est estimé à 20 millions ; de fournir des médicaments de première nécessité aux près de 13 millions de personnes qui n'ont pas accès aux soins médicaux, et de dispenser un enseignement élémentaire aux 12 millions d'enfants qui ne fréquentent pas l'école primaire.

TABLEAU 3.4
Ventes d'armes lourdes conventionnelles

(en milliards de \$ EU de 1990)

	1985	1992	Variation
			annuelle moyenne entre 1985 et 1992 (en %)
Ventes mondiales (en milliards de \$ EU)	40	18	-10,5
Ventes aux pays en développement (en %)	57	51	-1,6
Ventes aux pays en guerre ou sur les points chauds de la planète (en %)	37	42	1,8

S'il est clair que les réductions doivent s'appliquer à la production de toutes les armes, il convient de s'intéresser tout particulièrement aux armes chimiques et aux mines terrestres, causes de souffrances terribles pour les populations civiles. On estime à 100 millions le nombre de mines enfouies dans des endroits non repérés prêtes à exploser au passage de victimes innocentes (encadré 3.6). Dans le seul Cambodge, quatre millions de mines ont été posées en vingt ans de guerre civile. Et en Angola, où la guerre se poursuit, plus de 20 000 personnes ont dû être amputées à la suite de l'explosion de mines.

Certes, il est difficile de surveiller et de contrôler la production locale d'armements. Cependant, on pourrait commencer par contrôler les transferts de ces équipements à l'échelle internationale. Ainsi, les Nations Unies pourraient instaurer un mécanisme permettant au Conseil de sécurité :

- de tenir à jour une liste des armes et de technologies sophistiquées dont l'exportation serait interdite en l'absence d'un accord international
- d'améliorer le système d'alimentation du Registre des armements des Nations Unies, de façon à pouvoir publier régulièrement des informations à jour sur les transferts d'armes et de technologie (encadré 3.7)
- de réglementer et d'éliminer le recours à des subventions explicites ou occultes à l'exportation d'armements

TABEAU 3.6
Commerce des armes, 1988-1992

Principaux pays exportateurs d'armes	Exportations de grandes armes conventionnelles (en millions de \$ EU de 1990)		
	1988	1992	Total 1988-1992
Etats-Unis	12 204	8 429	54 968
Ex-URSS/Russie	14 658	2 043	45 182
France	2 403	1 151	9 349
Allemagne	1 241	1 928	8 190
Chine	2 161	1 535	7 658
Royaume-Uni	1 704	952	7 623
Tchécoslovaquie	927	779	3 163
Pays-Bas	626	305	2 048
Italie	693	335	1 613
Suède	606	113	1 416
Brésil	507	36	1 028
Total	40 034	18 405	151 014

Principaux pays importateurs d'armes	Importations de grandes armes conventionnelles (en millions de \$ EU de 1990)		
	1988	1992	Total 1988-1992
Inde	3 709	1 197	12 235
Japon	2 544	1 095	9 224
Arabie saoudite	2 441	883	8 690
Afghanistan	1 264	1 215 ^a	7 515
Grèce	814	1 918	6 197
Turquie	1 447	1 511	6 167
Irak	2 845	596 ^b	4 967
Total	40 034	18 405	151 014

a. 1991.
b. 1990.

DIAGRAMME 3.3

Ce sont les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies qui fournissent la plupart de leurs armes aux pays en développement

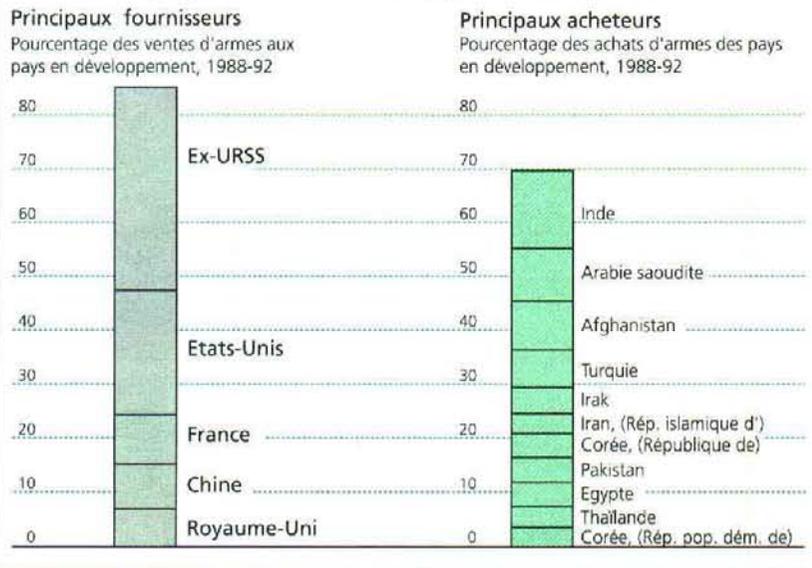
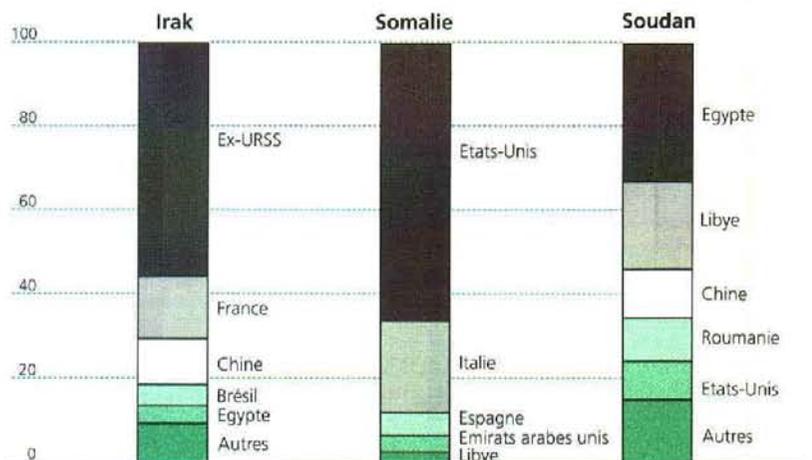


DIAGRAMME 3.4

Les fournisseurs d'armes sur trois points chauds de la planète

En pourcentage des seules ventes d'armes conventionnelles, 1980-90



ENCADRE 3.6**"L'héritage" laissé par les mines terrestres**

Disséminées sans compter au cours de la plupart des guerres modernes, plus de 105 millions de mines non exploitées resteraient enfouies dans le sol d'au moins 62 pays. Les Nations Unies estiment que ces engins tuent 800 personnes par mois. Les pays les plus touchés sont l'Afghanistan, l'Angola, le Cambodge, El Salvador, l'Irak, le Koweït, le Nicaragua et la Somalie.

Ces mines continuent de tuer ou de mutiler des civils longtemps après la fin des conflits. En Angola, après vingt ans de guerre civile, 20 millions de mines restent enfouies dans le sol, soit deux par habitant. Les mines tuent 120 Angolais par mois. En Afghanistan, 12 millions de mines ont été dispersées pendant la guerre qui a fait rage dans les années 80. Au Cambodge, le nombre de mines enterrées correspond à la moitié du nombre des habitants. Ces engins tuent ou mutilent 300 personnes par mois. Dans l'ex-Yougoslavie, 60 000 mines sont posées chaque mois.

L'utilisation croissante des mines reflète l'évolution des guerres modernes. Les armées sont de plus en plus engagées dans des conflits de faible intensité, mais qui se prolongent, l'un des objectifs étant de démoraliser non seulement l'armée adverse, mais également la population civile.

Les mines représentent une part lucrative du commerce des armes. Environ 340 types de mines sont produits : 48 pays au moins en fabriquent et 29 pays au moins en exportent. La Chine, les Etats-Unis, l'Italie et la Roumanie comptent parmi les principaux exportateurs.

Le déminage est une opération délicate et coûteuse : il faut en effet entre 300 et 1 500 dollars pour désamorcer une mine dont le coût initial ne dépasse pas 3 dollars. L'élimination de toutes ces mines coûterait de 200 à 300 milliards de dollars. Des dizaines d'années, voire plusieurs générations, seront donc sans doute nécessaires pour exhumer la totalité de cet arsenal.

En 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies, préoccupée par le fait que "ces mines tuent ou mutilent chaque semaine des centaines de personnes, principalement des civils non armés", a appelé les "Etats à s'entendre sur un moratoire des exportations de mines antipersonnel qui exposent les populations civiles à de grands dangers". Le seul espoir réaliste de progrès réside dans la signature d'un accord international visant à arrêter la production et l'utilisation de ces armes barbares.

- de taxer les ventes d'armes pour financer le maintien de la paix.

Un tel système améliorerait considérablement les moyens d'action destinés à prévenir les conflits et leurs conséquences coûteuses. Le Sommet social offre une excellente occasion de mettre au point un tel cadre.

Définir les termes d'un nouveau dialogue sur la politique d'aide

De nombreux donateurs bilatéraux et organismes multilatéraux commencent à insister sur la question des dépenses militaires : ils redoutent que les pays bénéficiaires dilapident l'aide pour acheter des armes ou consacrent une forte proportion de leur budget national à la défense. L'Allemagne, le Japon, les Pays-Bas, le FMI et la Banque mondiale ont tous soulevé la question récemment, mais n'ont pas encore défini de politique cohérente précisant les conditions auxquelles leur aide serait soumise. De même, aucune forme de coordination internationale n'a encore été avancée.

Plusieurs voies sont envisageables. La première consiste à faire dépendre l'aide octroyée du rapport entre dépenses militaires et sociales du pays bénéficiaire. Plus ce rapport s'éloigne de 1 (valeur de seuil), plus l'aide serait réduite. Les donateurs devraient se donner le temps de réfléchir lorsqu'un pays dépense plus pour son armée que pour sa population. Certes, ce rapport pourrait rester inférieur à 1 même si les dépenses sociales étaient très faibles ou les dépenses militaires très élevées. Une précaution supplémentaire consisterait donc à imposer un niveau minimal de dépenses sociales (par exemple, 5 % du PNB) et un niveau maximal de dépenses militaires (par exemple, 4 % du PNB).

Des incitations positives, l'octroi d'une aide plus substantielle aux pays ayant réduit leurs dépenses militaires, par exemple, pourraient rendre ces principes encore plus efficaces.

Convenir de critères de médiation des Nations Unies en cas de conflits internes aux pays

Les Nations Unies interviennent lors de conflits entre pays pour séparer les combattants, organiser des cessez-le-feu, punir les agresseurs par des sanctions internatio-

ENCADRE 3.7**Le Registre des armements conventionnels des Nations Unies**

Pour la première fois en 1992, le Secrétaire Général des Nations Unies a publié un Registre des armements conventionnels. Au total, 80 pays (y compris tous les pays exportateurs, à l'exception de l'Afrique du Sud et de la République populaire démocratique de Corée) ont fourni des données sur les transferts d'armements, classés dans sept catégories : chars de combat (1 733 unités), engins de combat blindés (1 625), artillerie de gros calibre (1 682), avions de combat (270), hélicoptères d'attaque (40), navires de guerre (40), missiles et lance-missiles (67 878).

Cette procédure n'est pas exempte de carences, dont certaines sont liées à des problèmes de définition. Ainsi, on ne distingue pas clairement de quoi est exactement constitué un transfert. Les informations insuffisamment claires ou insuffisamment détaillées posent également problème (il n'est pas rare que le même transfert ne soit pas signalé de la même façon par le pays fournisseur et par le pays destinataire). De plus, on ne dispose d'aucune donnée financière : il est seulement fait état du nombre, et non de la valeur des armes. Enfin, plusieurs catégories d'armes ne font l'objet d'aucune

information : bombes, armes légères, missiles sol-air.

Si presque tous les pays exportateurs communiquent leurs ventes, il n'en est pas de même pour les pays importateurs. Près de 60 % de ces derniers n'ont pas participé à la constitution de ce Registre, notamment l'Arabie saoudite, le Bangladesh, l'Iran, le Koweït, la Syrie, Taïwan (province de Chine) et la Thaïlande.

Le Registre excluant les armes produites et achetées localement, il ne fournit qu'un panorama partiel des quantités d'armes fabriquées et possédées par les forces armées. Il représente néanmoins une percée importante - c'est en effet la première fois que des gouvernements ont rendu publiques de telles informations - et il pourrait constituer le socle d'un système d'information plus complet.

Ce système de comptabilisation devrait être encore plus efficace lorsque des registres régionaux seront créés pour l'Asie, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique latine. Les catégories d'armes pourraient alors mieux refléter les préoccupations de sécurité dans chaque région du monde.

nales et gagner du temps en vue d'une solution durable des querelles de fond. Le cadre de ces interventions est explicité au chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Ce n'est que récemment que les Nations Unies ont été amenées à intervenir dans des conflits internes, avec la rébellion kurde au nord de l'Irak, les conflits ethniques en Bosnie, la désintégration de l'autorité de l'Etat en Somalie ou le renversement des gouvernements démocratiquement élus en Haïti et au Myanmar. Ces crises soulèvent des questions délicates : les Nations Unies doivent-elles prendre le risque d'empiéter sur la souveraineté nationale ? Quelle forme doit prendre leur intervention : envoi de forces des Nations Unies, de secours d'urgence ou aide au développement à plus long terme ?

Certaines de ces questions sont abordées dans l'Agenda pour la paix du Secrétaire Général. Ce rapport reconnaît :

La nature des opérations de maintien de la paix évolue rapidement depuis quelques années. Les principes et pratiques établis ont été adaptés aux demandes nouvelles de ces dernières années. Néanmoins, les conditions qui déterminent le succès des opérations restent pour l'essentiel inchangées. Il faut un mandat clair et réalisable ; la coopération des parties à l'exécution dudit mandat ; l'appui continu du Conseil de sécurité ; la volonté des Etats Membres de fournir le personnel nécessaire, qu'il soit militaire et policier, ou civil, notamment les spécialistes ; un commandement efficace des Nations Unies, au Siège et sur le terrain ; un appui financier et logistique adéquat.

Lorsque la sécurité humaine est menacée à l'intérieur d'un pays, les opérations de maintien de la paix menées par les Nations Unies ne peuvent réussir que si l'organisation reçoit un mandat clair et réalisable. Un réexamen et un élargissement du chapitre VII de la Charte des Nations Unies pourraient être nécessaires à cette fin (encadré 3.8).

Il faut aussi clairement définir les ressources supplémentaires nécessaires. Comme le Secrétaire Général l'a recommandé, c'est sur les budgets de défense qu'il faut financer les opérations de maintien de la paix. Prélever les ressources sur les budgets d'aide au développement des donateurs risque de rompre l'équilibre entre l'aide d'urgence et l'aide au développement à long terme. Un bon moyen d'orienter des ressources vers les opérations de maintien de la paix consisterait à

instituer des taxes sur le commerce d'armes et à en placer le produit dans un fonds séparé.

Il faudra également davantage de ressources aux Nations Unies pour exercer de nouvelles responsabilités dans le domaine du développement économique et social. Tout en ayant les moyens de mobiliser des soldats de divers pays, elles devraient pouvoir faire appel, partout dans le monde, à un corps d'ingénieurs, de médecins, de techniciens et d'agents de développement volontaires.

Imaginer des systèmes d'information plus efficaces

Le passage d'une sécurité garantie par les armes à la sécurité humaine exige la mise

ENCADRE 3.8

Le mandat des Nations Unies en cas de conflits internes aux États

Les Nations Unies sont appelées à intervenir dans des conflits qui se déroulent à l'intérieur des États, comme en Angola, en Bosnie, au Cambodge, en Haïti, en Irak et en Somalie. Ont-elles un mandat et une stratégie bien définie pour intervenir dans de tels cas ? Le chapitre VII (articles 41 à 43) de la Charte des Nations Unies traite des circonstances dans lesquelles les Nations Unies sont habilitées à prendre des mesures contre des pays particuliers. Cependant, ces dispositions s'appliquent principalement aux conflits entre pays. Elles doivent à présent être revues et adaptées au traitement des conflits intérieurs.

Trois grandes questions doivent trouver une réponse : quand intervenir ? De quelle façon ? Pendant combien de temps ?

Quatre situations paraissent justifier une intervention internationale : (1) un massacre de grande ampleur perpétré par un État sur sa population ; (2) la décimation d'une population par inanition ou par rétention de services de santé et autres services ; (3) un exode forcé ; et (4) l'occupation d'un territoire et le refus du droit à l'autodétermination. Une cinquième situation paraît s'imposer d'elle-même : la destruction de l'environnement, même si les normes internationales en la matière ne sont pas encore assez solidement établies. Dans tous ces cas, il est nécessaire d'établir que la situation du pays concerné représente un danger non seulement pour

sa propre population, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales.

En ce qui concerne la forme d'intervention, une action des Béréts bleus sera généralement inadaptée à des situations qui réclament une réforme économique et sociale. Il vaut alors mieux fournir une aide humanitaire dans le cadre d'un développement à long terme, par l'envoi de médecins, d'ingénieurs ou d'agents du développement. Il est clair que les interventions socio-économiques dureront plus longtemps que les actions militaires, et ce principe devra être accepté dès le départ. Des désillusions naîtront vite si les objectifs et la durée de l'intervention ne sont pas clairement définis.

Il ne faut pas non plus essayer de placer la gestion du pays en cause entre les mains d'une force d'occupation. Les Nations Unies doivent plutôt inciter à nouer des alliances politiques adéquates.

En résumé, il est crucial de réviser les formes d'intervention traditionnelles des Nations Unies si l'on veut relever des défis nouveaux et différents : déterminer qui sont les combattants, quelles sanctions imposer à chaque groupe et comment susciter un soutien populaire à l'intervention des Nations Unies.

Le chapitre VII de la Charte des Nations Unies demande manifestement une révision fondamentale. Le Sommet social offrira l'occasion d'un tel réexamen dans l'intérêt de la sécurité humaine à l'échelle de la planète.

Pour parvenir à une amélioration véritable de la sécurité humaine, les "dividendes de la paix" doivent être entièrement consacrés au développement humain

en place de systèmes d'information beaucoup plus efficaces. Pour ralentir ou arrêter les flux d'armements, il faut savoir exactement où ils vont et quelles voies ils empruntent.

Même si l'on dispose de certaines données sur les dépenses militaires et le commerce international des armes, les lacunes restent considérables en la matière. Les plus importantes sont les suivantes.

- *Dépenses militaires* - Bien que le domaine militaire soit un des postes majeurs des budgets publics et des ressources du globe, rares sont les gouvernements qui ont jugé utile de divulguer des informations militaires à leurs citoyens ou à la communauté internationale.
- *Expéditions d'armes* - Pour la première fois en 1992, les Nations Unies ont créé un Registre des armements où sont inscrites les importations et les exportations d'armes conventionnelles de grande puissance pour 81 pays. Cependant, la tenue de ce registre souffre de nombreuses lacunes qui devront être comblées.
- *Production d'armes* - Sachant qu'une bonne partie des pressions en faveur du commerce international des armes sont dues à une production d'armes excédentaire, il importe de contrôler la production de toutes les armes.
- *Aide militaire* - Ni les donateurs ni les bénéficiaires ne publient de données complètes sur l'aide militaire. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE pourrait inclure des tableaux sur l'aide militaire dans ses rapports annuels.

• *Subventions aux exportateurs d'armes* - Il est pratiquement impossible d'obtenir des informations sur ces subventions, qu'elles soient explicites ou occultes, si bien qu'il est très difficile d'exercer des pressions afin de les supprimer.

• *Bases militaires* - Les informations relatives à ces bases sont maigres et éparées, qu'il s'agisse de leur emplacement, de leur taille ou des effectifs employés. En l'absence de telles données, il est difficile d'évaluer l'impact des bases existantes ou les conséquences réelles des propositions de fermeture.

• *Dettes militaires* - Il y a seulement trois ans que le FMI recueille des données sur les dettes militaires des pays en développement. Les habitants de ces pays pourraient être surpris par ces chiffres : il semble que la dette militaire dépasse la dette liée au développement dans nombre de pays. Le FMI rendrait un service important en collectant et en publiant régulièrement ces données.

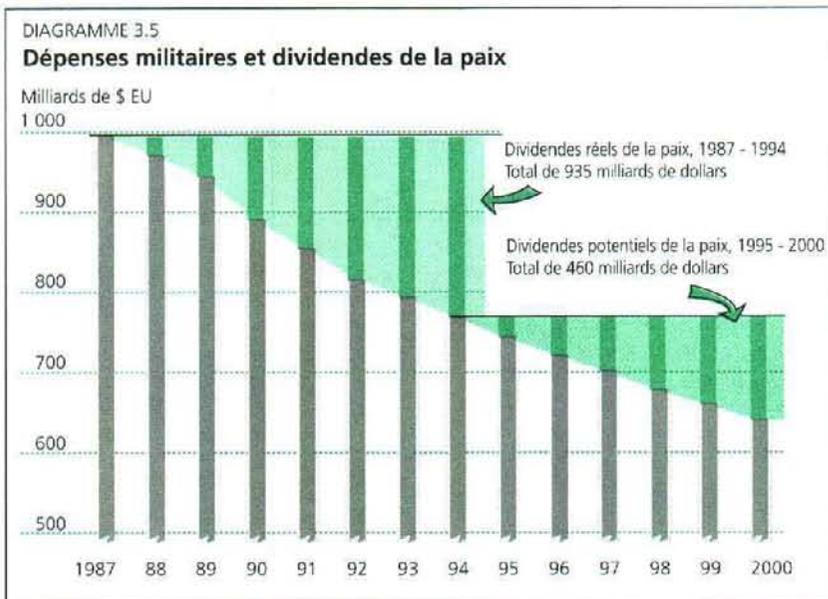
Ce ne sont là que quelques-uns des domaines dans lesquels l'information fait défaut. A vrai dire, c'est toute l'industrie de l'armement qui est entourée de murs de silence interdisant tout débat public.

L'agenda en sept points qui vient d'être esquissé ne constitue pas un plan détaillé de désarmement du Tiers monde. Il vise plutôt à inviter le Sommet social à donner aux Nations Unies le mandat d'établir un calendrier pour le désarmement mondial.

Les dividendes de la paix

Réduire les dépenses militaires ne représente que la moitié du chemin à parcourir. Pour parvenir à une amélioration véritable de la sécurité humaine, les ressources économisées - les "dividendes de la paix" - doivent être entièrement consacrées au développement humain.

Entre 1987 et 1994, les pays industrialisés ont économisé au total quelque 810 milliards de dollars, et les pays en développement 125 milliards. Avec 935 milliards de dollars, les dividendes de la paix sur cette période sont donc considérables. Cependant, il est difficile de savoir ce que ces sommes sont devenues. La majorité de ces économies paraît avoir été consacrée à la réduction des déficits budgétaires et au financement de dépenses étrangères au développement, au lieu d'aller au développement social ou à l'environnement. Il est frustrant de constater qu'après avoir



écarté les priorités du développement social et humain lorsque les budgets militaires augmentaient, on continue de les ignorer au moment où les dépenses militaires diminuent.

Si le monde veut saisir la chance qui lui est offerte, il devra se montrer beaucoup plus constructif et plus précis en ce qui concerne les dividendes futurs de la paix. Une baisse de 3 % par an des dépenses militaires entre 1995 et 2000 pourrait permettre d'engranger des dividendes de la paix d'un montant de 460 milliards de dollars (diagramme 3.5). La première tâche consiste à isoler ces dividendes dans un poste spécial des budgets nationaux, faute de quoi ils seraient noyés dans la masse, ce

qui empêcherait de suivre leur trace. Si cela avait été fait plus tôt, l'opinion publique se serait sans doute fait davantage entendre sur leur destination.

Une première approche verrait chaque pays porter les économies découlant de la réduction de ses dépenses militaires au crédit d'un fonds de démilitarisation distinct. Ce fonds serait utilisé de trois manières : réduction des déficits publics, financement des coûts de reconversion militaire et investissements dans le développement humain dans le pays et à l'étranger. Ces fonds nationaux pourraient être complétés par un fonds mondial de démilitarisation, comme l'a suggéré le Prix Nobel de la Paix Oscar Arias (contribution spéciale, même page).

CONTRIBUTION SPECIALE

Un Fonds mondial de démilitarisation

La diminution récente des dépenses militaires mondiales constitue un défi incontestable. Cette diminution a atteint au moins 3 % par an entre 1987 et 1992. Les économies réalisées sur les budgets de la défense auraient ainsi produit une manne cumulée de 500 milliards de dollars qui aurait pu grandement contribuer à la paix et à la sécurité humaine dans le monde.

Où vont ces dividendes de la paix ? Certains sont absorbés par les coûts de la conversion d'activités militaires en activités civiles. D'autres servent apparemment à réduire les déficits budgétaires. Toutefois, nul ne sait exactement où passent les économies provenant de la réduction des dépenses militaires. Rien ne les différencie dans les budgets nationaux, et elles ne font pas l'objet d'un contrôle suffisant. Combien de temps devons-nous attendre avant que les dividendes de la paix deviennent visibles ?

C'est précisément sur ce point que je voudrais proposer la création d'un Fonds mondial de démilitarisation. Ce Fonds pourrait insuffler un certain dynamisme aux efforts actuels de démilitarisation, en récompensant principalement, mais non exclusivement, ceux que déploient les pays en développement pour :

- désarmer et démobiliser leurs propres forces armées
- réintégrer les personnels militaires dans la société civile grâce à des programmes de formation et de recyclage qui élargissent leurs possibilités de choix, notamment économiques
- promouvoir le contrôle des armements et la réduction de la production des usines d'armement
- encourager l'éducation civique et la participation des citoyens à une vie politique pleinement démocratique.

En outre, le Fonds mondial de démilitarisation pourrait favoriser la diminution actuelle des dépenses militaires en l'associant à la consolidation de la paix dans le monde.

Depuis la fin de la guerre froide, les pays industrialisés ont de plus en plus tendance à se replier sur eux-mêmes. Ils doivent cependant comprendre qu'il est dans leur propre intérêt d'encourager la démilitarisation à l'échelle du globe.

Demandons à tous les pays, riches et pauvres, de s'engager à réduire d'au moins 3 % par an leurs dépenses militaires au cours des cinq prochaines années. Les pays riches devraient s'entendre pour affecter au moins un cinquième

des sommes ainsi économisées à un fonds de démilitarisation soumis à une législation internationale. Les pays en développement devraient également accepter d'apporter une certaine contribution, 10 % du montant économisé par exemple.

Les chiffres réels ne sont pas l'essentiel. Ce qui importe, c'est le principe d'affecter une partie des dividendes de la paix à l'encouragement de la démilitarisation de la planète. Même les pays qui ne réduisent pas leurs dépenses militaires devraient être tenus d'apporter une contribution au Fonds, selon la formule retenue.

Qui gèrera ce Fonds mondial de démilitarisation ? C'est au Sommet social de 1995 de décider. La Banque mondiale et les agences des Nations Unies seraient grandement indiquées. Quoi qu'il en soit, l'organisme désigné devra disposer de capacités et de pouvoirs suffisants pour administrer les ressources du Fonds de manière équitable et efficace.

Nous ne pouvons continuer à ignorer les menaces que font peser la prolifération des armes et la diminution des incitations politiques et économiques à la démilitarisation. Le Fonds mondial de démilitarisation constituerait une étape importante sur la voie de la sécurité humaine. En premier lieu, il générerait et exploiterait les dividendes de la paix. En deuxième lieu, il accélérerait et encouragerait les processus de démilitarisation, de démobilisation et de conversion. En troisième lieu, il aiderait les pays à la traîne à réaliser leurs propres objectifs de développement démocratique et humain, en mettant à leur disposition une partie de ces dividendes de la paix.

Seule une coopération mondiale peut favoriser la sécurité à laquelle nous aspirons depuis si longtemps, mais qui nous échappe si souvent. Déployons des efforts décisifs pour employer les dividendes de la paix à l'édification de sociétés justes, prospères et démilitarisées. Capitalisons les bénéfices du désarmement pour développer et garantir les dividendes de la paix.

Oscar Arias S.

Oscar Arias, Prix Nobel de la Paix en 1987

Chaque pays devrait porter les économies découlant de la réduction de ses dépenses militaires au crédit d'un fonds de démilitarisation distinct

La réduction des déficits budgétaires aura sans doute la priorité. En effet, la plupart des coupes opérées à ce jour dans les budgets de la défense ont été motivées par la nécessité de réduire les dépenses publiques. Cependant, une part importante de ces fonds devra à l'évidence financer la reconversion d'activités militaires à des fins civiles. Dans l'ensemble du monde, l'industrie de l'armement emploie 14 millions de personnes. Au moins quatre millions d'entre elles pourraient perdre leur emploi entre 1993 et 1998. Un grand nombre trouveront à se reclasser, mais il faudra financer leur recyclage et leurs prestations chômage. Les effets de cette contraction du secteur de l'armement seront sans doute concentrés dans un petit nombre de pays, notamment les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. Cependant, l'effet le plus important se fera sentir dans les pays héritiers de l'Union soviétique, où l'effet des restrictions budgétaires vient s'ajouter à un bouleversement de l'économie tout entière.

La réduction des forces armées sera aussi une cause de chômage. Quelque 2,2 millions de soldats ont été démobilisés entre 1990 et 1992 (dont un tiers dans les pays en développement). Le même nombre devrait l'être dans les prochaines années. Il faut y ajouter plusieurs millions d'emplois civils induits. La reconversion des bases militaires et la destruction ou l'évacuation des armes devraient également entraîner des coûts importants.

Que restera-t-il pour investir dans la sécurité humaine ? Bien peu, à moins que les pouvoirs publics ne s'engagent d'emblée fermement à affecter à ce domaine une part importante du fonds de démilitarisation.

Les possibilités d'y parvenir varieront d'un pays à l'autre. Bien souvent, les pays en développement devraient pouvoir mettre une part appréciable de leur fonds de démilitarisation au service de la sécurité de leurs habitants. Les pays industrialisés occidentaux devraient pouvoir faire davantage - et répartir les fonds qu'ils consacrent à la sécurité humaine entre leur pays et les autres. A l'inverse, les pays qui ont succédé à l'Union soviétique dépenseront presque à coup sûr tous leurs dividendes de la paix sur leur territoire, pour faire face aux bouleversements économiques qu'ils traversent actuellement.

Le prochain Sommet social offre la possibilité de prendre de tels engagements. A cette occasion, un effort collectif sera nécessaire pour :

- avaliser le principe selon lequel aucun pays ne doit dépenser plus pour son armée que pour l'éducation et la santé de sa population
- convenir d'un objectif de réduction des dépenses militaires pendant la décennie 1995-2005 - 3 % par an, par exemple
- officialiser la création d'un fonds national de démilitarisation dans chaque pays ainsi que celle d'un fonds mondial de la sécurité humaine
- recommander une révision du domaine couvert par le chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Un meilleur ciblage des économies réalisées sur les dépenses militaires suppose d'identifier les dividendes de la paix et de les affecter au développement. Cependant, cela n'aura de sens que si le monde fait bon usage de ces fonds. Il serait tragique que les sommes économisées sur les dépenses militaires soient gaspillées dans des dépenses sociales mal orientées.



Remodeler la coopération pour le développement

Les nouvelles exigences de la sécurité humaine imposent l'établissement de relations différentes et plus constructives entre le Nord et le Sud : une ère nouvelle dans la coopération pour le développement.

Les relations économiques entre le Nord et le Sud reposent depuis trop longtemps sur l'opposition et la confrontation. On pourrait craindre que le creusement des disparités de revenu entre pays industrialisés et pays en développement ne perpétue et n'exacerbe ces différends dans le siècle à venir.

Or, ce clivage devrait progressivement s'atténuer au cours des prochaines années. En effet, les négociations internationales récentes ont mis en lumière des fossés béants entre les positions des différents pays à l'intérieur même de chacun des deux groupes. Ceux-ci sont unis sur beaucoup de questions, mais divisés sur nombre d'autres. Le clivage traditionnel Nord-Sud n'est plus une base pertinente de négociation.

L'expérience montre également que, même lorsque les intérêts coïncident, il serait naïf pour les pays en développement de croire qu'ils peuvent négocier à partir d'une position de faiblesse collective. Les seuls pays à être devenus des acteurs importants sur la scène internationale sont ceux dont l'économie est forte.

Par le passé, les pays en développement ont souvent soutenu que presque tous leurs problèmes économiques résultaient d'un ordre international inéquitable. A coup sûr, de nombreux changements doivent être introduits dans les affaires économiques mondiales, à commencer par une plus grande liberté de circulation des biens, des technologies, du capital et de la main-d'oeuvre. Cependant, les pays en développement admettent aujourd'hui qu'aucune aide extérieure, aussi massive soit-elle, ne pourra jamais remplacer les réformes fondamentales dont leurs économies nationales ont besoin.

Cette perspective plus pragmatique et plus réaliste suggère que le moment est

venu de mettre fin aux confrontations stériles du passé. Il est temps de forger un nouveau partenariat, économiquement productif, entre les différents pays du monde. Celui-ci doit être fondé non sur la charité mais sur l'intérêt commun, non sur la confrontation mais sur la coopération, non sur le protectionnisme mais sur le partage équitable des possibilités offertes par le marché, non sur un nationalisme borné mais sur un internationalisme éclairé.

On a souvent interprété de façon étroite la coopération pour le développement en la réduisant presque exclusivement à l'aide étrangère. Cependant, les pays industrialisés et en développement sont liés par bien d'autres échanges : culturels, politiques et économiques. En fait, les flux d'aide publique au développement (APD) sont souvent dérisoires par rapport aux autres flux financiers internationaux. *Le Rapport mondial sur le développement humain 1992* examinait nombre de ces flux et soulignait l'importance d'une ouverture des marchés à l'échelon national et international.

Au-delà de l'aide

Il faut élargir le cadre conceptuel de la coopération pour le développement à l'ensemble des flux internationaux, et non se limiter à l'aide. En dehors de celle-ci, les flux les plus importants concernent l'investissement privé, la main-d'oeuvre, les échanges commerciaux et les transactions financières internationales, y compris celles liées à la dette.

Les flux d'investissement privé

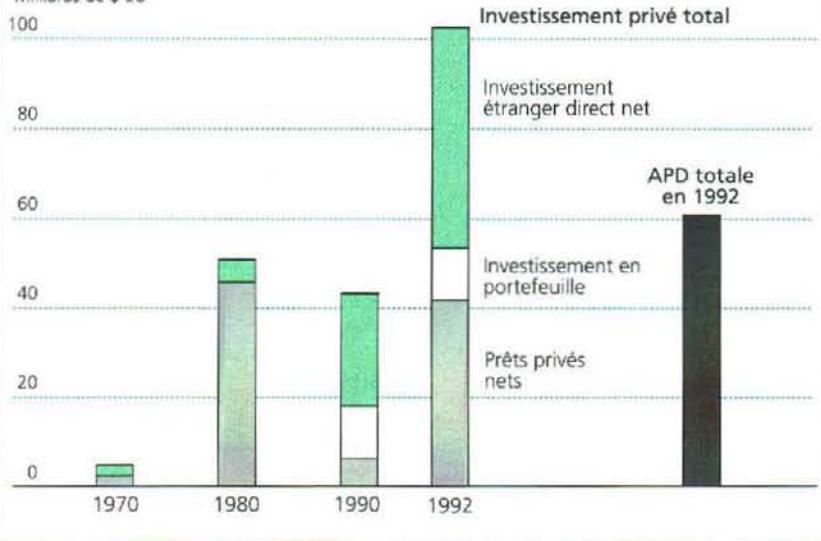
L'une des évolutions les plus remarquables des dix dernières années est l'augmentation des flux d'investissement privé à destination des pays en développement, qu'il s'agisse d'investissements directs, de prêts

Aucune aide extérieure, aussi massive soit-elle, ne pourra jamais remplacer les réformes fondamentales nécessaires aux économies nationales

DIAGRAMME 4.1

Les flux de capitaux privés destinés aux pays en développement dépassent l'APD

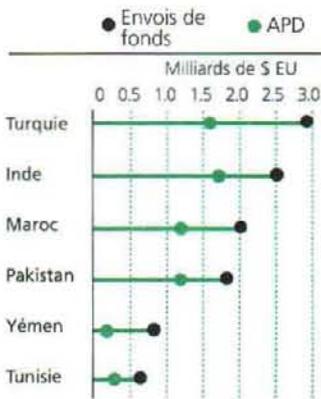
Milliards de \$ EU



ou d'investissements sous forme de portefeuilles-titres. Entre 1970 et 1992, ces flux sont passés de 5 à 102 milliards de dollars (diagramme 4.1).

DIAGRAMME 4.2

Les envois de fonds des travailleurs immigrés dépassent l'APD



A ce jour, les mouvements de capitaux privés se sont concentrés sur un petit nombre de pays. Entre 1989 et 1992, 72 % d'entre eux ont été orientés vers dix pays, qui sont, par ordre décroissant, la Chine, le Mexique, la Malaisie, l'Argentine, la Thaïlande, l'Indonésie, le Brésil, le Nigéria, le Venezuela et la République de Corée. Les pays pauvres n'en ont reçu qu'une part très réduite. Seuls 6 % des investissements étrangers directs ont été dirigés vers l'Afrique subsaharienne à la fin des années 80, tandis que les pays les moins développés en recevaient 2 %.

Les pays en développement désireux de bénéficier de flux d'investissement privé devront assainir leur économie, développer fortement leur capital humain et s'assurer le concours des banques régionales et internationales de développement.

Flux de main-d'œuvre

Les migrations internationales s'intensifient depuis plusieurs années. Le monde compte aujourd'hui quelque 80 millions d'expatriés, et ce nombre ne cesse de s'accroître. Un million de personnes se fixe chaque année à l'étranger, tandis qu'un autre million s'exile dans l'espoir de trouver un asile politique.

La proportion des résidents nés à l'étranger atteint actuellement 21 % en Australie, 16 % au Canada, 8 % aux Etats-Unis et 4 % en Europe. Aux Etats-Unis, le nombre annuel de nouveaux arrivants a doublé depuis les années 60. Ce pays accueille davantage d'immigrants que tout autre pays au monde - et même pratiquement autant que tous les autres pays confondus. Aujourd'hui, la plupart des immigrants arrivant dans les pays industrialisés viennent de pays en développement.

Les transferts de fonds des travailleurs émigrés vers leur pays d'origine dépassent 20 milliards de dollars par an. Ils constituent aujourd'hui une source importante de revenu pour les pays en développement. Les principaux bénéficiaires comprennent le Bangladesh, l'Egypte, l'Inde, la Jordanie, le Maroc, le Pakistan, les Philippines, la Tunisie, la Turquie, et le Yémen. Ces envois de fonds, qui représentent plus d'un tiers de l'APD, offrent l'avantage de ne pas être assortis de conditions et d'être non remboursables. Dans certains pays - notamment l'Inde, le Maroc, le Pakistan, la Tunisie, la Turquie et le Yémen - les fonds reçus chaque année dépassent les concours reçus au titre de l'APD d'au moins un tiers (diagramme 4.2).

Cependant, les pays industrialisés dressent de plus en plus d'obstacles à l'immigration. La stagnation économique et l'augmentation du chômage se traduisent par une forte opposition de l'opinion publique à de nouvelles arrivées. Or, dans les pays en développement, les pressions migratoires resteront fortes. Si les activités ne vont pas vers les gens, ce sont les gens qui continueront à se déplacer vers les régions du monde où se trouvent les activités.

Si les pays industrialisés continuent de restreindre l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée en provenance des pays en développement, il y aura de bonnes raisons pour qu'ils fournissent des contreparties à ces pays. Cependant, il serait préférable, à long terme, d'offrir aux pays en développement de plus grandes possibilités commerciales de façon à remplacer les flux de personnes par les flux de produits.

Echanges commerciaux

Les marchés financiers et du travail n'offrant que des possibilités limitées aux pays en développement, la charge de l'égalisation des rendements repose essentiellement sur

les échanges de biens et services. En dépit des barrières douanières, certains pays en développement ont enregistré de bonnes performances commerciales au cours des dernières années. Les principaux bénéficiaires sont une poignée de pays de l'Est asiatique et d'Amérique latine. Les 20 % de la population mondiale les moins favorisés ont réalisé moins de 1 % des échanges internationaux - ce qui est cohérent avec leur score peu engageant dans la production et les investissements à l'échelle mondiale (diagramme 4.3).

Les négociations commerciales qui ont récemment conclu l'Uruguay Round ne devraient que faiblement profiter aux pays en développement. Même si le commerce mondial devrait s'accroître de 275 milliards de dollars à l'horizon 2002, la part des pays en développement devrait être inférieure au tiers de ce montant (tableau 4.1). Et une partie de ces gains n'apparaîtra que lentement du fait du temps nécessaire pour supprimer certaines formes de protection. Ainsi, l'élimination de l'Accord multifibre demandera plus de dix ans.

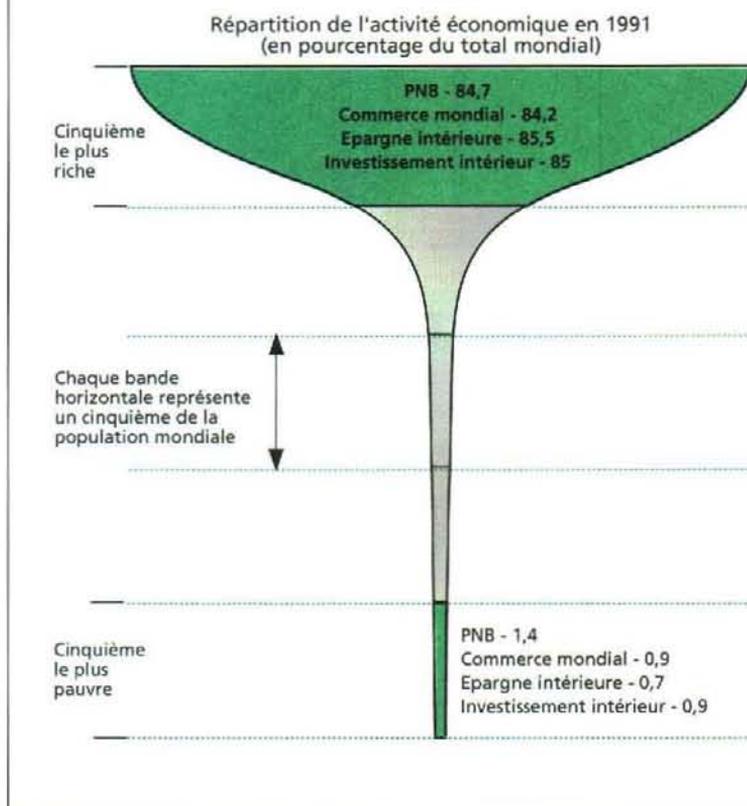
Au vu des pertes que les pays en développement continueront de subir pendant cette période, une compensation apparaît justifiée. De même, les pays en développement ne profiteront guère des nouvelles règles sur les échanges agricoles car, loin d'être supprimée, la protection dans ce domaine a été à peine atténuée.

Il est assez ironique d'observer que certains pays industrialisés renforcent leur attitude protectionniste au moment même où les pays en développement et les économies en transition ouvrent leurs systèmes économiques. Dans les dix ans à venir, c'est au Nord que les changements structurels les plus importants devront intervenir.

Remboursement de la dette

L'endettement est un frein puissant à la croissance économique et à l'investissement dans le développement humain des pays en développement. Pendant la seule année 1992, ces derniers ont dû assumer un service de la dette de 160 milliards de dollars, soit plus de deux fois et demie le montant de l'APD, ou 60 milliards de plus que les flux de capitaux privés vers les pays en développement pendant la même période.

DIAGRAMME 4.3
Disparités économiques mondiales



La dette extérieure cumulée des pays en développement a été multipliée par quinze en deux décennies. De 100 milliards de dollars en 1970, elle passait à environ 650 milliards en 1980 pour dépasser

TABLEAU 4.1
Avantages potentiels de l'Uruguay Round en 2002
(en milliards de \$ EU de 1991)

Pays ou région	Scénario A ^a	scénario B ^b
Union européenne ^c	78,3	71,3
Japon	35,5	42,0
Association européenne de libre échange ^d	34,2	38,4
Etats-Unis	26,3	27,6
Canada	5,9	6,6
Australie	1,7	1,9
Total de l'OCDE	181,9	187,8
Pays extérieurs à l'OCDE	29,9	86,4
Total mondial	211,8	274,2

a. Le scénario A suppose que la libération du commerce n'intervient que dans les pays de l'OCDE.

b. Le scénario B suppose que la libéralisation des échanges intervient dans l'ensemble du monde.

c. Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni.

d. Autriche, Finlande, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suède et Suisse.

1 500 milliards en 1992. A cause du service de la dette, les pays en développement payent aujourd'hui davantage qu'ils ne reçoivent. Entre 1983 et 1992, les transferts financiers nets liés aux prêts à long terme ont été négatifs de 147 milliards de dollars pour les pays en développement, au profit du monde industrialisé (diagramme 4.4). Bien que l'on observe des signes d'inversion de cette tendance, les transferts nets versés par les institutions issues de la Conférence de Bretton

Woods aux pays en développement restent négatifs (diagramme 4.5). En dépit de nombreuses tentatives pour trouver une solution satisfaisante, la dette totale des pays en développement continue de croître.

Leur ratio du service de la dette (rapport entre le service de la dette et les exportations de biens et services) est toutefois en baisse. Depuis 1987, il est passé de 24 à 21 % pour l'ensemble des pays en développement, essentiellement sous l'effet d'une hausse des exportations.

Cependant, le problème de la dette des pays pauvres n'est pas près d'être résolu, ce qui affecte la capacité de ces pays à satisfaire des besoins de développement humain pourtant urgents (diagramme 4.6). Le Sommet mondial pour le développement social marquerait un progrès important s'il parvenait à persuader les pays industrialisés de respecter les engagements pris à Toronto et à la Trinité. Ces pays pourraient aller encore plus loin et annuler la dette des pays les plus pauvres en posant pour condition que les sommes ainsi dégagées soient affectées au développement social.

Nouvelles formes de coopération pour le développement

Les rapports entre pays industrialisés et en développement sont souvent marqués par de profondes inégalités, dont les effets contrecarrent les avantages procurés par l'APD. C'est pourquoi il faut définir une approche plus complète et plus cohérente en matière de coopération pour le développement. Les investissements étrangers directs, les échanges internationaux, les mouvements de capitaux et l'APD doivent tous contribuer au développement humain du Sud et favoriser une plus grande équité à l'échelle planétaire.

Même lorsqu'ils reconnaissent le caractère inéquitable des relations Nord-Sud, les pays industrialisés souffrent de nombreuses contraintes internes qui s'opposent à l'élimination des restrictions appliquées aux pays en développement. Ainsi, ils peuvent hésiter à supprimer certains obstacles aux échanges avant d'avoir réalisé les ajustements nécessaires dans leur propre économie. Et ils peuvent avoir besoin de temps pour réorienter les investissements et recycler les travailleurs dont les emplois disparaîtraient du fait de la concurrence des pays en développement.

DIAGRAMME 4.4

Les flux nets reçus par les pays en développement redeviennent positifs

milliards de \$ EU

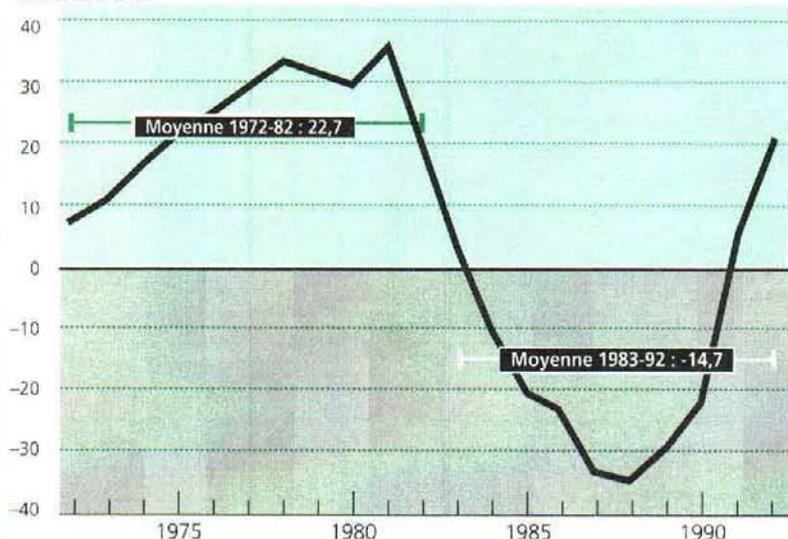
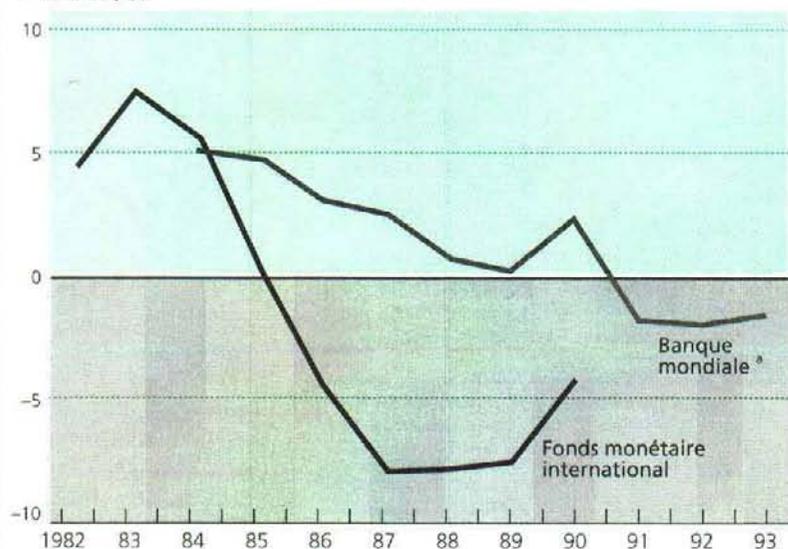


DIAGRAMME 4.5

Transferts nets reçus des institutions de Bretton Woods par les pays en développement

milliards de \$ US



a. Emprunteurs courants seulement.

Compensation des dommages

Si les pays industrialisés souhaitent maintenir leurs pratiques restrictives, de puissants arguments plaideront en faveur du versement d'une compensation aux pays en développement. Le principal préjudice provient généralement de restrictions aux échanges internationaux. Le libre-échange est censé profiter à tous les pays. En principe, tout le monde gagne à une libre circulation des biens, des services, des technologies, du capital et de la main-d'oeuvre dans le monde. Dans toute transaction, les profits peuvent être inégalement répartis, mais la plupart des parties sont gagnantes dans un régime de liberté des échanges. Les mécanismes du marché sont des jeux à somme positive.

Lorsque ces mécanismes désavantagent l'économie d'un pays donné, il existe généralement un remède légal. Dans beaucoup de pays, il est illégal d'opérer une discrimination à l'encontre des travailleurs en raison de leur appartenance raciale, sexuelle ou religieuse. Il peut aussi être interdit aux banques d'opérer une discrimination à l'encontre de certains débiteurs ou d'entreprises appartenant à des groupes spécifiques. Dans ces cas, la partie lésée peut tenter une action en justice et exiger du coupable des dommages et intérêts.

En revanche, ces possibilités de recours n'existent pas en cas de discrimination internationale. Les migrations et les échanges sont deux domaines dans lesquels une compensation pourrait être introduite.

Restrictions aux mouvements migratoires

Bien souvent, les pays riches n'accordent d'autorisations d'immigrer qu'à un nombre restreint de techniciens et de personnes hautement qualifiées, et refusent l'entrée sur leur territoire à de vastes effectifs de travailleurs non qualifiés. Deux formes de dommages peuvent en résulter : d'une part, une fuite des cerveaux hors des pays pauvres, qui prive ces pays du capital humain représenté par ces personnes et, d'autre part, l'évanouissement de possibilités de gagner un revenu pour les travailleurs non qualifiés, ainsi que la disparition de la fraction de ce revenu qui aurait été renvoyée par les immigrants dans leur pays d'origine.

- *La fuite des cerveaux* - On peut assimiler le manque à gagner dû à la fuite des cerveaux à la perte de l'investissement public consacré à leur éducation et à leur formation, ou à une perte de productivité pour le pays d'origine.

Les pays africains sont parmi les plus durement touchés. On estime qu'entre 1985 et 1990, l'Afrique a perdu quelque 60 000 cadres moyens et supérieurs. Au Ghana, 60 % des médecins formés au début des années 80 ont quitté le pays. L'Amérique latine et les Caraïbes perdent eux aussi une forte proportion de leurs diplômés de l'enseignement supérieur. Dans certains pays, plus de 20 % de tous les diplômés choisissent l'émigration. La situation est encore pire dans certains petits pays, en particulier dans le domaine médical : il faut former un grand nombre de médecins pour pouvoir en conserver un seul. Cependant, c'est l'Asie qui connaît l'exode le plus massif de spécialistes qualifiés, et en particulier de scientifiques, notamment à destination des Etats-Unis. Entre 1972 et 1985, les quatre principaux pays exportateurs (Inde, Philippines, Chine et République de Corée) ont envoyé aux Etats-Unis plus de 145 000 travailleurs dotés d'un bagage scientifique.

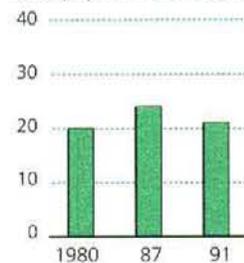
Il serait possible de compenser partiellement les pertes dues à cette fuite des cerveaux en exigeant des émigrants qu'ils remboursent avant leur départ la totalité des sommes dépensées pour leur éducation. Une autre solution consisterait à édifier un système de frais d'éducation à deux étages : ceux qui paieraient des frais élevés seraient libres d'émigrer tandis que ceux qui profiteraient de bourses d'études s'engageraient à travailler pendant un certain nombre d'années dans leur pays d'origine.

Cependant, il serait préférable que le paiement soit effectué par le pays d'accueil de l'immigrant. Cela serait plus cohérent avec le principe de la liberté d'installation et de travail. Si la communauté internationale décidait de décourager la fuite des cerveaux, elle pourrait accroître en conséquence le montant de la compensation.

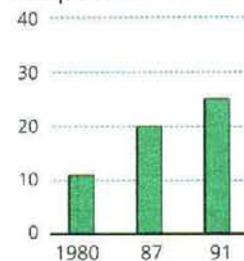
- *Fermeture des portes à la main-d'oeuvre non qualifiée* - On peut considérer que les pays industrialisés agissent à l'encontre de leurs propres intérêts économiques en fermant leurs portes à la main-d'oeuvre non qualifiée. L'expansion économique des années 60 en Europe occidentale et la croissance explosive des années 70 et 80 dans les pays producteurs de pétrole du

DIAGRAMME 4.6
La charge de la dette se déplace vers les pays les plus pauvres

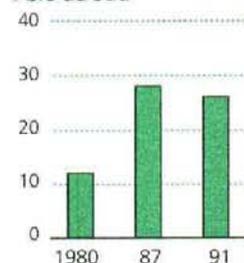
Ratio du service de la dette (en %)
Tous pays en développement



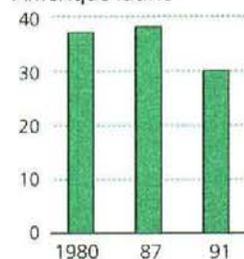
Afrique subsaharienne



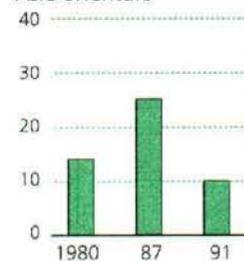
Asie du Sud



Amérique latine



Asie orientale



Proche-Orient ont été alimentées par d'importants flux de travailleurs non qualifiés. Ces flux engendrent certes des coûts et des bouleversements sociaux momentanés, notamment des tensions raciales, et peuvent entraîner un tassement des salaires au bas de l'échelle. Cependant, dans l'ensemble, l'immigration a plus tendance à stimuler l'expansion et la prospérité qu'à leur nuire.

Au nom de motifs politiques ou sociaux, les pays industrialisés refusent l'entrée sur leur territoire à un grand nombre de travailleurs non qualifiés. C'est aussi le cas de certains pays en développement relativement riches, tels que la République de Corée ou Singapour. L'élimination de ces restrictions aux mouvements internationaux de main-d'oeuvre non qualifiée accroîtrait fortement les

transferts de fonds des immigrés vers leur pays d'origine. Afin de compenser le manque à gagner dû à la limitation de la main-d'oeuvre immigrée dans les pays d'accueil, ceux-ci pourraient verser un dédommagement aux pays exportateurs de main-d'oeuvre.

Pour persuader les pays d'immigration que ces versements servent leurs intérêts, il faudrait leur garantir que cette mesure sert à réduire les pressions migratoires dans les pays d'émigration. On peut y parvenir, par exemple, en consacrant ces versements au développement humain, afin de créer des emplois dans les pays d'émigration et d'y réduire la croissance démographique.

Restrictions commerciales

Les pays industrialisés dressent de sérieux obstacles à l'importation de certains articles provenant des pays en développement, en particulier les vêtements, les textiles, les chaussures, des produits manufacturés de base et les produits de l'industrie légère. En outre, le protectionnisme qui vise ces articles se renforce et prend souvent la forme d'obstacles non tarifaires, qui permettent de tourner plus facilement les règles du GATT. C'est particulièrement exaspérant pour les pays en développement à l'heure où ils ouvrent plus grandes que jamais leurs portes à la concurrence extérieure. De fait, ce sont aujourd'hui les riches pays du Nord, et non les pauvres pays du Sud, qui s'opposent à l'ajustement structurel de leurs économies.

A quel point ces restrictions causent-elles du tort aux pays en développement ? Même s'il est difficile d'avancer des estimations précises, l'OCDE considère que le préjudice subi par les pays en développement dépasse le montant des flux d'aide qui leur sont destinés. Et, selon le magazine *The Economist*, l'augmentation des exportations des pays en développement atteindrait le double de l'aide octroyée à ces pays, dans l'hypothèse où les pays riches élimineraient tous les obstacles à l'importation de produits du Tiers monde. Pour le seul secteur des textiles et de l'habillement, on a chiffré à plus de 50 milliards de dollars par an le préjudice subi (encadré 4.1). Certaines études indiquent que la libéralisation des échanges agricoles ferait gagner chaque année 22 milliards de dollars (en valeur de 1992) aux pays en développement et aux

ENCADRE 4.1

Les barrières commerciales coûtent 50 milliards de dollars au secteur des textiles et de l'habillement

Le textiles et d'habillement sont deux domaines dans lesquels les pays en développement disposent d'un avantage comparatif et dégagent un excédent commercial dans leurs échanges avec les pays industrialisés. Ces secteurs gros consommateurs de main-d'oeuvre, recourant à une technologie simple, donnent à bon nombre de pays une bonne occasion d'accélérer le rythme de leur industrialisation et de se détourner des produits de base pour diversifier leurs exportations. En 1992, ces exportations se montaient à 60 milliards de dollars.

Cependant, c'est précisément pour ces produits que les pays industrialisés ont dressé les barrières, tarifaires et non tarifaires, les plus importantes, via l'Accord multifibre (AMF). Cet accord prévoit que les pays industrialisés contingentent les importations de textiles et de vêtements en provenance des pays en développement, mais non celles qui proviennent des autres pays industrialisés. Il contrevient ainsi manifestement aux principes de non discrimination édictés par le GATT.

Les pays industrialisés entendent préserver les emplois de certaines de leurs industries les plus faibles. Cependant, cette protection revient très cher. Les gains à court terme pour la main-d'oeuvre du textile sont souvent largement annulés par l'augmentation des prix imposée à tous les consommateurs. Au

Royaume-Uni, on a estimé que si l'AMF n'avait pas été conclu, les prix du textile et de l'habillement (produits localement ou importés) seraient inférieurs de 5 %. Aux Etats-Unis, une étude a conclu que le coût annuel de protection d'un emploi représentait deux à huit fois le montant du salaire annuel moyen dans ce secteur.

Ce coût est encore plus élevé dans les pays en développement. Une étude réalisée par le FMI pendant les années 80 suggérait qu'une libéralisation totale des échanges permettrait aux pays en développement d'accroître leurs exportations de textiles de 82 % et celles de vêtements de 93 %.

En 1992, la CNUCED a indiqué que 67 % des exportations de textiles et de vêtements des pays en développement étaient contingentées. En moyenne, les droits de douane sont restés élevés : 18 % au Royaume-Uni, 20 % au Canada, 23 % en Autriche et 38 % sur certains articles aux Etats-Unis.

En l'absence de barrières - tarifaires ou autres - les pays en développement pourraient presque multiplier par deux leurs exportations de textiles et d'habillement. En contrevenant aux principes du libre échange, les pays industrialisés font perdre aux pays en développement une somme estimée à 50 milliards de dollars par an, soit un montant presque égal au flux total de l'aide étrangère.

anciennes économies à planification centrale (encadré 4.2).

De puissants arguments plaident donc en faveur d'un système de compensation, qui pourrait être géré par le GATT ou par l'Organisation mondiale du commerce, qui doit lui succéder (voir plus loin). Outre la compensation ainsi offerte aux pays en développement, ce système inciterait fortement les pays à libéraliser leurs échanges. Ceux qui s'y refuseraient, par crainte de tensions de courte durée sur leur marché du travail, en payeraient immédiatement le prix. Et ceux qui voudraient éviter de payer un dédommagement seraient incités à réduire leurs barrières commerciales. La mise en place d'un tel système permettrait d'éliminer progressivement les obstacles s'opposant aux échanges entre pays riches et pays pauvres.

Rémunération au titre de services rendus à la sécurité humaine dans le monde

Beaucoup de projets encouragés financièrement par les pays industrialisés dans le Tiers monde ont une incidence planétaire et servent donc les intérêts des bailleurs de fonds - ainsi d'ailleurs que ceux de pays en développement qui ne reçoivent pas directement cette aide. La lutte contre le commerce de stupéfiants en offre un exemple, de même que la lutte contre la propagation des maladies transmissibles. Dans la mesure où ces projets servent les intérêts des pays industrialisés - et de toute l'humanité - les montants versés à ce titre devraient être considérés, non comme une aide, mais comme un paiement pour services rendus. Bien qu'ils n'empruntent pas les circuits habituels des marchés, les paiements de ce type sont assimilables à des transactions marchandes et ne devraient pas être confondus avec l'aide étrangère (encadré 4.3).

Les pays pauvres contribuent de plusieurs manières à la sécurité des pays riches.

- **Préservation de l'environnement** - Les pays en développement renferment la plupart des forêts tropicales de la planète. Il est dans l'intérêt de tous de les préserver afin de ralentir le réchauffement du globe et de sauvegarder la biodiversité. C'est donc à la communauté mondiale de partager le coût de cette préservation.

De même, la protection de la couche d'ozone suppose une réduction planétaire de la production de chlorofluorocarbones

ENCADRE 4.2

Le coût de la protection de l'agriculture

Les pays industrialisés ont longtemps recherché l'autosuffisance agricole. Ils y sont parvenus, d'une part en subventionnant leurs agriculteurs et, d'autre part, en renforçant les barrières tarifaires et non tarifaires dressées contre les producteurs étrangers. Cependant, le plus souvent, cette politique débouche aujourd'hui sur une surproduction importante, et les produits s'accumulent en "montagnes" de céréales et de beurre.

Cette stratégie est très onéreuse. En 1991, dans les pays de l'OCDE, le montant total des subventions à l'agriculture atteignait 180 milliards de dollars. Dans la seule Union européenne, cette protection coûte environ 38 milliards de dollars par an, dont 2,6 milliards servent à financer le stockage des excédents.

Il se peut que les agriculteurs en bénéficient, mais cette politique coûte cher à tous les autres habitants des pays industrialisés. Non seulement ceux-ci doivent financer les subventions en payant davantage d'impôts, mais ils doivent aussi faire face à une augmentation des prix des produits alimentaires parce que les obstacles à l'importation interdisent l'entrée de produits étrangers meilleur marché. En 1990, dans les pays industrialisés, chaque famille non agricole a dû s'acquitter en moyenne d'une facture supplémentaire de 1 400 dollars par an. Au Japon et au sein de l'Association européenne de libre échange, elle était encore plus élevée : 3 000 dollars par famille et par an.

Le protectionnisme agricole des pays industrialisés cause également du tort aux pays en développement. Cependant, dans ces pays, ce sont les agriculteurs qui en sont victimes. Quand les pays industrialisés bradent leurs excédents de sucre, de céréales et de viande de boeuf dans les pays en développement, les cours locaux s'effondrent. Dans certains pays d'Afrique, où la production de 100 kilogrammes de maïs revient à 74 dollars, le cours sur le marché local est tombé à 21 dollars. Un effet analogue s'observe pour les exportations de viande de boeuf. En 1991, la Communauté européenne a bradé à l'Afrique 54 millions de tonnes de viande de boeuf congelée ou réfrigérée, appauvrissant encore davantage quatre millions d'habitants du Sahel qui vivent de l'élevage. En Côte d'Ivoire, entre 1975 et 1993, la part des importations de viande de boeuf en provenance des pays voisins du Sahel est passée des deux tiers à moins d'un quart. Les agriculteurs des pays en développement souffrent aussi du fait que les pays industrialisés dressent des barrières tarifaires et non tarifaires pour exclure leurs produits.

La libéralisation des échanges de produits agricoles profiterait à la fois aux pays industrialisés et aux pays en développement. On estime qu'une libéralisation totale rapporterait un gain annuel d'environ 25 milliards de dollars (au cours de 1992) aux pays de l'OCDE. Ce gain serait de 22 milliards de dollars pour les pays en développement et les anciennes économies à planification centrale.

ENCADRE 4.3

La rémunération de services rendus - la préservation des forêts au Costa Rica

Si les pays industrialisés devaient payer le Costa Rica pour qu'il n'abatte pas ses forêts, combien leur en coûterait-il ? Considérons la valeur commerciale des arbres abattus. En 1989, le Costa Rica a coupé 10 millions de mètres cubes de bois, d'une valeur nette estimée à 422 millions de dollars. De toute évidence, on ne peut pas attendre des pays industrialisés qu'ils payent l'intégralité du prix des coupes auxquelles on renoncerait. En effet, le Costa Rica profiterait aussi à long terme de l'instauration de taux de coupe permettant le maintien des ressources sylvicoles. Cependant, le chiffre ci-dessus donne un ordre de grandeur.

Des versements analogues, quoique plus faibles, ont déjà été

effectués au profit du Costa Rica dans le cadre d'une conversion de créances en efforts de protection de la nature. En 1988, les Pays-Bas ont racheté une partie de la dette extérieure du Costa Rica pour un montant de 5 millions de dollars et l'ont annulée à condition que le Costa Rica débourse une somme équivalente en monnaie locale pour développer la sylviculture. En 1989 et 1990, la Suède a racheté dans le même but une nouvelle fraction de la dette du Costa Rica, s'élevant, cette fois, à 5,5 millions de dollars.

Toutefois, il est inutile de lier ces versements à une réduction de la dette. Ils pourraient être effectués directement en rémunération des services rendus.

(CFC). Les pays industrialisés sont les premiers responsables de l'amincissement de la couche d'ozone intervenu à ce jour - notamment par l'utilisation de CFC comme produits de refroidissement bon marché dans les réfrigérateurs. Pour faire renoncer les pays en développement à ces solutions bon marché mais destructrices, il faudra les dédommager, par exemple, par des versements en numéraire ou par la mise à disposition de nouvelles technologies ou de moyens de les développer.

Ce principe a pour corollaire que les pays qui s'obstinent à polluer l'environnement de la planète (généralement les pays industrialisés) doivent payer le prix de leur irresponsabilité. Le principe du "pollueur payeur" est déjà appliqué dans certains pays. Le moment est aujourd'hui venu de l'étendre à la communauté internationale. Le système pourrait prendre la forme d'un marché international de permis négociables pour diverses formes de pollution (encadré 4.4). D'après certaines estimations, un tel système pourrait abou-

tir à un transfert de 5 % du PNB des pays riches vers les pays pauvres. De nouveau, ce transfert ne devrait pas être considéré comme une aide, mais comme un paiement pour services rendus.

- *Destruction d'armes nucléaires* - Il est aussi dans l'intérêt de tous que la menace nucléaire soit écartée. Or, la charge de la destruction des armes nucléaires et de la conversion des usines d'armement à des fins civiles repose essentiellement sur certains des pays les plus faibles - en particulier sur les pays héritiers de l'Union soviétique. Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'ils financent une telle opération uniquement sur leurs propres ressources. Ces dépenses devraient être financées sur la base d'un pacte international. Là encore, un tel mécanisme ne doit être considéré comme une aide mais comme une rémunération pour services rendus. Cependant, à l'heure actuelle, les organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux financent ces programmes de conversion en puisant dans les caisses de l'APD destinée aux pays en développement.

- *Lutte contre les maladies transmissibles* - Il est manifestement dans l'intérêt de tous les pays d'endiguer la propagation de maladies telles que la malaria, la tuberculose, le choléra ou le VIH et le SIDA. De plus, une telle entreprise est beaucoup plus efficace dans le cadre d'une initiative mondiale commune que dans le cadre d'une action pays par pays. Il est beaucoup plus intelligent de lancer des campagnes mondiales de vaccination contre une maladie contagieuse que de s'efforcer d'interdire l'entrée sur son territoire national aux porteurs de cette maladie. Il est plus facile de purifier les réserves d'eau dans les pays où le choléra sévit à l'état endémique que de contrôler toutes les denrées agricoles exportées par ces pays. Tout le monde gagnerait également à un ralentissement de la propagation du SIDA et du VIH dans le monde. Cela vaut aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en développement, mais il est probable que les problèmes soulevés par cette pandémie seront plus graves dans les pays en développement, ceux-ci ayant moins de ressources pour la maîtriser.

La communauté internationale a beaucoup à gagner en aidant les pays en développement à régler leurs problèmes de santé en investissant en amont plutôt qu'en traitant les conséquences en aval. Cela ne signifie pas pour autant que les menaces émanent seulement du Sud. Elles

ENCADRE 4.4

Des permis de polluer négociables

L'un des moyens de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre serait qu'une autorité internationale émette des permis de polluer négociables permettant à leurs titulaires de rejeter une quantité donnée de polluants. Cette autorité pourrait accorder ces permis, contre rémunération, pour une durée déterminée et les recettes ainsi obtenues serviraient à financer des projets de conservation de l'environnement. Une autre possibilité consisterait à distribuer ces permis gratuitement.

Les pays qui n'auraient pas besoin de tout leur quota pourraient vendre ou céder leur excédent à d'autres. Les pays pollueurs payeraient donc plus cher. "L'espace écologique" aurait ainsi un prix pour tous les pays plutôt que d'être pillé impunément par quelques-uns.

Un tel système soulève deux grands problèmes. Il nécessite d'abord un consensus international sur la quantité admissible d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde, consensus qui pourrait être difficile à atteindre. Par ailleurs, si la répartition des permis était fonction du revenu, les pays industrialisés en recevraient la plus grande part. Si elle était fondée sur la population, l'essentiel irait alors aux pays en développement. Cette dernière

option serait néanmoins la plus équitable parce que chacun dispose d'un droit égal à utiliser l'atmosphère de la planète. Une solution intermédiaire consisterait à répartir la moitié des permis sur la base de la population et l'autre moitié sur celle du PNB.

Les pays industrialisés sont les plus gros pollueurs de la planète. S'ils souhaitaient maintenir leurs émissions à leur niveau actuel et si une répartition fondée sur la population et le PNB était adoptée, ils devraient alors racheter la plus grande partie des permis distribués aux pays en développement. Cela pourrait entraîner un transfert très important de ressources des pays riches vers les pays pauvres, qui pourrait, selon certaines estimations, atteindre entre 500 et 1 000 milliards de dollars par an. Ces flux ne représenteraient ni une aide ni un acte de charité. Ils s'inscriraient dans un mécanisme de marché, qui pénaliserait la surexploitation du patrimoine commun de l'humanité par les pays riches.

Ce système inciterait tous les pays à moins polluer. Il produirait également des fonds susceptibles d'être affectés à des programmes de protection de l'environnement dans les pays en développement

peuvent apparaître n'importe où. Les pays qui manquent de moyens pour les combattre, mais sont néanmoins prêts à prendre des initiatives, n'agissent pas seulement dans leur intérêt national, mais aussi dans l'intérêt du monde. Ils rendent un "service mondial à la sécurité humaine".

• *Lutte contre les stupéfiants* - La plupart des stupéfiants vendus dans le monde proviennent de pays en développement (encadré 2.5). Cependant, le moteur de ce commerce est la consommation, et pas seulement la production. De plus, une bonne partie des profits vont aux trafiquants des pays industrialisés : les agriculteurs pauvres des pays en développement n'obtiennent qu'environ 1 % du prix de vente de la drogue à ses consommateurs finals. Il est donc déraisonnable de s'attendre à ce que les pays en développement supportent seuls la charge de la lutte contre la production et l'exportation. A ce jour, les pays industrialisés ont surtout contribué à la mise en place de moyens de lutte administratifs et de programmes de substitution des cultures dans les pays en développement. Ces mesures n'ont eu qu'un effet limité. L'expérience montre qu'en matière de stupéfiants, il est plus efficace de s'attaquer à la demande qu'à l'offre. Plutôt qu'une mosaïque de plans nationaux, il faut une action à l'échelle mondiale.

Le paradoxe de ces contributions est que la communauté internationale finit toujours par payer, et par payer davantage en aval que ce qu'elle aurait versé en amont. C'est pourquoi il importe qu'elle s'attaque à ces problèmes par l'intermédiaire de pactes sur la sécurité humaine dans le monde (encadré 4.5).

Combien les pays industrialisés devraient-ils déboursier en contrepartie des services rendus par les pays en développement en termes de lutte contre la production et l'exportation de stupéfiants ? En théorie, ils devraient prendre à leur charge les coûts supportés par ces pays en développement. Cependant, ceux-ci sont difficiles à chiffrer. Les paiements pourraient ne pas se limiter à des programmes spécifiques, mais comprendre aussi un dédommagement au titre des risques politiques encourus par les gouvernements. En pratique, une démarche plus pragmatique consisterait simplement à ce que les pays industrialisés fassent preuve de générosité dans le soutien apporté à des programmes qui sont essentiels à la sécurité et au développement humains.

De nouvelles sources de financement

La modification des formes de la coopération pour le développement n'implique pas nécessairement la mobilisation de sommes supplémentaires, mais celles-ci pourraient être les bienvenues.

• *Fonds de démilitarisation* - De tels fonds pourraient provenir des réductions des dépenses militaires (chapitre 3). Et s'il est inévitable qu'une partie d'entre eux soit absorbée par le financement de la reconversion des usines d'armement et par la nécessité d'équilibrer les budgets nationaux, de nombreux pays devraient néanmoins être en mesure de consacrer de nouvelles ressources à la coopération pour le développement.

• *Taxes sur la pollution* - Des permis de polluer négociables pourraient aussi, comme il est indiqué plus haut, engendrer de substantiels flux financiers du Nord vers le Sud et devenir une source importante de financement au service du déve-

ENCADRE 4.5

Des pactes de sécurité humaine à l'échelle mondiale

Les diverses composantes de la sécurité humaine sont indissociables. Les effets de la famine, de la pollution et des conflits ethniques peuvent rapidement gagner toute la planète. Cependant, les réponses à ces problèmes sont généralement d'ordre national.

Le Sommet mondial pour le développement social offre une possibilité de s'attaquer à l'échelle mondiale aux questions qui intéressent l'ensemble de la planète. Une série de pactes mondiaux pourraient être orientés sur les menaces les plus imminentes qui pèsent sur la paix et le développement humain. Ces menaces comprennent :

- Le trafic de stupéfiants
- Le terrorisme international
- La prolifération nucléaire
- Les maladies transmissibles
- La pollution et la dégradation de l'environnement
- Les catastrophes naturelles
- Les conflits ethniques
- Les grandes migrations internationales.

Des pactes distincts pourraient être négociés pour chacune de ces menaces. Le tableau ci-dessous expose les sources potentielles de financement.

Financement d'un fonds mondial pour la sécurité humaine

(en milliards de dollars des Etats-Unis)

Sources de financement	Recettes totales (1995-2000)	Recettes annuelles
1- Une partie des dividendes potentiels de la paix (20 % des économies réalisées par les pays industrialisés et 10 % de celles des pays en développement dans le cadre d'une réduction de 3 % des dépenses militaires mondiales)	85	14
2- Une taxe de 0,05 % sur les mouvements internationaux de capitaux à caractère spéculatif	900	150
3- Une taxe mondiale sur la consommation d'énergie non renouvelable (1 dollar par baril de pétrole ou par son équivalent énergétique en charbon)	395	66
4- Un tiers de l'APD actuelle	120	20
TOTAL	1 500	250

Une taxe
minime sur le
montant de
chaque
opération de
change
pourrait
rapporter 150
milliards de
dollars par an

veloppement. On pourrait aussi envisager une taxe de 1 dollar par baril de pétrole (ou par équivalent énergétique en charbon) consommé dans le monde pour décourager les utilisations excessives et le gaspillage des énergies non renouvelables.

• *Taxation des opérations de change* - De nombreuses transactions réalisées sur les marchés des devises ont un caractère purement spéculatif et n'ont aucune contrepartie en termes d'échanges commerciaux. Toutes les 24 heures, quelque 1 000 milliards de dollars passent d'un pays à un autre en réponse au moindre frémissement des taux d'intérêt ou des taux de change - voire par anticipation de tels changements. L'imposition d'une taxe constituerait un moyen de limiter ces échanges spéculatifs (voir la contribution spéciale de James Tobin, p. 75). Même une taxe égale à 0,05 % seulement du montant de chaque opération - James Tobin suggère un taux de 0,5 % - rapporterait environ 150 milliards de dollars par an.

Ces moyens de financement prometteurs procureraient les ressources nécessaires pour satisfaire bon nombre de besoins liés à la sécurité mondiale. Et le Sommet social pourrait envisager d'établir sur ces bases un fonds mondial de la sécurité humaine (encadré 4.5).

Restructurer l'aide

Même si, dans les années à venir, la coopération pour le développement devra prendre une forme beaucoup plus générale et s'ouvrir à des démarches plus larges et plus novatrices, l'aide conservera une grande importance. Cependant, son rôle devra être revu, et donateurs et bénéficiaires devront réexaminer les raisons justifiant le versement d'une aide et les formes que doit prendre ce versement. La fin de guerre froide offre une rare occasion de prendre un nouveau départ pour recentrer davantage l'aide sur le renforcement de la sécurité humaine dans le monde.

De nouveaux motifs d'aide

Les motifs justifiant les programmes d'aide étrangère sont variables. Parfois inspirés par l'idéalisme, la générosité et la solidarité internationale, ils sont aussi souvent dictés par l'opportunisme politique, les affrontements idéologiques et des intérêts commerciaux égoïstes.

Il n'est pas surprenant que des motifs et des objectifs aussi divers produisent des résultats peu satisfaisants et aboutissent à un désenchantement considérable des deux côtés du registre des comptes, c'est-à-dire chez les bénéficiaires comme chez les donateurs.

Selon certaines critiques, l'aide étrangère est un échec sur toute la ligne et doit être stoppée. Cette argumentation est manifestement erronée. Si l'aide est parfois dépensée à mauvais escient et le développement quelquefois mal orienté, les critiques légitimes doivent conduire à une amélioration et non au désespoir.

Le processus de développement et l'aide étrangère ont mieux réussi que ne le concèdent généralement les critiques (encadré 4.6). La comparaison des performances des pays industrialisés et des pays en développement à un stade de développement économique similaire montre que les seconds ont davantage progressé depuis trente ans que les premiers n'avaient réussi à le faire en un siècle.

L'aide étrangère joue un rôle considérable dans ces progrès. La coopération pour le développement a permis à des technologies vitales - depuis les nouveaux processus industriels jusqu'aux semences hybrides qui ont permis la Révolution verte, en passant par les vaccins pour enfant - de se diffuser rapidement dans le monde en développement.

Certes, des modèles de développement se révèlent erronés et certaines technologies se montrent inadaptées ou contribuent à la destruction de l'environnement. De plus, les donateurs assortissent parfois leur aide de conditions très dures ou violent ouvertement la souveraineté nationale des bénéficiaires. Cependant, il ne fait guère de doute que le développement des pays pauvres aurait été beaucoup plus lent en l'absence de ces transferts de ressources financières, de technologie, de savoir-faire et d'équipements.

L'aide n'est un thème très populaire ni dans les pays donateurs ni dans les pays bénéficiaires. L'opinion publique des premiers la conteste avec d'autant plus d'insistance que ces pays sont victimes de la récession et du chômage (encadré 4.7). Pourquoi, avance-t-on, continuer d'envoyer une aide à l'étranger alors qu'il y a tant de pauvreté sur place ?

Une mise au point s'impose. A l'heure actuelle, les pays industrialisés consacrent en moyenne 15 % de leur PNB cumulé à leurs systèmes nationaux de protection sociale, contre 0,3 % à l'aide extérieure. De plus, ces sommes sont destinées à des

Une taxe sur les transactions internationales en devises

Les capitaux franchissent toujours plus librement les frontières, sous la forme d'investissements directs réalisés par les entreprises ou d'achats et ventes d'actifs financiers. Les mouvements de capitaux peuvent certainement bénéficier aux pays directement concernés et à l'ensemble de l'économie mondiale, à condition d'orienter l'épargne mondiale vers des projets à forte productivité, où qu'ils se trouvent. Les épargnants des pays à forte intensité capitaliste trouvent souvent des possibilités d'investissement plus rentables dans des régions pauvres en capital.

Toutefois, les mouvements de capitaux nécessaires pour parvenir à une affectation efficace de l'épargne mondiale ne représentent aujourd'hui qu'une fraction minuscule des transactions réalisées sur les marchés monétaires internationaux, dont le montant est estimé à 1 000 milliards de dollars par jour. Grâce aux moyens modernes de communication et à l'informatique, ces transactions sont aisées et peu onéreuses. Le soleil ne se couche jamais sur les places financières, de Hong Kong à Francfort, Londres, New York ou Tokyo. Les pays industrialisés avancés ont abandonné depuis longtemps le contrôle des changes, et beaucoup de pays en développement assouplissent leur réglementation.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres aspects de la vie des hommes sur cette planète, les institutions politiques et sociales ont été débordées par la technologie. L'essentiel de ces milliards de transactions en devises correspond à des opérations spéculatives et à des arbitrages : le but est de gagner de l'argent rapidement en jouant sur les fluctuations des taux de change et les différentiels internationaux des taux d'intérêt. Ces transactions ne contribuent guère à une affectation rationnelle de l'investissement à long terme. Les taux de change obéissent au doigt et à l'oeil de spéculateurs privés qui jonglent avec des sommes énormes. Leurs activités introduisent des distorsions dans les signaux que les marchés des changes émettent pour orienter les investissements à long terme et les échanges commerciaux. Les arbitrages entre taux d'intérêt empêchent les banques centrales nationales de mener une politique monétaire indépendante de celle des grandes banques centrales étrangères.

La mobilité des flux financiers entre devises pose problème, que les taux de change flottent librement sur les marchés ou qu'ils soient liés les uns aux autres par des accords entre Etats. Les affres de l'économie mondiale, depuis 1973, ont inspiré des sentiments nostalgiques pour l'époque de Bretton Woods ou un système d'étalon-or plus ancien et plus simple. Cependant, aucun système dans lequel les parités peuvent être ajustées occasionnellement n'élimine la possibilité de mouvements spéculatifs ou les inhibitions qui bloquent les politiques monétaires nationales. Les récentes crises du mécanisme de change européen ont montré que les banques centrales ne disposent pas, individuellement ou collectivement, de réserves suffisantes pour résister aux pressions concertées de spéculateurs qui parient sur la dévaluation de monnaies faibles.

Une monnaie unique permanente, comme celle qui existe dans les 50 Etats de l'Union américaine, éviterait ces troubles. L'exemple des Etats-Unis montre qu'une union monétaire fonctionne bien quand elle est soutenue non seulement par des autorités monétaires centralisées mais aussi par d'autres institutions communes. En l'absence de telles

institutions, il faudra des décennies avant qu'une monnaie mondiale unique ne soit mise en place de façon irrévocable.

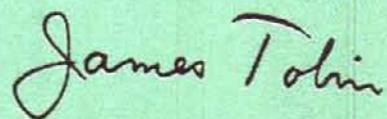
En 1978, j'ai proposé une deuxième option, plus réaliste. Une taxe internationale uniforme serait prélevée sur les transactions en devises au comptant (y compris sur les livraisons au titre de contrats et options à terme). Cette proposition était dictée par deux grandes motivations. La première est d'accroître le poids que les intervenants sur le marché accordent aux données fondamentales du long terme par rapport aux possibilités immédiates de spéculation. La seconde est de renforcer l'autonomie des politiques monétaires nationales, en permettant de plus larges écarts de taux d'intérêt à court terme entre les différentes monnaies.

Une taxe de 0,5 % sur les opérations de change équivaut à une différence de 4 % dans les taux d'intérêt annuels des effets à trois mois. Ce serait un facteur extrêmement dissuasif pour ceux qui envisageraient un aller retour rapide entre deux monnaies. L'intention est de freiner les mouvements de capitaux spéculatifs. Le montant de cette taxe serait trop faible pour décourager les opérations commerciales ou les mouvements de capitaux internationaux non spéculatifs. Les recettes potentielles seraient considérables : une taxe de 0,5 % rapporterait plus de 1 500 milliards de dollars par an.

En 1936, J.M. Keynes soulignait qu'une taxe sur les transactions pourrait renforcer le poids des données fondamentales du long terme dans la fixation des cours boursiers en contrant les conjectures des spéculateurs sur le comportement à court terme des autres spéculateurs. Il en va de même pour les marchés des changes.

Cette taxe devrait s'appliquer à l'échelle mondiale, avec un taux identique dans tous les pays. Sinon, on pourrait y échapper en réalisant des transactions dans des zones où la taxe serait inexistante ou plus faible. Le respect de cette mesure serait assuré par les institutions bancaires et organismes de régulation des marchés dans lesquels est réalisé l'essentiel des opérations de change. La taxe sur les transactions vise à rendre les marchés monétaires internationaux compatibles avec une autonomie, certes modeste, des politiques monétaires et macro-économiques nationales. Cependant, elle ne permettrait certainement pas aux gouvernements ou aux banques centrales d'ignorer les répercussions internationales de leurs politiques. Le G-7 devrait continuer d'assurer la coordination de celles-ci. Les mesures qu'il prendrait continueraient d'influer fortement sur les autres économies et à leur imposer des contraintes considérables.

Il convient que les recettes d'une taxe internationale soient affectées à des fins internationales et mises à la disposition d'institutions internationales. C'est ce que je suggérais en 1978. Bien que la collecte de ressources à des fins internationales ne fût pas le principal motif de ma proposition, cette préoccupation a largement inspiré le récent regain d'intérêt qu'elle a suscité.



James TOBIN, Prix Nobel d'Economie en 1981

Les succès de l'aide étrangère

Souvent mal orientée et utilisée à mauvais escient, l'aide étrangère n'est pas exempte de critiques. Pourtant, elle a de nombreux succès à son actif.

- *Production alimentaire* - Beaucoup de pays en développement ont augmenté leur production alimentaire suite à la Révolution verte, fondée sur les travaux réalisés par des chercheurs américains sur le maïs, pendant les années trente. Grâce à elle, ils ont pu accroître leur production de denrées alimentaires. Pendant les années 40, les phytogénéticiens ont étendu leurs découvertes au blé et au maïs mexicains. En vingt ans, la production de blé de ce pays a triplé. Aux Philippines, l'Institut international de recherche sur le riz a effectué des recherches d'une ampleur comparable.

Depuis les années 60, des programmes d'aide introduisent ces méthodes dans beaucoup d'autres pays. L'Inde a presque doublé sa production et a atteint l'autosuffisance alimentaire. Dans certains cas, la Révolution verte a desservi les intérêts des petits exploitants qui n'avaient pas les moyens d'acquérir des facteurs de production de haute technologie. Cependant, de manière générale, elle a eu des répercussions spectaculaires sur la production.

- *Infrastructures et communications* - L'aide étrangère contribue largement à la construction d'infrastructures dans les pays en développement. Les prêts et

l'assistance technique revêtent une importance vitale dans la construction de routes, de digues et de centrales électriques. L'aide étrangère est au centre du développement des réseaux de transport et de communications en Asie du Sud, ainsi que des aéroports en Afrique.

- *Santé* - Dans le domaine de la santé, l'un des plus grands succès de l'aide étrangère est l'éradication de la variole. Alors qu'elle sévissait à l'état endémique dans 31 pays en 1967, elle avait définitivement disparu en 1977. D'autres francs succès ont été remportés avec la vaccination des enfants contre les maladies infantiles les plus fréquentes. Il y a dix ans, 75 millions d'enfants contractaient la rougeole chaque année, et 2,5 millions en mouraient. Aujourd'hui, grâce aux progrès des soins médicaux et de la vaccination, les cas de rougeole ont été ramenés à 25 millions par an et les décès à un peu plus d'un million.

- *Planification familiale* - L'aide étrangère joue aussi un rôle important dans les programmes démographiques. Le Bangladesh, qui bénéficie d'une considérable aide financière et technique de l'étranger, obtient des résultats remarquables dans le domaine de la planification familiale. Entre 1970 et 1990, la proportion des femmes en âge d'enfanter qui utilisent des contraceptifs est passée de 3 à 40 %, et le taux de fécondité est passé de sept à moins de cinq enfants par femme.

populations de taille très différente. Dans les pays riches, les systèmes de protection sociale concernent environ 100 millions de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté (c'est-à-dire disposant d'un revenu moyen inférieur à 5 000 dollars par an). En revanche, l'aide au développement dispensée par les pays riches doit être partagée entre 1 300 millions de personnes dont le revenu moyen ne dépasse par 300 dollars par an.

Néanmoins, le sentiment persiste que l'aide extérieure représente une distraction de ressources considérable. Or, s'ils mettaient fin du jour au lendemain à toute aide étrangère, les pays industrialisés ne pourraient porter les sommes qu'ils consacrent à leurs systèmes nationaux de protection sociale que de 15 % à 15,3 % de leur PNB : pas de quoi se vanter d'avoir réalisé l'affaire du siècle.

La fin de la guerre froide offre une occasion de se débarrasser de l'attirail idéologique qui grevait auparavant les programmes d'aide publique et qui faisait que même les organisations non gouvernementales (ONG) et les commentateurs favorables au principe de l'aide éprouvaient des difficultés à la justifier dans la pratique. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que leur aide réponde à des objectifs de développement spécifiques et à ce qu'elle ne soit pas dépensée à mauvais escient ou détournée.

Dès lors que l'aide est correctement ciblée, il convient d'informer l'opinion publique des pays donateurs de son véritable objet. Une faible proportion de l'aide, 2 % par exemple, soit environ 1 milliard de dollars par an, pourrait être consacrée à entretenir le soutien de l'opinion au moyen d'une meilleure communication relative aux objectifs de l'aide et, plus généralement, aux visées de la coopération pour le développement. Il ne s'agirait pas de tromper ou de manipuler l'opinion publique, mais de satisfaire au devoir de justifier ses actions. Les donateurs bilatéraux pourraient réserver la moitié de ces fonds à la communication destinée à leur propre population (comme le font les Pays-Bas). Le reste pourrait servir à susciter l'adhésion du public à l'aide multilatérale.

Le désenchantement envers l'aide gagne également du terrain au Sud. C'est souvent l'élite urbaine et les riches paysans et propriétaires terriens des zones rurales qui profitent le plus de cette aide. Il arrive même que les groupes les plus défavorisés de la population aient à souffrir des programmes d'aide, dans la mesure où les élites locales perçoivent les conditions

L'aide et l'opinion publique

Bien que l'aide au développement ait déjà près de cinquante ans, les sondages d'opinion révèlent que la population des pays donateurs la connaît mal.

La plupart des gens - environ 70 % des personnes interrogées - sont favorables à l'aide. Cependant, ils savent rarement combien donne leur pays. Une enquête réalisée aux Pays-Bas a révélé que la moitié des personnes qui ont répondu au sondage n'en avaient aucune idée. Au Canada, les gens étaient persuadés que leur pays donnait dix fois plus que ce qu'il versait réellement. Généralement, ils sous-estiment la part de l'aide consentie sous forme de prêts et non de dons.

La plupart des gens considèrent que l'aide secourt les pauvres et atténue les conséquences des catastrophes. Dans une enquête réalisée aux Pays-Bas en 1991, les personnes interrogées devaient identifier les grands problèmes que, selon elles, l'aide contribuait à résoudre : 20 % ont cité la famine, 15 % la pauvreté, 14 % la sur-

population et 12 % la sécheresse ; 11 % estimaient que l'aide devait servir à améliorer la gestion économique.

La plupart des gens étant favorables à l'aide, ils ne souhaitent pas que leur pays soit considéré comme un "mauvais élève", c'est-à-dire un pays qui donnerait proportionnellement moins que les autres. Ils sont par ailleurs fortement hostiles à une aide conditionnelle. Une enquête réalisée au Canada a révélé que 70 % des personnes interrogées considéraient la conditionnalité de l'aide comme une pratique immorale, comme une forme d'exploitation.

L'un des résultats les plus significatifs de ces enquêtes est que les gens n'accordent pas à l'aide un rang élevé dans la liste des priorités nationales. Sans doute l'approuvent-ils, mais ils n'y prêtent pas grande attention. Les gouvernants des pays donateurs ont manifestement beaucoup à faire pour expliquer leurs programmes d'aide à leurs citoyens.

sévères dont l'aide est assortie et la charge de l'ajustement sur les éléments politiquement faibles de la société.

Pour que l'aide profite vraiment aux pauvres, elle devra revêtir un caractère nettement plus participatif et être centrée sur les gens. Là où l'aide fait l'objet d'un débat public permettant aux gens de décider si leur pays en a besoin et quels doivent en être les bénéficiaires, il est probable qu'elle sera plus efficace - et qu'elle contribuera à réduire les disparités au lieu de les renforcer.

En règle générale, une concertation beaucoup plus poussée est nécessaire avec les habitants du Sud. La négociation, la planification et la mise en œuvre des programmes d'aide devront être beaucoup plus ouvertes et permettre aux groupes d'opposition, aux moyens de communication de masse et aux autres composantes de la société civile d'exiger un strict respect de l'obligation de rendre des comptes au public. Une telle exigence de transparence dans la négociation de l'aide ne peut que renforcer la confiance du public.

Une aide au service d'objectifs spécifiques

Les pays donateurs justifient généralement leur aide par un grand nombre d'objectifs. Ils estiment, par exemple, que celle-ci doit contribuer à diminuer la pauvreté, à promouvoir le développement humain, à garantir les droits de l'homme, à protéger l'environnement ou à améliorer l'administration du pays. Cependant, leurs programmes ne paraissent pas directement liés à ces objectifs. Cela tient essentiellement à ce que les programmes d'aide sont définis en termes de pays et non en termes d'objectifs. C'est ce que révèle une analyse, même sommaire, des résultats obtenus par l'aide au développement.

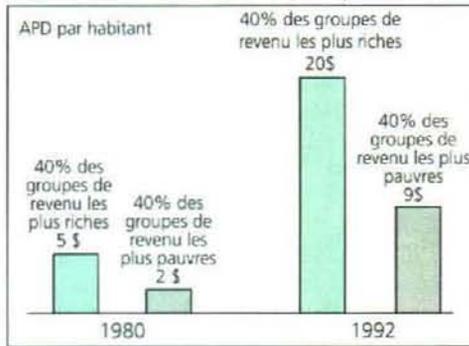
- *Aide et diminution de la pauvreté* - L'aide n'est pas axée sur les pauvres. Les donateurs dispensent moins du tiers de l'aide au développement aux dix pays les plus peuplés, où vivent les deux tiers des pauvres de la planète (diagramme 4.7). Conséquence de ces distorsions, les 40 % des habitants les plus riches du monde en développement reçoivent deux fois plus d'aide par personne que les 40 % les plus pauvres.

Les contrastes entre régions sont encore plus marqués. Les pays en développement - relativement riches - du Proche-Orient reçoivent 21 dollars par habitant, contre 6 pour les pays nettement

DIAGRAMME 4.7

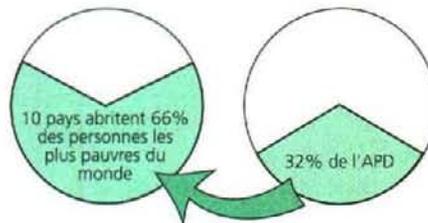
La répartition de l'APD n'est pas liée aux objectifs du développement humain

Dans le monde en développement, ce sont les pays à revenu relativement élevé qui reçoivent le plus...



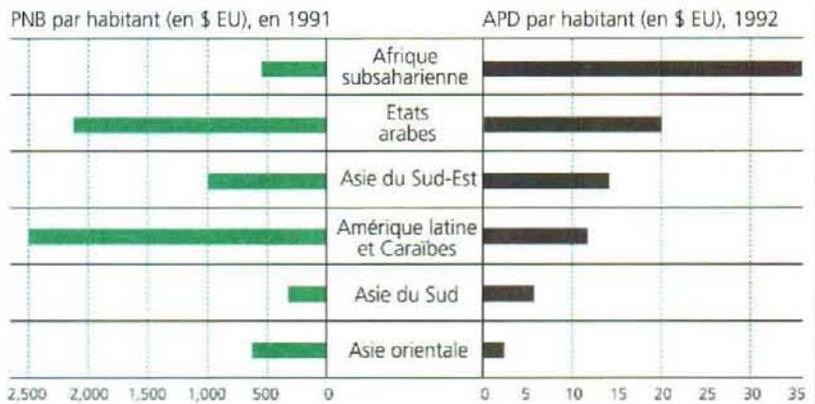
Les 40% des groupes de revenu les plus riches reçoivent aujourd'hui deux fois plus d'aide que les plus pauvres. En 1980, le rapport était de deux fois et demie.

...et les plus pauvres reçoivent le moins

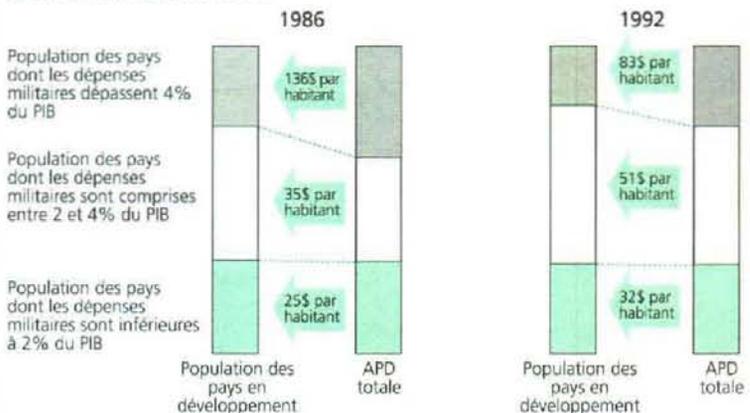


Les deux tiers des 1,3 milliard de pauvres que compte le monde vivent dans dix pays, qui reçoivent moins d'un tiers de l'APD.

Les Etats arabes ont un revenu par habitant plus de six fois plus élevé que l'Asie du Sud, mais ils ont reçu plus d'APD



Les pays dont les dépenses militaires sont élevées sont récompensés par l'octroi d'une APD plus importante



L'aide n'est pas concentrée sur les aspects prioritaires du développement humain

plus pauvres du sud de l'Asie. L'Égypte reçoit 280 dollars pour chaque pauvre contre 19 pour le Bangladesh et seulement 7 pour l'Inde. Alors que ce pays abrite 27 % des habitants de la planète vivant dans la pauvreté absolue, il ne reçoit que 5 % de l'APD (tableau 4.2).

Cette mauvaise orientation concerne aussi bien l'aide bilatérale que l'aide multilatérale. Les États-Unis versent 250 dollars par habitant aux pays en développement à revenu élevé contre 1 dollar par habitant aux pays à bas revenu. Les donateurs multilatéraux font légèrement mieux. L'Association internationale pour le développement (filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les crédits au développement à long terme) accorde environ la moitié de son aide aux dix pays comptant le plus grand nombre de pauvres (tableau 4.3), mais elle doit encore rationner l'aide destinée à des pays tels que l'Inde ou le Pakistan malgré leur grande pauvreté et leurs performances économiques comparativement supérieures.

- *Aide et développement humain prioritaire* - L'aide n'est pas concentrée sur les aspects prioritaires du développement humain. Les donateurs bilatéraux n'orientent que 7 % de leur aide vers des secteurs aussi essentiels que l'enseignement élémentaire, les soins médicaux de première nécessité, l'adduction d'eau en zone rurale, les programmes alimentaires et la planification familiale (tableau 4.4). Des différences nettes existent à cet égard entre pays donateurs. Le Danemark consacre 25 % de son aide à ces programmes, l'Allemagne 2 %. Cependant, il convient de souligner que ces taux ne tiennent pas compte de l'aide et des contributions accordées dans le cadre de programmes

gérés par des organismes multilatéraux. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE devrait présenter ces flux de façon plus détaillée et les analyser plus complètement.

Les institutions multilatérales font un peu mieux : pour elles, la moyenne atteint 16 % (tableau 4.5). Là encore, l'éventail est large : la proportion la plus élevée s'observe à l'UNICEF, organisme chargé de programmes spécifiques en faveur de l'enfance, et la plus faible à la Banque africaine de développement. Bien qu'elle soit au service de la région la plus pauvre du monde, cette dernière ne consacre que 4 % de son aide aux aspects prioritaires du développement humain.

La faiblesse des aides orientées vers les secteurs prioritaires reflète en partie le bas niveau des dépenses sociales en général. Et même parmi ces dépenses sociales, ce sont les programmes destinés à des groupes dont la condition sociale est plus élevée qui reçoivent la préférence. Les programmes d'adduction d'eau et d'installations sanitaires

TABEAU 4.3
La Banque mondiale et les personnes les plus pauvres, 1980/92

Dix pays en développement dans lesquels vivent les deux tiers des pauvres du monde^a

Total des pauvres dans ces pays (en millions)	855
Total des pauvres dans ces pays en % du total des pauvres dans le monde	65,9
APD bilatérale octroyée à ces pays en % de l'APD bilatérale totale	31,7
Aide consentie par la Banque mondiale à ces pays en % du total des prêts de la Banque mondiale	43,9
IDA	51,9
BIRD	40,0

a. Bangladesh, Brésil, Chine, Éthiopie, Inde, Indonésie, Nigéria, Pakistan, Philippines, Viet Nam.

TABEAU 4.2
L'APD reçue par les personnes les plus pauvres

Dix pays en développement comptant le plus grand nombre de pauvres	Pourcentage de la population vivant dans la pauvreté		Nombre de pauvres (en millions)	Nombre de pauvres en % du nombre total des pauvres dans le monde	APD par personne pauvre (\$ EU)	APD en % du montant total de l'APD
	1980-90	1991				
Inde	40	350,0	26,9	7	5,2	
Chine	9	105,0	8,1	28	6,5	
Bangladesh	78	93,2	7,2	19	3,8	
Brésil	47	72,4	5,6	3	0,5	
Indonésie	25	47,8	3,7	44	4,6	
Nigéria	40	46,4	3,6	7	0,5	
Viet Nam	54	37,6	2,9	16	1,3	
Philippines	54	35,2	2,7	49	3,8	
Pakistan	28	35,0	2,7	33	2,6	
Éthiopie	60	31,9	2,5	41	2,9	
Total	29	854,5	65,9	17	31,7	

TABLEAU 4.4
Aide bilatérale et priorités humaines

Pays	APD (millions de \$ EU) 1992	APD en % du PNB 1992	Taux de l'aide au secteur social 1989/91	Taux de l'aide aux secteurs sociaux prioritaires 1989/91	Taux de l'aide accordée aux dépenses de développ. humain 1989/92	Pourcentage du total de l'APD accordé aux priorités humaines ^a 1989/91
Danemark	1 392	1,02	38,7	64,6	0,255	25,0
Norvège	1 226	1,12	22,9	78,2	0,200	17,9
Suisse	1 139	0,46	29,3	50,7	0,068	14,9
Pays-Bas	2 741	0,86	25,9	53,2	0,118	13,8
Etats-Unis	10 815	0,18	19,5	58,2	0,020	11,3
Australie	969	0,36	32,0	32,9	0,038	10,5
Canada	2 515	0,46	20,3	44,4	0,042	9,0
Italie	4 122	0,34	21,9	38,6	0,029	8,5
Finlande	644	0,62	26,2	32,2	0,052	8,4
Autriche	530	0,29	24,3	28,4	0,020	6,9
Royaume-Uni	3 126	0,30	15,4	42,8	0,020	6,6
France	7 823	0,59	13,1	27,4	0,021	3,6
Japon	11 128	0,30	9,7	35,4	0,010	3,4
Suède	2 452	1,03	5,7	51,2	0,030	2,9
Allemagne	6 952	0,36	7,9	42,5	0,012	2,1
Total (15 pays du CAD)	57 574	0,32	16,1	43,8	0,023	7,0

a. Les priorités humaines comprennent les programmes d'éducation élémentaire, de soins médicaux primaires, d'accès à l'eau potable et à un assainissement suffisant, de planification familiale et de nutrition.

L'aide va plus souvent à des alliés stratégiques qu'aux pays pauvres

en zone urbaine l'emportent sur ceux destinés aux zones rurales, qui n'obtiennent que 20 % de l'aide consacrée à ces domaines. L'enseignement supérieur est privilégié par rapport à l'enseignement élémentaire, qui obtient moins de 20 % de l'aide totale à l'éducation. Les hôpitaux urbains ont la préférence sur les soins médicaux de première nécessité, qui ne se voient attribuer que moins de 30 % du total des dépenses de santé.

Ces distorsions sont encouragées aussi bien par les donateurs que par les bénéficiaires.

Les premiers souhaitent que leur aide coïncide avec leurs intérêts commerciaux et préfèrent donc l'utiliser comme un moyen de fournir leurs propres équipements et d'envoyer leurs propres consultants. Pour des raisons politiques, ils désirent également que leur aide soit très visible, ce qui les pousse à se concentrer davantage sur la construction d'édifices que sur les dépenses courantes qui sont nécessaires à une bonne utilisation de ces bâtiments.

Cependant, les bénéficiaires portent aussi une part de responsabilité (tableau 4.6). Faute de percevoir encore l'importance du développement humain, beaucoup se lancent dans des projets destinés à

TABLEAU 4.5
Aide multilatérale et priorités humaines, 1989/91

(en pourcentage)

Organisme	Taux de l'aide au secteur social	Taux de l'aide aux secteurs sociaux prioritaires	Pourcentage de l'APD accordé aux priorités humaines ^a
UNICEF	91,3	85,2	77,8
FIDA ^b	16,8	100,0	16,8
BID (y compris fonds spéciaux)	22,5	72,9	16,4
BIRD/IDA	22,5	45,3	10,2
BASD (y compris fonds spéciaux)	31,6	30,7	9,7
BAFD (Fonds africain de développement)	20,7	20,0	4,1
Total	27,3	58,7	16,0

a. Les priorités humaines comprennent les programmes d'éducation élémentaire, de soins médicaux primaires, d'accès à l'eau potable et à un assainissement suffisant, de planification familiale et de nutrition.

b. 1988-89.

TABLEAU 4.6
Priorités humaines dans l'aide bilatérale dépensée

Pays	Monant total de l'APD (millions de \$ EU) 1992	APD en % du PNB 1992	Pourcentage de l'APD accordé aux priorités humaines 1989/91
Malaisie	213	0,4	30,3
Lesotho	142	13,3	24,4
Ouganda	718	22,6	20,9
Namibie	140	6,2	20,1
Burkina Faso	444	16,1	19,6
Bangladesh	1 728	6,6	13,5
Pakistan	1 169	2,3	9,7
Inde	2 354	0,8	5,2
Indonésie	2 080	1,8	2,9
Chine	2 945	0,7	2,4

De nombreux donateurs ont assisté en silence aux coupes claires pratiquées dans les budgets sociaux, alors même que les dépenses militaires continuaient d'augmenter

asseoir leur prestige politique et manifestent une extrême répugnance à inscrire au budget des fonds suffisants pour la poursuite de leurs programmes sociaux.

- *Aide et dépenses militaires* - L'aide va plus souvent à des alliés stratégiques qu'aux pays pauvres. Et si les donateurs expriment depuis peu de salutaires inquiétudes devant le niveau des dépenses militaires des pays en développement, l'aide qu'ils versent à ces pays n'a pas encore été redéployée.

Jusqu'en 1986, les pays donateurs ont consenti en moyenne une aide bilatérale par habitant cinq fois plus importante aux pays engageant des dépenses militaires élevées qu'aux pays où ces dépenses étaient faibles (diagramme 4.7). En 1992, les premiers recevaient encore deux fois et demie plus d'aide par habitant que les seconds.

Le Salvador a reçu des Etats-Unis seize fois plus d'aide par personne pauvre que le

Bangladesh, alors que le PNB par habitant de ce dernier pays représente un cinquième de celui d'El Salvador. En raison de sa relation stratégique particulière avec les Etats-Unis, Israël continue de recevoir, par personne pauvre, cent fois plus d'aide que le Bangladesh, alors que son revenu par habitant dépasse 12 000 dollars (tableau 4.7).

Par rapport aux donateurs bilatéraux, les institutions multilatérales auraient dû être dégagées des considérations liées à la guerre froide. Pourtant, leurs organes de décision étant composés des mêmes donateurs, les mêmes influences ont largement prédominé. Ainsi, il semble que les dépenses militaires des pays bénéficiaires n'ont guère introduit de différence dans la répartition des fonds multilatéraux, ceux de la Banque mondiale, par exemple (tableau 4.8).

Certains donateurs arguent qu'une discrimination à l'encontre des pays où les dépenses militaires sont élevées serait une violation de la souveraineté nationale des bénéficiaires - argument surprenant quand on observe que les donateurs ne font pas preuve d'autant de scrupules pour violer la souveraineté nationale dans un grand nombre d'autres domaines de l'action gouvernementale. Ainsi, ils exigent que les bénéficiaires de l'aide cessent de subventionner les denrées alimentaires, dévaluent leur monnaie, privatisent leurs entreprises publiques et témoignent d'un plus grand respect pour les droits de l'homme.

Ce contraste a été particulièrement notable pendant la période d'ajustement structurel des années 80. De nombreux donateurs ont assisté en silence aux

TABLEAU 4.7
Montant de l'APD versée par les Etats-Unis à leurs alliés stratégiques et aux pays pauvres

Pays	PNB par habitant (\$ EU)	Aide américaine par personne pauvre (\$ EU)
	1991	1990-91
<i>Alliés stratégiques</i>		
Israël	12 110	176
El Salvador	1 090	28
Bolivie	650	26
Egypte	610	63
<i>Pays pauvres</i>		
Bangladesh	220	1,7
Madagascar	210	15,0
Tanzanie	120	2,7
Mozambique	80	3,6

TABLEAU 4.8
Prêts de la Banque mondiale aux pays dans lesquels les dépenses militaires ont fortement monté ou baissé

Pays	Dépenses militaires en % du PIB		Montant moyen de prêts annuels de la Banque mondiale par habitant (\$ EU)		Prêts consentis en % du total des prêts de la Banque mondiale	
	1960	1990	1960-69	1989-91	1960-69	1989-91
<i>Forte hausse des dépenses militaires</i>						
Ethiopie	1,6	13,5	10,2	77,4	1,0	0,4
Tanzanie	0,1	6,9	5,3	283,0	0,5	1,3
Zambie	1,1	3,2	5,7	92,7	0,5	0,4
Burkina Faso	0,6	2,8	0,1	68,2	0,0	0,3
<i>Forte baisse des dépenses militaires</i>						
République dominicaine	5,0	0,8	0,0	41,3	0,0	0,2
Costa Rica	1,2	0,5	5,0	53,3	0,5	0,2

Note : engagements de l'IDA et de la BIRD.

coupes claires pratiquées dans les budgets sociaux, alors même que les dépenses militaires continuaient d'augmenter. En Afrique subsaharienne, les dépenses militaires sont passées de 0,7 % à 3 % du PNB entre 1960 et 1990. Ainsi, certains pays en développement ont préféré équilibrer leur budget en compromettant des vies humaines plutôt qu'en réduisant leurs dépenses d'armement.

Les grandes puissances paraissent aujourd'hui s'intéresser davantage au désarmement, mais, comme leurs industries d'armement cherchent à accroître leurs ventes aux pays en développement, les effets ne sont pas encore très sensibles.

- *Aide et droits de l'homme* - De nombreux donateurs suggèrent que la fourniture de l'aide soit conditionnée au respect des droits de l'homme et des règles démocratiques. C'est le cas des Etats-Unis, qui ont introduit une législation dans ce sens au cours des années 70. D'autres donateurs, comme l'Allemagne, la Suède et les Pays-Bas, cherchent également à lier leur aide au respect des droits de l'homme.

Cependant, il y a loin de la parole aux actes, comme en témoigne une comparaison de l'APD par habitant reçue par les régimes démocratiques et par les pouvoirs autoritaires. De fait, l'aide versée par les Etats-Unis pendant les années 80 est inversement proportionnelle au respect des droits de l'homme.

Les donateurs multilatéraux ne semblent pas non plus encombrés de telles considérations. Ils semblent en effet préférer les régimes autoritaires, considérant sans ciller que ces régimes favorisent la stabilité politique et sont mieux à même de gérer l'économie. Lorsque le Bangladesh et les Philippines ont mis fin à la loi martiale, leur part respective dans l'ensemble des prêts de la Banque mondiale a diminué (tableau 4.9).

- *Aide et renforcement des capacités nationales* - L'une des principales justifications de l'aide est qu'elle renforce à long terme la capacité des pays en développement et leur permet *in fine* de ne dépendre que d'eux-mêmes. L'assistance technique devait être l'un des instruments majeurs dans cette optique.

Dans la pratique, l'assistance technique a bien souvent des résultats décevants. Pour commencer, sa répartition est inégale. Les pays les plus pauvres, dont la capacité technique est la plus faible, ne reçoivent que 38 % de l'assistance technique, soit encore moins que leur part du

total de l'APD (46 %). Et l'assistance dont ils bénéficient ne semble guère contribuer à l'édification d'une capacité nationale. Ainsi, l'Afrique subsaharienne reçoit plus de 3 milliards de dollars d'assistance technique par an, mais les indicateurs du développement humain y restent parmi les plus faibles du monde.

Il est peut-être encore plus inquiétant de constater qu'au bout de quarante ans, 90 % des 12 milliards de dollars dépensés chaque année en assistance technique continuent de financer le recours à des experts étrangers, alors que les pays bénéficiaires disposent aujourd'hui d'experts nationaux dans de nombreux domaines.

Souvent mal planifiés et mal contrôlés, les programmes de coopération technique ne reposent que rarement sur des critères précis permettant d'évaluer la capacité technique existante des pays bénéficiaires ou de mesurer et d'accompagner le renforcement de cette capacité. Ils ne semblent pas davantage à même de prévoir le moment où chaque pays pourra se passer d'une assistance technique.

Il faut de toute évidence réformer l'assistance technique. Les possibilités à cet égard sont exposées plus loin dans ce chapitre.

- *Aide et gestion des affaires publiques* - Depuis quelques années, les donateurs s'inquiètent ouvertement de la nécessité d'une "bonne gestion des affaires publiques" - c'est-à-dire du pluralisme démocratique, du respect de la notion d'Etat de droit, d'une moindre réglementation de l'économie et d'une administration irréprochable et non corrompue. Cependant, en règle générale, les donateurs ne paraissent guère s'accorder sur la définition d'une bonne administration ou sur la façon dont celle-ci devrait être contrôlée ou sur les critères conditionnant l'aide.

Les programmes de coopération technique ne reposent que rarement sur des critères précis

TABLEAU 4.9
Prêts de la Banque mondiale et démocratie

(moyenne annuelle en millions de \$ EU)

Philippines	1980-85	1986-93
BIRD	390	532
IDA	-	22
BIRD + IDA	390	554
Part dans le total des prêts BIRD + IDA (en %)	2,9	2,6
Bangladesh	1988-90	1992-93
IDA	397	213
Part dans le total des prêts IDA (en %)	8,0	3,2

Les arguments politiques, financiers et humanitaires en faveur d'un pacte de type "20-20" ne manquent pas

Les donateurs plaident souvent pour une décentralisation accrue, mais s'inquiètent rarement de savoir quelle partie de leur aide transite par les autorités locales ou provinciales ou les ONG. En tout état de cause, comme l'a observé le *Rapport mondial sur le développement humain 1993*, l'aide ainsi accordée accroît la centralisation au lieu de la réduire.

La liste qui précède ne fournit que quelques exemples des objectifs qui sont fixés par les donateurs concernant leur aide, et qui ne sont pas respectés par les programmes effectivement mis en oeuvre. Il existe beaucoup d'autres objectifs, peut-être même trop. Ainsi, l'environnement est devenu une priorité, mais là aussi, il existe un écart embarrassant entre les objectifs déclarés et la réalité des faits.

Les pays en développement affirment - avec raison - qu'ils sont soumis à une foule d'objectifs interprétés différemment par les divers donateurs et poursuivis par à-coups. L'aide pourrait être beaucoup plus efficace si elle était concentrée sur quelques objectifs généraux bien établis, répartie sur cette base et suivie ensuite de près de façon à garantir un lien direct entre l'intention et le résultat.

Si l'aide était directement liée à la réalisation de certains objectifs prioritaires en matière de développement humain et aux menaces qui émergent contre la sécurité humaine dans le monde, sa répartition s'en trouverait profondément modifiée. La distribution de l'APD serait déterminée par la capacité de chaque pays à contribuer à la réalisation de ces objectifs. Au lieu d'être attribuée au compte-gouttes à une clientèle de favoris, l'APD irait là où les besoins sont les plus criants. Elle serait moins affaire de charité et prendrait davantage le caractère d'un investissement dans la sécurité humaine à l'échelle mondiale.

Un pacte pour le développement humain

L'un des moyens les plus efficaces de lier l'aide à des objectifs spécifiques est d'élaborer un pacte mondial pour le développement humain. Par ce pacte, tous les pays s'engageraient à faire en sorte de satisfaire les besoins de développement humain les plus essentiels de tous leurs citoyens, par exemple dans les dix prochaines années. Ces besoins comprendraient des services sociaux tels que l'enseignement élémentaire et les soins

médicaux de première nécessité. Il s'agirait aussi de donner aux gens un accès équitable à des biens - terre et crédit, par exemple - qui sont nécessaires pour mener une vie décente. Y parvenir nécessiterait sans doute des dépenses supplémentaires de l'ordre de 30 à 40 milliards de dollars par an (encadré 4.8). De nombreux pays peuvent atteindre ces objectifs au moyen de leurs propres ressources - souvent en modifiant leurs priorités en matière de dépenses. D'autres auront besoin d'une aide extérieure.

La mise en oeuvre de ce pacte mondial pour le développement humain pourrait procéder selon une formule de type "20-20". L'expérience montre en effet qu'un pays peut parvenir à un niveau décent de développement humain lorsque ses gouvernants consacrent, en moyenne, 20 % des dépenses publiques aux aspects prioritaires du développement humain.

Cependant, certains pays pauvres n'ont pas les moyens d'une telle politique. En outre, dans plusieurs d'entre eux, la pauvreté et la misère sont parfois si grandes que les pouvoirs publics devraient affecter plus de 20 % de leurs dépenses aux objectifs du développement humain.

L'aide pourrait contribuer à combler l'écart entre besoins et ressources : les donateurs affecteraient alors une fraction importante de leur budget d'aide aux aspects prioritaires du développement humain. Là encore, 20 % serait une proportion appropriée.

En moyenne, les pays en développement ne consacrent que 13 % de leurs budgets nationaux (57 milliards de dollars par an) aux aspects prioritaires du développement humain. Cependant, ces budgets renferment de considérables gisements d'économies dans de nombreux domaines : dépenses militaires, entreprises publiques déficitaires et projets dispendieux et inutiles. Un redéploiement des dépenses pourrait porter la part des budgets publics consacrée aux aspects prioritaires du développement humain à au moins 20 % (88 milliards de dollars par an). A l'évidence, la restructuration différencierait d'un pays à l'autre.

Des améliorations considérables sont également possibles du côté des pays donateurs. Ceux-ci n'affectent en moyenne que 7 % de leur aide aux aspects prioritaires du développement humain. Le problème ne tient pas tant à la fraction de l'aide destinée au secteur social (16 % en moyenne) qu'à sa répartition au sein de ce secteur.

Un pacte de type 20-20 pour le développement humain

Ainsi, l'enseignement élémentaire reçoit moins de 20 % des 7 milliards de dollars attribués à l'éducation. Pour certains pays, cette proportion est particulièrement faible : 6 % pour l'Allemagne, 4 % pour le Canada et le Royaume-Uni. De même, les zones rurales ne reçoivent que 20 % de l'aide consacrée aux programmes d'adduction d'eau et d'assainissement, et les programmes peu coûteux couvrant une large part de la population ne reçoivent que des miettes. La situation est un peu meilleure dans le domaine de la santé : 30 % de l'aide sont affectés aux établissements de soins de première nécessité.

Ainsi, les donateurs ne manquent pas de possibilités de redéployer leur aide. En affectant davantage de fonds au secteur social et en les concentrant davantage sur certains aspects prioritaires, ils devraient pouvoir porter à 20 % la part de l'aide réservée aux objectifs prioritaires du développement humain. Il s'agit là encore d'un chiffre moyen : certains donateurs ont davantage de possibilités de redéploiement que d'autres.

Ce pacte pourrait ainsi reposer sur un partage des responsabilités dans lequel les pays en développement consacraient 20 % de leur budget et les donateurs 20 % de leur aide aux aspects prioritaires du développement humain. Avec un tel engagement réciproque de type "20-20", les trois quarts des fonds supplémentaires proviendraient des pays en développement et un quart des pays donateurs.

Les arguments politiques, financiers et humanitaires en faveur d'un tel pacte ne manquent pas. Ce mécanisme garantirait qu'au cours des dix prochaines années, tous les pays, riches ou pauvres, seraient passés au-dessus d'un seuil élémentaire dans le développement humain.

Un système mondial de protection sociale

Aujourd'hui, les contributions en matière d'aide sont purement volontaires et la charge de l'aide est répartie de façon aléatoire et inéquitable. Les flux d'aide faisant l'objet de crédits votés chaque année par les parlements nationaux, ils peuvent connaître des variations imprévisibles. En revanche, la pauvreté et la misère sont des phénomènes persistants et durables.

Même si un pacte mondial pour le développement fondé sur une formule de type "20-20" permettait de satisfaire les

La communauté internationale espère depuis longtemps que le jour viendra où elle pourra satisfaire les besoins de tous les êtres humains. Cet objectif a pu paraître irréaliste à certaines époques ; aujourd'hui, il est clair qu'il est financièrement accessible. Le Sommet mondial pour le développement social offre l'occasion de concrétiser cet espoir.

Pour les dix années à venir, les buts à atteindre pourraient être les suivants :

- Accès universel à l'enseignement élémentaire
- Accès universel aux soins médicaux de première nécessité, à une eau potable et à des installations sanitaires
- Vaccination de tous les enfants
- Réduction de moitié de la mortalité maternelle
- Accès de tous les couples qui le souhaitent aux services de planification familiale
- Réduction de moitié du nombre des adultes analphabètes par rapport au niveau actuel. L'analphabétisme ne doit pas toucher plus les femmes que les hommes et les filles doivent bénéficier d'une éducation de qualité identique à celle des garçons
- Élimination des formes graves et réduction de moitié des formes plus bénignes de malnutrition
- Stabilisation de la population mondiale à 7,3 milliards d'individus en l'an 2015
- Extension des systèmes de crédit aux pauvres, afin de leur permettre de mener une activité indépendante et une existence viable.

La réalisation de ces objectifs exigerait des dépenses supplémentaires de l'ordre de 30 à 40 milliards de dollars par an. Cette somme, à première vue considérable, pourrait être rassemblée sans faire appel à de nouvelles sources de financement. Il suffirait de mieux utiliser les ressources existantes. Ce qu'il faut, c'est un pacte de type "20-20" pour le développement humain, tel que 20 % des budgets des pays en développement et 20 % de l'aide des pays industrialisés soient affectés à des dépenses prioritaires pour le développement humain.

Aux termes de ce pacte, tous les pays s'engageraient à prendre les mesures suivantes :

1. Dresser des profils nationaux de développement humain, qui comprendraient toutes les données de base nécessaires et des repères permettant de mesurer les progrès accomplis.
2. Fixer les priorités nationales du développement humain, grâce à un dialogue auquel participeraient tous les acteurs de la société civile, et déterminer les stratégies permettant de les concrétiser.
3. Participer à un examen annuel du pacte de type "20-20", qui prendrait la forme de rencontres entre donateurs et bénéficiaires par pays et d'un suivi annuel au sein du Conseil économique et social.

Si le Sommet mondial pour le développement social parvenait à un accord sur un tel pacte, un nouveau vent d'espoir soufflerait sur une grande partie de l'humanité.

TABLEAU DE L'ENCADRE

Estimation des coûts nécessaires pour atteindre les objectifs essentiels du développement humain entre 1995 et 2005

Secteur	Objectifs spécifiques	Coûts annuels supplémentaires approximatifs
Éducation	• Enseignement élémentaire universel ; réduction de 50 % de l'analphabétisme des adultes ; analphabétisme des femmes non supérieur à celui des hommes.	5 à 6 milliards de dollars
Santé	• Soins médicaux élémentaires pour tous ; vaccination complète de tous les enfants. • Réduction de moitié de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, ou taux de mortalité ramené à 70 décès pour mille enfants nés vivants, la solution la plus favorable devant être appliquée. • Élimination des formes graves et réduction de moitié des formes plus bénignes de malnutrition.	5 à 7 milliards de dollars
Population	• Mise à la disposition de tous les couples qui le souhaitent d'un ensemble de services élémentaires de planification familiale.	10 à 12 milliards de dollars
Alimentation en eau et installations sanitaires à faible coût	• Accès universel à l'eau potable	10 à 15 milliards de dollars
Total pour les priorités du développement humain.		30 à 40 milliards de dollars

L'aide
d'urgence
commence à
drainer des
fonds au
détriment du
développement
à long terme

besoins humains les plus élémentaires dans les dix ans à venir, les inégalités et la pauvreté n'en seraient pas pour autant éliminées. Comment améliorer la relation entre la coopération internationale pour le développement et la pauvreté et la misère ? Une solution consisterait à mettre en place un système mondial de protection sociale.

La taille de ce système pourrait être définie en termes de biens de première nécessité - soit par exemple un montant minimal de 1 dollar par personne et par jour - ou en termes de services destinés à la collectivité : santé, éducation et alimentation, notamment.

Quelle que soit sa définition, ce système devrait disposer d'un financement approprié, la contribution exacte étant affaire de négociations, avec toutefois pour principe que les contributions soient obligatoires et respectent une formule fixe de sorte que les flux annuels soient prévisibles.

Une possibilité consisterait à prélever un impôt mondial sur le revenu à un taux voisin de 0,1 % sur les pays les plus riches (ceux dont le PNB par habitant dépasse 10 000 dollars). Une telle mesure procurerait environ 20 milliards de dollars par an. Le taux pourrait être fixé de façon uniforme à 0,1 % ou varier à raison du revenu par habitant.

Les pays bénéficiaires formeraient également un groupe clairement défini : ceux dont le PNB par habitant est inférieur à 2 000 dollars. Au sein de ce groupe, la répartition serait effectuée selon deux critères. D'une part, les sommes versées dépendraient de l'indicateur de développement humain de chaque pays, les pays dans lesquels l'IDH est le plus faible et les progrès sont les plus rapides bénéficiant de l'aide la plus forte. D'autre part, les versements seraient pondérés en fonction des dépenses militaires du bénéficiaire, afin de garantir que ces fonds *a priori* fongibles favorisent le développement humain au lieu de servir à l'acquisition d'armes. Par exemple, les sommes allouées pourraient varier à raison inverse du rapport entre les dépenses militaires et sociales du pays considéré.

Des négociations internationales pourraient préciser les contours d'un tel système avant et pendant le Sommet social. L'idée de base reste néanmoins de créer le premier système de protection sociale destiné aux pays pauvres. Ce système mondial devrait s'ajouter à l'actuelle APD. Si cela se révélait impossible, il faudrait prélever

prioritairement sur les contributions actuelles à l'APD une somme égale à 0,1 % du PNB des pays riches pour la consacrer à ce système de protection sociale. Le reste de l'APD serait orienté vers des objectifs spécifiques de promotion de la sécurité humaine dans le monde.

Equilibrer aide d'urgence et aide au développement

Alors même que de nombreux besoins de développement à long terme restent insatisfaits, on assiste à une multiplication de situations d'urgence qui demandent un soutien international immédiat. Cela tient notamment à l'augmentation du nombre et à l'amplification des effets des catastrophes naturelles (encadré 2.4). Sous la pression des moyens modernes de communication, la communauté mondiale accepte aujourd'hui davantage de s'engager pour remédier à des désastres d'origine humaine, tels que guerres ou conflits ethniques.

Ces opérations de maintien de la paix coûtent de plus en plus cher. Au cours de leurs quarante-huit premières années d'existence, les Nations Unies ont consacré quelque 4 milliards de dollars à de telles opérations. Elles ont dépensé la même somme pendant la seule année 1993. Dans le même temps, les dépenses de développement sont restées stagnantes - quand elles n'ont pas baissé.

L'aide d'urgence se faisant de plus en plus pressante et étant plus facile à négocier avec des parlements qui sont d'ordinaire réticents, il semble inévitable qu'elle continue de drainer des fonds au détriment du développement à long terme.

Les crises paraissent surgir brutalement, mais elles sont le fruit d'un échec du développement sur de nombreuses années : la dégradation de l'environnement provoque un effondrement des écosystèmes, ou des décennies de régime autoritaire débouchent sur une dislocation de l'Etat. L'aide d'urgence ne peut résoudre à elle seule ces problèmes profondément enracinés. Les crises qui déchirent l'Angola, Haïti, le Mozambique, la Somalie, le Soudan, l'Asie centrale ou l'ex-Yougoslavie ne peuvent être résolues par des interventions massives et de courte durée. La force militaire ne peut faire grand chose en l'absence d'une perspective de développement à long terme.

De même, dérouter l'aide consentie à d'autres parties du monde en développe-

ment au bénéfice des pays en crise ne fait qu'accroître les problèmes futurs et augmenter la probabilité de voir des scénarios somaliens ou yougoslaves se reproduire dans les années à venir.

La seule solution consiste à réexaminer ensemble l'aide d'urgence et l'aide au développement à long terme. La répartition actuelle est fondée sur l'idée que l'aide d'urgence a priorité sur l'aide au développement. C'est parfois vrai, comme dans le cas de l'assistance consentie au Pakistan pour l'aider à accueillir les réfugiés afghans. Cependant, dans beaucoup d'autres situations, ce ne l'est pas. L'aide d'urgence à la Bosnie, au Libéria et à la Somalie a dû intervenir dans une situation de décomposition complète des infrastructures nationales : il n'y avait pratiquement plus d'interlocuteur, presque rien sur quoi construire. Intervenir dans ces conditions coûte beaucoup plus cher et exige des financements d'une ampleur sans précédent.

Pour que les Nations Unies parviennent à relever les défis auxquels elles sont actuellement confrontées, leur fonds d'urgence doit être porté de 50 millions de dollars actuellement à un montant plus proche de 5 milliards de dollars. Cela éviterait qu'on ne puise, au nom de l'urgence, dans les fonds destinés au développement.

Il importe donc que ces fonds proviennent de nouvelles sources et non d'un redéploiement des fonds d'aide au développement. Où les trouver ? Les budgets de défense des pays industrialisés constituent une source évidente - le Secrétaire général l'a déjà proposé dans son *Agenda pour la paix*. Après tout, si l'on veut que les Nations Unies s'impliquent davantage dans le maintien de la paix, elles doivent endosser un rôle joué auparavant par les armées nationales. Cependant, d'autres sources peuvent être trouvées à côté des dividendes de la paix - une taxe sur les ventes d'armes, par exemple.

Une réforme fondamentale de l'assistance technique

L'objectif initial de l'assistance technique était de combler le "fossé" séparant les pays industrialisés des pays en développement, en particulier en termes de capacités techniques. En accélérant le transfert de connaissances, de compétences et de savoir-faire, elle devait contribuer à l'édification d'une capacité nationale. Elle y est parfois parvenue. Cependant, comme

l'a montré l'analyse qui précède, elle a eu précisément l'effet contraire dans beaucoup d'autres cas, bridant le développement d'une capacité nationale au lieu de le libérer.

Les réussites s'expliquent-elles par des facteurs communs ? Il semble d'abord que les projets et programmes couronnés de succès aient fait appel à des technologies bien définies, ayant fait leurs preuves et peu sensibles aux phénomènes de mode affectant la théorie et la pratique du développement. Ces projets ont notamment concerné l'aviation civile, la météorologie, la protection des végétaux, diverses formes d'enseignement (notamment la formation professionnelle) et l'éradication de maladies telles que la malaria. Deuxième facteur commun, ces projets et programmes ont pris le temps de tester différentes démarches : recherches, tâtonnements, apprentissage sur le tas. Le troisième facteur a consisté à favoriser la participation d'interlocuteurs nationaux suffisamment qualifiés. Le quatrième a été la création d'un environnement propice dans le pays bénéficiaire.

Bien souvent, ces conditions n'ont prévalu qu'à certaines époques, dans certains endroits et dans certains domaines. Certains pays d'Asie - région dans laquelle l'assistance technique a culminé pendant les années 50 et 60 - ont bénéficié d'une situation économique générale plus favorable et d'une obstination ou patience plus grande de la part des donateurs.

La liste est longue des raisons à l'échec de tant d'autres programmes (encadré 4.9). Il va sans dire qu'un grand nombre des mêmes critiques valent également pour l'aide financière.

Comment améliorer l'assistance technique, en tirant les leçons des réussites passées tout en évitant les nombreux pièges connus ?

Une solution simple et sans détour serait de verser directement les fonds de l'assistance technique aux pays en développement en les laissant décider de la manière de dépenser cet argent. L'attribution de ressources sous la forme d'une aide budgétaire permettrait aux gouvernements bénéficiaires de faire appel à des experts nationaux si c'est possible et à experts internationaux dans le cas contraire. Une telle procédure présenterait plusieurs avantages. Les experts seraient mieux au fait des besoins réels du pays, et coûteraient probablement moins cher parce que leur rémunération serait déterminée par les forces du

Améliorer l'assistance technique en tirant les leçons des réussites passées tout en évitant les nombreux pièges connus

marché international et non plus par le coût de la vie dans leur pays d'origine. Il en résulterait une répartition plus productive, plus efficace et plus équitable des fonds destinés au développement.

L'assistance technique pourrait aussi être améliorée par une coopération régio-

nale pour le développement. Celle-ci pourrait même ouvrir de nouvelles sources de financement et encourager l'autofinancement. La Fondation islamique de la science que propose Abdus Salam s'inscrit dans une telle démarche (contribution spéciale, page voisine).

ENCADRE 4.9

Les voyages des économistes qui échouent

En 1962, l'économiste britannique du développement Dudley Seers écrivait un article dont le thème était : "pourquoi les économistes en visite échouent" en tant que conseillers dans les pays en développement. Cet article est toujours d'actualité. Entre autres motifs, l'auteur avançait la maladresse dans les relations humaines, la confusion, l'importance excessive des enjeux, la difficulté à supporter la xénophobie ambiante, et l'incapacité à détecter les personnes avec lesquelles il valait mieux éviter d'être vu en train de boire un verre en public. Il mentionnait aussi la difficulté de trouver des interlocuteurs valables, de rassembler des informations statistiques fiables et l'obligation de devoir bien souvent jouer les psychothérapeutes plutôt que les économistes.

Dudley Seers était trop indulgent pour citer certains des autres motifs d'échec des experts en visite. L'attrait du soleil, l'acquisition d'antiquités, le désir d'être traité comme une haute personnalité, la collecte d'informations destinées à une publication utile à l'avancement de la carrière personnelle ont trop souvent pris le pas sur la volonté de faire quelque chose d'utile pour le pays.

Rares sont les experts qui ont les qualités d'un bon conseiller, et ceux qui les ont sont très demandés dans leur propre pays. Un article qui serait le pendant de celui de Dudley Seers pourrait ainsi s'intituler : "pourquoi les économistes qui échouent voyagent". Il exposerait encore d'autres raisons pour lesquelles les économistes en visite échouent et pour lesquelles les économistes qui échouent voyagent.

L'assistance technique se distingue de la culture des navets en cela qu'on ne peut mesurer sa valeur en faisant abstraction de son bénéficiaire. La production est plutôt mesurée à l'aune des facteurs de production : en fonction des rémunérations ou des mois/homme, ce qui donne une impression trompeuse de réussite alors que les résultats sont peut-être nuls.

• Les pays en développement ont une capacité d'absorption limitée, que ce soit pour les capitaux ou l'assistance technique. Il ne suffit pas que les experts étrangers soient doués pour inculquer leur savoir à leurs homologues dans le pays (ce qu'ils ne sont généralement pas). L'assistance "ne prend pas" quand les attitudes et les institutions restent figées. Sans racines, les fleurs coupées se fanent et meurent.

• De nombreuses agences des Nations Unies font preuve d'une fâcheuse tendance à la technocratie : elles privilégient les recettes techniques sans se soucier des facteurs culturels et sociaux. Par exemple, elles supposent que rien ne sert de connaître les modèles et les modes de relation interpersonnels locaux pour mettre en place un système de distribution de semences ou un projet d'adduction d'eau.

• L'assistance technique ne favorise guère la confiance en soi : les institutions locales restent faibles. A vrai dire, on écarte souvent le savoir-faire local au nom de l'édification d'une capacité nationale.

• L'assistance technique peut être très coûteuse. En 1989 et pour la seule Afrique subsaharienne, elle a coûté quelque 3,3 milliards de dollars, soit le quart de l'aide au développement dont a bénéficié la région. Pourtant, les indicateurs du développement humain de l'Afrique subsaharienne sont les plus bas du monde. Dans ces conditions, on ne peut que s'interroger sur l'efficacité de l'édification d'une capacité nationale.

• A savoir-faire égal, les rémunérations ont un niveau différent : les experts étrangers perçoivent souvent un salaire plusieurs fois supérieur à celui des experts nationaux.

• On n'a jamais défini de doctrine qui détermine explicitement le moment à partir duquel les pays sont en mesure de se passer d'assistance technique. Paradoxalement, l'indicateur de réussite est généralement l'arrivée d'un flux d'assistance technique toujours plus grand. Cela devrait au contraire être un indicateur d'échec.

Une nouvelle présentation des données sur la coopération pour le développement

L'un des principaux obstacles à une réforme de la coopération pour le développement est le manque d'informations correctement organisées. Les sources d'information existantes permettent assez facilement de discerner qui donne l'aide et qui la reçoit, ainsi que les grands secteurs auxquels elle est affectée. Cependant, il est beaucoup plus difficile de saisir comment l'aide est utilisée et quels objectifs elle sert. Il n'est pas moins ardu de distinguer comment l'aide s'insère dans le tableau général des entrées et des sorties de ressources pour un pays donné. Il serait très utile de disposer de bilans nationaux des flux de ressources.

Un remodelage de l'aide en fonction d'objectifs spécifiques devra s'accompagner d'une refonte de la présentation des données. Dans un premier temps, le Comité d'aide au développement de l'OCDE et le PNUD pourraient établir un système répertoriant l'aide bilatérale et multilatérale selon des rubriques correspondant à des objectifs mondiaux et nationaux définis d'un commun accord (note technique 2). L'OCDE pourrait le faire du point de vue des donateurs et le PNUD pourrait utiliser son réseau de bureaux nationaux pour dresser des états conformes au point de vue des bénéficiaires. Si les donateurs et les bénéficiaires ne parviennent pas à établir un lien clair entre l'aide et les objectifs qu'elle est censée servir (et s'ils n'exercent pas un contrôle régulier des résultats obtenus), il y a peu de chances de réussir à combler le gouffre béant entre les paroles et les actes.

Un nouveau cadre institutionnel mondial

Un remodelage de la coopération pour le développement resterait incomplet en l'absence d'un nouveau cadre institutionnel

mondial à même de défendre la nouvelle frontière de la sécurité humaine au moyen de relations de partenariat plus démocratiques entre les pays.

Les institutions mondiales depuis 50 ans

L'édifice institutionnel mondial que nous connaissons aujourd'hui a été érigé dans les années 40, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Alors que le souvenir de la grande crise des années 30 était encore vivace, le principal mot d'ordre était "plus jamais cela". Le chômage avait été massif ;

le nouvel objectif était le plein emploi. Les mécanismes régissant les échanges et les investissements avaient volé en éclats ; il fallait désormais éviter les politiques du "chacun pour soi" et gérer l'économie mondiale selon des règles internationales unanimement reconnues. Le système monétaire international était en miettes ; il s'agissait donc d'assurer la stabilité des monnaies grâce à des procédures d'ajustement acceptées par tous. La déflation avait trop duré ; l'heure était donc à la croissance économique. Les cours des produits de base s'étaient effondrés ; il fallait soutenir et stabiliser les prix des matières

CONTRIBUTION SPECIALE

Proposition pour une Fondation islamique de la science

Aucun pays musulman ne possède de compétences scientifiques et technologiques de haut niveau. Malgré la mondialisation croissante de l'économie, l'écart entre les pays industrialisés et les communautés musulmanes ne cesse de se creuser et les progrès scientifiques et techniques restent concentrés dans les pays riches du Nord.

Les pays islamiques pourraient faire une percée décisive en créant une Fondation islamique de la science. Cette organisation serait parrainée par les pays musulmans et opérerait en leur sein. Elle aurait un caractère apolitique, purement scientifique, et serait gérée par d'éminents spécialistes de la science et de la technologie du monde musulman.

La Fondation poursuivrait deux grands objectifs : premièrement, la mise sur pied d'organismes scientifiques dotés d'un personnel de haut niveau, en renforçant les communautés scientifiques existantes et en créant de nouvelles là où rien n'existe ; deuxièmement, le développement et le renforcement d'organismes internationaux de recherche scientifique avancée, fondamentale et appliquée, qui répondent aux besoins des pays musulmans, l'accent étant mis sur des normes internationales de qualité et de conception.

Au départ, cette Fondation concentrerait ses activités dans cinq grands domaines :

- *Formation de haut niveau* - Des boursiers seraient envoyés à l'étranger pour acquérir des connaissances dans les domaines où les pays musulmans ont des lacunes. Quelque 3 000 bourses seraient ainsi octroyées chaque année et 1 000 étudiants continueraient à bénéficier d'un soutien financier après leur retour au pays. Cet effort représenterait environ 15 % du budget de la Fondation.
- *Amélioration de la qualité de la recherche* - Des accords seraient passés avec des départements d'universités et des centres de recherche afin qu'ils développent leurs travaux dans divers domaines scientifiques. Cela représenterait environ 25 % du budget.
- *Contacts avec la communauté scientifique mondiale* - Afin de favoriser les échanges d'idées et de critiques faisant avancer la science, la Fondation contribuerait à financer 3 000 échanges de boursiers et d'étudiants et l'organisation de rencontres et de conférences internationales, ce qui représenterait environ 10 % du budget.

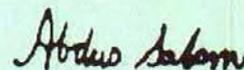
• *Parrainage de la recherche appliquée* - Ce parrainage viserait à renforcer les institutions existantes et à en créer de nouvelles qui se consacraient aux problèmes du Proche-Orient et du monde arabe, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau. Cet effort mobiliserait environ 40 % du budget.

• *Vulgarisation de la science* - La Fondation contribuerait à promouvoir la culture scientifique et technologique auprès de la population des pays islamiques, via des moyens de communication de masse, des musées de la science, des bibliothèques et des expositions. Elle aiderait également à moderniser les programmes scientifiques et technologiques, et décernerait des prix récompensant des découvertes et des inventions.

La Fondation pourrait avoir son siège au même endroit que la Conférence islamique et être parrainée par tous ses membres. Son conseil d'administration serait composé de représentants des gouvernements, de professeurs et de chercheurs. La Fondation comprendrait par ailleurs un conseil exécutif formé d'éminents scientifiques et indépendant de toute obédience politique.

Enfin, la Fondation serait une institution à but non lucratif exonérée d'impôt qui, en tant qu'organisation non gouvernementale, nouerait des liens avec les Nations Unies, l'UNESCO et l'Université des Nations Unies. Elle recevrait en dotation un fonds au moins égal à 5 milliards de dollars et des recettes annuelles prévisionnelles de 300 à 350 millions de dollars. Les pays qui la parraineraient pourraient financer la dotation initiale par une fraction fixe de leurs recettes à l'exportation, versée en quatre annuités.

Il est urgent que le monde musulman crée une telle Fondation. Elle permettrait aux communautés musulmanes de retrouver la prééminence scientifique qui a fait leur gloire par le passé et de lutter sur un pied d'égalité dans le monde de demain.



Abdus Salam, Prix Nobel de Physique en 1979

Les Nations Unies doivent être la clef de voûte du développement humain au service de la communauté internationale

premières. Le protectionnisme s'était amplifié ; il importait de s'orienter vers des règles libérales et consensuelles permettant de développer le commerce mondial et de soutenir les pays dont la balance des paiements serait déficitaire.

Sur le plan politique, les années 30 avaient vu dépérir la Société des nations ; l'objectif était donc d'édifier une nouvelle organisation, plus forte - les Nations Unies - pour garantir la sécurité politique et sociale indispensable à l'expansion de l'économie mondiale.

Les institutions internationales créées au cours des années 40 étaient donc en grande partie issues d'une réaction aux années 30. Cependant, elles reposaient également sur une vision inspirée de l'avenir.

Depuis cinquante ans, les institutions destinées à administrer les affaires mondiales qui ont vu le jour dans les années 40 (Nations Unies, Banque mondiale, FMI, GATT) jouent un rôle majeur dans le maintien de la paix dans le monde ainsi que dans l'accélération du rythme de la croissance économique mondiale et dans la libéralisation des échanges internationaux. Elles ont incontestablement réussi à éviter de reproduire l'expérience qui a mené aux années 40. Aucune guerre mondiale n'a éclaté. Aucune crise économique mondiale n'est intervenue. Cependant, elles ont nettement moins bien réussi dans leur ambition de réduire les inégalités de revenu et de diminuer la pauvreté sur la planète. Le rôle des institutions de Bretton Woods s'est considérablement amenuisé après 1970, date à partir de laquelle les décisions économiques mondiales ont été prises par des groupes plus restreints - tels que le G7 - ou dictées par le fonctionnement des marchés financiers internationaux. Malgré des débuts très prometteurs, les Nations Unies n'ont jamais pu jouer leur rôle de quatrième pilier du développement (encadré 4.10).

Un des problèmes majeurs auquel se heurte l'ONU est l'insuffisance de ses ressources financières. Pour le dire sans fard, beaucoup de donateurs ont toujours préféré le système de Bretton Woods (un dollar - une voix) au système en vigueur aux Nations Unies (un pays - une voix). Aussi ont-ils accordé beaucoup moins de ressources aux Nations Unies qu'aux institutions de Bretton Woods, aux banques de développement multilatérales et aux organismes bilatéraux. Ce manque de ressources a sapé l'efficacité des Nations Unies, justifiant ainsi le refus de lui accor-

der de nouvelles ressources, dans un véritable cercle vicieux.

La nécessité de renforcer le cadre institutionnel mondial est plus forte aujourd'hui que jamais. Les marchés se sont mondialisés. La question de la prospérité et de la pauvreté sont l'affaire de tous. L'Etat-nation s'affaiblit à mesure que les décisions se prennent davantage au niveau local ou au niveau mondial. Dans un tel environnement, il importe de réexaminer la perspective qui doit régir à long terme le cadre institutionnel mondial.

De nouvelles institutions pour le XXI^e siècle

Les exigences de la sécurité et du développement humain dans le monde du XXI^e siècle imposeront une vague d'innovations aussi importante que celle des années 40. Au moins trois réformes institutionnelles sont urgentes :

- Renforcer le rôle des Nations Unies dans l'optique du développement humain durable.
- Créer un Conseil de sécurité économique reflétant une conception beaucoup plus large de la sécurité.
- Restructurer et renforcer les institutions actuellement chargées de gérer l'économie mondiale.

La seule stratégie réaliste consiste à élargir peu à peu le champ d'action des institutions existantes pour leur permettre de relever les défis du XXI^e siècle.

Placer le développement humain sous les auspices des Nations Unies

Les nouveaux impératifs de la sécurité humaine exigent que les Nations Unies jouent un rôle accru dans la promotion du développement humain durable. Certains éléments nécessaires sont déjà en place. D'autres peuvent être développés dans le cadre d'une démarche progressive unanimement acceptée. L'objectif ultime doit être de faire des Nations Unies la clef de voûte du développement humain au service de la communauté internationale.

Les évolutions suivantes pourraient se révéler nécessaires à cette fin.

- *Un paradigme du développement humain durable* - Les institutions concernées des Nations Unies doivent définir des missions communes et des démarches concertées dans

le but d'aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement humain durable. L'Agenda pour le développement du Secrétaire Général et d'autres projets en cours aiguillonneront l'élaboration d'une communauté de vue et de thèmes unificateurs.

- *Un effort coordonné des fonds de développement* - Les fonds de développement du système des Nations Unies (PNUD, UNICEF, FNUAP, FIDA, PAM) fournissent des ressources substantielles aux pays en développement - environ 5 milliards de dollars par an. Prises globalement, les ressources de ces fonds des Nations Unies sont presque aussi importantes que celles de l'IDA (filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts bonifiés). En outre, ces fonds accordent des subventions et non des prêts, si bien qu'ils engendrent un transfert net de ressources substantiel au profit des pays en développement. Ils étudient actuellement la meilleure façon de renforcer leur action globale en faveur du développement et de coordonner leurs stratégies d'aide. Ils reconnaissent la nécessité d'un système des Nations Unies plus intégré, plus efficace et plus productif dans le domaine du développement. A l'avenir, les dirigeants de ces institutions, au faite de l'organisation comme sur le terrain, devront coopérer plus étroitement entre eux et avec les responsables du Conseil économique et social.

- *Des ressources et des responsabilités nouvelles* - Si les stratégies de développement humain peuvent s'appuyer sur des ressources supplémentaires (grâce au pacte de type "20-20" ou à un fonds mondial de la sécurité humaine, comme il a été suggéré), un système onusien renforcé dans le domaine du développement serait en excellente posture pour les gérer et pour contrôler leur utilisation, ainsi que pour exercer les nouvelles responsabilités de développement humain qui pourraient émerger du Sommet social.

Certains experts sont allés jusqu'à suggérer l'instauration d'une Agence intégrée du développement humain. Cependant, il serait nettement préférable de tirer parti des forces spécifiques à chaque fonds de développement des Nations Unies, en puisant dans les vastes soutiens et les mandats de développement complémentaires que chacun a su susciter au fil du temps, plutôt que de chercher à les fusionner sans autre forme de procès. Bien plus qu'une fusion administrative de pure forme, il est nécessaire d'harmoniser les cadres d'action des fonds de développement et de procéder

Les Nations Unies œuvrent-elles au développement ?

L'attention se focalise tellement sur les insuffisances des Nations Unies qu'on oublie généralement leurs succès. S'il est vrai que le rôle des Nations Unies dans le développement n'est pas encore pleinement reconnu ou consolidé, il n'en reste pas moins que leurs agences peuvent être créditées d'un grand nombre de réussites notables. Nous en mentionnerons quelques-unes :

L'OMS a contribué au lancement d'un programme mondial d'éradication de la variole. La FAO a mis en place un réseau de première alerte et de suivi de la production alimentaire. L'UNESCO aide pour sa part les pays à lancer des campagnes d'alphabétisation et à développer l'éducation. Dans les années 70, l'OIT a mis en oeuvre le Programme mondial pour l'emploi et a engagé, depuis lors, des travaux précurseurs dans ce domaine. L'UNICEF mène des actions très efficaces pour généraliser la vaccination et attirer l'attention sur les besoins des enfants. Le FNUAP a inscrit à l'ordre du jour mondial la question de l'équilibre de la croissance démographique. Quant au PNUD, il est devenu un partenaire respecté de nombreux pays en développement en raison de sa pluridisciplinarité et de sa neutralité.

Des organisations spécialisées de taille plus modeste apportent aussi des contributions importantes, même si leur action est moins visible. Citons notamment l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Union postale universelle. Ces organisations n'aident pas seulement à réglementer des aspects essentiels de la coopération internationale, elles apportent également une assistance technique aux pays les plus défavorisés (ou les plus faibles).

L'Office statistique des Nations Unies et d'autres agences spécialisées ont aidé à la création de nombre des systèmes statistiques qui servent à suivre les évolutions économiques et sociales, et en particulier le système normalisé de comptabilité nationale qui constitue le fondement des statistiques sur le PNB, la production, la consommation, les échanges et les transferts à l'échelle mondiale.

De plus, les Nations Unies ont été à l'origine de la création de nombreux systèmes et structures importants que se sont parfois appropriés d'autres organismes :

- *L'Association internationale pour le développement* - La Banque mondiale

a créé en 1960 l'IDA, qui accorde des prêts à des conditions avantageuses, en réponse à la proposition de création d'un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique (le SUNFED).

- *Le mécanisme financier compensatoire* - Le FMI a créé ce mécanisme en 1963 pour compenser les baisses brutales des recettes à l'exportation, à la suite d'une proposition présentée en 1962 par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.

- *Les droits de tirage spéciaux* - Le FMI a mis en place les DTS à la suite d'un rapport de la CNUCED (le rapport Hart-Kaldor-Tinbergen) qui proposait la création d'une nouvelle forme de liquidités internationales.

- *Le système des préférences généralisées* - Il est issu de pressions incessantes des Nations Unies, notamment de la CNUCED, pour que les pays en développement bénéficient d'une attention particulière lors de la formulation des règles régissant un système d'échanges mondial.

- *Changements dans le dialogue sur les politiques à mener* - Des publications telles que *L'ajustement à visage humain* de l'UNICEF et les *Rapports mondiaux sur le développement humain* du PNUD ont exercé une influence considérable sur les donateurs, y compris les institutions créées par la Conférence de Bretton Woods.

Malgré ces réussites, les insuffisances des Nations Unies sont de plus en plus manifestes.

Au cours des trente dernières années, plusieurs conférences internationales ont défini de nombreux besoins prioritaires concernant les enfants, les femmes, la démographie, l'alimentation, la nutrition, la santé, l'éducation, l'emploi, le peuplement humain, la science et la technologie, l'environnement et l'énergie. La Conférence d'Alma Ara, en 1978, sur les soins médicaux élémentaires pour tous, la Conférence de Jomtien, en 1990, sur l'éducation élémentaire pour tous, le Sommet de l'enfance en 1990, le Sommet de la Terre en 1992 et les Conférences des femmes de 1975, 1980 et 1985 ont été d'importants jalons sur la voie de l'identification des grandes priorités humaines. Cependant, le suivi n'est pas à la hauteur et, bien souvent, le système des Nations Unies ne parvient pas à définir le point d'intérêt central, à mettre sur pied l'organisation nécessaire ou à dégager les ressources destinées à accélérer l'action internationale. Cela doit changer à l'avenir.

Un Conseil de sécurité économique peut constituer l'instance de décision suprême nécessaire en matière de sécurité humaine à l'échelle mondiale

à certaines restructurations et réformes de gestion. Cet ensemble devra être placé sous le signe du développement humain durable. Ces considérations donnent à tous les fonds existants des Nations Unies l'immense responsabilité de s'entendre sur une plate-forme commune et sur une structure mûrement réfléchie.

Un Conseil de sécurité économique

La création d'un Conseil de sécurité économique permettrait, elle aussi, de renforcer le rôle des Nations Unies en matière de développement humain durable. Cette instance de décision suprême serait chargée d'examiner les menaces pesant sur la sécurité humaine et de définir les actions à entreprendre.

Ce conseil doit garder une taille modeste permettant une gestion aisée. Il serait composé de 11 membres permanents représentant les principaux pays industrialisés et les pays en développement les plus peuplés, et de 11 autres membres choisis, par rotation, parmi divers groupes géographiques et politiques.

Une solution moins hardie consisterait à élargir le mandat du Conseil de sécurité actuel en lui permettant d'examiner non seulement les menaces militaires mais aussi les dangers que les crises économiques et sociales font courir à la paix. A cette fin, il pourrait se révéler nécessaire de créer une instance distincte au sein du Conseil, qui compterait davantage de membres et jouerait un rôle nouveau en matière de sécurité socio-économique.

Une autre possibilité serait d'utiliser le Conseil économique et social, en le dotant d'un bureau exécutif peu nombreux et facile à gérer, qui pourrait se réunir en session permanente et prendre des décisions ratifiées ensuite par l'ensemble du conseil.

Dans un Conseil de sécurité économique, le système de vote devrait exclure toute possibilité de veto. Cependant, afin de rassurer toutes les instances participantes quant à la sauvegarde de leurs intérêts légitimes, le système de vote devrait faire en sorte que toutes les décisions soient adoptées non seulement par la majorité des membres dans leur ensemble, mais également par la majorité des pays industrialisés et des pays en développement pris séparément.

Le Conseil de sécurité économique coordonnerait les activités des agences des Nations Unies et surveillerait également

l'orientation de la politique menée par toutes les institutions financières internationales et régionales. Pour traduire ses décisions dans les faits, le Conseil devrait avoir accès au fonds mondial de la sécurité humaine dont la création a été proposée plus haut. Il lui faudrait également s'appuyer sur un secrétariat spécialisé, qui aurait pour mission de préparer les différentes formules soumises à son examen.

Une Banque centrale mondiale

L'existence d'une Banque centrale mondiale sera une nécessité majeure au XXI^e siècle, dans l'intérêt d'une gestion macro-économique saine, de la stabilité financière mondiale et du soutien à l'expansion économique des pays pauvres. Cet organisme remplirait cinq fonctions :

- Contribuer à stabiliser l'activité économique mondiale.
- Servir de créancier en dernier ressort aux institutions financières.
- Calmer les marchés financiers lorsque la panique ou le désordre les gagne.
- Réglementer les institutions financières, et en particulier les banques de dépôt.
- Créer et réglementer de nouvelles liquidités internationales.

Le FMI était censé remplir ces fonctions, mais les pays industrialisés ont renâclé à lui céder ces responsabilités, ce qui a considérablement affaibli son rôle au cours des vingt dernières années.

Il faudra du temps - et probablement une crise financière internationale - avant que ne soit créée une véritable Banque centrale mondiale. Entre-temps, quatre mesures pourraient transformer le FMI en un embryon de banque centrale.

1. UNE NOUVELLE ÉMISSION DE DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX. Une nouvelle émission de DTS par le FMI - de l'ordre de 30 à 50 milliards de DTS - pourrait contribuer à alimenter la reprise mondiale à un moment où les pressions inflationnistes sont faibles, les cours des produits de base au plus bas et la majeure partie du monde prise dans la nasse des politiques déflationnistes.

Cette émission de DTS permettrait aussi de renflouer les réserves en devises des pays pauvres. Actuellement, 25 pays en développement détiennent (compte non tenu des réserves d'or) des réserves internationales équivalant à moins de huit semaines d'importations. Une allocation

de DTS leur permettrait d'augmenter leurs réserves sans faire appel à de nouveaux emprunts ni adopter des mesures déflationnistes qui ralentiraient leur croissance économique et leur imposeraient des coûts humains inutiles.

On pourrait également introduire des innovations dans la distribution des DTS. S'ils étaient, dans un premier temps, alloués sur la base des quotas du FMI, les pays pauvres n'auraient pas de quoi satisfaire leurs besoins en termes de réserves et les pays industrialisés obtiendraient plus de DTS qu'il ne leur en faut. Ceux-ci pourraient alors, dans un second temps, transférer une partie de ces DTS aux pays en développement via des systèmes de découvert.

Le secteur privé devrait lui aussi pouvoir recourir aux DTS. Les banques commerciales pourraient, par exemple, déposer des avoirs en monnaie nationale auprès de leur banque centrale et recevoir en contrepartie des DTS utilisables dans les transactions internationales.

2. UN RÔLE ACCRU DE LA FACILITÉ DE FINANCEMENT COMPENSATOIRE ET DE FINANCEMENT POUR IMPRÉVUS (FFCI). La FFCI doit être modifiée sur trois points. Il faudra tout d'abord supprimer les restrictions dues à la présence de quotas. A l'heure actuelle, l'accès d'un pays à cette facilité est limité à un certain pourcentage de son quota, empêchant parfois ce pays de recevoir une compensation complète en cas d'insuffisance de ses exportations. Ensuite, la période de prêt devrait être allongée, de sorte que les pays n'aient rien à rembourser avant que l'événement imprévu ait pris fin. Enfin, le prêt devrait être inconditionnel. Lorsqu'un pays subit l'influence de facteurs externes échappant à son contrôle, il paraît étrange qu'il doive supporter en outre la charge de la conditionnalité du FMI.

3. UNE GESTION MACRO-ECONOMIQUE MONDIALE. Un FMI renforcé devrait tenir un rôle central dans la gestion macro-économique mondiale, en se penchant sur les politiques poursuivies par tous les pays, qu'ils soient ou non des emprunteurs actifs. Si certains grands pays menaient des politiques impossibles à soutenir durablement - déficits budgétaires élevés ou taux d'intérêt inadaptés, par exemple - le FMI devrait exiger que la Banque des règlements internationaux (BRI) fasse dépendre de l'évaluation du FMI les réserves que les banques sont tenues de conserver en contrepartie des prêts accor-

dés à ces pays. Cela influencerait sur la capacité des pays industrialisés à se financer auprès des banques privées et fournirait au FMI une solide prise sur leurs politiques.

Le FMI dispose déjà de moyens de pression considérables sur les pays en développement par les conditions à remplir par les pays souhaitant bénéficier de ses prêts, mais la forme de la conditionnalité doit changer. Au lieu de miser exclusivement sur la gestion de la demande à court terme et sur des mesures déflationnistes dans les pays pauvres (où il y a si peu à "déflater"), il devrait mettre l'accent sur un accroissement de l'offre afin d'encourager la croissance économique, l'emploi et le développement humain.

4. SUPERVISION DES ACTIVITÉS BANCAIRES INTERNATIONALES. En collaboration avec la BRI, le FMI devrait pouvoir exercer un contrôle régulier sur les activités bancaires internationales. Les capitaux franchissent les frontières internationales avec la force d'un ouragan, semant à l'occasion la panique sur les marchés internationaux. De même que les marchés financiers nationaux sont réglementés, les marchés financiers internationaux devraient être soumis à un minimum de réglementation.

Ces quatre mesures ne transformeront pas le FMI en une Banque centrale mondiale à part entière, mais elles peuvent contribuer à l'orienter dans cette direction. Au vu des exigences de l'administration mondiale au XXI^e siècle, le Sommet social peut fournir une contribution utile en invitant à débattre sérieusement de cette question.

Une Société internationale d'investissement

Comme il est indiqué plus haut, les marchés financiers privés sont devenus très actifs dans le recyclage des fonds au profit des marchés en émergence des pays en développement. Cependant, pour l'essentiel, ces fonds sont canalisés vers une poignée de pays à faible risque, surtout dans l'est de l'Asie et en Amérique latine.

La Banque mondiale joue déjà un rôle très utile en facilitant l'accès des pays en développement à ces marchés. C'est en particulier le cas pour des pays qui présentent un risque trop élevé pour pouvoir obtenir ces fonds de leur propre initiative. L'intervention de la Banque mondiale sur le marché aide les pays en développement

*L'existence
d'une Banque
centrale
mondiale sera
une nécessité
majeure du
XXI^e siècle*

Il faut imaginer un moyen nouveau de recycler les excédents internationaux au profit des pays en développement

de plusieurs façons : coûts de financement inférieurs, allongement des délais de remboursement, prêts consentis à des secteurs sociaux peu prisés par les marchés privés (éducation, santé, alimentation, planification familiale) et prêts assortis de conseils macro-économiques. Cependant, le volume global des sommes ainsi recyclées par la banque reste assez modeste : en termes nets, les transferts de ressources aux pays en développement sont négatifs, de l'ordre de -1 à -2 milliards de dollars par an.

La diminution des transferts de ressources impose d'imaginer une nouvelle méthode de recyclage des excédents internationaux au profit des pays en développement. Une solution consisterait à confier à la Banque mondiale le rôle d'une Société internationale d'investissement, qui vendrait des obligations aux pays excédentaires pour prêter le produit de ces opérations aux pays en développement.

Pour rivaliser avec celles qui sont émises au niveau des Etats, ces obligations doivent être intéressantes. Elles pourraient, par exemple, comporter un mécanisme de garantie contre les fluctuations de change, voire contre l'inflation. En dépit d'un rendement plus faible, ces obligations seraient alors plus sûres que celles des Etats, qui ne sont pas assorties de telles garanties.

Les pays en développement pourraient contracter des emprunts auprès de cette société d'investissement à des conditions correspondant à leur niveau de développement. Les nouveaux pays industrialisés pourraient acquitter les taux du marché, alors que les pays à bas revenu payeraient moins. C'est aux membres les plus riches de la communauté internationale qu'il incomberait alors de couvrir cette subvention. L'acceptation par la communauté internationale de certaines des redevances ou taxes internationales proposées permettrait de constituer un réservoir de ressources alimentant le recyclage des fonds du marché par des subventions.

Ces innovations exigeraient aussi davantage d'automatisme dans la reconstitution du capital de la Banque mondiale, et une augmentation de son coefficient d'utilisation des fonds propres (pour lui permettre de consentir des prêts représentant une plus forte proportion des fonds propres en question).

La mise sur pied d'une telle Société internationale d'investissement demanderait sans doute beaucoup de temps. Dans l'intervalle, on pourrait envisager la créa-

tion d'un nouveau "guichet" de prêt au sein de la Banque mondiale. Actuellement, les pays en développement qui empruntent à la Banque mondiale se classent en deux catégories : ceux qui sont suffisamment développés pour respecter les conditions rigoureuses exigées par la BIRD, et ceux qui sont suffisamment pauvres pour avoir droit aux prêts à des conditions de faveur de la part de l'IDA. Or, beaucoup de pays, dans le sud de l'Asie, notamment, flottent entre ces deux extrêmes. La Banque mondiale s'est efforcée de remédier à ces limitations de ses instruments de prêts en fusionnant les ressources de la BIRD et de l'IDA. Cependant, l'IDA ne pesant plus qu'environ 30 % dans les prêts totaux de la Banque mondiale, ce type de prestidigitation s'en trouve restreint.

Une autre limite de la BIRD et de l'IDA tient au volume des fonds disponibles. Les Etats-Unis fournissent la plus grande contribution à ces deux instances - et disposent donc du plus grand nombre de voix. Or, non seulement ils ne souhaitent guère accroître leur contribution, mais ils ne tiennent pas non plus à ce que d'autres pays augmentent la leur, car cela réduirait leur influence en termes de voix. En l'absence de cette contrainte, le Japon, par exemple, pourrait accroître fortement sa contribution.

Une solution à ces deux problèmes serait de créer un nouveau guichet de prêt. Ce mécanisme d'aide intermédiaire disposerait de son propre conseil des gouverneurs et d'un système de scrutin distinct. Il pourrait recevoir directement des fonds des donateurs et consentir des prêts à des pays tels que l'Inde et le Pakistan, qui sont prêts à sortir du champ des conditions de l'IDA mais présentent encore un risque trop élevé pour supporter les conditions sévères de la BIRD. Les emprunteurs pourraient ainsi acquitter les deux tiers du taux d'intérêt courant sur une durée de 25 ans.

Ce mécanisme permettrait à la Banque mondiale de concentrer l'essentiel des ressources de l'IDA sur le développement à long terme de l'Afrique, tout comme elle les a concentrées pendant ses vingt-cinq premières années d'existence sur l'Asie. La Banque mondiale pourrait alors concentrer les fonds de la BIRD sur les nouveaux pays industrialisés qui présentent les meilleures garanties, et protéger ainsi la notation financière des obligations de la BIRD sur les marchés financiers internationaux.

Une Organisation mondiale du commerce

L'un des plus importants résultats des négociations commerciales de l'Uruguay Round a été de transformer le GATT d'un accord provisoire en une institution à part entière, qui sera dirigée par une conférence ministérielle. Cette nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) négociera les règles du commerce international - afin de parvenir à une égalité des chances - et sera chargée des aspects juridiques du règlement des litiges.

Une approche plus systématique de gestion du commerce mondial est bien sûr la bienvenue. Cependant, de nombreuses inégalités appellent une réforme. Les échanges doivent être davantage libéralisés dans les domaines intéressant au premier chef les pays en développement - les activités consommatrices de main-d'oeuvre, par exemple. De nombreuses questions essentielles attendent toujours une solution, en particulier la nécessité de promouvoir un commerce respectueux de l'environnement sans recourir au protectionnisme.

Cette nouvelle OMC devra aussi se voir confier d'autres responsabilités. Elle pourrait ainsi, avec d'autres institutions, contribuer à négocier et mettre en oeuvre les nouvelles formes de coopération pour le développement exposées plus haut, comme la compensation des dommages subis et la rémunération des services rendus.

A l'avenir, on pourrait songer à élargir l'OMC en une OMPC (Organisation mondiale de la production et du commerce) qui couvrirait également les investissements et les transferts de technologie. Une OMC forte pourrait être très bénéfique pour les pays en développement. Cependant, l'instauration de règles de jeu équitables n'a guère d'intérêt si une équipe a une supériorité écrasante sur l'autre. Les pays en développement doivent donc investir beaucoup plus massivement dans leurs propres capacités nationales s'ils veulent jouer un rôle important dans l'arène internationale.

Une Autorité mondiale antitrust

Les entreprises transnationales contrôlent plus de 70 % des échanges mondiaux et ont un poids prédominant dans la production, la distribution et la vente de nombreux produits en provenance des pays en développement, en particulier sur les mar-

chés des céréales et du tabac. On estime que 25 % des échanges mondiaux prennent la forme de transactions internes au sein des entreprises transnationales.

Celles-ci disposent ainsi d'un grand pouvoir qui pourrait se révéler très bénéfique s'il était exploité dans l'intérêt du développement humain durable. L'idée que les gouvernements et les sociétés transnationales travaillent de conserve à la promotion du bien-être économique national et international fait actuellement son chemin.

Cette concentration de pouvoir présente aussi des inconvénients. Les sociétés transnationales échappent en partie aux réglementations nationales. De plus, la rapidité et la facilité avec lesquelles elles peuvent restructurer leurs actifs, délocaliser leur production, transférer leurs avoirs et leur technologie, et jouer sur les prix de cession interne sont devenus un sujet préoccupant pour la communauté internationale. Les entreprises transnationales se livrent également à des pratiques oligopolistiques et ne se préoccupent guère de l'environnement (on estime qu'elles sont à l'origine de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre).

Un contrôle international des sociétés transnationales apparaît donc éminemment souhaitable. Il faudrait commencer par boucler l'établissement du Code de conduite des Nations Unies pour les sociétés transnationales, qui arrive en fin de négociation après vingt ans de travail. Suivrait la création au sein des Nations Unies d'une Autorité mondiale antitrust, chargée de contrôler le respect de ce nouveau code et de s'assurer que les sociétés transnationales ne recourent pas à des pratiques monopolistiques et restrictives, en particulier dans leurs transactions avec les pays en développement.

De nouvelles institutions pour une société civile mondiale

La forme que prennent nos sociétés n'est pas seulement l'affaire des gouvernants. La société civile est aussi forgée par les individus, les familles, les communautés, les fondations internationales, les entreprises transnationales, les moyens de communication et beaucoup d'autres acteurs.

Des milliers d'organisations non gouvernementales sont à l'oeuvre au plan national et international. Elles veillent au respect des droits de l'homme, organisent

La forme que prennent nos sociétés n'est pas seulement l'affaire des gouvernants

l'aide humanitaire et protègent les intérêts de groupes tels que les femmes, les handicapés et les peuples indigènes. De nouvelles organisations apparaissent chaque année. Elles éclosent spontanément pour réagir aux besoins qu'elles perçoivent et créent de nouvelles alliances en faveur du changement. Elles peuvent exercer une forte influence sur la politique des gouvernements, comme l'ont montré de nombreuses organisations féminines et de nombreux groupes de défense de l'environnement.

L'une des principales nouvelles ONG internationales est le Conseil de la Terre, qui a été créé après la Conférence des

Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre) au Brésil en 1992. Près de 10 000 ONG ont participé très activement à ce sommet. Le Conseil de la Terre doit constituer une instance de médiation mondiale sur les questions d'environnement et de développement. Il projette de publier un rapport annuel pour rappeler à la communauté mondiale les réussites et échecs notables en matière de développement durable et oeuvrer en faveur de changements dans les politiques mondiales.

La corruption se répand comme un cancer dans le monde entier, touchant

CONTRIBUTION SPECIALE

Une administration mondiale pour le XXI^e siècle

Les problèmes de l'humanité ne peuvent plus être résolus par les pouvoirs publics nationaux. Un gouvernement mondial est devenu nécessaire.

La meilleure façon de l'établir est de renforcer le système des Nations Unies. Parfois, cela imposera que les agences des Nations Unies dépassent le caractère purement consultatif de leurs attributions pour participer concrètement aux réalisations. Ainsi, la FAO deviendrait le ministère mondial de l'Agriculture, l'ONUDI le ministère mondial de l'Industrie et l'OIT le ministère mondial des Affaires sociales.

Dans d'autres cas, il faudra créer des institutions entièrement nouvelles. Celles-ci pourraient notamment comprendre une Police mondiale qui aurait le pouvoir de citer les pays à comparaître devant la Cour internationale de justice ou des tribunaux spécialement créés à cet effet. Si les pays ne se pliaient pas aux décisions de la Cour, il serait alors possible d'appliquer des sanctions, militaires ou autres.

D'autres institutions pourraient comprendre une Autorité des océans (fondée sur le nouveau Droit de la mer) et une Autorité de l'espace, établie sur le même modèle, pour traiter des questions relatives à l'espace, à l'aviation et aux satellites de communication.

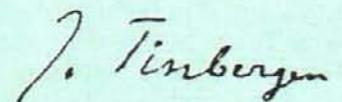
Cependant, certaines des nouvelles institutions les plus importantes auraient un caractère financier : un Trésor mondial et une Banque centrale mondiale. Le Trésor mondial serait un ministère mondial des Finances. Sa principale tâche consisterait à collecter les ressources nécessaires aux autres ministères mondiaux, grâce à un ou plusieurs systèmes de fiscalité mondiale à caractère obligatoire. Si les États membres tardaient à verser leurs contributions, il incomberait à ce ministère de débloquer des fonds pour couvrir les besoins les plus urgents. En outre, une Banque centrale mondiale, créée à partir d'une réforme du FMI, devrait traiter, entre autres choses, des politiques monétaire, bancaire et de change.

Tout comme chaque pays dispose d'un système de redistribution des revenus, une "politique financière mondiale" correspondante devrait être mise en oeuvre par la Banque mondiale et la Banque centrale mondiale. La redistribution constitue la principale question politique du XX^e siècle. Sur ce point, une comparaison avec les pays bien administrés est intéressante. La fraction du PIB redistribuée par l'intermé-

diaire des prestations sociales varie fortement d'un pays à l'autre. Elle est généralement plus faible dans les pays en développement : 0,3 % au Rwanda, 2,1 % au Bangladesh, 2,3 % en Bolivie. Elle est habituellement plus élevée dans les pays industrialisés, mais avec des écarts considérables : 6 % au Japon, 12,6 % aux Etats-Unis, 33,7 % en Suède. Deux grands facteurs expliquent cette différence : le niveau de développement et les orientations socio-politiques du pays. La faible proportion qui s'observe dans les pays en développement tient à leur sous-développement et au fait que la vie y est souvent marquée par des rapports féodaux : les riches sont habitués à commander le peuple, tout en se sentant pauvres par rapport aux riches des pays à revenu élevé. Cela ne justifie en rien la négligence et l'insensibilité actuelles : de puissants arguments plaident en faveur d'une redistribution beaucoup plus importante au sein des pays en développement.

Cependant, il doit aussi y avoir une redistribution internationale par le canal de la coopération pour le développement. Quelle proportion de leur revenu les pays industrialisés devraient-ils fournir aux pays en développement ? En 1970, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé qu'un taux de 0,7 % était nécessaire. En 1991, la moyenne effective n'était que de 0,33 % pour les pays de l'OCDE. Cependant, l'objectif des Nations Unies est lui-même trop faible. Pendant les années 70 et 80, l'écart entre les pays industrialisés et les pays en développement s'est creusé. Pour l'éviter, il aurait fallu une aide égale à 1,3 % du PIB. Avec l'intégration croissante de l'économie mondiale, la redistribution du revenu mondial doit se rapprocher de celle qui existe dans les pays bien administrés.

Nul doute que certaines de ces propositions soient des plans tirés sur la comète, sortant du cadre des possibilités politiques actuelles. Cependant, les idéalistes d'aujourd'hui sont souvent les réalistes de demain.



Jan Tinbergen, Prix Nobel d'Economie en 1969

administrations publiques, dirigeants politiques, achats militaires, entreprises transnationales ou activités bancaires internationales. Ce domaine constitue une lacune importante dans l'activité des ONG, au plan national et international. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1992* proposait de créer un organisme baptisé *Honesty International*, sur le modèle d'Amnesty International, afin d'enquêter sur les cas de corruption pour les exposer au public. Depuis lors, une nouvelle ONG, nommée *Transparency International*, a été établie dans cet esprit, mais il est encore trop tôt pour juger de son efficacité.

Le présent chapitre n'a exposé que quelques-unes des institutions dont le monde aura probablement besoin au XXI^e siècle. Certains les trouveront excessivement ambitieuses, d'autres par trop timides. M. Jan Tinbergen, premier Prix Nobel d'économie, estime qu'il faut carrément un gouvernement mondial (contribution spéciale, page ci-contre). Cela peut sembler totalement utopique aujourd'hui. Cependant, il souligne : "les idéalistes d'aujourd'hui sont souvent les réalistes de demain".

Une démarche pragmatique consisterait à prendre immédiatement des mesures pratiques tout en préparant l'étude de cer-

taines mesures à plus long terme. Pour contribuer à créer un nouveau cadre de coopération internationale pour le développement, le Sommet mondial pour le développement social pourrait se pencher sur les points suivants :

- Recommander la mise sur pied d'un pacte mondial de type "20-20" en matière de développement humain.
- Recommander, en outre, la conclusion de pactes mondiaux de sécurité humaine pour s'attaquer aux grands défis que doit aujourd'hui relever l'humanité.
- Avaliser la proposition de création d'un Conseil de sécurité économique au sein des Nations Unies.
- Presser la communauté internationale d'entreprendre, outre ces mesures, une mise à plat complète du cadre actuel de coopération internationale pour le développement et, dans le même esprit, des études de faisabilité. Celles-ci pourraient notamment concerner la création d'un système mondial de protection sociale, l'introduction d'un impôt mondial sur le revenu et la mise en place de la taxe suggérée par James Tobin (sur les opérations de change), c'est-à-dire autant de sources potentielles de financement visant à améliorer l'efficacité des Nations Unies.



Un nouveau regard sur l'indicateur de développement humain

Une amélioration importante a consisté à décomposer l'indicateur

Le premier *Rapport mondial sur le développement humain* (1990) a introduit une nouvelle façon de mesurer le développement humain en combinant plusieurs indicateurs - espérance de vie, niveau d'instruction et revenu - en un indicateur composite du développement humain : l'IDH (encadré 5.1). Ce rapport reconnaissait qu'il n'existait aucun indicateur unique susceptible d'appréhender dans sa totalité une notion aussi complexe. Il admettait aussi que l'IDH devrait être amélioré, corrigé et affiné, à mesure que l'on prendrait conscience de ses insuffisances et afin de tenir compte des suggestions et des critiques formulées par les scientifiques ou les responsables politiques. Il faut aussi souligner que l'IDH ne vise pas à se substituer aux autres indicateurs socio-économiques utilisés dans le présent rapport. Ceux-ci restent indispensables à une meilleure compréhension de la situation de chaque pays.

Une amélioration a consisté à décomposer l'indicateur. Dans sa globalité, l'indicateur d'un pays peut en effet masquer des inégalités importantes en matière de développement humain entre les sexes, ethnies, régions ou classes sociales. Le Rapport de 1993 avait donc établi des IDH distincts pour différents groupes de population dans cinq pays.

Neuf autres pays ont été ajoutés dans le présent rapport. Les résultats, détaillés plus loin dans ce chapitre, montrent comment divers groupes peuplant un même pays peuvent vivre dans des mondes très différents. Ils révèlent aussi comment l'IDH décomposé peut permettre de repérer les tensions sociales et conflits potentiels.

Le Rapport de 1993 soulignait l'ampleur des disparités entre les communautés blanche et noire aux États-Unis. Il mettait aussi en relief les inégalités entre la population de l'État mexicain du Chiapas et les habitants des régions plus riches du pays, un an avant que n'y éclatent des troubles politiques.

Une autre façon de mettre en lumière les disparités au plan national et international consiste à réduire l'IDH d'un pays en proportion des inégalités qui caractérisent ce dernier. Depuis 1991, les rapports proposent donc deux indicateurs ajustés en fonction des disparités - entre les deux sexes, et dans la répartition du revenu - et dont l'élaboration est expliquée plus loin. Ces IDH montrent comment les disparités socio-économiques viennent minorer le niveau global du développement humain dans certains pays.

Lorsque l'on utilise l'indicateur ajusté selon la répartition du revenu, les pays plus égalitaires, comme les pays nordiques, progressent au classement général, tandis que d'autres, notamment le Brésil, où les disparités en termes de revenu sont considérables, perdent des places. Avec l'IDH ajusté en fonction des disparités entre les sexes, les pays nordiques progressent de nouveau, tandis que le Japon, où les femmes gagnent beaucoup moins que les hommes, recule.

Il serait également possible d'ajuster l'IDH en tenant compte des performances des pays en matière d'environnement. Les travaux exploratoires n'ont toutefois pas encore permis de parvenir à un consensus sur les indicateurs à utiliser, ou sur la façon de procéder. Les recherches devront donc se poursuivre dans ce domaine.

Modifications apportées à l'IDH initial

Outre les deux IDH "ajustés", des modifications ont également été apportées aux composantes de l'indicateur initial et plus précisément aux indicateurs du niveau d'instruction et du revenu.

À l'origine, l'unique mesure du niveau d'instruction était le taux d'alphabétisation

des adultes. Le Rapport de 1991 y a ajouté le nombre moyen d'années d'études.

Pour le revenu, l'IDH repose sur le principe qu'une progression de 300 dollars du revenu moyen par habitant dans un pays où il est de 600 dollars revêt une importance plus grande que dans un pays où il est de 20 000 dollars. A l'origine, l'IDH fixait un seuil au-delà duquel l'augmentation marginale du revenu était considérée comme moins importante et faisait l'objet d'un abattement important. Jusqu'en 1993, ce seuil était calculé en fonction du niveau de revenu correspondant au seuil de pauvreté dans les pays industrialisés utilisé dans l'Etude sur les revenus de Luxembourg. Sa valeur était ensuite actualisée, et convertie en dollars ajustés en fonction de la parité de pouvoir d'achat (PPA).

Cependant, l'utilisation du seuil de pauvreté des pays industrialisés comme objectif de revenu approprié pour les pays en développement n'a cessé d'être remise en cause. C'est pourquoi, pour l'IDH de 1994, le seuil retenu est égal à la moyenne mondiale actuelle du PIB réel par habitant, exprimé en dollars ajustés. Dès qu'un pays dépasse cette moyenne, on considère que toute augmentation supplémentaire du revenu par habitant n'apporte plus qu'une contribution marginale décroissante au développement humain.

L'IDH met plus l'accent sur la suffisance que sur la satiété. Sur la nouvelle base du PIB réel par habitant, le seuil est de 5120 dollars. Mais la méthode d'abattement reste la même : le coefficient d'abattement augmente à mesure que le revenu s'élève par rapport à la valeur de seuil. En 1994, le revenu, après abattement, des pays, exprimé en dollars ajustés est compris entre 370 et 5371 dollars.

Une autre caractéristique novatrice de l'IDH est la combinaison de ses composantes. Chaque variable est exprimée dans une unité de mesure différente : l'espérance de vie est exprimée en années de vie, le niveau d'instruction en années moyennes de scolarisation, le revenu en dollars ajustés, et l'alphabétisation des adultes en pourcentage. Pour les combiner, on reporte la valeur de chaque indicateur sur une échelle de 0 (valeur minimale) à 1 (valeur maximale).

Ainsi, si l'espérance de vie minimale est de 25 ans et l'espérance maximale de 85 ans, et si elle est de 55 ans dans un pays, c'est-à-dire à mi-chemin entre les

deux, l'indicateur d'espérance de vie sera de 0,5 pour ce pays.

Les années précédentes, la valeur minimale de chaque composante - longévité, niveau d'instruction et revenu - correspondait au niveau du pays obtenant les plus mauvais résultats, et la valeur maximale au niveau du pays le mieux classé. L'IDH d'un pays reflétait sa position par rapport aux deux pays de référence, mais les minima et les maxima changeaient

ENCADRE 5.1

ABC de l'indicateur de développement humain

Pourquoi avons-nous besoin d'un indicateur du développement humain ?

De nombreuses personnes cherchent à définir des critères socio-économiques permettant de mesurer le progrès d'un pays sans avoir à se fonder sur le seul PNB. L'indicateur du développement humain est une contribution à cette recherche.

Quelles sont les composantes de l'IDH ?

L'IDH est un indicateur composite de trois éléments fondamentaux du développement humain : longévité, savoir et niveau de vie. La longévité est mesurée par l'espérance de vie. Le savoir est mesuré par un indice dans lequel interviennent (pour les deux-tiers) le taux d'alphabétisation des adultes et (pour un tiers) le nombre moyen d'années d'études. Le niveau de vie est mesuré par le pouvoir d'achat, déterminé par le PIB réel par habitant pondéré par le coût de la vie (parité de pouvoir d'achat, PPA).

Pourquoi se limiter à trois composantes ?

L'idéal serait de refléter tous les aspects de l'expérience humaine. Cependant, le manque de données impose des limites. D'autres indicateurs pourraient d'ailleurs être ajoutés à mesure que davantage d'informations deviendront disponibles. Néanmoins, un plus grand nombre d'indicateurs n'améliorerait pas forcément les choses. Certains pourraient faire double emploi avec les indicateurs existants. Ainsi, la mortalité infantile est déjà reflétée par l'espérance de vie et l'ajout d'autres variables pourrait rendre le tableau plus confus et détourner l'attention des évolutions majeures.

Comment combiner des indicateurs mesurés dans des unités différentes ?

La mesure de référence du PNB est la monnaie. Pour l'IDH, le défi consistait à trouver un outil de mesure commun qui rende compte du progrès socio-économique. L'IDH comporte

une valeur maximale et une valeur minimale pour chaque critère, ce qui permet d'exprimer la position de chaque pays sur ces échelles par un chiffre compris entre 0 et 1. Ainsi, le taux minimum d'alphabétisation des adultes étant de 0 % et le taux maximum de 100 %, un pays dans lequel le taux d'alphabétisation est de 75 % se voit assigner une note de 0,75 pour la composante du savoir représentée par l'alphabétisation. De même, pour l'espérance de vie, le minimum est de 25 ans et le maximum de 85 ans. La composante de la longévité dans un pays où l'espérance de vie est de 55 ans s'établira donc à 0,5. Pour les revenus, l'échelle va de 200 à 40 000 dollars (en PPA). Les revenus dépassant la moyenne mondiale sont ajustés au moyen d'un taux d'abattement progressif. L'indice global est la moyenne des notes obtenues pour les trois composantes.

N'est-il pas trompeur d'afficher un IDH unique pour un pays où existent de grandes inégalités ?

Les moyennes nationales peuvent cacher bien des choses. La meilleure solution serait de calculer un IDH distinct pour les groupes les plus importants, par exemple par sexe, par classe de revenu, par région géographique ou par groupe ethnique ou racial. Des IDH distincts mettraient en lumière un profil beaucoup plus détaillé de la misère dans chaque pays. On a déjà tenté, en fonction des données disponibles, de calculer des IDH désagrégés pour certains pays.

Comment utiliser l'IDH ?

L'IDH permet de mesurer autrement que par le PNB le progrès socio-économique relatif des pays. Il permet aux gens et à leurs gouvernements d'évaluer les progrès accomplis et de déterminer les domaines d'intervention prioritaire. Il autorise aussi des comparaisons instructives entre les expériences des différents pays.

L'IDH va désormais permettre des comparaisons plus pertinentes entre pays et dans le temps

chaque année, en fonction des performances des pays situés aux deux extrémités de l'échelle.

Ce type de classement s'est révélé peu satisfaisant, dans la mesure où un pays pouvait fort bien progresser en matière d'espérance de vie ou de niveau d'instruction, mais reculer dans le classement selon l'IDH si les pays de référence progressaient proportionnellement davantage, modifiant ainsi les valeurs minimales et maximales. On a tenté d'y remédier, en prenant comme référence les valeurs maximales et minimales sur une plus longue période, par exemple de 1960 à 1990. Cependant, l'objection initiale demeure valable.

La modification annuelle des valeurs maxima et minima a pour effet d'interdire les comparaisons significatives dans le temps. L'IDH d'un pays peut changer d'une année sur l'autre pour des raisons qui n'ont rien à voir avec ses résultats. Aussi avons-nous fixé cette année des valeurs "normatives" pour l'espérance de vie, l'alphabétisation des adultes, le nombre moyen d'années d'études et le revenu. Ces minima et maxima ne correspondent pas aux valeurs rencontrées aujourd'hui dans les pays qui enregistrent les résultats situés au sommet et à la base de l'échelle, mais expriment les valeurs extrêmes observées ou anticipées sur une longue période (60 ans).

Les valeurs minimales sont celles qui ont été observées au cours des trente dernières années. Les valeurs maximales sont celles prévues pour les trente prochaines années. Les informations démographiques et médicales suggèrent que l'espérance de vie moyenne maximale atteindra 85 ans dans un avenir prévisible. De même, les taux de croissance économique récents donnent à penser que le revenu maximum dans les pays les plus riches pourrait atteindre 40 000 dollars (en dollars ajustés de 1990) en l'an 2020.

Les principaux changements découlant de l'adoption de nouvelles valeurs limites (tableau 5.1) sont des minima beaucoup plus faibles pour l'espérance de vie (25 ans

au lieu de 42) et les taux d'alphabétisation (0 % au lieu de 10 %) ainsi que des maxima plus élevés pour l'espérance de vie (85 ans au lieu de 78,6) et le nombre moyen d'années d'études (15 ans au lieu de 12,3).

Ainsi, l'IDH va désormais permettre des comparaisons plus pertinentes entre pays et dans le temps. En utilisant les nouveaux maxima et minima, d'une part, et en recalculant en conséquence la valeur de l'IDH des années antérieures, d'autre part, on est en droit de dire, par exemple, que le niveau actuel de développement humain de la République de Corée est proche de celui atteint par le Royaume-Uni il y a trente ans. On peut également affirmer que si, en 1960, 16 pays se classaient dans la catégorie des nations à haut niveau de développement humain, cette catégorie comptait 40 pays en 1992 (parmi les pays pour lesquels une comparaison dans le temps a été possible).

A ces changements méthodologiques il faut ajouter la modification considérable d'une des sources de données : celle concernant le revenu. L'IDH utilisait le PNB par habitant, en dollars ajustés par les PPA, afin de refléter, outre le revenu, le pouvoir d'achat qu'il conférerait. En effet, le logement et la nourriture sont moins chers au Bangladesh qu'en Suisse, par exemple, si bien qu'un dollar vaut davantage dans le premier pays que dans le second, d'où la nécessité de recourir aux parités de pouvoir d'achat.

Jusqu'à cette année, la principale source de données pour le calcul des PPA était constituée par les Tables mondiales Penn. Cependant, chaque fois que possible, nous avons remplacé ces données par des estimations de la Banque mondiale pour calculer l'IDH de 1994. La plupart des hausses importantes des estimations concernent les pays en développement, surtout ceux d'Amérique latine, et la plupart des fortes baisses, les Etats issus de l'ancienne Union soviétique.

Malgré ces changements, le principe de base de l'IDH reste le même. Il est fondé sur la position d'un pays par rapport à un objectif final, position exprimée par une valeur comprise entre 0 et 1. Les pays dont l'IDH est inférieur à 0,5 sont considérés comme ayant un faible niveau de développement humain. Ceux dont l'IDH est compris entre 0,5 et 0,8 sont répertoriés comme ayant un niveau moyen, et ceux dont l'IDH est supérieur à 0,8 ont un niveau élevé.

TABLEAU 5.1
Maxima et minima fixés pour les
composantes de l'IDH

	Minimum	Maximum
Espérance de vie (années)	25	85
Alphabétisation des adultes (%)	0	100
Nombre moyen d'années d'études	0	15
Revenu (PIB réel par habitant en \$ ajustés par les PPA)	200	40 000

C'est à la suite de remarques et critiques constructives que nous avons modifié l'IDH, pour en faire peu à peu une mesure plus significative du progrès humain. Après les changements de cette année, nous n'envisageons pas de modifications méthodologiques importantes dans un avenir proche. Le Rapport de l'an prochain réexaminera toutefois l'IDH ajusté en fonction des disparités entre les sexes, en prévision de la quatrième Conférence internationale des femmes qui se tiendra à Pékin en 1995.

Une des priorités des années à venir consiste à améliorer les statistiques du développement humain, au niveau national, régional et international. La carte statistique du développement humain comporte encore trop de blancs. Les indicateurs manquants et informations non actualisées sont encore trop nombreux. De plus, trop de statistiques concernant les différents groupes de population - hommes et femmes, citadins et ruraux, riches et pauvres (en particulier, les effectifs croissants de pauvres dans les villes), ou les groupes raciaux ou ethniques - n'ont pas encore pu être recueillies ou analysées séparément.

Afin d'encourager la collecte et l'analyse de statistiques exhaustives, les pouvoirs publics pourraient s'attacher à élaborer des profils nationaux du développement humain, tous les ans ou tous les deux ans. Ils recueillent déjà régulièrement des informations commerciales et financières. Pourquoi ne pas faire de même pour le développement humain ? Le Sommet social pourrait peut-être demander à tous les pays d'établir de tels profils et de les utiliser pour définir des politiques et piloter des programmes sociaux.

Ce que révèle l'IDH de 1994

Les changements les plus importants dans les estimations de l'IDH résultent de l'adoption de nouvelles valeurs limites (tableaux 5.2 et 5.3). Les valeurs maximales ayant été relevées, elles dépassent désormais les niveaux déjà atteints par les pays industrialisés. Ce changement tend à réduire la valeur de l'IDH de tous les pays. Alors qu'en 1993, l'IDH du pays classé en tête était de 0,983, il n'est plus aujourd'hui que de 0,932. Même les pays les plus riches ont encore un long chemin à parcourir. Cependant, les minima ont également été réduits, ce qui fait cette fois progresser l'IDH de tous les pays, en par-

ticulier ceux situés au bas du classement. En 1993, 62 pays étaient considérés comme ayant un faible niveau de développement humain ; en 1994, ils ne sont plus que 55.

En 1994, le Canada a retrouvé la première place au classement par IDH (qu'il

TABLEAU 5.2
Classement des pays industrialisés selon l'IDH

	Valeur de l'IDH	Rang selon l'IDH	Rang selon le PNB par habitant	Différence entre les rangs selon le PNB par habitant et selon l'IDH ^a
Canada	0,932	1	11	10
Suisse	0,931	2	1	-1
Japon	0,929	3	3	0
Suède	0,928	4	4	0
Norvège	0,928	5	5	0
France	0,927	6	13	7
Australie	0,926	7	18	11
Etats-Unis	0,925	8	9	1
Pays-Bas	0,923	9	16	7
Royaume-Uni	0,919	10	19	9
Allemagne	0,918	11	12	1
Australie	0,917	12	14	2
Belgique	0,916	13	15	2
Islande	0,914	14	8	-6
Danemark	0,912	15	7	-8
Finlande	0,911	16	6	-10
Luxembourg	0,908	17	2	-15
Nouvelle-Zélande	0,907	18	24	6
Israël	0,900	19	25	6
Irlande	0,892	21	27	6
Italie	0,891	22	17	-5
Espagne	0,888	23	23	0
Grèce	0,874	25	35	10
Tchécoslovaquie	0,872	27	56	29
Hongrie	0,863	31	55	24
Malte	0,843	41	32	-9
Portugal	0,838	42	38	-4
Bulgarie	0,815	48	76	28
Pologne	0,815	49	79	30
Roumanie	0,729	72	89	17
Albanie	0,714	76	86	10

Etats ayant succédé à l'Union soviétique

Lituanie	0,868	28	63	35
Estonie	0,867	29	43	14
Lettonie	0,865	30	47	17
Russie, Féd. de	0,858	34	48	14
Bélarus	0,847	40	49	9
Ukraine	0,823	45	68	23
Arménie	0,801	53	73	20
Kazakhstan	0,774	61	71	10
Géorgie	0,747	66	80	14
Azerbaïdjan	0,730	71	92	21
Moldova, Rép. de	0,714	75	81	6
Turkménistan	0,697	80	88	8
Kirghizistan	0,689	82	95	13
Ouzbékistan	0,664	91	104	13
Tadjikistan	0,629	97	116	19

a. Un chiffre positif indique que le rang selon l'IDH est meilleur que le rang selon le PNB par habitant, un chiffre négatif l'inverse.

Une des priorités des années à venir consiste à améliorer les statistiques du développement humain

TABLEAU 5.3

Classement des pays en développement selon l'IDH

	Valeur de l'IDH	Rang selon l'IDH	Rang selon le PNB par habitant	Différence entre les rangs selon le PNB par habitant et selon l'IDH ^a		Valeur de l'IDH	Rang selon l'IDH	Rang selon le PNB par habitant	Différence entre les rangs selon le PNB par habitant et selon l'IDH ^a
Barbade	0,894	20	34	14	Maroc	0,549	111	101	-10
Hong-Kong	0,875	24	22	-2	El Salvador	0,543	112	97	-15
Chypre	0,873	26	30	4	Bolivie	0,530	113	119	6
Corée, Rép. de	0,859	32	36	4	Gabon	0,525	114	42	-72
Uruguay	0,859	33	53	20	Honduras	0,524	115	123	8
Trinité-et-Tobago	0,855	35	46	11	Viet Nam	0,514	116	150	34
Bahamas	0,854	36	26	-10	Swaziland	0,513	117	96	-21
Argentine	0,853	37	43	6	Maldives	0,511	118	132	14
Chili	0,848	38	66	28	Vanuatu	0,489	119	93	-26
Costa Rica	0,848	39	75	36	Lesotho	0,476	120	124	4
Singapour	0,836	43	21	-22	Zimbabwe	0,474	121	118	-3
Brunei Darussalam	0,829	44	29	-15	Cap-Vert	0,474	122	112	-10
Venezuela	0,820	46	55	9	Congo	0,461	123	100	-23
Panama	0,816	47	70	23	Cameroun	0,447	124	111	-13
Colombie	0,813	50	91	41	Kenya	0,434	125	146	21
Koweït	0,809	51	28	-23	Iles Salomon	0,434	126	115	-11
Mexique	0,804	52	51	-1	Namibie	0,425	127	84	-43
Thaïlande	0,798	54	82	28	São Tomé-et-Principe	0,409	128	138	10
Antigua-et-Barbuda	0,796	55	40	-15	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,408	129	108	-21
Qatar	0,795	56	20	-36	Myanmar	0,406	130	149	19
Malaisie	0,794	57	61	4	Madagascar	0,396	131	162	31
Bahreïn	0,791	58	33	-25	Pakistan	0,393	132	140	8
Fidji	0,787	59	74	15	Rép. pop. dém. lao	0,385	133	157	24
Maurice	0,778	60	65	5	Ghana	0,382	134	133	-1
Emirats arabes unis	0,771	62	10	-52	Inde	0,382	135	147	12
Brésil	0,756	63	52	-11	Côte d'Ivoire	0,370	136	117	-19
Dominique	0,749	64	62	-2	Haïti	0,354	137	141	4
Jamaïque	0,749	65	87	22	Zambie	0,352	138	134	-4
Arabie saoudite	0,742	67	31	-36	Nigéria	0,348	139	145	6
Turquie	0,739	68	78	10	Zaïre	0,341	140	160	20
Saint-Vincent	0,732	69	77	8	Comores	0,331	141	131	-10
Saint-Kitts et-Nevis	0,730	70	47	-23	Yémen	0,323	142	126	-16
Rép. arabe syrienne	0,727	73	94	21	Sénégal	0,322	143	114	-29
Equateur	0,718	74	102	28	Libéria	0,317	144	130	-14
Sainte-Lucie	0,709	77	57	-20	Togo	0,311	145	136	-9
Grenade	0,707	78	67	-11	Bangladesh	0,309	146	159	13
Jamahiriya arabe libyenne	0,703	79	41	-38	Cambodge	0,307	147	164	17
Tunisie	0,690	81	85	4	Tanzanie, Rép. unie de	0,306	148	170	22
Seychelles	0,685	83	39	-44	Népal	0,289	149	166	17
Paraguay	0,679	84	90	6	Guinée équatoriale	0,276	150	154	4
Suriname	0,677	85	48	-37	Soudan	0,276	151	137	-14
Iran, Rép. islamique de	0,672	86	64	-22	Burundi	0,276	152	158	6
Botswana	0,670	87	58	-29	Rwanda	0,274	153	152	-1
Belize	0,666	88	69	-19	Ouganda	0,272	154	168	14
Cuba	0,666	89	110	21	Angola	0,271	155	120	-35
Sri Lanka	0,665	90	128	38	Bénin	0,261	156	142	-14
Oman	0,654	92	38	-54	Malawi	0,260	157	156	-1
Afrique du Sud	0,650	93	60	-33	Mauritanie	0,254	158	127	-31
Chine	0,644	94	143	49	Mozambique	0,252	159	173	14
Pérou	0,642	95	98	3	Rép. centrafricaine	0,249	160	135	-25
Rép. dominicaine	0,638	96	107	11	Ethiopie	0,249	161	171	10
Jordanie	0,628	98	99	1	Bhoutan	0,247	162	165	3
Philippines	0,621	99	113	14	Djibouti	0,226	163	125	-38
Irak	0,614	100	59	-41	Guinée-Bissau	0,224	164	167	3
Corée, Rép. pop. dém. de	0,609	101	109	8	Somalie	0,217	165	172	7
Mongolie	0,607	102	103	1	Gambie	0,215	166	144	-22
Liban	0,600	103	83	-20	Mali	0,214	167	155	-12
Samoa	0,596	104	105	1	Tchad	0,212	168	161	-7
Indonésie	0,586	105	121	16	Niger	0,209	169	148	-21
Nicaragua	0,583	106	139	33	Sierra Leone	0,209	170	163	-7
Guyana	0,580	107	151	44	Afghanistan	0,208	171	169	-2
Guatemala	0,564	108	106	-2	Burkina Faso	0,203	172	153	-19
Algérie	0,553	109	72	-37	Guinée	0,191	173	129	-44
Egypte	0,551	110	122	12					

a. Un chiffre positif indique que le rang selon l'IDH est meilleur que le rang selon le PNB par habitant, un chiffre négatif l'inverse.

occupait déjà en 1992). La Suisse est passée à la seconde place, alors qu'elle occupait la quatrième en 1993. Et le Japon, qui était en tête en 1990, 1991 et 1993, est désormais classé au troisième rang. Parmi les pays en développement, il n'y a pas de changement pour la première place (la Barbade) ni la dernière (la Guinée).

Le classement de cette année met en lumière certains enseignements des années précédentes, concernant notamment la relation entre l'IDH et le PNB par habitant. Bien qu'il y ait généralement une certaine corrélation entre les deux (les pays riches ont le plus souvent un IDH élevé), celle-ci ne se vérifie pas dans de nombreux cas.

Ainsi, certains pays, tels que l'Angola, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Gabon, la Guinée ou la Namibie sont beaucoup mieux classés pour le revenu que pour l'IDH, ce qui montre qu'ils n'ont pas encore utilisé tout le potentiel offert par leur revenu pour améliorer le bien-être de leur population.

En revanche, d'autres pays, tels que la Chine, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, le Guyana, Madagascar et Sri Lanka, obtiennent un meilleur classement pour l'IDH que pour le revenu, ce qui indique qu'ils ont utilisé de façon plus judicieuse leur revenu pour améliorer le niveau de vie de leurs habitants. La différence positive la plus importante entre les classements selon l'IDH et le PNB concerne la Chine (+ 49 places), la différence négative la plus forte, le Gabon (- 72 places) - démonstration impressionnante des différences entre deux stratégies de développement.

De nombreux pays d'Amérique latine et d'Asie orientale, ainsi que plusieurs Etats arabes, ont déjà franchi le niveau élémentaire du développement humain et se situent désormais dans les catégories à IDH moyen ou élevé. A contrario, la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud sont encore classés dans la catégorie des pays à développement humain faible.

Comme il a été dit précédemment, l'IDH est un indicateur composite regroupant trois indicateurs. Ainsi, même un pays dont l'IDH est élevé peut avoir pour un de ces indicateurs une note médiocre qui sera compensée par une note élevée pour un autre. Par exemple, parmi les pays industrialisés, la Suisse se classe au deuxième rang du classement par IDH, mais elle n'est plus qu'au vingt-et-unième si l'on se réfère au taux de scolarisation

dans l'enseignement supérieur. De même, parmi les pays en développement, la République de Corée occupe la quatrième place au classement par IDH, mais recule à la dix-huitième pour ce qui est de l'espérance de vie (tableaux annexes 5.1 et 5.2). Une analyse approfondie des tableaux montrera quelles sont les améliorations souhaitables et possibles.

L'évolution de l'IDH dans le temps

Le principal avantage d'une définition arrêtée de valeurs limites est de permettre des comparaisons de l'IDH dans le temps. Cependant, en raison du manque de données, ces comparaisons ne peuvent être effectuées que pour 114 pays pour la période 1960-1992 (tableau annexe 5.3).

Ces comparaisons révèlent d'intéressantes évolutions. Tous les pays ont accompli de substantiels progrès dans le domaine du développement humain. Entre 1960 et 1992, l'IDH global des pays en développement a plus que doublé, passant de 0,260 à 0,541. Même les pays les moins développés, ainsi que ceux de l'Afrique subsaharienne,

DIAGRAMME 5.1
La majorité de la population mondiale est passée d'un développement humain faible à un développement moyen ou élevé

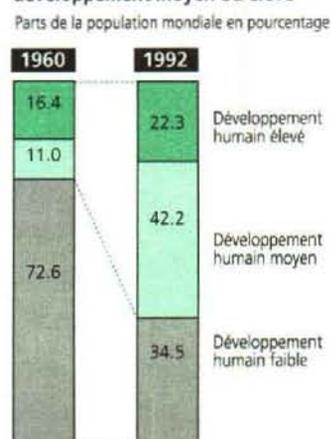


TABLEAU 5.4
Répartition des pays par groupe de développement humain, 1960-92

	1960	1970	1980	1992
Développement humain élevé	16	23	30	40
Développement humain moyen	22	26	28	32
Développement humain faible	76	65	56	42
Total	114	114	114	114

TABLEAU 5.5
Valeurs de l'IDH par région, 1960-92

	1960	1970	1980	1992	Augmentation de l'IDH en valeur absolue 1960-92
Tous pays en développement	0,260	0,347	0,428	0,541	0,281
Pays les moins développés	0,165	0,209	0,251	0,307	0,142
Pays industrialisés*	0,799	0,859	0,889	0,918	0,119
Monde	0,392	0,460	0,519	0,605	0,213
Afrique subsaharienne	0,200	0,255	0,306	0,357	0,156
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,277	0,363	0,480+	0,631	0,354
Asie du Sud	0,202	0,248	0,290	0,376	0,174
Asie du Sud sauf l'Inde	0,188	0,231	0,270	0,358	0,170
Asie orientale	0,255	0,379	0,484+	0,653	0,397
Asie orientale sauf la Chine	0,416+	0,547	0,686>	0,861	0,446
Asie du Sud-Est et Océanie	0,284	0,373	0,469+	0,613	0,329
Amérique latine et Caraïbes	0,467+	0,568	0,682	0,757	0,290
sauf le Mexique et le Brésil	0,504	0,586	0,654	0,735	0,231

+ Région dont le développement humain est passé de faible à moyen.

> Région dont le développement humain est passé de moyen à élevé.

a. A l'exclusion de l'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique.

DIAGRAMME 5.2

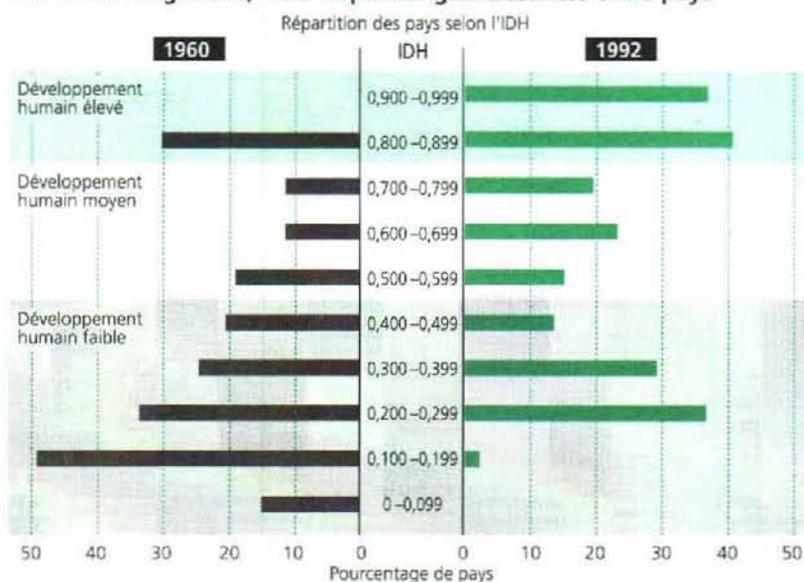
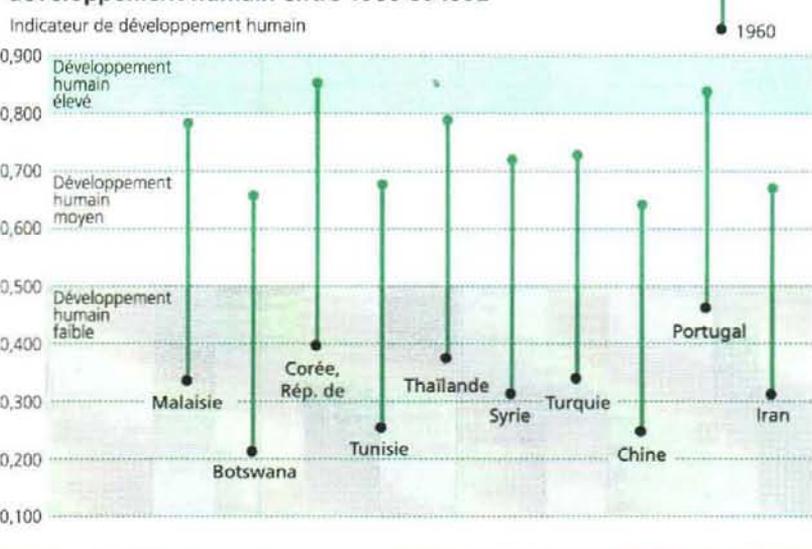
Amélioration globale, mais disparités grandissantes entre pays

DIAGRAMME 5.3

Les dix pays qui ont le mieux réussi dans le domaine du développement humain entre 1960 et 1992

ont fait des progrès manifestes. Certes, leur niveau était à l'origine très bas, mais leur groupe est parvenu à accroître la valeur de son IDH d'environ 80 %.

De nombreux pays sont entrés dans la catégorie supérieure de développement humain : 30 pays sont passés d'un niveau faible à un niveau moyen, 30 d'un niveau moyen à un niveau élevé, et 4 d'un niveau faible à un niveau élevé. Le nombre de pays présentant un faible niveau de développement a chuté de 76 à 42, tandis que celui des pays de niveau moyen est passé de 22 à 32 et celui des pays de niveau élevé de 16 à 40 (tableau 5.4 et diagrammes 5.1 et 5.2).

En Asie orientale, région où la progression en valeur absolue de l'IDH a été la plus forte, la valeur de l'IDH a plus que doublé entre 1960 et 1992, passant de 0,255 à 0,653 (tableau 5.5). Cela indique que le rythme rapide de la croissance économique en Asie orientale s'est appuyé sur un développement humain solide.

Certains pays ont fait un bond spectaculaire. Le Japon est passé de la vingt-troisième place en 1960 à la troisième en 1992. Les quatre pays qui sont passés d'un développement humain faible à un développement humain élevé, en changeant deux fois de catégorie, sont le Portugal (parmi les pays industrialisés) et la Colombie, Panama et la République de Corée (pour le monde en développement).

Les cinq pays dont l'IDH a le plus augmenté en valeur absolue sont la Malaisie (+ 0,463), le Botswana (+ 0,463), la République de Corée (+ 0,462), la Tunisie (+ 0,432) et la Thaïlande (+ 0,424) (voir tableau 5.6 et diagramme 5.3).

Au cours de cette période, la valeur de l'IDH n'a diminué dans aucun pays, contrairement au PIB, qui a parfois chuté dans plusieurs pays. Une fois édifié, le capital humain a plus de chances d'être durable.

TABLEAU 5.6

Les dix pays qui ont le mieux réussi dans le domaine du développement humain entre 1960 et 1992

Dix pays ayant le mieux réussi 1960-70	Augmentation de l'IDH en valeur absolue	Dix pays ayant le mieux réussi 1970-80	Augmentation de l'IDH en valeur absolue	Dix pays ayant le mieux réussi 1980-92	Augmentation de l'IDH en valeur absolue	Dix pays ayant le mieux réussi 1960-92	Augmentation de l'IDH en valeur absolue
Japon	0,190	Rép. arabe syrienne	0,239	Botswana	0,256	Malaisie	0,463
Espagne	0,184	Malaisie	0,216	Thaïlande	0,247	Botswana	0,463
Hong-Kong	0,176	Malte	0,187	Corée, Rép. de	0,193	Corée, Rép. de	0,462
Singapour	0,163	Brésil	0,166	Tunisie	0,191	Tunisie	0,432
Chypre	0,154	Tunisie	0,159	Egypte	0,191	Thaïlande	0,424
Grèce	0,150	Algérie	0,153	Turquie	0,190	Rép. arabe syrienne	0,408
Barbade	0,146	Portugal	0,148	Iran, Rép. islamique de	0,175	Turquie	0,406
Malaisie	0,141	Jordanie	0,148	Chine	0,169	Chine	0,396
Jamaïque	0,132	Corée, Rép. de	0,143	Indonésie	0,168	Portugal	0,378
Portugal	0,128	Hongrie	0,133	Maroc	0,166	Iran, Rép. islamique de	0,366

L'IDH ajusté selon des disparités entre les sexes

Pour l'ensemble des pays, l'une des caractéristiques les plus significatives de l'IDH global est l'écart entre hommes et femmes. D'une manière générale, les hommes obtiennent un score plus élevé que les femmes pour presque tous les indicateurs socio-économiques (sauf l'espérance de vie, puisque, pour des raisons biologiques, les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes).

Pour illustrer cette différence, on corrige le classement par IDH en fonction des disparités entre les sexes, en exprimant la valeur de chaque composante pour les femmes en pourcentage de celle des hommes. Ces pourcentages sont calculés séparément pour le revenu, le niveau d'instruction et l'espérance de vie. On en fait ensuite la moyenne, pour obtenir un coefficient global de disparités entre les sexes. En multipliant l'IDH global d'un pays par ce coefficient, on obtient l'IDH ajusté en fonction des disparités entre les sexes, sous réserve de disposer des données nécessaires.

Pour l'espérance de vie et le niveau d'instruction, les données sont généralement collectées et analysées par sexe. Mais pour le revenu, il n'existe aucun moyen de déterminer comment le PNB est réparti entre les hommes et les femmes. Cette répartition est susceptible d'être affectée par les différences de capacités de gain entre les hommes et les femmes, mais aussi par la répartition des ressources au sein du foyer.

Les seules données permettant des comparaisons internationales sur ce point sont le niveau des salaires dans l'industrie, et le taux de participation à la population active en dehors de l'agriculture. Dans les 43 pays pour lesquels on dispose de données, le rapport salaires féminins-salaires masculins est compris entre 51 % (pour le Japon) et 90 % (pour la Suède). De même, le rapport femmes-hommes pour les taux de participation à la population active dans les emplois non agricoles varie de 22 % à Bahreïn à 89 % en Finlande.

La multiplication de ces deux rapports donne un "rapport global revenu féminin-revenu masculin" (tableau annexe 5.4). Ce rapport ne reflète que partiellement la réalité, mais il révèle néanmoins une discrimination systématique. Il se situe entre 21 % (pour le Bahreïn) et 83 % (pour la Suède). Il est inférieur à 40% dans 14 des

43 pays concernés, et supérieur à 60% dans seulement 11 d'entre eux. On peut toutefois considérer qu'il sous-estime l'importance de la discrimination, dans la mesure où les différences de revenu entre les femmes et les hommes sont généralement plus grandes dans l'agriculture et les services que dans l'industrie.

Les disparités entre les sexes sont également importantes pour les autres composantes de l'IDH. En ce qui concerne l'espérance de vie, les femmes résidant dans les pays industrialisés et la plupart des pays en développement vivent plus longtemps que les hommes. Cependant, en ce qui concerne le niveau d'instruction, les femmes ont plus de chances d'être perdantes, moins dans les pays industrialisés, où il y a relativement peu de différences entre les hommes et les femmes, mais sans aucun doute dans les pays en développement, où le taux d'alphabétisation et le nombre d'années de scolarisation sont nettement plus faibles pour les femmes que pour les hommes.

Parmi les 43 pays (24 pays industrialisés et 19 pays en développement) pour lesquels on dispose de données, aucun n'a amélioré la valeur de son IDH après ajustement en fonction des disparités entre les sexes. Ainsi, malgré des années de débats sur l'égalité entre les sexes, des changements dans les législations nationales et des années de lutte, tous les pays continuent de traiter les femmes moins bien que les hommes.

Cependant, certains sont plus égalitaires que d'autres, si bien que l'emploi d'un IDH ajusté selon les disparités entre sexes modifie considérablement le classement. Parmi les pays en recul, on trouve le Japon, qui passe de la troisième à la dix-neuvième place, le Canada, de la première à la neuvième, la Suisse, de la deuxième à la dix-septième, et Hong-Kong, de la vingt-deuxième à la trentième. Au nombre des pays qui améliorent leur classement se trouvent la Suède, qui passe de la quatrième à la première place, le Danemark, qui remonte de la quinzième à la quatrième, la Finlande, qui passe de la seizième à la troisième, et la Nouvelle-Zélande, qui remonte de la dix-huitième à la huitième.

Dans les pays industrialisés, la discrimination entre les sexes révélée par l'IDH concerne surtout l'emploi et les salaires : les possibilités d'emploi des femmes sont souvent inférieures de plus d'un tiers à

D'une manière générale, les hommes obtiennent un score plus élevé que les femmes pour presque tous les indicateurs socio-économiques

celles des hommes, et le salaire qu'elles perçoivent est inférieur de moitié.

Dans les pays en développement, la discrimination repose sur une base plus large. Elle n'intervient pas seulement dans l'emploi, mais aussi dans l'éducation, la nutrition et les soins médicaux. L'analphabétisme est toujours plus élevé chez les femmes : celles-ci représentent les deux tiers de la population analphabète. Et la négligence en matière de santé et de nutrition dont sont victimes les femmes est si grave dans certains pays, surtout en Asie, qu'elle annule la tendance biologique naturelle des femmes à vivre plus longtemps que les hommes. Des études estiment que, du fait de ces décès prématurés et des infanticides perpétrés sur les enfants de sexe féminin, il "manquerait" dans le monde jusqu'à 100 millions de femmes.

L'IDH ajusté en fonction de la répartition du revenu

La répartition du revenu permet une autre correction de l'IDH. L'IDH global reflète le revenu national, mais dans de nombreux pays, surtout dans le monde en développement, la répartition de celui-ci est très inégale. Il est donc important de

corriger la composante du revenu de l'IDH, pour tenir compte des inégalités dans sa répartition.

Le coefficient de disparité entre les revenus a été obtenu en divisant la part du revenu perçue par les 20 % de la population situés au bas de l'échelle par celle perçue par les 20 % situés en haut de l'échelle. En multipliant l'IDH global d'un pays par ce coefficient, on obtient l'IDH ajusté en fonction de la répartition du revenu, qui a été calculé pour 55 pays.

La répartition du revenu n'est parfaite dans aucun pays, de sorte que la correction effectuée à ce titre réduit la valeur de l'IDH de tous les pays, mais dans une proportion plus importante pour certains d'entre eux (tableau annexe 5.5).

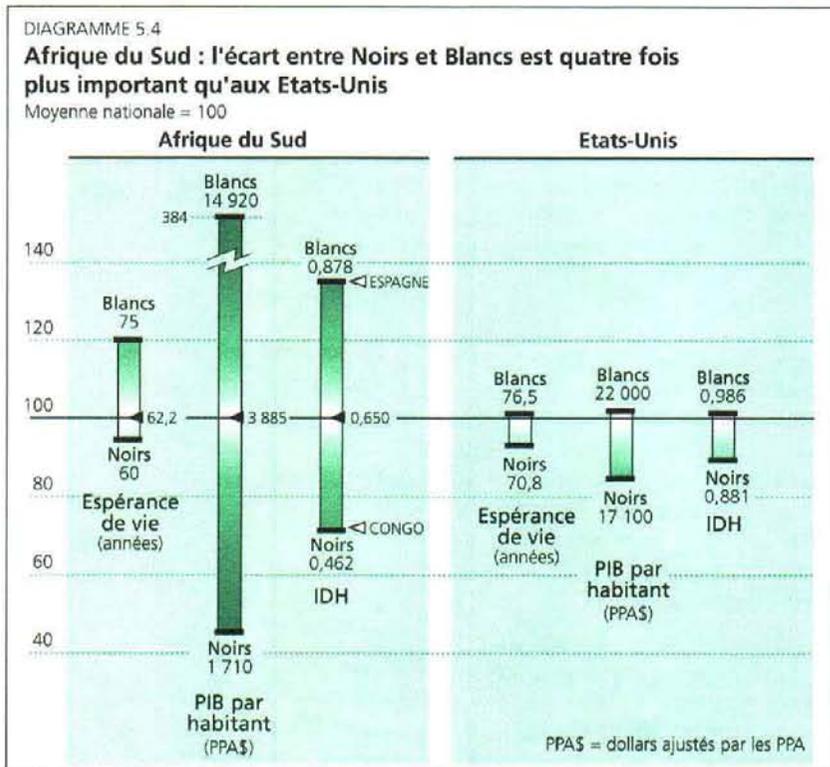
Parmi les pays industrialisés, la Belgique gagne neuf places et l'Allemagne sept. En revanche, d'autres pays enregistrent un net recul : le Canada et la Suisse perdent sept places, et l'Australie huit.

Les disparités de revenu sont encore plus fortes dans les pays en développement. Au Brésil, le rapport entre la part du revenu des 20 % de la population situés au bas de l'échelle et celle des 20 % situés en haut de l'échelle est de 1 pour 32. Il atteint 1 pour 47 au Botswana. Comme l'indique le tableau, le classement selon leur IDH chute fortement : le Brésil perd sept places et le Botswana huit. Les pays où la répartition du revenu est plus égalitaire gagnent plusieurs places : six pour la Chine, sept pour le Sri Lanka et huit pour la Jamaïque.

On pourrait également envisager une ventilation des autres composantes de l'IDH - niveau d'instruction et longévité - mais c'est pour le revenu que les écarts sont les plus importants. En effet, si un riche peut gagner mille fois plus qu'un pauvre, il ne pourra pas vivre mille fois plus longtemps. Par conséquent, la présence dans un pays d'un petit nombre de personnes qui, contrairement à la majorité de la population, jouissent d'une bonne santé, ne peut guère allonger l'espérance de vie moyenne, alors qu'un nombre réduit de personnes immensément riches peut considérablement accroître le revenu national moyen.

Décompositions de l'IDH

Ces corrections de l'IDH global sont particulièrement intéressantes pour comparer les disparités entre pays. Lorsqu'on veut



effectuer des comparaisons à l'intérieur d'un même pays, une démarche plus appropriée consiste à calculer des IDH distincts pour différents groupes : selon la région, le sexe ou la race, par exemple. Les précédents *Rapports mondiaux sur le développement humain* ont présenté des indicateurs distincts en fonction de la race et du sexe pour les Etats-Unis, des Etats pour l'Inde et le Mexique, des régions pour le Swaziland, et des régions et du sexe pour la Turquie.

Des études de cas par ont été préparées pour le présent rapport, qui résume neuf d'entre elles : Afrique du Sud, Brésil, Nigéria, Egypte, Chine, Malaisie, Canada, Allemagne et Pologne.

- **Afrique du Sud** - L'apartheid a rendu difficile la collecte de données fiables sur les disparités entre Noirs et Blancs. Au milieu des années 70, le gouvernement a cessé de publier des données sur les "territoires" officiellement indépendants, qui abritent un quart de la population noire. Cependant, les données existantes révèlent des inégalités frappantes (diagramme 5.4). L'IDH global de l'Afrique du Sud est de 0,650, mais pour les Blancs, il est de 0,878, contre 0,462 pour les Noirs. Si l'Afrique du Sud blanche était un pays à part entière, elle se situerait au vingt-quatrième rang mondial, juste derrière l'Espagne. L'Afrique du Sud noire se classerait cent-vingt-troisième, juste devant le Congo. Il ne s'agit donc pas seulement de

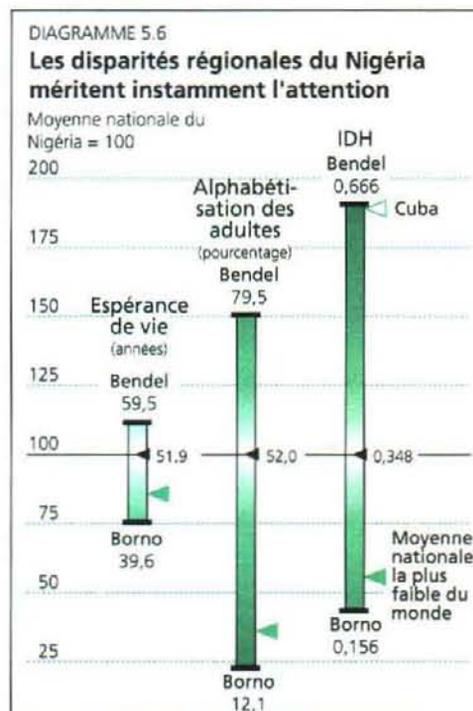
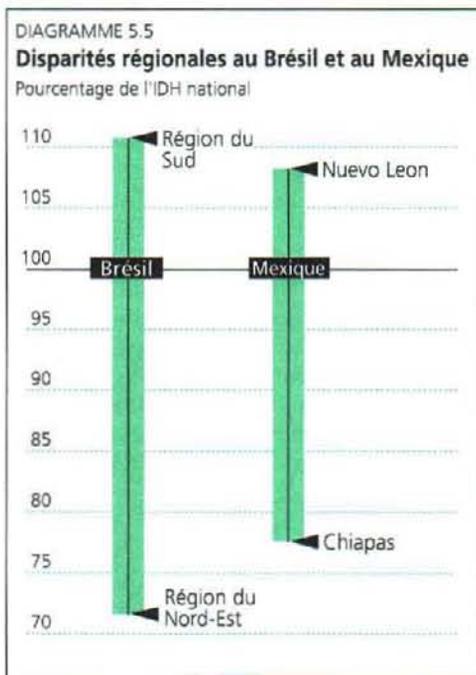
deux populations distinctes, mais presque de deux mondes différents.

Les différences entre les sexes sont également importantes, mais elles tiennent essentiellement à des disparités au sein de la population noire. L'IDH est de 0,530 pour les Noirs de sexe masculin, contre 0,426 pour les femmes noires. Le groupe le plus pauvre de tous est celui des femmes noires des zones rurales, pour lesquelles l'IDH est de 0,356, soit environ 40 % de celui de la population blanche.

L'importance des disparités entre Noirs et Blancs soulève des questions délicates. La principale tâche pour les responsables politiques sera de promouvoir l'intégration sociale sans provoquer de violences raciales. L'ampleur du travail à accomplir est révélée par l'écart entre l'IDH des Noirs et celui des Blancs qui, en Afrique du Sud, est quatre fois plus important qu'aux Etats-Unis, où les violences raciales continuent de représenter une menace. L'expérience du Zimbabwe pourrait servir d'exemple à l'Afrique du Sud. Lors de son accession à l'indépendance, ce pays, qui présentait des disparités aussi importantes, est parvenu à améliorer de façon considérable l'intégration sociale sans susciter de troubles raciaux.

- **Brésil** - Les inégalités les plus fortes concernent le revenu, mais elles sont aussi très marquées entre les régions (diagramme 5.5). Le Brésil a un IDH de 0,756, qui le classe au soixante-troisième rang mondial,

Il faudrait calculer des IDH distincts pour différents groupes : selon la région et le sexe ou la race



L'IDH a d'ores et déjà une incidence majeure sur l'élaboration des politiques de développement humain

mais si le sud du Brésil était un pays à part entière, il se classerait à la quarante-deuxième place, à égalité avec le Portugal, avec un IDH de 0,838. Par contre le Nord-Est, avec un IDH de 0,549, se retrouverait à la cent-onzième place, à égalité avec le Salvador et la Bolivie, et cela, bien que l'écart entre les deux régions ait été réduit de moitié depuis 1970.

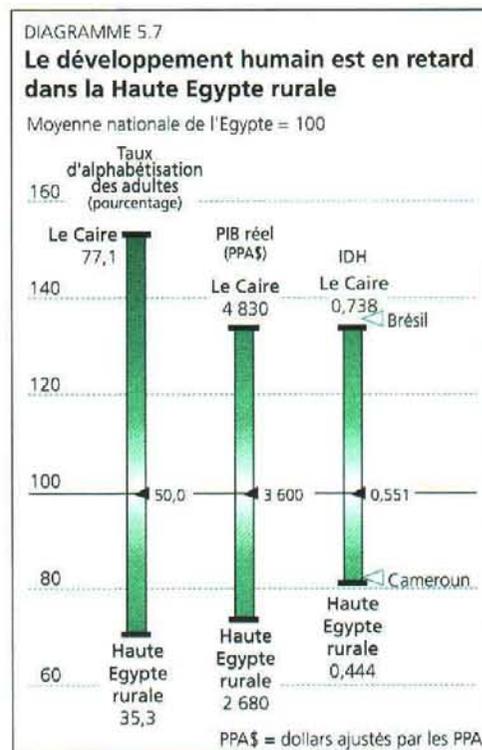
Les indicateurs socio-économiques du Nord-Est révèlent un potentiel de troubles très sérieux. La région est à la traîne du Sud plus prospère dans tous les domaines : on y vit en moyenne 17 ans de moins, le taux d'alphabétisation des adultes y est inférieur de 33 points en pourcentage, et le PIB réel par habitant inférieur de 2 000 dollars (soit 40 %). Ces disparités sont beaucoup plus importantes que celles existant entre l'Etat du Chiapas et la moyenne nationale mexicaine. Les troubles qu'a récemment connus cet Etat devraient servir d'avertissement aux responsables politiques d'autres pays.

- **Nigéria** - Les disparités régionales au Nigéria sont parmi les plus importantes au monde. Au classement par IDH des dix-neuf Etats du Nigéria, le Bendel arrive en tête, avec un IDH de 0,666, supérieur à celui d'un pays aussi avancé que le Sri Lanka (diagramme 5.6). On trouve à la dernière place l'Etat du Borno, avec un IDH de 0,156, inférieur à celui du pays

classé au dernier rang mondial. Dans cet Etat, l'espérance de vie moyenne n'est que de 40 ans (contre 58 dans l'Etat de Bendel), et l'alphabétisation des adultes, avec un taux de 12 %, y est inférieure d'un quart à la moyenne nationale. L'Etat de Kaduna est lui aussi très défavorisé, avec un PIB par habitant inférieur à 20 % de celui du Bendel. Ces disparités constituent un potentiel de troubles sociaux, économiques et politiques considérables et méritent que les responsables politiques s'y intéressent de toute urgence.

- **Egypte** - L'un des contrastes les plus inquiétants oppose la Haute Egypte rurale et l'agglomération du Caire (diagramme 5.7). Celle-ci, avec un IDH de 0,738, occuperait la soixante-neuvième place mondiale, juste derrière la Turquie. Cependant, avec un IDH de 0,444, la Haute Egypte rurale se classerait cent-vingt-cinquième, derrière le Cameroun. Cette inégalité concerne l'ensemble des principaux indicateurs du développement humain. L'alphabétisation des adultes dans la Haute Egypte rurale est inférieure de plus de la moitié à celle de l'agglomération du Caire. L'espérance de vie moyenne y est inférieure de dix ans et le PIB réel par habitant, qui se monte à 2 680 dollars, y est inférieur de 45 %. Les disparités régionales de l'Egypte ne sont peut-être pas aussi dramatiques que celles du Brésil et du Nigéria, mais elles restent suffisamment importantes pour que des mesures soient prises sans tarder.

- **Chine** - Depuis longtemps, la Chine investit massivement dans le développement humain, ce qui lui permet de se classer dans la catégorie des pays à IDH moyen malgré son faible revenu par habitant. C'est elle qui présente l'écart positif le plus important (+ 49 places) entre le classement par IDH et le classement en fonction du PNB par habitant, ce qui révèle une utilisation judicieuse de son revenu national. Cependant, le pays connaît des disparités régionales importantes (diagramme 5.8). En tête du classement des régions par IDH, on trouve Shanghai (0,865) et Pékin (0,861), que leur IDH placerait au trente-et-unième rang mondial. Au bas du classement se trouvent Quinghai (0,550) et le Tibet (0,404), qui se placeraient respectivement au cent-dixième et au cent-trente-et-unième rangs. Alors que la Chine est désormais engagée dans une croissance économique rapide propulsée par les forces du marché, elle doit veiller à ce que les disparités régionales existantes ne s'accroissent



pas. Une intervention avisée de l'Etat est nécessaire pour garantir une répartition plus équitable des services sociaux.

- **Malaisie** - Il existe de grandes disparités entre les communautés malaise et chinoise (diagramme 5.9). L'IDH global de la Malaisie, qui atteint 0,794, place ce pays au cinquante-septième rang mondial. Mais la communauté chinoise a un IDH de 0,896, qui la classerait, si elle était considérée isolément, au vingtième rang mondial (cinq places avant Hong-Kong). Les Malais ont un IDH de 0,730, qui les placerait au soixante-dixième rang. Néanmoins, l'écart entre les deux groupes s'est réduit : en 1991, l'IDH des Malais était équivalent à 81 % de celui des Chinois, contre 70% en 1970.

Après les émeutes raciales de 1969, la Malaisie s'est engagée dans une stratégie d'intégration sociale qui a remarquablement réussi, comme l'expose le chapitre 2. Le gouvernement a beaucoup investi dans l'éducation, la santé et d'autres services pour toutes les classes sociales, mais avec davantage de sollicitude en faveur des Malais, qui formaient le groupe le plus défavorisé (entre 1970 et 1991, l'IDH des Malais a augmenté près d'une fois et demie plus vite que celui des Chinois).

- **Canada** - Les données disponibles ne permettent pas de calculer un IDH distinct pour les différents groupes sociaux du Canada. Mais elles montrent que les autochtones (Indiens, Inuit et métis, qui représentent 2,3 % de la population) ont une espérance de vie inférieure de 5,6 années à celle du reste de la population, et que leur revenu réel est inférieur d'un tiers.

- **Allemagne** - Après 47 années de séparation, la réunification de l'Allemagne a transformé les anciennes disparités internationales en disparités régionales. Celles-ci ne sont pas très marquées pour l'espérance de vie et l'instruction, dans la mesure où l'ex-Allemagne de l'Est avait beaucoup investi dans le développement humain. Cependant, il existe une nette différence pour le revenu, qui est trois fois et demie plus élevé à l'ouest qu'à l'est. Il est probable que cet écart se réduira assez rapidement avec l'ouverture des marchés, car il ne semble pas exister de différences importantes au niveau des capacités humaines.

- **Pologne** - La Pologne offre un contraste réconfortant par rapport à la plupart des autres pays en ce qui concerne les disparités régionales. Le pays compte 49 régions, mais l'IDH d'Ostrolec, la région la moins

avancée, atteint environ 80 % de celui de Varsovie, la région la plus favorisée. Il s'agit sans aucun doute d'une conséquence du modèle égalitaire de développement adopté par la Pologne dans le passé.

Exploitation de l'IDH

L'IDH, qui n'a que cinq ans d'existence, a d'ores et déjà une incidence majeure sur l'élaboration des politiques de développement humain. Il semble que le monde était prêt à accepter une mesure de développement autre que le PNB par habitant. Jusqu'à présent, l'IDH a été exploité selon cinq axes.

- **Relancer le débat politique au plan national** - Dès la publication de l'indicateur, la plupart des pays comparent leurs performances de l'année avec celles des autres. Les gens utilisent l'IDH pour plaider leur cause et demander des comptes à leurs représentants. Ils alimentent ainsi un débat national faisant intervenir les partis politiques, la presse ainsi que les ONG.

- **Accorder la priorité au développement humain** - L'IDH a mis en relief le fait que même les pays les plus pauvres ont les moyens d'améliorer leur développement humain. Une analyse des trois composantes de l'IDH permet d'identifier les domaines où des mesures doivent être prises. Des stratégies de développement humain spécifiques ont été définies au Bangladesh, au Botswana, en Colombie, en Egypte, au Ghana, au Mexique, au Pakistan, en Tunisie, dans les Iles du Pacifique et dans plusieurs pays d'Amérique centrale.

- **Souligner les disparités à l'intérieur des pays** - Il se peut que ces disparités soient déjà bien connues, mais l'IDH peut les mettre en relief. La décomposition réalisée pour le Rapport de 1993 afin d'illustrer les différences de conditions de vie entre Noirs, Hispaniques et Blancs aux Etats-Unis a déclenché de nombreux débats sur la politique à suivre. Une ventilation par groupe social ou par région peut aussi permettre aux communautés locales d'exercer des pressions pour obtenir plus de ressources. L'IDH devient alors un instrument de développement participatif.

- **Ouvrir de nouvelles voies d'analyse** - Largement employé pour des analyses théoriques et la publication de rapports et statistiques par pays, l'IDH permet également de réaliser de nouveaux types de comparaisons internationales, par exemple entre les pays qui ont su traduire leur

DIAGRAMME 5.8
Chine : bons résultats d'ensemble, différences régionales extrêmes

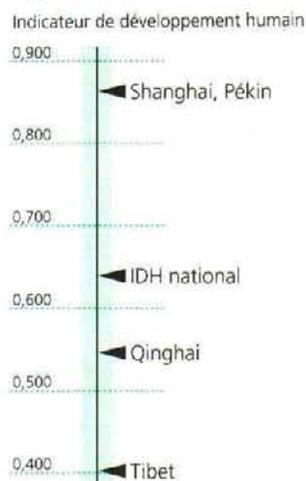
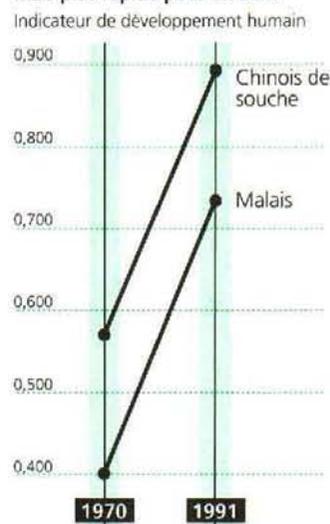


DIAGRAMME 5.9
Malaisie : amélioration pour tous, mais plus rapide pour certains



croissance économique en développement humain et ceux qui y sont moins bien parvenus. On pourrait ainsi comparer le Japon et les États-Unis, ou la République de Corée et le Pakistan. Et les théories du développement qui utilisaient la croissance du PNB comme indicateur de réussite ou d'échec peuvent maintenant s'appuyer sur l'évolution de l'IDH.

- *Stimuler le dialogue sur la politique d'aide*
- Certains pays donateurs ont envisagé d'accorder leur aide en fonction de l'IDH, mais sur quelle base peut-on agir? L'aide doit-elle aller aux pays dont l'IDH est faible - c'est-à-dire les plus pauvres? Doit-elle être consacrée aux pays dont l'IDH progresse le plus vite, c'est-à-dire les plus dynamiques? Doit-elle récompenser les pays dont l'IDH est déjà élevé? Chaque solution a ses partisans, mais la meilleure façon d'utiliser l'IDH est encore d'en faire l'outil d'un dialogue constructif sur la politique d'aide, plutôt qu'un instrument de calcul de cette aide.

Le présent rapport met l'accent sur la notion nouvelle de sécurité humaine et sur un programme d'action spécifique destiné au prochain Sommet mondial pour le développement social qui doit se tenir à Copenhague en mars 1995. L'un des points essentiels de l'analyse est l'insécurité dans laquelle vivent les femmes, qui forment la majorité de la population mondiale. Si ce rapport évoque les inquiétudes des femmes, la question des sexes mérite une analyse beaucoup plus détaillée. Des efforts considérables doivent être faits pour mieux définir les mesures sociales et politiques à mettre en oeuvre afin de parvenir à l'égalité des sexes. Ce sera le principal thème du *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Nous espérons que le prochain rapport, qui sera publié en mai 1995, apportera une contribution utile aux délibérations de la quatrième Conférence mondiale des femmes, qui se tiendra à Pékin en septembre 1995.

TABLEAU ANNEXE A5.1

Classement des pays en développement par ordre d'indicateurs de développement humain

	IDH 1992	Espérance de vie 1992	Accès à l'eau potable 1988-91	Mortalité infantile 1992	Apport journalier de calories 1988-90	Malnutrition infantile 1990	Taux d'alpha- bétisation des adultes 1992	Années de scolarité (moyenne) 1992	Récepteurs radio 1990	PIB réel par habitant (\$ ajusté) 1991	PNB par habitant (\$ EU) 1991
20 Barbade	1	5	1	4	16	6	1	1	2	7	7
24 Hong-Kong	2	1	8	1	15	10	15	10	5	1	3
26 Chypre	3	2	1	3	20	15	8	12	25	6	5
32 Corée, Rép. de	4	18	18	13	21	3	3	2	1	10	8
33 Uruguay	5	10	26	12	66	11	4	5	9	17	15
35 Trinité-et-Tobago	6	14	13	11	26	20	5	4	10	9	12
37 Argentine	7	13	21	20	12	1	6	3	4	22	16
38 Chili	8	11	24	10	45	2	9	7	19	15	23
39 Costa Rica	9	3	17	5	25	16	11	16	27	23	26
43 Singapour	10	7	1	2	2	9	12	39	6	3	2
46 Venezuela	11	19	21	24	53	8	18	15	11	11	17
47 Panama	12	9	27	13	54	24	16	13	38	24	24
50 Colombie	13	23	16	21	44	22	21	9	51	18	33
51 Koweït	14	6	1	9	11	6	43	20	20	4	4
52 Mexique	15	20	32	26	9	37	20	27	30	14	13
54 Thaïlande	16	25	33	18	56	34	10	42	48	19	29
57 Malaisie	17	17	36	5	18	45	33	18	12	12	20
60 Maurice	18	21	1	13	13	42	34	33	17	13	21
62 Emirats arabes unis	19	15	1	16	1	12	50	19	21	2	1
63 Brésil	20	35	25	38	32	13	27	37	16	20	14
65 Jamaïque	21	8	1	5	30	14	2	21	13	30	31
67 Arabie saoudite	22	24	15	23	24	32	51	40	24	5	6
68 Turquie	23	31	19	38	19	23	28	43	55	25	27
73 Rép. arabe syrienne	24	33	35	29	17	31	47	32	27	21	34
74 Equateur	25	34	56	41	42	34	22	17	21	29	40
79 Jamahiriya arabe libyenne	26	46	14	51	3	4	48	45	38	16	10
81 Tunisie	27	29	9	32	4	18	46	59	45	27	30
84 Paraguay	28	28	83	34	31	5	13	25	51	34	32
86 Iran, Rép. islamique de	29	32	47	31	6	87	59	40	35	28	22
87 Botswana	30	50	48	45	52	66	38	55	63	26	19
89 Cuba	31	4	12	5	5	17	7	6	18	52	43
90 Sri Lanka	32	12	37	17	60	92	17	11	45	44	57
92 Oman	33	22	30	21	36	54	85	81	7	8	9
94 Chine	34	16	28	19	33	52	32	22	50	39	68
95 Pérou	35	43	54	53	81	36	23	14	30	37	39
96 Rép. dominicaine	36	30	44	38	59	27	25	30	51	38	41
98 Jordanie	37	27	10	27	35	33	26	22	30	40	37
99 Philippines	38	41	29	29	38	76	14	8	57	47	46
100 Irak	39	36	20	43	8	26	54	24	38	32	18
103 Liban	40	26	11	25	14	18	31	29	3	46	28
105 Indonésie	41	47	65	49	23	83	24	34	56	43	51
106 Nicaragua	42	38	60	36	57	47	36	28	27	45	60
108 Guatemala	43	42	50	35	50	61	58	35	78	36	42
109 Algérie	44	37	39	47	27	29	55	51	35	41	25
110 Egypte	45	48	23	41	7	21	70	49	21	31	51
111 Maroc	46	45	34	51	10	27	64	48	43	35	38
112 El Salvador	47	40	72	33	48	48	41	31	14	51	36
113 Bolivie	48	49	63	60	89	25	35	37	8	49	49
114 Gabon	49	64	43	67	41	39	53	53	57	33	11
115 Honduras	50	39	31	45	78	50	39	36	15	54	53
116 Viet Nam	51	44	90	27	47	91	19	26	65	64	73
120 Lesotho	52	51	71	54	75	44	36	46	78	60	53
121 Zimbabwe	53	56	82	43	72	38	45	47	74	50	49
123 Congo	54	69	92	57	40	69	56	60	65	42	35
124 Cameroun	55	60	57	48	73	41	57	71	57	48	44
125 Kenya	56	53	69	50	85	43	44	57	62	63	70
129 Papouasie-Nouvelle-Guinée	57	59	86	37	29	81	49	80	78	57	45
130 Myanmar	58	55	88	57	28	74	29	54	74	87	73

TABLEAU ANNEXE A5.1

Classement des pays en développement par ordre d'indicateurs de développement humain

	IDH 1992	Espérance de vie 1992	Accès à l'eau potable 1988-91	Mortalité infantile 1992	Apport journalier de calories 1988-90	Malnutrition infantile 1990	Taux d'alpha- bétisation des adultes 1992	Années de scolarité (moyenne) 1992	Récepteurs radio 1990	PIB réel par habitant (\$ ajusté) 1991	PNB par habitant (\$ EU) 1991
131 Madagascar	59	61	94	79	74	85	30	58	45	83	83
132 Pakistan	60	54	53	70	49	90	83	67	72	53	63
133 Rép. dém. populaire lao	61	75	81	69	34	78	61	50	63	55	80
134 Ghana	62	58	61	56	79	65	52	44	26	75	63
135 Inde	63	52	67	64	43	96	71	56	74	68	72
136 Côte d'Ivoire	64	70	40	65	22	29	60	66	57	58	48
137 Haïti	65	57	78	62	70	60	61	69	86	76	68
138 Zambie	66	90	70	59	82	64	40	52	74	72	59
139 Nigéria	67	67	66	68	77	80	66	75	51	62	70
140 Zaïre	68	71	85	66	64	75	42	72	71	95	80
142 Yémen	69	68	40	77	76	67	76	82	93	61	55
143 Sénégal	70	76	73	55	69	49	79	82	65	56	47
144 Libéria	71	62	59	89	63	51	75	61	35	78	57
145 Togo	72	63	51	60	61	46	72	73	43	82	62
146 Bangladesh	73	66	77	78	71	97	82	64	88	67	80
147 Cambodge	74	74	80	81	67	82	81	65	65	64	87
148 Tanzanie, Rép. unie de	75	73	64	73	80	59	61	63	93	91	95
149 Népal	76	65	75	71	46	95	92	62	93	69	88
151 Soudan	77	72	74	71	88	77	91	87	30	66	63
152 Burundi	78	77	52	76	86	70	66	89	82	89	83
153 Rwanda	79	83	45	79	91	72	65	79	82	85	78
154 Ouganda	80	96	95	74	87	62	68	76	65	70	91
155 Angola	81	89	84	88	92	79	74	74	82	73	91
156 Bénin	82	87	58	63	51	56	95	88	72	59	67
157 Malawi	83	92	62	93	83	56	73	68	38	79	79
158 Mauritanie	84	80	40	82	37	40	85	89	57	74	56
159 Mozambique	85	83	91	95	94	94	87	70	86	77	97
160 Rép. centrafricaine	86	81	96	75	93	73	78	78	78	88	66
161 Ethiopie	87	85	89	84	96	88	69	77	48	97	93
162 Bhoutan	88	79	87	90	55	83	77	93	97	90	88
164 Guinée-Bissau	89	94	79	92	65	54	80	89	88	81	88
165 Somalie	90	85	49	84	90	86	93	93	88	80	95
167 Mali	91	91	76	96	39	53	84	89	88	94	77
168 Tchad	92	82	97	84	97	71	88	93	34	96	83
169 Niger	93	88	55	87	62	93	90	96	82	92	73
170 Sierra Leone	94	97	67	94	84	63	96	82	38	71	83
171 Afghanistan	95	94	93	97	95	89	89	82	65	84	93
172 Burkina Faso	96	78	38	82	68	68	97	96	93	86	76
173 Guinée	97	93	46	91	58	58	94	82	88	93	60

Note: Quarante-vingt-dix-sept pays en développement ont été classés par ordre décroissant d'après leurs résultats dans chacun des domaines du développement humain mentionnés dans les colonnes du tableau ci-dessus. Pour que ce classement soit valable, les pays n'ont été classés que si l'on disposait d'estimations pour tous les indicateurs. Les pays ayant obtenu des résultats égaux dans un domaine donné ont été classés au même rang.

TABLEAU ANNEXE A5.2

Classement des pays industrialisés par ordre d'indicateurs de développement humain

	IDH 1992	Espérance de vie 1992	Population par médecin 1990	Mortalité maternelle 1988	Années de scolarité (moyenne) 1992	Scolarisation totale 1991	Scolarisation au niveau supérieur 1990	Circu- lation de journaux 1990	Récepteurs TV 1990	PIB réel par habitant (\$ ajusté) 1991	PNB par habitant (\$EU) 1991
1 Canada	1	6	17	9	2	1	2	19	2	5	8
2 Suisse	2	2	25	6	7	10	21	6	19	2	1
3 Japon	3	1	24	23	15	11	20	2	3	4	2
4 Suède	4	3	10	9	9	20	15	4	10	10	3
5 Norvège	5	9	20	2	3	7	5	1	14	11	4
6 France	6	11	8	16	4	5	6	20	18	6	10
7 Australie	7	10	16	5	5	17	11	16	8	14	15
8 Etats-Unis	8	17	15	16	1	2	1	16	1	1	7
9 Pays-Bas	9	6	13	18	12	17	10	13	7	13	13
10 Royaume-Uni	10	13	27	14	6	15	19	8	13	15	16
11 Allemagne	11	16	10	13	8	11	8	9	4	3	8
12 Australie	12	15	2	14	10	25	12	11	9	8	11
13 Belgique	13	14	4	2	11	9	7	14	11	9	12
15 Danemark	14	20	12	2	13	7	13	10	5	7	6
16 Finlande	15	18	13	21	14	3	3	3	6	16	5
18 Nouvelle-Zélande	16	19	22	24	16	5	4	12	12	17	18
19 Israël	17	12	8	6	17	11	14	15	23	18	19
21 Irlande	18	21	25	1	20	11	18	22	22	20	20
22 Italie	19	8	1	6	22	15	17	25	15	12	14
23 Espagne	20	4	3	9	26	4	9	26	20	19	17
25 Grèce	21	5	22	9	25	15	22	23	25	22	21
27 Tchécoslovaquie	22	24	4	18	19	21	25	5	16	23	24
31 Hongrie	23	27	7	25	18	25	26	18	17	24	23
42 Portugal	24	22	18	18	27	23	23	28	27	21	22
48 Bulgarie	25	25	6	26	24	21	16	7	24	25	25
49 Pologne	26	26	18	21	21	17	24	24	21	26	26
72 Roumanie	27	28	21	28	23	28	27	21	25	27	28
76 Albanie	28	23	28	27	28	23	28	27	28	27	27

Note: Vingt-huit pays industrialisés ont été classés par ordre décroissant d'après leurs résultats dans chacun des domaines du développement humain mentionnés dans les colonnes du tableau ci-dessus. Pour que ce classement soit valable, les pays n'ont été classés que si l'on disposait d'estimations pour tous les indicateurs. Les pays ayant obtenu des résultats égaux dans un domaine donné ont été classés au même rang.

TABLEAU ANNEXE A5.3

Valeur de l'IDH, 1960-1992

	1960	1970	1980	1992		1960	1970	1980	1992
Canada	0,865	0,887	0,911	0,932	Pérou	0,420+	0,528	0,590	0,642
Suisse	0,853	0,872	0,897	0,931	Rép. dominicaine	0,385	0,455+	0,541	0,638
Japon	0,686>	0,875	0,906	0,929	Jordanie	0,296	0,405+	0,553	0,628
Suède	0,867	0,881	0,899	0,928	Philippines	0,419	0,489+	0,557	0,621
Norvège	0,865	0,878	0,901	0,928	Irak	0,348	0,452+	0,581	0,614
France	0,853	0,871	0,895	0,927	Indonésie	0,223	0,306	0,418+	0,586
Australie	0,850	0,862	0,890	0,926	Nicaragua	0,344	0,462+	0,534	0,583
Etats-Unis	0,865	0,881	0,905	0,925	Guatemala	0,311	0,392	0,477+	0,564
Pays-Bas	0,855	0,867	0,888	0,923	Algérie	0,264	0,323	0,476+	0,553
Royaume-Uni	0,857	0,873	0,892	0,919	Egypte	0,210	0,269	0,360+	0,551
Allemagne	0,841	0,856	0,881	0,918	Maroc	0,198	0,282	0,383+	0,549
Australie	0,797>	0,857	0,880	0,917	El Salvador	0,339	0,422	0,454+	0,543
Belgique	0,826	0,851	0,873	0,916	Bolivie	0,308	0,369	0,442+	0,530
Islande	0,853	0,863	0,890	0,914	Gabon	0,259	0,378	0,468+	0,525
Danemark	0,857	0,879	0,888	0,912	Honduras	0,280	0,350	0,435+	0,524
Finlande	0,811	0,855	0,880	0,911	Lesotho	0,245	0,307	0,404	0,476
Luxembourg	0,826	0,843	0,869	0,908	Zimbabwe	0,284	0,326	0,386	0,474
Nouvelle-Zélande	0,852	0,861	0,877	0,907	Congo	0,241	0,307	0,368	0,461
Israël	0,719>	0,827	0,862	0,900	Cameroun	0,191	0,253	0,332	0,447
Barbade	0,678>	0,824	0,856	0,894	Kenya	0,192	0,254	0,340	0,434
Irlande	0,710>	0,829	0,862	0,892	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,208	0,325	0,348	0,408
Italie	0,755>	0,831	0,857	0,891	Myanmar	0,243	0,318	0,356	0,406
Espagne	0,636>	0,820	0,851	0,888	Madagascar	0,237	0,291	0,344	0,396
Hong-Kong	0,561	0,737>	0,830	0,875	Pakistan	0,183	0,244	0,287	0,393
Grèce	0,573	0,723>	0,839	0,874	Ghana	0,233	0,283	0,323	0,382
Chypre	0,579	0,733>	0,844	0,873	Inde	0,206	0,254	0,296	0,382
Hongrie	0,625	0,705>	0,838	0,863	Côte d'Ivoire	0,168	0,243	0,330	0,370
Corée, Rép. de	0,398+	0,523	0,666>	0,859	Haïti	0,174	0,218	0,295	0,354
Uruguay	0,737	0,762>	0,830	0,859	Zambie	0,258	0,315	0,342	0,352
Trinité-et-Tobago	0,737	0,789>	0,816	0,855	Nigéria	0,184	0,230	0,297	0,348
Argentine	0,667	0,748	0,790>	0,853	Zaire	0,179	0,235	0,286	0,341
Chili	0,584	0,682	0,753>	0,848	Yémen	0,092	0,138	0,253	0,323
Costa Rica	0,550	0,647	0,746>	0,848	Sénégal	0,146	0,176	0,233	0,322
Malte	0,517	0,615>	0,802	0,843	Libéria	0,166	0,229	0,277	0,317
Portugal	0,460+	0,588	0,736>	0,838	Togo	0,123	0,183	0,255	0,311
Singapour	0,519	0,682	0,780>	0,836	Bangladesh	0,166	0,199	0,234	0,309
Venezuela	0,600	0,728	0,784>	0,820	Tanzanie, Rép. unie de	0,162	0,211	0,282	0,306
Panama	0,485+	0,592	0,687>	0,816	Népal	0,128	0,162	0,209	0,289
Colombie	0,469+	0,554	0,656>	0,813	Soudan	0,160	0,188	0,229	0,276
Mexique	0,517	0,642	0,758>	0,804	Burundi	0,131	0,157	0,219	0,276
Thaïlande	0,373	0,465+	0,551	0,798	Rwanda	0,185	0,215	0,244	0,274
Malaisie	0,330	0,471+	0,687	0,794	Ouganda	0,185	0,213	0,215	0,272
Maurice	0,486+	0,524	0,626	0,778	Angola	0,139	0,195	0,212	0,271
Emirats arabes unis	0,515	0,601	0,719	0,771	Bénin	0,130	0,162	0,197	0,261
Brésil	0,394+	0,507	0,673	0,756	Malawi	0,144	0,176	0,216	0,260
Jamaïque	0,529	0,662	0,654	0,749	Mozambique	0,169	0,248	0,247	0,252
Arabie saoudite	0,448+	0,511	0,629	0,742	Rép. centrafricaine	0,160	0,196	0,226	0,249
Turquie	0,333	0,441+	0,549	0,739	Guinée-Bissau	0,091	0,125	0,148	0,224
Rép. arabe syrienne	0,318	0,419+	0,658	0,727	Somalie	0,111	0,124	0,162	0,217
Equateur	0,422	0,485+	0,613	0,718	Gambie	0,068	0,107	0,148	0,215
Tunisie	0,258	0,340	0,499+	0,690	Mali	0,083	0,102	0,146	0,214
Paraguay	0,474+	0,511	0,602	0,679	Tchad	0,112	0,135	0,151	0,212
Iran, Rép. islamique de	0,306	0,406	0,497+	0,672	Niger	0,090	0,134	0,163	0,209
Botswana	0,207	0,284	0,414+	0,670	Sierra Leone	0,095	0,155	0,177	0,209
Sri Lanka	0,475+	0,506	0,552	0,665	Afghanistan	0,101	0,131	0,165	0,208
Afrique du Sud	0,464+	0,591	0,629	0,650	Burkina Faso	0,086	0,116	0,151	0,203
Chine	0,248	0,372	0,475+	0,644	Guinée	0,083	0,111	0,148	0,191

> Pays passant d'un niveau de développement humain moyen à élevé.

+ Pays passant d'un niveau de développement humain faible à moyen.

TABLEAU ANNEXE A5.4

IDH ajusté selon les disparités entre les sexes

	Valeur de l'IDH	Femmes en % des hommes			Rapport moyen femme/homme pour les trois composantes de l'IDH (en %)	IDH ajusté selon les disparités entre les sexes	Différence de pourcentage entre l'IDH et l'IDH ajusté	Différence de rang entre l'IDH et l'IDH ajusté ^b
		Espérance de vie ^a	Niveau d'éducation	Revenu réel ajusté				
Suède	0,928	101,0	100,0	83,4	94,8	0,880	-4,8	3
Norvège	0,927	102,2	99,2	71,1	90,8	0,843	-8,5	3
Finlande	0,911	104,1	99,4	69,4	91,0	0,829	-8,2	13
Danemark	0,912	101,2	99,4	71,0	90,5	0,826	-8,6	11
France	0,927	104,0	100,6	61,0	88,5	0,820	-10,7	1
Islande	0,914	100,0	100,7	68,3	89,7	0,820	-9,4	8
Australie	0,926	101,7	99,4	63,8	88,3	0,818	-10,8	0
Nouvelle-Zélande	0,907	101,5	101,3	61,0	87,9	0,797	-11,0	10
Canada	0,932	102,1	98,9	51,5	84,2	0,785	-14,7	-8
Pays-Bas	0,923	101,7	101,5	51,6	84,9	0,784	-13,9	-1
Royaume-Uni	0,919	100,3	100,6	53,0	84,6	0,778	-14,1	-1
Etats-Unis	0,925	102,4	100,5	48,3	83,7	0,775	-15,0	-4
Allemagne	0,918	101,9	97,0	54,0	84,3	0,774	-14,4	-2
Australie	0,917	102,1	96,7	54,2	84,3	0,773	-14,4	-2
Tchécoslovaquie	0,872	103,4	95,9	62,6	87,3	0,761	-11,1	10
Belgique	0,916	102,0	100,0	46,6	82,9	0,759	-15,7	-3
Suisse	0,931	102,1	97,8	41,7	80,5	0,750	-18,1	-15
Italie	0,891	101,8	98,6	47,0	82,5	0,735	-15,6	2
Japon	0,929	100,9	99,4	35,3	78,5	0,730	-19,9	-16
Luxembourg	0,908	103,2	98,5	30,9	77,5	0,704	-20,4	-3
Espagne	0,888	101,3	97,7	37,6	78,8	0,700	-18,8	0
Irlande	0,892	100,8	100,8	33,3	78,3	0,698	-19,4	-3
Portugal	0,838	102,7	86,8	59,7	83,1	0,696	-14,2	5
Grèce	0,874	100,4	90,6	38,8	76,6	0,669	-20,5	-1
Thaïlande	0,798	100,1	89,6	60,5	83,4	0,666	-13,2	5
Costa Rica	0,848	99,5	98,9	33,2	77,2	0,654	-19,4	1
Chypre	0,873	99,2	85,5	37,7	74,1	0,647	-22,6	-3
Corée, Rép. de	0,859	101,4	83,7	37,3	74,1	0,637	-22,2	-2
Singapour	0,836	100,8	66,2	47,6	71,5	0,598	-23,8	0
Hong-Kong	0,875	100,4	62,8	39,9	67,7	0,592	-28,3	-8
Maurice	0,778	102,5	80,9	35,2	72,9	0,567	-21,1	1
Paraguay	0,679	99,1	93,3	48,5	80,3	0,545	-13,4	2
Bahreïn	0,791	99,4	79,4	20,9	66,6	0,527	-26,4	-2
Turquie	0,739	100,3	69,1	40,6	70,0	0,517	-22,2	-1
Sri Lanka	0,665	99,0	86,5	43,7	76,4	0,508	-15,7	0
Philippines	0,621	98,2	96,7	35,2	76,7	0,476	-14,5	1
Chine	0,644	97,6	69,4	52,4	73,1	0,471	-17,3	-1
El Salvador	0,543	101,5	88,6	69,5	86,5	0,470	-8,7	1
Bolivie	0,530	99,3	75,8	63,8	79,6	0,422	-10,8	1
Swaziland	0,513	97,6	81,8	32,3	70,6	0,362	-15,1	1
Egypte	0,551	95,8	48,8	32,5	59,0	0,325	-22,6	-3
Kenya	0,434	98,0	63,7	58,5	73,4	0,318	-11,6	0
Myanmar	0,406	97,1	76,7	56,8	76,8	0,312	-9,4	0

a. Ajusté pour tenir compte de la différence biologique à l'avantage des femmes.

b. Les chiffres positifs indiquent que le rang selon l'IDH ajusté est meilleur que le rang selon l'IDH non ajusté. Les chiffres négatifs indiquent l'inverse.

TABLEAU ANNEXE A5.5

IDH ajusté selon la répartition du revenu

	Valeur de l'IDH 1992	IDH ajusté selon la répartition du revenu 1992	Différence entre les rangs selon l'IDH et l'IDH ajusté ^a
Japon	0,929	0,875	2
Suède	0,928	0,829	2
Belgique	0,916	0,817	9
Allemagne	0,918	0,797	7
Pays-Bas	0,923	0,773	4
Norvège	0,928	0,772	-1
France	0,926	0,765	-1
Canada	0,932	0,763	-7
Suisse	0,931	0,749	-7
Finlande	0,911	0,740	4
Etats-Unis	0,925	0,740	-3
Royaume-Uni	0,919	0,731	-2
Danemark	0,912	0,730	0
Italie	0,891	0,730	3
Australie	0,926	0,695	-8
Israël	0,900	0,689	0
Espagne	0,884	0,683	1
Hong-Kong	0,875	0,668	1
Nouvelle-Zélande	0,907	0,668	-4
Hongrie	0,863	0,655	0
Pologne	0,815	0,598	5
Singapour	0,836	0,593	1
Costa Rica	0,848	0,546	-1
Jamaïque	0,749	0,542	8
Chili	0,848	0,540	-4
Venezuela	0,820	0,534	-2
Panama	0,816	0,511	-2
Sri Lanka	0,665	0,510	7
Colombie	0,813	0,508	-2
Thaïlande	0,798	0,508	-1
Mexique	0,804	0,503	-3
Malaisie	0,794	0,499	-2
Philippines	0,621	0,485	5
Chine	0,644	0,484	6
Pérou	0,642	0,461	1
Rép. dominicaine	0,638	0,455	1
Indonésie	0,586	0,447	2
Brésil	0,756	0,436	-7
Tunisie	0,690	0,427	-6
Honduras	0,524	0,412	3
Lesotho	0,476	0,386	3
Botswana	0,670	0,374	-8
Guatemala	0,564	0,366	-2
Maroc	0,549	0,365	-2
Kenya	0,434	0,351	0
Ghana	0,382	0,332	1
Inde	0,382	0,324	1
Pakistan	0,393	0,294	-2
Côte d'Ivoire	0,370	0,290	0
Tanzanie, Rép. unie de	0,306	0,271	1
Bangladesh	0,309	0,253	-1
Rwanda	0,274	0,241	1
Népal	0,289	0,233	-1
Ethiopie	0,249	0,230	0
Ouganda	0,272	0,219	0

a. Les chiffres positifs indiquent que le rang selon l'IDH ajusté est meilleur que le rang selon l'IDH non ajusté. Les chiffres négatifs indiquent l'inverse.

Notes techniques

1. Calcul de l'indicateur de développement humain

L'IDH de 1994 est calculé sur des bases différentes de celles qui avaient été utilisées pour les années précédentes. Les valeurs maximales et minimales ont été fixées pour les quatre variables de base — espérance de vie (85 et 25 ans), alphabétisation des adultes (100 % et 0 %), nombre moyen d'années d'études (15 ans et 0 an) et revenu (40 000 \$ et 200 \$ ajustés). S'agissant du revenu, la valeur seuil considérée est la moyenne mondiale du PIB réel par habitant, qui est de 5 120 \$ ajustés. Les multiples du revenu au-delà de la valeur seuil sont considérés selon une échelle décroissante.

Si l'on considère à titre d'exemple les cas de deux pays, la Grèce et le Gabon, l'un industrialisé et l'autre en développement, les valeurs des variables de base s'établissent comme suit :

Pays	Espérance de vie (années)	Alphabétisation des adultes (%)	Nombre moyen d'années d'études	Revenu (\$ ajustés)
Grèce	77,3	93,8	7,0	7 680
Gabon	52,9	62,5	2,6	3 498

Espérance de vie

$$\text{Grèce} \quad \frac{77,3 - 25,0}{85,0 - 25,0} = \frac{52,3}{60,0} = 0,872$$

$$\text{Gabon} \quad \frac{52,9 - 25,0}{85,0 - 25,0} = \frac{27,9}{60,0} = 0,465$$

Alphabétisation des adultes

$$\text{Grèce} \quad \frac{93,8 - 0,0}{100,0 - 0,0} = \frac{93,8}{100,0} = 0,938$$

$$\text{Gabon} \quad \frac{62,5 - 0,0}{100,0 - 0,0} = \frac{62,5}{100,0} = 0,625$$

Nombre moyen d'années d'études

$$\text{Grèce} \quad \frac{7,0 - 0,0}{15,0 - 0,0} = \frac{7,0}{15,0} = 0,467$$

$$\text{Gabon} \quad \frac{2,6 - 0,0}{15,0 - 0,0} = \frac{2,6}{15,0} = 0,173$$

Niveau d'éducation

$$\text{Grèce} = 2(0,938) + 0,467 = 2,343 \div 3 = 0,781$$

$$\text{Gabon} = 2(0,625) + 0,173 = 1,423 \div 3 = 0,473$$

Revenu ajusté

Le revenu de la Grèce est situé au-dessus du seuil mais à moins de deux fois la valeur du seuil. Par conséquent :

$$\begin{aligned} \text{Grèce} &= 5\,120 + 2(7\,680 - 5\,120)^{1/2} \\ &= 5\,120 + 101 \\ &= 5\,221 \end{aligned}$$

Le revenu du Gabon est inférieur à la valeur seuil et ne doit donc pas être ajusté. Pour calculer la différence pour le revenu, utiliser le revenu ajusté maximum (5 385) et le revenu ajusté minimum (200).

$$\text{Grèce} \quad \frac{5\,221 - 200}{5\,385 - 200} = \frac{5\,021}{5\,185} = 0,968$$

$$\text{Gabon} \quad \frac{3\,498 - 200}{5\,385 - 200} = \frac{3\,298}{5\,185} = 0,636$$

Pays	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'éducation	Indice de revenu ajusté	Σ	IDH
Grèce	0,872	0,781	0,978	2,621	0,874
Gabon	0,465	0,473	0,636	1,574	0,525

2. Un nouveau système de rapports concernant l'aide

Si les priorités de l'aide ont évolué ces dernières années, les méthodes d'enregistrement des statistiques, elles, n'ont guère changé, ce qui donne lieu à certaines difficultés au niveau de l'analyse et de la comptabilisation.

Que l'on utilise les statistiques produites par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ou les Rapports sur la coopération pour le développement (RCD) du PNUD, le tableau se présente plus ou moins de la même façon. Les flux d'aide sont enregistrés essentiellement par pays (donateur et bénéficiaire) et par secteur (à savoir agriculture, industrie, transports, santé ou éducation).

Par ailleurs, si l'on souhaite connaître la part des ressources disponibles qui est affectée aux domaines prioritaires tels que la réduction de la pauvreté, l'intégration des femmes dans le développement, la démocratisation, ou la protection et la réhabilitation de l'environnement, on ne peut généralement établir que des estimations très approximatives. L'alternative consiste à effectuer des recherches spéciales pour obtenir des informations plus précises.

Un autre défaut du système de rapports concernant l'aide est que les statistiques s'y rapportant sont présentées sans relations avec les autres flux de ressources, tels que les échanges commerciaux, l'investissement étranger, le service de la dette ou les fonds envoyés par les travailleurs de l'étranger.

Il convient d'adopter dès que possible un nouveau système de rapports qui fournira des données au moins sur les trois points suivants :

- *Priorités de développement humain* — avec indication de l'aide allouée à des secteurs tels que les soins médicaux élémentaires (y compris la planification familiale), l'éducation de base, l'aide à la nutrition et les systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement à moindre coût en région rurale et péri-urbaine.
- *Répartition par groupes cibles* — avec indication de la part de l'aide affectée aux plus pauvres et des dépenses effectuées à l'échelon local.
- *Dépenses militaires* — pour permettre d'examiner les relations qui existent entre les flux de l'aide et la réduction des dépenses militaires.

Les statistiques relatives à l'aide devraient également être présentées dans le contexte des flux totaux de ressources pour chaque pays, ce qui équivaut à établir un bilan global des flux de ressources financières.

Le CAD est sans doute l'organisme le plus apte à prendre l'initiative en la matière. Il a d'ailleurs déjà entrepris de réviser le système actuel et les travaux préliminaires indiquent qu'il est possible et utile d'établir des rapports sur l'aide selon les objectifs visés.

Nous proposons que le Rapport annuel du président du CAD comporte des tableaux du type présenté ci-dessous.

TABEAU 1
Aide au développement humain octroyée par les pays donateurs

Pays donateur	Aide publique au développement (APD) octroyée									
	En millions de \$ EU	En % du PNB	En % du budget du gouvernement central	En % des expor- tations militaires	Par habitant (en \$EU)	Par personne pauvre (en \$EU)	Taux de l'aide au secteur social (%)	Taux de l'aide aux secteurs sociaux prioritaires (%)	Taux de l'aide accordée aux dépenses de dévelop- pement humain (%)	Aide prioritaire au dévelop- pement humain (en % de l'aide totale)

TABEAU 2
Aide au développement humain reçue par les pays bénéficiaires

Pays bénéficiaire	Aide publique au développement (APD) reçue								
	En millions de \$ EU	En % du PNB	Par habitant (en \$EU)	Par personne pauvre (en \$EU)	Taux de l'aide au secteur social (%)	Taux de l'aide aux secteurs sociaux prioritaires (%)	Taux de l'aide accordée aux dépenses de développement humain (%)	Aide prioritaire au développement humain (en % de l'aide totale)	

TABEAU 3
Aide au développement humain octroyée par les organismes multilatéraux

Organisme donateur	Taux de l'aide au secteur social (%)	Taux de l'aide aux secteurs sociaux prioritaires (%)	Part de l'APD totale octroyée aux priorités du développement humain (%)
--------------------	--------------------------------------	--	---

TABEAU 4
Aide aux priorités du développement humain — sommes allouées par les pays donateurs

Priorités de développement humain	En millions de \$EU	En % de l'aide totale
Soins de santé primaires (planification familiale incluse)		
Education de base		
Alimentation en eau et assainissement à moindre coût en région rurale et péri-urbaine		
Aide à la nutrition		
Aide totale au secteur social		
<i>Postes pour mémoire</i>		
Accroissement du revenu et autres activités d'atténuation de la pauvreté		
Activités relatives à l'environnement local et au développement durable		

TABEAU 5
Aide aux priorités du développement humain - dépenses des pays bénéficiaires

Priorités de développement humain	En millions de \$EU	En % de l'aide totale
Soins de santé primaires (planification familiale incluse)		
Education de base		
Alimentation en eau et assainissement à moindre coût en région rurale et péri-urbaine		
Aide à la nutrition		
Aide totale au secteur social		
<i>Postes pour mémoire</i>		
Accroissement du revenu et autres activités d'atténuation de la pauvreté		
Activités relatives à l'environnement local et au développement durable		

TABEAU 6
Aide allouée aux priorités du développement humain par pays donateur

Pays donateur	Soins de santé primaires (planification familiale incluse) (en millions de \$EU)	Education de base (en millions de \$EU)	Nutrition (en millions de \$EU)	Alimentation en eau et assainissement à moindre coût en région rurale et péri-urbaine (en millions de \$EU)	Total (en millions de \$EU)	Priorités du développement humain en % de l'APD totale
---------------	--	---	---------------------------------	---	-----------------------------	--

TABEAU 7
APD octroyée aux pauvres

Pays bénéficiaire	Nombre de pauvres (en millions)	Pauvres en % de la population totale	APD par personne pauvre (en \$EU)	APD par personne pauvre en % de l'APD totale
-------------------	---------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------	--

TABEAU 8
Taux de déconcentration de l'APD

Groupes cibles de l'APD dans les pays bénéficiaires	APD (en \$EU)	Pourcentage du total
Gouvernement		
Gouvernement central		
Gouvernement des Etats/Provinces		
Gouvernement local		
Secteur privé		
ONG nationales		
<i>Postes pour mémoire</i>		
APD distribuée par les ONG internationales		
APD dépensée dans les pays donateurs		
- par exemple pour les dépenses de communication liées à l'octroi de l'aide		

TABEAU 9
APD et dépenses militaires

Niveau de dépenses militaires	Nombre de pays du groupe	Part de l'APD totale (%)	Part de la population (%)	Part de l'APD en % de la part de la population
Faible (< 2% du PIB)				
Moyen (2 à 4 % du PIB)				
Elevé (> 4 % du PIB)				
Total				

Notes bibliographiques

Le **chapitre 1** est tiré de: Anand 1992 et 1993; Anand et Ravallion 1993; Anand et Sen à paraître; Hartwick 1977; Nussbaum et Sen 1993; Pronk et Haq 1992; Repetto 1985; Sen 1970, 1985a, 1985b et 1992; et Solow 1974a et 1992.

Le **chapitre 2** est tiré de: Banque mondiale 1993c; Barsh 1993; Baverman 1993; Bowser et autres 1992; Bread for the World Institute 1993; Brown, Kane et Ayres 1993; Bureau international du travail 1993; Clarke 1991; Cohen 1993; Cuhane 1993; Deng 1993; End Child Prostitution in Asian Tourism 1992; Gurr 1993; Hamm, Nuscheler et Sander 1993; Homer-Dixon 1991; Human Rights Watch 1993; Kakar 1993; Kaplan 1994; Mackay 1993; Mandel et autres 1993; Mann, Tarantola et Netter 1992; Nations Unies 1993c; OCDE 1993c; OMS 1993a; Pear 1993; PNUAF 1991; PNUD 1993a; Remenyi 1991; Sen 1981; Sköns et Ström 1993; Smith 1993; Speth 1993; Tullis 1993; U.S. Department of State 1945; Wilford 1994; et World Resources Institute 1992.

Les références pour les encadrés sont les suivantes: encadré 2.1, matériaux provenant des bureaux extérieurs du PNUD; encadré 2.2, Sen 1981; encadré 2.3, Mann, Tarantola et Netter 1992; encadré 2.4, Kakar 1993; encadré 2.5, Tullis 1993; encadré 2.7, Cohen 1993; encadré 2.8, Kieschnick et Parzen 1992, Remenyi 1991 et Yaron 1994.

Les références pour les tableaux sont les suivantes: tableau 2.2, Sköns et Ström 1993 et HCR 1993.

Les références pour les diagrammes sont les suivantes: diagramme 2.1, Banque mondiale 1993c; diagramme 2.2, OCDE 1993d; diagramme 2.6, HCR 1993.

Les références pour les points chauds actuels du globe décrits à l'annexe 1 sont les suivantes: Amnesty International 1993; Banque mondiale 1993c; Human Rights Watch 1993; Nations Unies 1993c;

Sköns et Ström 1993; Bread for the World Institute 1993 et Kuroda 1993.

Les références pour les études de l'intégration sociale dans divers pays sont les suivantes: Maurice, Bhecnick, Hanoomanjee et Nababsing 1993; Malaisie, Demery et Demery 1992 et ISIS 1993b; Zimbabwe, de Waal 1990 et Klugman, Stewart et Helmsing 1992.

Le **chapitre 3** est tiré de: Boutros-Ghali 1992; Brzoska 1993; DiChiaro et Laurance 1993; Eliasson 1993; Nations Unies 1945, 1993a, 1993b et 1994; Physicians for Human Rights and the Arms Project of Human Rights Watch 1993; Sivard 1993; Sköns et Ström 1993; Smith 1993; Urquhart 1993 et Wulf 1993a, 1993b, 1993c et 1993d.

Les références pour les encadrés sont les suivantes: encadré 3.1, Sköns et Ström 1993; encadré 3.2, DiChiaro et Laurance 1993; encadré 3.4, Cunningham 1994; encadré 3.5, DiChiaro et Laurance 1994; encadré 3.6, Physicians for Human Rights and the Arms Project of Human Rights Watch 1993; encadré 3.7, Laurance et Wulf 1993; encadré 3.8, Nations Unies 1945.

Les références pour les tableaux sont les suivantes: tableau 3.3, Brzoska 1993; tableaux 3.4 et 3.5, Sköns and Ström 1993.

Les références pour les diagrammes sont les suivantes: diagrammes 3.3 et 3.4, Sköns et Ström 1993; diagramme 3.5, Wulf 1993b.

Le **chapitre 4** est tiré de: Banque mondiale 1992a, 1992b, 1993a et 1993c; Cassen et autres 1987; Chickering et Salahdine 1991; Griffin et McKinley 1993; Kaul et Savio 1993; Krueger 1993; North-South Roundtable à paraître; OCDE 1993a; Ogata, Volcker et autres 1993; PNUD 1992, 1993a et 1993b; Randel et German 1993; et UNICEF 1994.

Les références pour les encadrés sont les suivantes: encadrés 4.1, 4.2 et 4.3,

Griffin et McKinley 1993; encadré 4.4, Banque mondiale 1992b; encadré 4.5, Ofstad, Tostensen et Vraalsen 1991; encadré 4.6, PNUD 1993b et UNICEF 1994; encadré 4.7, Kamphius 1993 et Randel et German 1993; encadré 4.8, Banque mondiale 1993c, Parker et Jespersen 1994, et UNICEF 1990; encadré 4.9, Streeten 1994b.

Les références pour les tableaux sont les suivantes: tableau 4.1, OCDE 1993a; tableau 4.9, Banque mondiale 1993a et PNUD 1992.

Les références pour les diagrammes sont les suivantes: diagramme 4.1, Banque mondiale 1993b; diagrammes 4.4 et 4.5, Banque mondiale 1992a et 1993a et

UNDP 1992; diagramme 4.6, Banque mondiale 1993b.

Le **chapitre 5** est tiré de: Adamu 1993; Akder 1993; Aturupane, Glewwe et Isenman 1994; Barsh 1993; El-laithy 1993; ISIS 1993a; Khatib 1993; Makgetla 1993; Noll 1993; Obame 1993; Osman 1993; Spíndola 1993; Srinivasan 1994; Streeten 1994a et Zhizhou 1993.

Les références pour les diagrammes sont les suivantes: diagramme 5.4, Makgetla 1993 et PNUD 1993a; diagramme 5.5, Spíndola 1993 et PNUD 1993a; diagramme 5.6, Adamu 1993; diagramme 5.7, El-laithy 1993; diagramme 5.8, Zhizhou 1993; diagramme 5.9, ISIS 1993a et 1993b.

Sources

- Adamu, Sam O. 1993. "Disaggregated Human Development Index within Nigeria." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Akder, A. Halis. 1993. "Disaggregated Human Development Index: A Means to Closing Gaps." Communication présentée au séminaire sur les utilisations de l'indicateur de développement humain, 17-18 février, PNUD, New York.
- Amnesty International. 1993. *Amnesty International Report 1993*. Londres.
- Anand, Sudhir. 1992. "Review of *Hunger and Public Action* by Jean Drèze and Amartya Sen." *Journal of Economic Literature* 30 (juin): 919-21.
- . 1993. "Inequality Between and Within Nations." Harvard University, Center for Population and Development Studies, Cambridge, Mass. Polycopié.
- . 1994. "Population, Well-being, and Freedom." In G. Sen, A. Germain et L.C. Chen (sous la direction de), *Population Policies Reconsidered*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Anand, Sudhir, et S.M.R. Kanbur. 1991. "Public Policy and Basic Needs Provision: Intervention and Achievement in Sri Lanka." In J.P. Drèze et A.K. Sen (sous la direction de), *The Political Economy of Hunger*, vol. 3. Oxford: Clarendon Press.
- Anand, Sudhir, et Martin Ravallion. 1993. "Human Development in Poor Countries: On the Role of Private Incomes and Public Services." *Journal of Economic Perspectives* 7 (1): 133-50.
- Anand, Sudhir, et Amartya Sen. À paraître. "Sustainable Human Development: Concepts and Priorities." HDRO Occasional Paper 8. PNUD, New York.
- Aturupane, Harsha, Paul Glewwe et Paul Isenman. 1994. "Poverty, Human Development and Growth: An Emerging Consensus?" Communication présentée à l'assemblée de l'American Economic Association, 3 janvier, Boston, Mass.
- Banque des règlements internationaux. 1993. *Rapport annuel*. Bâle.
- Barsh, Russel Lawrence. 1993. "Canada's Aboriginal Peoples: Social Integration or Disintegration." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Baverman, Mark. 1993. "Violence: The Newest Worry on the Job." *New York Times*, 15 décembre.
- Béridogo, Bréhima. 1993. "Social Integration: Mali's Case." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Betancourt, Keyla, et Gustavo Márquez. 1993. "Venezuela: Un estudio de caso en integración social." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Bheenick, Rundheersing, Esther Hanoomanjee et Vidula Nababsing. 1993. "Mauritius: A Case Study on Social Integration from a Human Development Perspective." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Boutros-Ghali, Boutros. 1992. *An Agenda for Peace: Peacemaking and Peace-keeping*. Rapport du Secrétaire Général établi conformément à la déclaration adoptée par la réunion au sommet du Conseil de sécurité, 31 janvier. New York: Nations Unies. DPI/1247.
- Bowser, Rene, Susan Conbere, Bella Maranion et Alan Miller. 1992. *Southern Exposure: Global Climate Change and Developing Countries*. Center for Global Change, University of Maryland, College Park.
- Bread for the World Institute. 1993. *Hunger 1994: Transforming the Politics of Hunger*. Quatrième rapport annuel sur la faim dans le monde. Washington, D.C.
- Brown, Lester R., Hal Kane et Ed Ayres. 1993. *Vital Signs 1993*. New York: W.W. Norton and Company.

- Brown, Lester R., et autres. 1993. *State of the World – A Worldwatch Institute Report on Progress toward a Sustainable Society*. New York: W.W. Norton and Company.
- Brundtland, Gro Harlem. 1993. "Population, Environment and Development." Conférence à la mémoire de Rafael M. Salas, Fonds des Nations Unies pour la population, 28 septembre, New York.
- Brzoska, Michael. 1993. "Military Aid – Selected Issues and Data." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Buarque, Cristovam. 1993. "Brazil: From Inequality to Aparthation." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Bureau international du travail. 1992. *World Labour Report*. Genève.
- . 1993. *World Labour Report*. Genève.
- Carlson, Beverley A. A paraître. "Indicators Concerning Children in the Countries of the Former Soviet Union." *Journal of Development Studies*.
- Cassen, Robert, et autres. 1987. *Does Aid Work?* New York: Oxford University Press.
- Chickering, Lawrence A., et Mohamed Salahdine (sous la direction de). 1991. *The Silent Revolution: The Informal Sector in Five Asian and Near Eastern Countries*. San Francisco: ICS Press.
- Clarke, Robin. 1991. *Water: The International Crisis*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 1992a. *Combating Global Warming: Study on a Global System of Tradable Carbon Emission Entitlements*. Genève: Nations Unies.
- . 1992b. *Trade and Development Report 1992*. Rapport du Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. New York: Nations Unies.
- . 1993. *Trade and Development Report 1993*. Rapport du Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. New York: Nations Unies.
- Cohen, Roger. 1993. "Europeans Ponder Working Less So More of Them Can Have Jobs." *New York Times*, 22 novembre, section A, p. 6.
- Commission mondiale pour l'environnement et le développement. 1987. *Notre avenir à tous*. (Rapport Brundtland.) New York: Oxford University Press.
- Commission préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement. 1994. "Draft Programme of Action of the Conference: Note by the Secretary-General." Nations Unies, New York. No. A/Conf. 171/PC/5.
- Coomaraswamy, Radhika. 1993. "Sri Lanka: A Case Study in Social Integration." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Cosslett, Christopher. 1993. "Environmental Degradation, Resource Scarcity and the Implications for Human Security." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Cuhane, Dennis. 1993. "Where Should the Homeless Sleep?" *New York Times*, 19 décembre, section E, p. 13.
- Cunningham, Keith. 1994. "U.S. Foreign Base Closure with European and Pacific Case Studies." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Demery, David, et Lionel Demery. 1992. *Adjustment and Equity in Malaysia*. Paris: OCDE.
- Deng, Francis M. 1993. *Protecting the Dispossessed: A Challenge for the International Community*. Washington, D.C.: The Brookings Institute.
- Desai, Meghnad. 1994. "Greening of the HDI?" Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- de Waal, Victor. 1990. *The Politics of Reconciliation: Zimbabwe's First Decade*. Londres: Hirst and Company.
- DiChiaro, Joseph, et Edward J. Laurance. 1993. "Nuclear Weapons in a Changing World: Consequences for Development." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- . 1994. "Arms Transfer Cost Data." Note de base destinée à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Dore, Ronald. A paraître. "Why Visiting Sociologists Fail." *World Development* 22.
- Dowd, John E., et Laurance D. Haber. 1994. "A Human Development Agenda for Disability: Statistical Considerations." Division de statistique des Nations Unies (UNSTAT), New York.
- Eliasson, Jan. 1993. "End the Grim Harvest." *New York Times*, 22 octobre.
- El-laithy, Heba. 1993. "The Disaggregated Human Development Index for Egypt." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.

- End Child Prostitution in Asian Tourism. 1992. "Child Prostitution in Asia." Bangkok. Polycopié.
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population). 1991. *Population and the Environment: The Challenges Ahead*. New York.
- . 1993. *The State of the World Population*. New York.
- Fonds international pour le développement de l'agriculture. 1992. *The State of the World Rural Poverty: An Inquiry into Its Causes and Consequences*. New York: New York University Press.
- Fonds Monétaire International. 1993. *World Economic Outlook*. Washington, D.C. Octobre.
- Fresneda, Oscar. 1993. "Informe de avance sobre recopilación de indicadores de desarrollo humano para Colombia." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Ghubash, Mouza. 1993. "Human Development Report 1994: United Arab Emirates." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Goldstone, Leo. 1993. "The Use of Composite Indexes for Ranking Countries by Their Level of Development." Document de travail. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Griffin, Keith, et Terry McKinley. 1993. "A New Framework for Development Cooperation." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Gurr, Tedd Robert. 1993. *Minorities at Risk: A Global View of Ethnic Conflicts*. Washington, D.C.: United States Institute of Peace Press.
- Hamm, Brigitte, Franz Nuscheler et Harald Sander. 1993. "Social Needs and Social (Dis-) Integration in Industrial Countries." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Haq, Mahbub ul. 1993a. "Bretton Woods Institutions: The Vision and the Reality." Communication présentée à la Conférence de Bretton Woods, 1-3 septembre, Bretton Woods, N.H.
- . 1993b. "New Compulsions of Human Security." Communication présentée à la quarante-sixième conférence annuelle ONG/DPI, 8 septembre, New York.
- . 1993c. "A New Framework of Development Cooperation." Communication présentée à la rencontre de Tidewater, 19-20 juillet, Zacatecas, Mexique.
- . A paraître. "New Perspectives on Human Development." HDRO Occasional Paper 9. PNUD, New York.
- Hartwick, John M. 1977. "Intergenerational Equity and the Investing of Rents from Exhaustible Resources." *American Economic Review* 67 (5): 972-74.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 1993. *The State of the World's Refugees*. London: Penguin.
- Henry, Ralph M. 1993. "Trinidad and Tobago: Human Development Index 1993." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Hicks, John R. 1946. *Value and Capital*. 2e édition. Oxford: Clarendon Press.
- Homer-Dixon, Thomas F. 1991. "On the Threshold: Environmental Changes as Causes of Acute Conflict." *International Security* 16 (2): 76-116.
- Human Rights Watch. 1993. *Human Rights Watch World Report 1993*. New York.
- Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. 1992. *World Armaments and Disarmament*. New York: Oxford University Press.
- ISIS (Institute of Strategic and International Studies). 1993a. "Disaggregated Human Development Index of Malaysia." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- . 1993b. "Social Integration and Social Tension and Disintegration in Malaysia." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- IUCN (International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources). 1980. *World Conservation Strategy: Living Resource Conservation for Sustainable Development*. Gland, Suisse: IUCN-PNUE-WWF.
- Jahan, Selim. 1992. "The US Foreign Aid in the Nineties." *Journal of International and Strategic Studies* (Octobre): 136-59.
- Kakar, Sandip. 1993. "Natural Disaster Trends in Relation to Vulnerability and Development." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Kamphius, Elise. 1993. "Hidden Trade Barriers: Tied Aid Credits." Communication présentée à l'atelier sur l'aide et la conditionnalité, Association européenne de recherche sur le développement et Institut norvégien des affaires internationales, 13 septembre, Berlin.
- Kaplan, Robert D. 1994. "The Coming of Anarchy." *Atlantic Monthly* (Février).

- Kaul, Inge, et Roberto Savio. 1993. "Global Human Security: A New Political Framework for North-South Relations." Society for International Development, Rome and New York. Polycopié.
- Khatib, Hisham. 1993. "The Human Development Index as a Policy and Planning Tool." Communication présentée au séminaire sur les utilisations de l'indicateur de développement humain, 17-18 février, PNUD, New York.
- Kieschnick, Michael Hall, et Julia Ann Parzen. 1992. *Credit Where It's Due: Development Banking for Communities*. Philadelphie: Temple University Press.
- Kirdar, Üner, et Leonard Silk (sous la direction de). 1994. *A World Fit for People*. New York: New York University Press.
- Klugman, Jeni. 1993. "The Russian Federation: Case Study on Social Integration." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Klugman, Jeni, Frances Stewart et A.H. Helmsing. 1992. "Decentralization in Zimbabwe." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1993*. PNUD, New York.
- Krueger, Anne O. 1993. *Economic Policies at Crossroads: The United States and Developing Countries*. Washington, D.C.: Brookings Institute.
- Kuroda, Michiko. 1993. "Potential Emergency Conflicts." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Lamb, Geoffrey, en collaboration avec Valeriana Kallab (sous la direction de). 1992. *Military Expenditure and Economic Development: A Symposium on Research Issues*. World Bank Discussion Paper 185. Washington, D.C.
- Laurance, Edward J., et Herbert Wulf. 1993. "United Nations Register of Conventional Armaments 1992." Note de base destinée à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Lewis, W. Arthur. 1955. *The Theory of Economic Growth*. Chicago, Ill.: Richard D. Irwin, Inc.
- Mackay, Judith. 1993. *The State of Health Atlas*. New York: Touchtone Books.
- Makgetla, Neva Seidman. 1993. "South Africa: Submission on Human Development Index." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Mandel, Michael J., Paul Magnusson, James E. Ellis, Gail DeGeorge et Keith L. Alexander. 1993. "The Economics of Crime." *Business Week*, 13 décembre, pp. 72-81.
- Mann, Jonathan, Daniel Tarantola et Thomas Netter (sous la direction de). 1992. *AIDS in the World: A Global Report 1992*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Nations Unies. 1945. *Charte des Nations Unies*. New York.
- . 1991. *The World's Women 1970-1990: Trends and Statistics*. New York.
- . 1992. *World Economic Survey 1992: Current Trends and Policies in the World Economy*. Département du développement économique et social. New York. E/1992/40.ST/ESA/231.
- . 1993a. *Assistance in Mine Clearance*. New York. A/RES/48/7.
- . 1993b. *General and Complete Disarmament. Resolution*. New York. A/C.1/48/L.42.
- . 1993c. *Report on the World Social Situation 1993*. New York.
- . 1993d. *World Economic Survey 1993: Current Trends and Policies in the World Economy*. New York.
- . 1994. *Convention on Prohibitions or Restrictions on the Use of Certain Conventional Weapons which May Be Deemed To Be Excessively Injurious or To Have Indiscriminate Effects*. New York. A/RES/48/79.
- Ng'eno, Nehemiah. 1993. "Social Integration and Disintegration in Kenya: An Economic Analysis." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Noll, Heinz-Herbert. 1993. "Disaggregated Human Development Index for Germany." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- North-South Roundtable. A paraître. *The United Nations and Bretton Woods Institutions: Challenges for the Twenty-first Century*. Londres: Macmillan.
- Nussbaum, Martha, et Amartya K. Sen (sous la direction de). 1993. *The Quality of Life*. Oxford: Clarendon Press.
- Obame, Jean Christian. 1993. "Etude sur les indices sectoriels du développement humain au Gabon." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1992. *Development Cooperation Report*. Paris.
- . 1993a. *Assessing the Effects of the Uruguay Round. Trade Policy Issues 2*. Paris.
- . 1993b. *Development Cooperation Report*. Paris.
- . 1993c. *Education at a Glance*. Paris.
- . 1993d. *Employment Outlook*. Paris.

- Ochocki, Hab Andrzej. 1993. "National Human Development Report: Poland." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Ofstad, Arve, Arne Tostensen et Tom Vraalsen. 1991. "Towards a 'Development Contract': A New Model for International Agreements with African Countries?" Document de travail. Christian Michelsen Institute, Development Research and Action Programme, Fantoft.
- Ogata, Shijuro, Paul Volcker et autres. 1993. "Financing an Effective United Nations: A Report of the Independent Advisory Group on the U.N. Financing." Projet de la Ford Foundation. Février.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1993a. *Global Health Situation and Projections*. Division of Epidemiological Surveillance and Health Situation and Trend Assessment. Genève.
- . 1993b. *Implementation of the Global Strategy for Health for All by the Year 2000*. Genève.
- Onimode, Bade. 1993. "Nigeria: Case Study on Social Integration, Social Tension and Disintegration." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 1992. *The State of Food and Agriculture*. Rome.
- Osman, Osman M. 1993. "The Uses of the HDI as a Statistical Tool of Policy Planning." Communication présentée au séminaire sur les utilisations de l'indicateur de développement humain, 17-18 février, PNUD, New York.
- Pardo, Candido M. Lopez. 1994. "Indice de Desarrollo Humano: El Caso Cuba." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Parker, David, et Eva Jespersen. 1994. *20/20: Mobilizing Resources for Children in the 1990s*. UNICEF Staff working paper. New York.
- Pear, Robert. 1993. "Fewer Are Insured for Medical Care." *New York Times*, 15 décembre, section A, p. 24.
- Pearce, David W. 1993. *Economic Values and the Natural World*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Pearce, David W., et Jeremy J. Warford. 1993. *World without End: Economics, Environment, and Sustainable Development*. New York: Oxford University Press.
- Physicians for Human Rights and the Arms Project of Human Rights Watch. 1993. *Landmines: A Deadly Legacy*. New York: Human Rights Watch.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1990. *Rapport mondial sur le développement humain 1990*. Paris : Economica.
- . 1991. *Rapport mondial sur le développement humain 1991*. Paris : Economica.
- . 1992. *Rapport mondial sur le développement humain 1992*. Paris : Economica.
- . 1993a. *Rapport mondial sur le développement humain 1993*. Paris : Economica.
- . 1993b. *Rethinking Technical Cooperation: Reforms for Capacity Building in Africa*. New York.
- Programme des Nations Unies pour le contrôle international des stupéfiants. 1994. *The Opiate Industry of Pakistan: Summary*. Islamabad.
- Pronk, Jan, et Mahbub ul Haq. 1992. "Sustainable Development: From Concept to Action." Rapport de La Haye. Ministère de la coopération pour le développement, La Haye, et PNUD, New York.
- Randel, Judith, et Tony German. 1993. *The Reality of Aid: An Independent View of Aid*. Londres : Action Aid.
- Remenyi, Joe. 1991. *Where Credit Is Due: Income-Generating Programs of the Poor in Developing Countries*. Boulder, Colo.: Westview Press.
- Repetto, Robert (sous la direction de). 1985. *The Global Possible: Resources, Development, and the New Century*. A World Resources Institute Book. New Haven, Conn.: Yale University Press.
- Rupesinghe, Kumar, et Michiko Kuroda (sous la direction de). 1992. *Early Warning and Conflict Resolution*. New York: St. Martin's Press en association avec l'Institut international de recherche sur la paix, Oslo.
- Schultz, Theodore W. 1980. *Investing in People*. San Francisco: University of California Press.
- Seers, Dudley. 1962. "Why Visiting Economists Fail." *Journal of Political Economy* 70 (août): 325-38.
- Sen, Amartya K. 1970. *Collective Choice and Social Welfare*. San Francisco: Holden-Day. Réédition. Amsterdam: North-Holland, 1979.
- . 1980. "Equality of What?" In S.M. McMurrin (sous la direction de), *Tanner Lectures on Human Values, vol. 1*. Salt Lake City: University of Utah Press, et Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press. Reproduit dans Sen 1982.
- . 1981. *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*. Londres: Oxford University Press.

- . 1982. *Choice, Welfare and Measurement*. Oxford: Basil Blackwell, and Cambridge, Mass.: MIT Press.
- . 1985a. *Commodities and Capabilities*. Amsterdam: North-Holland.
- . 1985b. "Well-being, Agency and Freedom: The Dewey Lectures 1984." *Journal of Philosophy* 82 (4): 169-221.
- . 1987. *The Standard of Living*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- . 1992. *Inequality Reexamined*. Oxford: Clarendon Press, et Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Shaw, John. 1993. "Study on Social Integration in Australia." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Sivard, Ruth Leger. 1993. *World Military and Social Expenditures 1993*. Leesburg, Va.: World Priorities Inc.
- Sköns, Elisabeth, et Gabriele Winai Ström. 1993. "Weapon Supplies to Trouble Spots." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Smith, Dan. 1993. "War, Peace and Third World Development." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement 1994*. PNUD, New York.
- Sofi, Jamil. 1993. "Study on Social Integration in the Kingdom of Saudi Arabia." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Solow, Robert M. 1974a. "The Economics of Resources or the Resources of Economics." *American Economic Review* 64 (2): 1-14.
- . 1974b. "Intergenerational Equity and Exhaustible Resources." *Review of Economic Studies*, Symposium on the Economics of Exhaustible Resources.
- . 1992. "An Almost Practical Step toward Sustainability." Conférence prononcée à titre d'invité à l'occasion du quatorzième anniversaire de Resources for the Future, 8 octobre, Washington, D.C.
- Speth, James Gustave. 1992. "A Post-Rio Compact." *Foreign Policy* 88 (automne).
- . 1993. "Towards Sustainable Food Security." Conférence à la mémoire de Sir John Crawford, Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale, 25 octobre, Washington, D.C.
- Spíndola, Austrégisilo Gomes. 1993. "The Human Development Index and Other Development Indicators of Brazil." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- . 1994. PNUD, New York.
- Srinivasan, T.N. 1994. "Human Development: A Paradigm or Reinvention of the Wheel?" Communication présentée à l'assemblée de l'American Economic Association, 3 janvier, Boston, Mass.
- Stalker, Peter. 1994. *The Work of Strangers: A Survey of International Labour Migration*. Genève: OIT.
- Stiftung Entwicklung und Frieden. 1993. *Entwicklung und Frieden: Globale Trends 93/94æDaten zur Weltentwicklung*. Francfort: Fischer Taschenbuch Verlag GmbH.
- Streeten, Paul. 1994a. "Human Development: Means and Ends." Communication présentée à l'assemblée de l'American Economic Association, 3 janvier, Boston, Mass.
- . 1994b. "Why Failed Economists Visit." Note de base destinée à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Taylor, Charles. 1985. *Human Agency and Language: Philosophical Papers, vol. 1*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- Transparency International. 1993. "Good Governance and Third World Development." Avec des contributions de Ulrich Albrecht, Peter Eigen, Thomas F. Gallagher et Johan Galtung. Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- Tullis, LaMond. 1993. "Illicit Drugs: Socioeconomic and Political Impacts in Nine Countries." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. PNUD, New York.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1992. *Rapport sur l'éducation dans le monde*. Paris.
- . 1993. *Rapport sur l'éducation dans le monde*. Paris.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 1990. *Children and Development in the 1990s: A UNICEF Sourcebook*. New York.
- . 1993. *Progress of Nations*. New York.
- . 1994. *La situation des enfants dans le monde 1994*. Paris.
- Urquhart, Brian. 1993. "A UN Volunteer Force - The Prospects." *New York Review of Books*, 15 juillet, pp. 52-56.
- U.S. Committee for Refugees. 1993. *World Refugee Survey*. Washington, D.C.: World Refugee Survey.
- U.S. Department of State. 1945. Report to the President on the results of the San

- Francisco Conference by the Secretary of State. Publication 2343. 26 juin. Washington, D.C.
- Wagstaff, Adam. 1993. "Human Development Indicators for the United Kingdom." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.
- Wang, Rusong. 1993. "Country Case Study on Social Integration in China: Its Past, Present and Prospect." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.
- Weston, Barus H. (sous la direction de). 1990. *Alternative Security: Living without Nuclear Deterrence*. Boulder, Colo.: Westview Press.
- Wilford, John Noble. 1994. "Among the Dying Species Are Lost Tribes of Mankind." *New York Times*, 2 janvier, section 4.
- Wollstonecraft, Mary. 1792. *Vindication of the Rights of Woman: with Strictures on Political and Moral Subjects*. Londres: Joseph Johnson.
- Banque mondiale. 1992a. *Rapport annuel*. Washington, D.C.
- . 1992b. *Rapport sur le développement dans le monde 1992: Développement et environnement*. Paris.
- . 1993a. *Rapport annuel*. Washington, D.C.
- . 1993b. *Tableaux de la dette internationale*. Washington, D.C.
- . 1993c. *Rapport sur le développement dans le monde 1993: Investir dans la santé*. Paris.
- World Resources Institute. 1992. *World Resources 1992-1993*. New York: Oxford University Press.
- Wulf, Herbert. 1993a. "Conversion: Managing the Disarmament Process." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.
- . 1993b. "Peace Dividend." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.
- . 1993c. "Suggestions for a Concrete Agenda of Action." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.
- . 1993d. "Transparency in Armaments and Armed Forces." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.
- Yaron, Jacob. 1994. "What Makes Rural Finance Institutions Successful?" *World Bank Research Observer* 9 (1): 49-70.
- Yoo, Yoon-Ha, Soon Wonkwon et Won Hee Rhee. 1993. "Human Development Index of Korea." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.
- Zhizhou, Cai. 1993. "Human Development of China." Document de base destiné à l'élaboration du *Rapport mondial sur le développement humain* 1994. PNUD, New York.

Quelques définitions

Accès à l'assainissement Pourcentage de population ayant accès aux moyens sanitaires d'évacuation des excréments et des déchets, y compris les latrines extérieures et le compostage.

Accès à l'eau potable Pourcentage de population disposant d'un accès raisonnable à l'approvisionnement en eau potable, comprenant les eaux de surface traitées, ou non traitées mais non polluées, comme celle des sources, des puits et des forages protégés.

Accès aux services de santé Pourcentage de la population qui peut se rendre en moins d'une heure dans les centres de santé locaux, à pied ou en utilisant les moyens de transports locaux.

Aide alimentaire en céréales Céréales fournies par des pays donateurs et des organisations internationales, notamment le Programme alimentaire mondial et le Conseil international du blé, telles qu'elles ont été comptabilisées pour l'année agricole considérée. Les céréales comprennent le blé, la farine, le blé concassé, le riz, les céréales secondaires et les ingrédients céréaliers des aliments composés.

Aide publique au développement (APD) Somme nette des dons et des prêts accordés à des conditions de faveur par des institutions publiques des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour promouvoir le développement économique et le bien-être, comprenant la coopération et l'assistance techniques.

Années de scolarité (nombre moyen) Moyenne du nombre d'années de scolarité effectuée par les adultes de 25 ans et plus.

Années de vie perdues du fait de décès prématuré Total d'années perdues du fait de décès prématuré pour 1000 habitants, exprimant le poids de la mortalité en termes absolus.

Apport quotidien de calories par habitant Équivalent en calories de l'approvisionne-

ment alimentaire net d'un pays, divisé par le nombre d'habitant, par jour.

Besoins journaliers de calories par habitant Nombre moyen de calories nécessaire pour alimenter une personne ayant un niveau normal d'activité et de santé, en tenant compte de la répartition par âge, sexe, poids et température liée au climat.

Chômage Sont en chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'ont pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler dans le cadre d'un emploi rémunéré ou en tant que travailleur indépendant, et se sont efforcées de trouver un emploi rémunéré ou en tant que travailleur indépendant.

Coefficient de dépendance Proportion des personnes à charge, âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans, par rapport à la population active, âgée de 15 à 64 ans.

Coefficient de dépendance alimentaire Proportion des importations de produits alimentaires par rapport à l'offre alimentaire disponible pour la distribution intérieure, c'est-à-dire le total de la production alimentaire plus les importations alimentaires moins les exportations alimentaires.

Coefficient de dépendance commerciale Exportations plus importations en pourcentage du PIB.

Densité de population Nombre total d'habitants divisé par la superficie considérée.

Dépenses d'enseignement Dépenses engagées pour le fonctionnement, l'administration, l'inspection et l'appui des écoles maternelles, primaires et secondaires ; des universités et des instituts d'enseignement supérieur ; des établissements d'enseignement professionnel, technique et autre ; et de l'administration générale et des services annexes.

Dépenses de santé Dépenses consacrées aux hôpitaux, aux centres de santé et aux dispensaires, aux systèmes d'assurance-maladie et à la planification familiale.

Dépenses militaires Dépenses engagées par les ministères de la défense ou autres pour l'entretien des forces armées, y compris l'achat de fournitures et d'équipements militaires, la construction, le recrutement, la formation et les programmes d'aide militaire.

Dépenses publiques Dépenses réalisées par tous les bureaux, départements, établissements et autres organes du gouvernement central qui sont des institutions ou des instruments de l'autorité centrale d'un pays. Elles comprennent les dépenses de fonctionnement, d'investissement et développement, mais les dépenses provinciales, locales et privées en sont exclues.

Dettes extérieures Somme de la dette publique, à garantie publique et privée non garantie à long terme, utilisation de crédits du FMI et dette à court terme.

Diplômés de l'enseignement scientifique Diplômés de l'enseignement supérieur dans les domaines des sciences naturelles et appliquées, y compris en médecine.

Domaines humains prioritaires Education élémentaire, soins de santé primaires, eau potable, assainissement suffisant, planification familiale et nutrition.

Effectifs employés Salariés réguliers, propriétaires qui travaillent, associés actifs d'une entreprise, et travailleurs familiaux non rémunérés, mais à l'exclusion des personnes occupées au foyer.

Enseignement primaire Enseignement au premier niveau (Niveau 1 de la Classification internationale type de l'éducation - CITE), dont la principale fonction est de fournir les éléments de base de l'éducation, dispensé par exemple dans les écoles élémentaires et les écoles primaires.

Enseignement secondaire Enseignement au deuxième niveau (niveaux 2 et 3 de la CITE), basé sur au moins quatre années d'instruction préalable au premier niveau et fournissant une instruction générale ou spécialisée, ou les deux, dispensé par exemple dans les écoles intermédiaires, les écoles secondaires, les lycées, les écoles normales à ce niveau et les écoles à vocation professionnelle ou technique.

Enseignement secondaire technique Enseignement dispensé dans les établissements secondaires visant à préparer les élèves immédiatement en vue d'une activité ou d'une profession autre que l'enseignement.

Enseignement supérieur Enseignement au troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE), dispensé par exemple dans les universités, les écoles normales et les

écoles professionnelles supérieures, exigeant comme condition minimale d'admission d'avoir achevé avec succès l'enseignement de deuxième niveau ou de prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Épargne intérieure (brute) Produit intérieur brut moins la consommation des administrations publiques et la consommation privée.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de la population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Excédent ou déficit budgétaire Recettes courantes et en capital et libéralités reçues, moins le total des dépenses et des prêts, moins les remboursements.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et les services autres que ceux des facteurs de production fournis au reste du monde, y compris les marchandises, le fret, l'assurance, le transport et autres services.

Gains par salarié Salaires réels obtenus en déflatant les salaires nominaux par salarié par l'indice des prix à la consommation du pays.

Impôts directs Impôts prélevés sur le revenu net effectif ou présumé des particuliers, sur les bénéfices des entreprises et sur les plus-values, qu'elles soient réalisées par des ventes de biens fonciers, de titres ou d'autres éléments d'actif.

Indicateur de développement humain (IDH) Mesure composite du développement humain contenant des indicateurs représentant trois éléments du développement humain à pondération égale : longévité (espérance de vie à la naissance), connaissances (alphabétisation des adultes et nombre moyen d'années d'études), et revenu (en dollars par habitant ajustés selon la parité de pouvoir d'achat).

Indice de production alimentaire par habitant Quantité annuelle moyenne de vivres produits par habitant par rapport à la quantité produite (par habitant) dans l'année de référence. Les produits alimentaires sont définis comme comprenant les oléagineux, les légumineuses, les fruits, les céréales, la canne à sucre, les betteraves sucrières, les racines amylicées, les huiles comestibles, le bétail et la production animale.

Indice de serre Emissions nettes de trois principaux gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane et chlorofluorocarbones), avec pondération de chaque gaz

selon ses propriétés de rétention calorique, en équivalents de dioxyde de carbone, et exprimé en tonnes de carbone par habitant.

Indice synthétique de fécondité Nombre d'enfants que mettrait au monde une femme pendant sa vie, en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Inégalité femmes/hommes Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres pour les femmes sont exprimés par rapport aux chiffres correspondants pour les hommes, qui sont égaux à 100.

Inégalité rurale/urbaine Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres ruraux sont exprimés par rapport aux chiffres urbains correspondants, qui sont égaux à 100.

Inégalité Sud/Nord Ensemble d'estimations nationales, régionales et autres dans lequel tous les chiffres sont exprimés par rapport aux chiffres moyens correspondants pour tous les pays industrialisés, qui sont égaux à 100.

Insuffisance pondérale (malnutrition modérée et aiguë) Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le poids corporel est inférieur de deux écarts-types au poids médian par âge de la population de référence.

Insuffisance pondérale néonatale Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2500 grammes.

Investissement intérieur (brut) Dépenses réalisées pour accroître les actifs fixes de l'économie, plus les variations de stocks.

Main-d'oeuvre Population active, y compris les militaires et les chômeurs, mais à l'exclusion des personnes occupées au foyer et autres auxiliaires familiaux non rémunérés.

Naissances suivies par du personnel soignant Pourcentage de naissances suivies par des médecins, des infirmières, des sages-femmes, des agents de soins de santé primaires qualifiés ou des accoucheuses traditionnelles formées.

Parités de pouvoir d'achat (PPA) Voir PIB réel par habitant.

Part du revenu Revenu en espèces et en nature de groupes de ménages (percentiles) classés selon le revenu total des ménages.

Passage du premier au deuxième niveau d'enseignement Nombre d'élèves entrant dans l'enseignement général secondaire,

exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves se trouvant en dernière classe de l'enseignement primaire l'année précédente.

Pays les moins avancés Catégorie déterminée de pays en développement établie par l'Assemblée générale des Nations Unies. La plupart de ces pays souffrent d'une ou plusieurs des limitations suivantes : un PNB par habitant d'environ 300 dollars ou moins, pas de littoral, isolement géographique, désertification, et exposition aux catastrophes naturelles.

Prestations de sécurité sociale Indemnités de perte de revenu versées aux personnes malades ou temporairement incapacitées, paiements aux personnes âgées, aux invalides, allocations familiales, de maternité et pour enfants à charge ainsi que le coût des services sociaux.

Produit intérieur brut (PIB) Total, au niveau de l'utilisation finale, des biens et services d'une économie, produits par les résidents et les non-résidents, quelle que soit la répartition des droits entre nationaux et étrangers.

Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant L'utilisation de taux de change officiels pour convertir en dollars des Etats-Unis les chiffres exprimés en monnaies nationales ne permet pas de mesurer le pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies. Le Projet des Nations Unies de comparaison internationale (PCI) a mis au point des mesures du PIB réel sur une échelle comparable au niveau international en utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA), au lieu des taux de change, comme facteurs de conversion, et les a exprimées en "dollars internationaux".

Produit national brut (PNB) Total de la valeur ajoutée nationale et étrangère revenant aux résidents, calculée sans opérer de déductions pour amortissement. Il comprend le PIB plus le revenu net des facteurs à l'étranger, qui est le revenu que les résidents reçoivent de l'étranger pour les services de facteurs de production (main-d'oeuvre et capital), moins les paiements similaires faits à des non-résidents qui contribuent à l'économie nationale.

Produit national brut (PNB) par habitant et taux de croissance Produit national brut divisé par le nombre d'habitants. Les PNB annuels par habitant sont exprimés en dollars courants des Etats-Unis. Les taux de croissance du PNB par habitant sont des taux de croissance annuels moyens, calculés à partir de la tendance estimée en prenant les valeurs logarithmiques des

PNB par habitant, à prix du marché constants pour chaque année de la période considérée.

Réserves internationales (brutes) Avoirs en or monétaire, droits de tirage spéciaux (DTS), positions de réserve des membres du FMI et avoirs en devises sous le contrôle des autorités monétaires exprimés en mois d'importation de biens et de services que ces avoirs permettraient d'acheter au niveau courant d'importations.

Ressources en eau intérieures renouvelables Débit moyen annuel des cours d'eau et des formations aquifères provenant des précipitations endogènes.

Scientifiques Personnes de formation scientifique ou technique, ayant généralement terminé leurs études supérieures dans un domaine scientifique, exerçant des activités professionnelles en recherche et développement, y compris les administrateurs et directeurs de ces activités.

Service de la dette Total des paiements d'intérêts et des remboursements du principal effectués en devises, biens ou services, afférents aux dettes extérieures publiques, aux emprunts garantis par l'Etat et aux dettes privées non garanties.

Seuil de pauvreté Niveau de revenu au-dessous duquel il est impossible d'obtenir une alimentation adaptée du point de vue nutritionnel et de satisfaire les besoins de base non alimentaires.

Solde des opérations courantes Différence entre a) les exportations de biens et de services (de facteurs de production ou autres) ainsi que les afflux de capitaux privés sans contrepartie mais avant les transferts officiels et b) les importations de biens et de services ainsi que tous les transferts sans contrepartie avec le reste du monde.

Taux d'accès aux SRO Proportion de la population disposant d'un approvisionnement régulier en sels de réhydratation orale (SRO) dans la communauté.

Taux d'achèvement des études primaires Proportion d'enfants inscrits à la première année d'enseignement du cycle primaire qui achèvent ce cycle avec succès.

Taux d'affectation de l'aide bilatérale au secteur social Pourcentage de l'aide bilatérale consacrée au secteur social.

Taux d'affectation de l'aide bilatérale aux priorités sociales Pourcentage de l'aide bilatérale consacrée au secteur social qui est affectée aux domaines prioritaires en matière de développement humain.

Taux d'affectation de l'aide aux dépenses de développement humain Pourcentage de

PNB d'un donateur consacré aux domaines prioritaires en matière de développement humain des pays bénéficiaires ou montant de l'aide publique au développement reçue pour les domaines prioritaires en matière de développement humain exprimé en pourcentage du PNB du pays bénéficiaire.

Taux d'alphabétisation (adultes) Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Taux d'emploi des contraceptifs Pourcentage de femmes mariées en âge de procréer qui utilisent, ou dont les époux utilisent, toute forme de contraception, c'est-à-dire des méthodes modernes ou traditionnelles.

Taux d'entrée à l'école, premier niveau Nombre d'enfants entrant en première année d'enseignement, indépendamment de leur âge, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel d'admission au premier niveau d'enseignement.

Taux d'inflation Taux moyen annuel d'accroissement des prix ; il est mesuré par la croissance du déflateur implicite du PIB pour chacune des périodes considérées.

Taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) Nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année. Plus spécifiquement, probabilité de mourir entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Taux de mortalité infantile Nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année. Plus spécifiquement, probabilité de mourir entre la naissance et le premier anniversaire.

Taux de mortalité maternelle Nombre de femmes qui meurent chaque année par suite d'une grossesse pour 100 000 naissances vivantes.

Taux de passage à l'enseignement secondaire Nombre d'enfants admis au niveau d'enseignement secondaire, exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves inscrits en dernière classe de l'enseignement primaire l'année précédente.

Taux de remplacement de la force de travail Population de moins de 15 ans divisée par un tiers de la population de 15 à 59 ans.

Taux de scolarisation (brut et net) Le taux brut de scolarisation est le nombre d'enfants inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement (qu'ils aient ou non l'âge normal pour le suivre), exprimé en pour-

centage du nombre d'enfants appartenant au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement. Le taux net de scolarisation est le nombre d'enfants inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement et qui appartiennent au groupe d'âge pertinent, exprimé en pourcentage du nombre d'enfants appartenant à ce même groupe d'âge.

Techniciens Personnes exerçant des activités scientifiques de recherche et développement, qui ont eu une formation professionnelle ou technique d'au moins trois ans après le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Termes de l'échange Rapport de l'indice des prix moyens des exportations d'un pays à l'indice des prix moyens de ses importations.

Travailleurs potentiels découragés Personnes qui restent hors de la main-d'oeuvre active en raison de mauvaises possibilités d'emploi ou qui décident de ne pas y entrer.

Vaccinés Moyenne des couvertures vaccinales des enfants de moins d'un an pour les quatre antigènes utilisés dans le Programme de vaccination universelle des enfants.

Classement des pays

Pays regroupés selon leur développement humain

Développement humain élevé
(IDH égal ou supérieur à 0,800)

Allemagne
Argentine
Arménie
Australie
Autriche
Bahamas
Barbade
Biélorus
Belgique
Brunei Darussalam
Bulgarie
Canada
Chili
Chypre
Colombie
Corée, République de
Costa Rica
Danemark
Dominique
Espagne
Estonie
Etats-Unis d'Amérique
Finlande
France
Grèce
Hong-Kong
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Mexique
Norvège
Nouvelle-Zélande
Panama
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Royaume-Uni
Russie, Féd. de
Singapour
Suède
Suisse
Tchécoslovaquie
Trinité-et-Tobago
Ukraine
Uruguay
Venezuela

Développement humain moyen
(IDH de 0,500 à 0,799)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Azerbaïdjan
Bahreïn
Belize
Bolivie
Botswana
Brésil
Chine
Corée, Rép. pop. dém. de
Cuba
Dominique
Egypte
Emirats arabes unis
Equateur
El Salvador
Fidji
Gabon
Géorgie
Grenade
Guatemala
Guyana
Honduras
Indonésie
Irak
Iran, Rép. islamique d'
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kirghizistan
Liban
Malaisie
Maldives
Maroc
Maurice
Moldova, Rép. de
Mongolie
Nicaragua
Oman
Ouzbékistan
Paraguay
Pérou
Philippines
Qatar
Roumanie
République arabe syrienne
République dominicaine
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent
Samoa
Seychelles
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Thaïlande
Tunisie
Turkménistan
Turquie
Viet Nam

Faible développement humain
(IDH inférieur à 0,500)

Afghanistan
Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Cap-Vert
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Ethiopie
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Haïti
Inde
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Myanmar
Namibie
Népal
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
République centrafricaine
République populaire dém. lao
Rwanda
Salomon, Iles
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tanzanie, Rép. unie de
Tchad
Togo
Vanuatu
Yémen
Zaïre
Zambie
Zimbabwe

Pays regroupés selon leur revenu

<i>Revenu élevé (PNB par habitant supérieur à 6 000 \$)</i>	<i>Revenu moyen (PNB par habitant entre 651 et 6 000 \$)</i>		<i>Faible revenu (PNB par habitant égal ou inférieur à 650 \$)</i>
Allemagne	Afrique du Sud	Russie, Féd. de	Afghanistan
Arabie saoudite	Albanie	Sainte-Lucie	Bangladesh
Australie	Algérie	Saint-Kitts-et-Nevis	Bénin
Autriche	Angola	Saint-Vincent	Bhoutan
Bahamas	Antigua-et-Barbuda	Salomon, Iles	Burkina Faso
Bahreïn	Argentine	Samoa	Burundi
Barbade	Arménie	Sénégal	Cambodge
Belgique	Azerbaïdjan	Seychelles	Chine
Brunei Darussalam	Bélarus	Suriname	Comores
Canada	Belize	Swaziland	Djibouti
Chypre	Bolivie	Tadjikistan	Egypte
Corée, Rép. de	Botswana	Tchécoslovaquie	Ethiopie
Danemark	Brésil	Thaïlande	Gambie
Emirats arabes unis	Bulgarie	Trinité-et-Tobago	Ghana
Espagne	Cameroun	Tunisie	Guinée
Etats-Unis d'Amérique	Cap-Vert	Turkménistan	Guinée-Bissau
Finlande	Chili	Turquie	Guinée équatoriale
France	Colombie	Ukraine	Guyana
Grèce	Congo	Uruguay	Haiti
Hong-Kong	Corée, République pop. dém. de	Vanuatu	Honduras
Irlande	Costa Rica	Venezuela	Inde
Islande	Côte d'Ivoire	Zimbabwe	Indonésie
Israël	Cuba		Kenya
Italie	Dominique		Lesotho
Japon	El Salvador		Libéria
Koweït	Equateur		Madagascar
Luxembourg	Estonie		Malawi
Malte	Fidji		Maldives
Norvège	Gabon		Mali
Nouvelle-Zélande	Géorgie		Mauritanie
Oman	Grenade		Mozambique
Pays-Bas	Guatemala		Myanmar
Portugal	Hongrie		Népal
Qatar	Irak		Nicaragua
Royaume-Uni	Iran, Rép. islamique d'		Niger
Singapour	Jamahiriya arabe libyenne		Nigéria
Suède	Jamaïque		Ouganda
Suisse	Jordanie		Pakistan
	Kazakhstan		Rép. centrafricaine
	Kirghizistan		Rép. populaire dém. lao
	Lettonie		Rwanda
	Liban		Sao Tomé-et-Principe
	Lituanie		Sierra Leone
	Malaisie		Somalie
	Maroc		Soudan
	Maurice		Sri Lanka
	Mexique		Tanzanie, Rép. unie de
	Moldova, Rép. de		Tchad
	Mongolie		Togo
	Namibie		Viet Nam
	Ouzbékistan		Yémen
	Panama		Zaïre
	Papouasie-Nouvelle-Guinée		Zambie
	Paraguay		
	Pérou		
	Philippines		
	Pologne		
	Rép. arabe syrienne		
	Rép. dominicaine		
	Roumanie		

Pays regroupés par région

<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>OCDE</i>	<i>Communauté européenne</i>
Afrique du Sud	Antigua-et-Barbuda	Allemagne	Allemagne
Angola	Argentine	Autriche	Belgique
Bénin	Bahamas	Australie	Danemark
Botswana	Barbade	Belgique	Espagne
Burkina Faso	Belize	Canada	France
Burundi	Bolivie	Danemark	Grèce
Cameroun	Brésil	Espagne	Irlande
Cap-Vert	Chili	Etats-Unis d'Amérique	Italie
Comores	Colombie	Finlande	Luxembourg
Congo	Costa Rica	France	Pays-Bas
Côte d'Ivoire	Cuba	Grèce	Portugal
Djibouti	Dominique	Irlande	Royaume-Uni
Ethiopie	El Salvador	Islande	
Gabon	Equateur	Italie	
Gambie	Grenade	Japon	<i>Pays non européens</i>
Ghana	Guatemala	Luxembourg	Australie
Guinée	Guyana	Norvège	Canada
Guinée-Bissau	Haïti	Nouvelle-Zélande	Etats-Unis d'Amérique
Guinée équatoriale	Honduras	Pays-Bas	Israël
Kenya	Jamaïque	Portugal	Japon
Lesotho	Mexique	Royaume-Uni	Nouvelle-Zélande
Libéria	Nicaragua	Suède	
Madagascar	Panama	Suisse	
Malawi	Paraguay		
Mali	Pérou	<i>Europe de l'Est</i>	<i>Amérique du Nord</i>
Maurice	Rép. dominicaine	Albanie	Canada
Mauritanie	Sainte-Lucie	Bulgarie	Etats-Unis d'Amérique
Mozambique	Saint-Kitts-et-Nevis	Hongrie	
Namibie	Saint-Vincent	Pologne	
Niger	Suriname	Roumanie	
Nigéria	Trinité-et-Tobago	Tchécoslovaquie	
Ouganda	Uruguay		
Rép. centrafricaine	Venezuela		
Rwanda			
Sao Tomé-et-Principe	<i>Asie de l'Est</i>	<i>Etats ayant succédé à l'Union soviétique</i>	
Sénégal	Chine	Arménie	
Seychelles	Hong-Kong	Azerbaïdjan	
Sierra Leone	Corée, Rép. de	Bélarus	
Somalie	Corée, Rép. pop. dém. de	Estonie	
Soudan	Mongolie	Géorgie	
Swaziland		Kazakhstan	
Tanzanie, Rép. unie de		Lettonie	
Tchad		Lituanie	
Togo		Moldova, Rép. de	
Zaïre		Ouzbékistan	
Zambie		Russie, Féd. de	
Zimbabwe		Tadjikistan	
		Turkménistan	
<i>Etats arabes</i>		Ukraine	
Algérie	<i>Asie du Sud-Est et Océanie</i>		
Arabie saoudite	Brunei Darussalam	<i>Pays nordiques</i>	
Bahrein	Cambodge	Danemark	
Egypte	Fidji	Finlande	
Emirats arabes unis	Indonésie	Islande	
Irak	Malaisie	Norvège	
Jamahiriya arabe libyenne	Myanmar	Suède	
Jordanie	Papouasie-Nouvelle-Guinée		
Koweït	Philippines	<i>Europe méridionale</i>	
Liban	Rép. dém. pop. lao	Espagne	
Maroc	Samoa	Grèce	
Oman	Salomon, Iles	Italie	
Qatar	Singapour	Malte	
Rép. arabe syrienne	Thaïlande	Portugal	
Tunisie	Vanuatu		
Yémen	Viet Nam		
	<i>Asie du Sud</i>		
	Afghanistan		
	Bangladesh		
	Bhoutan		
	Inde		
	Iran, Rép. islamique d'		
	Maldives		
	Népal		
	Pakistan		
	Sri Lanka		

Human Development Report Office
Publications spéciales

1. Human Development in a Changing World
Mahbud ul Haq, New York, 1992
2. Globalization and the Developing World : An Essay on the International Dimensions of Development in the Post-Cold War Era
Keith Griffin et Azizur Rahman Khan, New York, 1992
3. Developing Countries in the International Economic System : Their problem and Prospects in the Markets for Finance, Commodities, Manufactures and Services
Dragoslav Avramovic, New York, 1992
4. Global Governance for Human Development
Paul Streeten, New York, 1992
5. Disarmament as a Chance for Human Development
Is There a Peace Dividend ?
Herbert Wulf, New York, 1992
6. Towards a Human Development Strategy
Keith Griffin et Terry McKinley, New York, 1993
7. Human Development : From Concept to Action
A 10-Point Agenda
Inge Kaul et Saraswathi Menon, New York, 1993
8. Sustainable Human Development : Concepts and Priorities
Sudhir Anand et Amartya Sen, New York, à paraître
9. New Perspectives on Human Development
Mahbud ul Haq, New York, à paraître.

Human Development Report Office
United Nations Development Programme
336 East 45th Street, 6th Floor
New York, NY 10017
USA

Principaux thèmes abordés dans les *Rapports mondiaux
sur le développement humain*

1990 : Définition et mesure du développement humain

1991 : Financement du développement humain

1992 : Aspects mondiaux du développement humain

1993 : Participation populaire au développement humain

1994 : Nouvelles dimensions de la sécurité humaine

Publiés pour le PNUD par ECONOMICA, Paris.